

Gc
929.74
Au5h
v.6
pt.1
1676127

REYNOLDS HISTORICAL
GENEALOGY COLLECTION

ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY



3 1833 00674 6348



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

<http://www.archive.org/details/histoiredesprinc61auma>



L. Couvres peint.

P. M. G. 1753

LE GRAND CONDÉ A 51 ANS

HISTOIRE
DES PRINCES
DE CONDÉ

PENDANT LES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

PAR

M. LE DUC D'AUMALE

TOME SIXIÈME

v. 6, pt. 1



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1892

Droits de reproduction et de traduction réservés.

1970-1971

1970-1971

E7
C746

1676127

LIVRE SIXIÈME

1650 A 1657

LOUIS DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, QUATRIÈME PRINCE DE CONDÉ,
LE GRAND CONDÉ,

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621, MORT LE 8 DÉCEMBRE 1686.

Ce sixième volume devait être le dernier de l'œuvre que j'ai entreprise. Mais, pour présenter au lecteur des tableaux suffisamment clairs et complets, j'ai dû développer certaines parties de cette histoire, et je ne pouvais, d'autre part, m'écarter du plan de l'ouvrage en sacrifiant complètement les *Pièces*, dont la publication est déjà bien écourtée.

Il a donc fallu diviser en deux volumes cette dernière partie de l'*Histoire des Princes de Condé*.

Celui qui paraît aujourd'hui prend M. le Prince en prison, et le suit à travers d'étranges et souvent glorieuses vicissitudes, jusqu'au moment où il va succomber dans sa coupable entreprise.

Le septième et dernier volume comprendra :

Fin de la lutte; bataille des Dunes, 1658.

Paix des Pyrénées; la soumission, 1659.

Retour en France; rétablissement; la vie nouvelle.

Emplois militaires; services auprès du Roi; Franche-Comté et Hollande, 1668 à 1673.

Dernières campagnes : Condé arrête l'invasion par la trouée de Charleroi; bataille de Seneffe, 1674. — Rappelé après la mort de Turenne, il arrête l'invasion par l'Alsace, 1675.

Le recueillement. Chantilly. La mort, 1686.

NOTA

L'origine des citations ou renseignements tirés des divers dépôts d'archives est indiquée, soit en toutes lettres, soit, pour les citations fréquentes, par les abréviations suivantes :

- A. B. signifie Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles.
- A. C. — Archives de Condé, à Chantilly.
- A. E. — Affaires Étrangères, France.
- A. N. — Archives Nationales, France.
- B. N. — Bibliothèque Nationale, à Paris.
- C. P. — Collections particulières.
- D. G. — Dépôt de la Guerre, à Paris.

LOUIS II DE BOURBON

CHAPITRE PREMIER

LA PRISON.

JANVIER 1650 - FÉVRIER 1651.

Accablement général après l'arrestation des Princes. — Commencement de résistance. M^{me} de Longueville et Turenne à Stenay. — Les princesses de Condé à Chantilly. Ouverture inattendue de Claire-Clémence à Lenet. — Ordres du Roi apportés à Chantilly. Comment Madame la Princesse s'échappe et gagne Montrond (avril 1650). — Séjour à Montrond. Les frères Baas. — La Rochefoucauld et Bouillon conduisent Madame la Princesse à Bordeaux. — La Fronde en Guyenne. Première paix de Bordeaux (janvier 1650). — La démocratie bordelaise. La ville reçoit Madame la Princesse (31 mai 1650), les ducs et l'envoyé d'Espagne, Watteville. — Madame la Princesse règne à Bordeaux. État de la province. D'Épernon et La Meilleraie. Le secours d'Espagne, *ó tarde, ó nunca*. — Invasion dans le Nord arrêtée par la défense de Guise. Mazarin entreprend le voyage de Guyenne. — Retour offensif de Turenne (août). Boutteville le précède et menace Vincennes.

Les Princes à Vincennes, 18 janvier 1650. Rigueur de la captivité; de Bar. — Tentative de délivrance. Conférence de Condé avec Servien (mars). — La vie en prison. — Émotion causée par l'apparition de Boutteville. — Les Princes transférés à Marcoussis (29 août). Mécontentement des partis. — Espérances

des amis des Princes. — Traité des Bordelais et des ducs avec Mazarin. — Condé exclu du traité. Vains efforts de Madame la Princesse. Elle se retire à Montrond. — La princesse douairière au château de Châtillon; elle y meurt (2 décembre 1650). M^{me} de Châtillon et Condé. — La cour rentre à Paris (15 novembre). L'archiduc et Turenne en Champagne. — Les Princes enfermés au château du Havre (26 novembre). — Turenne battu à Rethel (15 décembre). Victoire sans profit pour Mazarin. — La Palatine à l'œuvre pour délivrer Condé. Sa double négociation. Elle traite avec les frondeurs (30 janvier 1651). — État de Paris. Mazarin en sort (6 février). — La Reine cède (10). Mazarin, au Havre, délivre les Princes (13). — Entrée des Princes à Paris (16).

Accablement
général
après l'arrestation
des Princes.

Le soin que prirent les ministres du Roi d'exposer dans un document officiel les motifs de l'arrestation des Princes était bien superflu : il est des actes qu'on ne justifie pas. A qui ne tient compte ni de la morale ni du droit, il convient ou de garder le silence, ou d'affirmer, sans fausse honte, les odieuses combinaisons des partis, accords mensongers entre ennemis irréconciliables, pactes scellés par la complicité dans une mauvaise action. Aussi la lettre signée par la Régente, quoique « longue, bien faite et bien tissée », était-elle dépourvue d'arguments, « ne contenant, a dit un magistrat impartial, habitué à requérir au nom du Roi¹, ne contenant aucune accusation précise contre M. le Prince qui le rende coupable, si bien qu'il pourra plus tard s'en prévaloir pour sa justi-

1. Omer Talon, avocat général.

fication ». Le moment de cette « justification » ne semblait pas proche; le plus grand obstacle à la délivrance de Condé était son innocence même, et rien ne faisait prévoir la fin de sa captivité. Ses amis, ses partisans étaient atterrés, dispersés, en fuite; ses serviteurs emprisonnés, ses biens saisis, meubles et effets livrés aux enchères; peu s'en fallut que son épée, l'épée du Grand Condé, ne fût vendue à la criée !

La cour et les frondeurs triomphaient; la cause des Princes n'était pas populaire; le public éprouvait ce sentiment d'admiration malsaine, un peu niaise, que provoque en général le « coup » qui a réussi. Nulle protestation, nulle résistance. La Normandie acclame le Roi et le cardinal. La Bourgogne, dépouille opime donnée au plus persévérant ennemi des Condé, le duc de Vendôme, reçut son nouveau gouverneur avec soumission; Bellegarde fit une pauvre défense; à Dijon, à Saint-Jean-de-Losne, il n'y eut pas même de simulacre de résistance. Ainsi en Champagne, en Berry, partout où on prétendait que M. le Prince avait organisé la guerre civile. Marchin essaya de soulever l'armée de Catalogne; il fut arrêté au milieu de ses troupes.

Mais Stenay ferma ses portes aux gens du Roi, et Bordeaux resta en armes. Deux femmes s'accro-

chèrent à ces îlots et allumèrent le feu aux deux bouts de la France.

Commencement
de résistance.
M^{me} de
Longueville
et Turenne
à Stenay.

M^{me} de Longueville n'avait pas été oubliée par les auteurs du coup d'État; on connaissait son caractère, son audace, son esprit d'entreprise, ses relations; elle devait être arrêtée en même temps que son frère. Sa fuite fut une légire : bravant les tempêtes, les frimas, sur terre, sur mer, se dérochant à toutes les poursuites, échappant aux embûches, aux pièges, chassée de Dieppe, chassée d'Arras, elle finit par gagner Stenay, où La Moussaye avait maintenu l'autorité de M. le Prince. Quand le bruit se répandit que Turenne était auprès de la duchesse dans la citadelle condéenne, ce fut comme une traînée de poudre; il sembla que le ralliement sonnait dans tout le nord et l'est de la France. On vit affluer à Stenay les amis qui reprenaient courage, d'autres qui se croyaient menacés ou se sentaient frappés, Boutteville, Duras, nombre d'officiers obscurs, de soldats isolés⁴. Le maréchal et Geneviève de Bourbon mirent en commun leur énergie, leur activité, se partageant la tâche : celle-ci négociant, écrivant, adressant de tous côtés de pressants appels;

4. Plusieurs mestres-de-camp essayèrent de soulever leurs troupes; mais trois régiments en corps purent seuls gagner Stenay.

celui-là organisant les troupes ; tous deux préparant l'action militaire, traitant avec l'Espagne, et, sans scrupules, sans remords, allant droit au but, la guerre. Peut-être M^{me} de Longueville pensait-elle parfois à d'autres qu'à ses frères ; peut-être aussi Turenne, animé par ses rancunes personnelles contre la cour, avait-il été attiré à Stenay par un sentiment plus doux ; mais le peu d'encouragement qu'il reçut de la duchesse ne refroidit pas son dévouement à la personne et à la cause de Louis de Bourbon. Pendant toute une année, il s'attacha sans relâche, exclusivement, à délivrer M. le Prince, et sa ténacité n'eut d'égale que la persévérance de la jeune princesse de Condé.

Ni Claire-Clémence, ni sa belle-mère n'avaient d'abord causé d'ombrage soit à la cour, soit aux frondeurs ; l'une était affaissée par l'âge, de tout temps attachée à la Régente ; l'autre, timide, gauche, laissée à l'écart, négligée par son mari. Aussi la princesse douairière obtint-elle facilement permission de se retirer dans sa maison de Chantilly, et d'y garder auprès d'elle sa bru et son petit-fils, le jeune duc d'Anguien. La tristesse fut grande d'abord ; beaucoup de larmes ; on s'apitoyait sur le sort des prisonniers, dont on n'avait peu ou point de nouvelles. Puis les jours s'écoulèrent, la douleur s'émoussa ; le printemps vint,

Les princesses
de Condé
à Chantilly.
Ouverture
inattendue de
Claire - Clémence
à Lenot.

précoce et doux ; la compagnie était nombreuse, femmes charmantes, aimables causeurs ; le jour, parties de pêche aux étangs, promenades sur les pelouses ou dans les longues allées, le jeune duc paradant sur son petit cheval ; le soir, après la prière, on se réunissait pour faire des madrigaux ou pour écouter les récits de la vieille princesse, les anecdotes de ses jeunes années et les prouesses amoureuses du roi Henri ¹. Les oreilles se fermaient aux bruits du dehors ; les importuns, les agités qui venaient soumettre des plans, projets de requête ou de manifeste, trouvaient un accueil assez froid. La douairière était dominée par la double crainte d'être arrêtée ou de manquer d'argent, et sa belle-fille, toujours silencieuse, n'avait ni autorité, ni ressources, ni crédit.

Bientôt Lenet apporte les nouvelles de Bourgogne ; il venait d'assister à la transformation habituelle de l'opinion : *Væ victis !* Là où il comptait faire appel à l'indignation, au dévouement actif, il n'a rencontré que des visages froids, des cœurs découragés ; à cette période d'accablement a succédé un concert de soumission déguisée sous

1. La vie à Chantilly au printemps de 1650. — Lenet en a fait la peinture en quelques pages écrites au courant de la plume, vivantes, un peu prolixes. L'épître de Sarasin à M^{me} de Montausier présente un tableau composé avec plus d'art ; c'est un morceau exquis.

le masque du bien public ; enfin, dernière évolution, c'est le prisonnier qu'on blâme, le ministre tout-puissant est porté aux nues. La contagion de l'abattement général semblait avoir gagné jusqu'au fidèle conseiller de M. le Prince lorsqu'il joignit le cercle de Chantilly ; il devint amoureux, et s'abandonnait au courant de la douce vie qu'on menait dans ce beau lieu ; mais il n'avait pas quitté la partie, allait souvent à Paris, et, sous divers prétextes, voyait du monde, tout en cherchant à ne pas éveiller les soupçons de la cour. L'apathie de Charlotte de Montmorency l'affligeait et l'entraînait ; il n'attendait rien de Claire-Clémence, lorsque tout à coup celle-ci, le prenant à part, lui exposa en termes nets et brefs sa ferme résolution de ne pas se laisser séparer de son fils, « de le conduire partout où il faudrait, fût-ce à la tête d'une armée, enfin de ne rien oublier de tout ce que je dois à l'honneur d'avoir épousé un premier prince du sang, d'une aussi grande vertu et d'un mérite aussi extraordinaire que Monsieur mon mari ».

Lenet applaudit à ce langage, qu'il écoutait avec surprise et une admiration mêlée de quelque défiance ; « car une longue habitude lui avait fait connaître la portée de ce génie, beaucoup plus limité qu'il n'eût été nécessaire pour la conduite des grandes affaires ». Un plan nouveau s'offrit à

son esprit, et il s'appliqua aussitôt à en préparer l'exécution.

Ordres du Roi
apportés
à Chantilly.
Comment
Madame
la Princesse
s'échappe et
gagne Montrond
(avril 1650).

Cependant ces allées et venues, tout ce mouvement, ces conférences, étaient signalés. L'adroit et ingénieux homme d'affaires du prince de Marsillac¹, Gourville, avait été vu plusieurs fois à Chantilly, et ces visites avaient coïncidé, disait-on, avec certaines tentatives avortées pour délivrer les prisonniers. Enfin, M^{me} de Châtillon venait de s'établir auprès de la princesse douairière, sa parente, et la seule présence de cette femme hardie changeait l'aspect de la petite cour de Chantilly. Un jour on apprit au château que plusieurs compagnies des Gardes suisses prenaient leurs cantonnements aux environs. L'émotion fut vive; chacun donna son avis et la discussion s'anima, lorsqu'on annonça un « gentilhomme ordinaire »; il apportait les ordres du Roi. Introduit aussitôt auprès de la princesse douairière, M. du Vouldy s'assura « qu'elle ne sembloit estre ni en pouvoir, ni en volonté de partir le lendemain pour le Berry selon le commandement qu'elle avoit reçu ». Après quelques minutes d'entretien, il exprima le désir de s'acquitter de sa mission auprès de Madame la Princesse, trouva une dame fort embéguinée, fort

1. On pourrait déjà dire le duc de La Rochefoucauld, car son père mourut le 7 février 1650.

enrhumée, qui cependant soutint vivement la discussion, pleura, protesta de sa soumission, de son incapacité d'obéir; près d'elle, un enfant jouait au milieu des bonnes. Du Vouldy se retira, attendit, et peu après il écrivait : « Je viens de voir le duc d'Anguien enrhumé dans son lit, et j'ay encore vu ce matin Madame la Princesse qui revenoit de la messe. Il est difficile de cognoistre au visage une femme qui a beaucoup de cornettes et de coiffes; mais si mes yeux ne me trompent, Madame la Princesse est véritablement à Chantilly¹. » Or cette dame emmitouflée était une Anglaise fort intelligente², qui savait bien jouer et soutenir un rôle; l'enfant, celui du jardinier. Claire-Clémence et son fils étaient déjà loin.

L'antique forteresse que les Bouteiller de Senlis élevèrent sur un rocher entouré d'eaux stagnantes n'avait pas entièrement perdu son caractère en se transformant d'âge en âge. Tandis que les sources aménagées substituaient au marais un

1. Du Vouldy à Le Tellier; Chantilly, 17 avril 1650. A. E.

2. M^{lle} Gerbier, d'une rare beauté, de beaucoup d'esprit, et nullement sévère, au dire de certains Mémoires. — C'était la belle de Lenet et peut-être de quelques autres. — Elle était sans doute fille ou parente de sir Balthazar Gerbier, que son compatriote Evelyn (*Diary*, IV, 333) rencontra, en 1643, à Paris, où il cherchait à organiser les Monts-de-Piété (*Archives Curieuses*, 2^e série, VI, 215).

vaste et limpide étang, le fossé de gorge restait étroit, profond, et surmonté d'un pont-levis qui donnait accès à la cour d'honneur. De la petite pelouse où aboutissait la route de Paris, un pont de chevalets assez long¹ conduisait à travers l'étang au péristyle de Jean Bullant et au gracieux édifice qui enveloppe la cour basse.

M. du Vouldy connaissait les lieux, et il avait des ordres précis. Comme il entra, son escorte barra le pont-levis derrière lui, et un autre détachement, posté sur la pelouse, observait le pont de chevalets, fermant la route de Paris. Mais les archers de la prévôté de l'Hôtel avaient négligé une passerelle qui porte aujourd'hui le nom de « pont de la Volière » et qui aboutissait alors à de vastes prairies : au moment même où le « gentilhomme ordinaire » s'entretenait avec la douairière, Madame la Princesse prenait son parti et l'exécu-

1. Ce pont a été remplacé par celui qui précède aujourd'hui la grille d'honneur. — La pelouse de Chantilly n'avait alors que des dimensions restreintes. C'était un tapis vert assez étroit qui s'étendait entre les grands fossés du château et la chapelle Sainte-Croix, à la lisière des bois. L'hippodrome actuel était en grande partie couvert par la forêt; quelques héritages, coupés de haies et de fossés, occupaient l'emplacement des écuries, des réservoirs et leurs alentours. On allait du château à Écouen et à Paris par la route forestière qui conduit de la côte de la Morlaye à Sainte-Croix et qu'on appelle encore la route des Postes.

taut avec non moins de rapidité que de présence d'esprit. Portant son fils dans ses bras, suivie de quelques dames et gentilshommes, elle disparaissait dans le dédale des soubassements, gagnait la passerelle oubliée, traversait l'étang, les prairies, la cour d'un petit manoir dont il ne reste qu'une grotte, Bucan, franchissait les haies, les champs, les jachères, et trouvait à la lisière des bois un carrosse tenu toujours prêt depuis plusieurs jours avec des livrées grises. Tandis que Lenet et une dizaine de cavaliers galopent vers Écouen, le carrosse de la princesse se dérobe dans la forêt et suit la route de Louvres. Au delà de Paris, à la porte Saint-Victor, les deux groupes se réunissent et poussent d'une traite jusqu'à Augerville (à mi-chemin d'Orléans), maison de campagne du président Perrault, le serviteur dévoué de M. le Prince. Mais l'intendant est en prison comme son maître; la maison est vide; pas de vivres, pas de chevaux; il faut reprendre la course. Enfin, avec grande fatigue, par un temps rigoureux, en multipliant les détours pour échapper aux embûches, aux patrouilles de M. de Saint-Aignan, gouverneur du Berry, les fugitifs atteignent Montrond.

Nous avons décrit ce site monotone, aux confins du Berry et du Bourbonnais, et le château fort, théâtre des premiers jeux guerriers du vainqueur

Séjour
à Montrond.
Les frères Baas.

de Rocroy. Rien n'y est changé. Comme jadis, c'est un des Mautour qui en présente les clefs, et dans l'entourage de Henri-Jules (le duc d'Anguien d'aujourd'hui) nous retrouvons les noms qui nous rappellent la jeunesse et même l'enfance du héros. Voici la vieille bonne, Perpétue Lebègue, femme Champgrand, l'écuyer La Roussière, le médecin Bourdelot, le secrétaire Girard; la dame d'honneur de la princesse est la veuve de Tourville, ce galant homme, si digne, si vigilant, qui conduisait la maison de Louis de Bourbon. — La place, en mauvais état, est gardée par une poignée d'invalides; des amis, des voisins grossissent la petite troupe, renforcée aussi de quelques échappés de Bellegarde. Arrêtons-nous aux deux Baas, qui viennent de tenter un hardi coup de main pour enlever Mazarin; ils sont prêts à recommencer, à tout entreprendre. Voilà de ces Gascons comme les aimait « leur pays », le roi Henri, et qui semblent nés pour réussir, quoi qu'ils fassent; « semez des Gascons, cela pousse partout ». Nos Batz¹ en

1. C'était la vraie orthographe de leur nom; hors de leur pays, l'usage s'était établi de les appeler Baas.

Paul, l'aîné des trois, attaché d'abord à Mazarin, se laissa entraîner par son frère Jean dans le parti de Condé, dont il servit la cause avec toute sa fougue et sa dextérité. Ayant fait plus tard sa paix avec le cardinal, il n'apporta pas moins d'ardeur à servir cet ancien maître, se prêtant à tous les métiers,

tenaient comme leur aïeul, que le Béarnais appelait « son faucheur » ; doués du caractère, du tempérament propres à la vie d'aventure ; pétris d'esprit et de bonne humeur, de ténacité, de souplesse, d'audace surtout. Le plus séduisant des conteurs les a peints en traits gravés dans toutes les mémoires : car un troisième frère servait alors dans la première compagnie des mousquetaires du Roi, qu'il commandera bientôt¹ ; il y était entré en changeant de nom selon l'usage et en prenant celui de sa mère, d'Artagnan. — Aujourd'hui Paul Baas va devenir le plus actif instrument de Lenet ; Jean, qui appartient à la maison, car il est major de « Persan », pourra suppléer à l'insuffisance militaire du vieux Mautour, et prend le commandement du château, où il rassemble des munitions, ébauche quelques travaux de défense². Cependant Claire-Clémence écrit à la Reine.

tour à tour soldat, agent diplomatique, ou gouverneur du petit Mancini. — Mort lieutenant-de-roi en Béarn et très âgé, en 1703. — C'est lui qu'on appelait habituellement « Monsieur de Baas ».

Jean Batz, aujourd'hui major de Persan, devint lieutenant-général et gouverneur des Iles d'Amérique.

1. Charles Batz, dit d'Artagnan, l'immortel mousquetaire, avait le grade de lieutenant-général lorsqu'il fut tué, en 1673, au siège de Maëstricht. C'était un excellent officier.

2. Il mit cette forteresse en si bon état que l'année suivante Persan put la défendre onze mois (octobre 1651 à sep-

La Rochefoucauld
et Bouillon
conduisent
Madame la
Princesse
à Bordeaux.

La Régente, que la soumission facile de la Normandie et de la Bourgogne avait mise en belle humeur, prit assez bien la fuite de Madame la Princesse, s'amusa des détails, de la déconvenue de du Vouldy, admira le sang-froid, l'adresse, la résolution de la jeune mère, sans arriver jusqu'à la croire redoutable ; l'autorisation de rester à Montrond fut accordée sous certaines conditions. La vieille princesse, qui, elle aussi, s'était évadée et cachée dans la capitale, émut le parlement par son apparition soudaine au Palais, se jetant aux genoux des pairs, des conseillers, pour implorer la liberté de ses fils : « Je faillis à mourir de honte », s'écrie Retz. Mais cette émotion passagère ne pouvait avoir de résultat : la coalition formée pour perdre Condé était encore de trop fraîche date. Charlotte de Montmorency obtint seulement la permission de se retirer chez sa cousine, la duchesse de Châtillon.

tembre 1652) contre le maréchal de Clérembaut (Palluau). Comme celui-ci avait été malheureux à Courtrai, Ypres et ailleurs, on le chansonna :

C'est ce grand maréchal de France,
Favori de Son Éminence,
Qui a bien battu Persan,
Palluau, le grand capitaine !
Il prend un château dans un an,
Et perd trois places par semaine !

La cour se croyait délivrée de tout embarras, de tout souci à l'endroit des deux princesses, reléguées au centre de la France, loin des frontières, loin des agitations, au milieu de populations paisibles et soumises; mais Claire-Clémence ne faiblissait pas, résolue à poursuivre la délivrance de son mari par l'action, par les armes. Elle endort la vigilance du gouverneur du Berry, et suit l'exécution de son dessein. Lenet l'inspire, ou plutôt donne un corps à ses projets, une forme à ses désirs, met au service de ce dévouement simple, de cette volonté maguanime, un esprit ingénieux, hardi, fécond en ressources : il montre le salut aux portes de Montrond.

Dans leurs vastes domaines de l'Angoumois et du Limousin, autour des châteaux imposants de Verteuil et de Turenne¹, les ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon avaient rassemblé la noblesse, les paysans. Reprenant sa course avec les mêmes précautions, les mêmes fatigues, les mêmes périls, Claire-Clémence va se jeter dans leurs bras. Les deux ducs volent au-devant d'elle, la reçoivent en souverains. La présence de cette femme héroïque, qui porte dans ses bras le fils d'un illustre proscrit,

1. On voit encore les restes du château de Turenne sur une éminence rocheuse qui domine la vallée de la Tourmente (Corrèze, jadis bas Limousin).

enflamme tous les cœurs. Grandes fêtes, banquets somptueux; on boit à la santé des Princes, le pied sur la table et l'épée au poing; le lendemain on charge vaillamment; les escarmouches brillantes se succèdent. Mais Saumur, que Du Mont gardait pour M. le Prince depuis la mort du maréchal de Brézé, étant tombé aux mains des troupes du Roi, le parti perdait sa citadelle et le passage de la Loire. Tout s'écroule. Quelle que soit encore l'autorité des ducs et pairs, le temps n'est plus où des seigneurs et vassaux tenaient tête aux forces organisées d'un gouvernement. Il faut cesser la lutte : la noblesse se dispersa; Verteuil fut rasé, Turenne saccagé. Les deux ducs, escortant Madame la Princesse et son fils avec quelques gentilshommes, durent se frayer, l'épée à la main, le chemin de Bordeaux.

Ainsi les plus grands seigneurs de France abandonnent leurs domaines aux ravages des troupes royales, entraînent dans leur fuite ce jeune prince, cette femme que la veille ils accueillaient en triomphateurs; tous ensemble s'en vont chercher refuge, assistance dans une grande ville, où le peuple en armes impose sa volonté aux magistrats et domine la bourgeoisie qui l'a soulevé. N'est-ce pas un signe précurseur des temps qui approchent? et ne voyons-nous pas éclater le contraste entre le

déclin de la féodalité impuissante, et l'apparition redoutable de la démocratie au berceau !

Depuis de longues années le feu couvait sous la cendre à Bordeaux, dans toute la Guyenne. La lutte sourde engagée entre le parlement et le gouverneur de la province prit un caractère aigu à la mort du vieux d'Épernon. Aussi altier, aussi dur que son père, avec moins de caractère et d'autorité, le nouveau duc, Bernard de La Valette, le condamné de Fontarabie¹, était à la fois détesté et méprisé. Les usurpations de ce tyran réveillèrent l'esprit d'indépendance, l'attachement aux libertés communales, toutes les traditions conservées dans nos grandes villes du Midi; la Fronde eut son écho à Bordeaux (1649). D'abord le parlement arme les ouvriers du port, les artisans, leur donne des chefs. Bientôt le « menu peuple » fait la loi; l'autorité des jurats est méconnue; les assemblées populaires se tiennent dans les églises; les capitaines choisis par le parlement dans la noblesse du second rang embrassent la cause populaire; Sauvebeuf² est plus

La Fronde en
Guyenne.
Première paix de
Bordeaux
(janvier 1650).

1. Voir t. III, p. 386, 401-403.

2. Charles-Antoine de Ferrières, marquis de Sauvebeuf, vieil officier de cavalerie, parvenu lentement au grade de maréchal-de-camp, prit part aux journées de Fribourg et de Nordlingue. Lors de la seconde guerre de Guyenne, il ne rentra pas dans le parti de M. le Prince, fut nommé par le Roi lieutenant-général, et se retira dans ses terres après la guerre.

puissant que le premier président. La Bastille bordelaise, le Château-Trompette, est démolie. D'Épernon sort, rentre, est chassé de nouveau, bloque, assiège la ville ; on se bat sur terre et sur mer. Du Daugnon¹ apparaît avec sa flotte, trompe à peu près tout le monde, puis remmène ses vaisseaux dans la Charente, et meuble les celliers de Brouage avec quatre mille barriques de vin enlevées sur la côte. Survient le maréchal du Plessis, avec peu de troupes, mais sa présence trouble les parlementaires, car il parle au nom du Roi. Enfin les Bordelais furent plus heureux que les Parisiens ; ils essayèrent de graves échecs, mais s'aguerrirent tant bien que mal, remportèrent quelques avantages et obtinrent une sorte d'édit de pacification qui laissait les deux partis en présence.

Cette première paix de Bordeaux, ou plutôt cette trêve, favorable surtout au parlement et à la ville, était en grande partie l'œuvre de M. le Prince ; sa haine héréditaire contre le clan d'Épernon le disposait à montrer aux révoltés de Guyenne plus d'indulgence qu'aux insurgés de Paris ou de Provence. Il n'eut pas le temps de donner lui-même la bonne nouvelle ; les lettres adressées au parlement et aux jurats par la Régente et par Gaston

1. Sur du Daugnon, voir t. V, p. 110 et note 1.

sont postérieures à l'arrestation des Princes¹ ; mais la participation de Condé à l'acte ainsi annoncé était généralement connue, et la sympathie de tous était assurée à sa cause. Madame la Princesse trouva donc les esprits favorablement disposés quand elle se présenta aux portes de Bordeaux.

Et cependant le parlement hésitait. En résistant au gouverneur de la province, les magistrats n'avaient pas compris tout d'abord jusqu'où ils pourraient être entraînés : pendant cette année 1649, ils s'étaient efforcés de « garder plus de mesure qu'il n'appartenait à leur climat et à l'humeur dont ils étaient contre M. d'Épernon² ». C'est graduellement que la guerre à coups d'arrêts les avait conduits à la lutte par les armes ; dans un adversaire traditionnel et détesté on s'était habitué à ne plus voir le représentant de l'autorité royale. Aujourd'hui le voile tombe : c'est au Roi qu'il faut désobéir, faire échec ; c'est la femme d'un prisonnier d'État qui demande asile,

La démocratie bordelaise.
La ville reçoit Madame la Princesse (31 mai 1650), les ducs et l'envoyé d'Espagne, Watteville.

4. 21 janvier 1650. — Ces lettres ont pour objet de rassurer le parlement de Bordeaux sur l'exécution de la paix (déclaration du 26 décembre 1649, vérifiée le 7 janvier 1650). « La prison du prince de Condé, protecteur de Bordeaux, avait tellement resjoui le duc d'Épernon, qu'il se croyoit au haut de la roue, etc. » (*Histoire des mouvements de Bordeaux*, 1651.) Les lettres ci-dessus visées avaient pour objet de mettre un terme à cette nouvelle agitation.

2. *Mémoires de Retz.*

protection, assistance pour conquérir par les armes la liberté de son époux. Et les vieux conseillers reculent, inclinent à fermer leurs portes. Mais ils ne sont plus les maîtres; c'est le peuple qui commande; la vue de cette femme courageuse, de cet enfant, fils d'un héros opprimé, a touché ces âmes naïves, remué ces cœurs ardents; le parlement a la main forcée, et Madame la Princesse entre à Bordeaux (31 mai 1650). La démocratie bordelaise traversera plus tard sa période violente, révolutionnaire, dirait-on de nos jours; elle est encore dans l'âge de l'enthousiasme, des aspirations généreuses, quoiqu'elle ait déjà ses colères. L'avocat général Lavie¹, ayant, comme c'était son devoir, énergiquement lutté pour faire observer les ordres du Roi, faillit être victime de son courage; sans l'intervention directe de la princesse, il était massacré avec sa famille, sa maison brûlée; on eut grand'peine à le tirer d'affaire en l'embarquant.

Au moins le parlement aurait voulu n'accorder asile qu'à la princesse, exclure les deux ducs qui l'accompagnaient et que le gouvernement de la Régente venait de mettre hors la loi. Mais le

1. Thibaut de Lavie. Déjà, en 1649, il défendait l'autorité du Roi, tout en appuyant certaines réclamations du parlement. — (Voir ses lettres à Condé (A. C.) et la correspondance de Mazarin.) — Président en 1651.

peuple, de plus en plus ému, se précipite aux barrières, écarte les jurats, repousse les gardes, et les deux grands seigneurs entrent portés par le flot populaire. Le parlement est submergé; c'est à peine s'il oppose une dernière et faible résistance à la réception d'un envoyé d'Espagne; le Comtois Watteville, ambassadeur de Philippe IV, est accueilli avec enthousiasme; le roi son maître a promis de prompts et puissants secours.

Voilà donc le parlement, la ville engagés à fond. Il faut armer, obtenir ce concours de l'étranger, qui semble être la condition essentielle du succès. Madame la Princesse règne à Bordeaux; mais elle ne s'en fait pas accroire, ne cherche pas à gouverner, laisse le pouvoir aux ducs. Guidée par son bon sens, inaccessible à la crainte; elle ramène tout à la délivrance de son époux, paraît en public, harangue au besoin, brièvement, mais avec un bonheur qui étonne; ne se trouble jamais; son dévouement l'éclaire, l'inspire, l'élève bien au-dessus de son mérite. Lenet la conseille, déploie une activité un peu verbeuse, épistolaire, mais féconde; il est l'âme du « mouvement », conduit les négociations, relève les courages, suit les affaires particulières. Auprès de lui, de véritables hommes de guerre, disciples, compagnons de M. le Prince, organisent les troupes,

Madame la
Princesse règne
Bordeaux.
État
de la province.
D'Epéron et
La Meillaie.
Le secours
d'Espagne,
ó tarde, ó nunca.

les moyens de défense; nommons Guitaut, Tavannes, déjà connus du lecteur; Chavagnac, maréchal-de-camp, huguenot, et « d'une maison accoutumée aux factions »; Coligny-Saligny, hargneux, jaloux, mais le mieux doué pour la guerre et le plus capable de commander.

En face d'eux, rien de bien redoutable. D'Épernon est établi à Agen avec sa maîtresse, entouré des troupes qu'il a levées, augmentées depuis un an, et qui vivent avec plus de licence encore que les fameux coupe-jarrets de son père. Ces bandes, plus capables de fouler les peuples que de soutenir des combats vigoureux, sont conduites par le frère naturel du duc, le général de La Valette, ainsi nommé pour avoir commandé l'armée de la Sérénissime République. Son expérience du métier ne fut pas longtemps mise à l'épreuve, un coup de mousquet ayant brusquement terminé sa carrière (août 1650).

Ce qui était plus sérieux, c'était l'approche de La Meilleraie avec quelques régiments du Roi. Le maréchal disposait de moyens assez faibles et gagna peu de terrain; mais il n'amenait que l'avant-garde, et ceux qui commandaient dans Bordeaux n'étaient pas sans inquiétude : la province leur manquait. La plupart des grands seigneurs gascons, après quelques hésitations et avec des

nuances, refusèrent de se prononcer : sans épouser la cause de d'Épernon, ils se maintinrent dans une sorte de neutralité et de soumission passive au Roi. Sollicité le premier comme ancien lieutenant du prince Henri II, le marquis d'Arpajon⁴, riche, influent, réussit, selon sa coutume, à se tenir entre deux eaux. Le duc de Saint-Simon, qui s'était fort avancé vis-à-vis de M. le Prince, se dégagea par degrés, finissant par déclarer qu'il ne sortirait pas de Blaye et garderait la place au Roi. La grande famille des La Force suivit la même ligne. Ainsi firent les Gramont en Béarn ; sous le coup de la douleur que lui causait l'arrestation de Condé, le maréchal avait demandé à partager la captivité de son chef et ami ; la Régente lui écrivit avec bonté ; il se tint à l'écart d'abord, puis l'attachement au service du Roi l'emporta.

Donc rien à espérer de la province. Restait le secours d'Espagne, et Lenet mettait tous ses soins à en presser l'envoi ; les promesses affluaient. — Sillery arrivait de Bourgogne, conduisant quatre cents chevaux à travers la France ; comme il était de race parlementaire, on le sépara de ses cavaliers pour l'expédier ambassadeur à Madrid. Il y fut reçu avec tout l'apparat dû aux

4. Voir t. III, p. 404. — Il fut créé duc et pair en cette même année 1650.

représentants d'une tête couronnée, traîné dans les carrosses du roi, admis dans l'intimité de la cour. Sa Majesté l'a Elle-même assuré plusieurs fois de « son extrême joie que dans une aussy grande affliction que celle de Vostre Altesse Elle soit en estat de vous soulager¹ » ; et don Luis de Haro lui répète « qu'il prend nos affaires fort à cœur² ». La tête chaude du Bourguignon s'enflamme ; il entrevoit de grands résultats : « L'accueil que fera Madame la Princesse au ministre du roy d'Espagne est d'une importance capitale. Son Altesse a la paix générale dans ses mains ! » — A Saint-Sébastien, Baas l'aîné remplissait une mission plus pratique et plus épineuse ; il était chargé de faire embarquer les troupes et appareiller les navires. Son entrain aurait pu soulever des montagnes ; mais toute sa fougue se brise contre la solennité castillane et aussi contre la politique de l'Espagne, qui n'avait aucun intérêt à s'engager à fond en Guyenne. Le rusé Gascon ne se laisse pas payer de mots ; il se contente d'annoncer pour demain le départ de l'argent, de la poudre, du canon, des hommes, et ce lendemain n'arrive jamais. On a beau faire le guet à Royan, Arcachon, à la tour de Cordouan ; les vigies ne voient rien venir. Ah !

1. Sillery à Madame la Princesse ; Madrid, 17 juillet 1650. B. N.

2. Le même à Lenet ; 17 juillet. *Ibid.*

le secours d'Espagne! *ó tarde, ó nunca!* — Il était cependant bien urgent de l'obtenir, car le péril devient pressant. Plus de doute : le Roi et la cour ont commencé « le voyage de Guyenne » ; en langage officiel, « la Régente va soutenir M. d'Épernon » ; la maison militaire, les vieux régiments marchent sur Bordeaux pour en chasser les partisans des Princes.

Après le facile triomphe de Normandie et de Bourgogne, l'attention du cardinal avait été attirée vers le Nord par de sérieux événements ; dès le 2 juin, il conduisait la cour à Compiègne : l'armée des Pays-Bas venait de pénétrer en France, s'avancait sur trois colonnes ; le 4 juin, Delli-Ponti enlevait Hirson, et, le 15, Sfondrato avait réduit le Catelet. L'archiduc, réunissant ses forces à celles de Turenne et du Lorrain, attaquait Guise le 16. Pas d'armée à lui opposer ; nos troupes étaient disséminées dans tout le royaume ; à grand'peine put-on former quelques colonnes légères, qui furent d'ailleurs heureusement employées, dissipant les convois de l'ennemi, harcelant les arrière-gardes. L'énergie d'un brave officier d'infanterie arrêta le flot de l'invasion : avec sa petite garnison de quatorze cents hommes, M. de Bridieu¹ fit une si

Invasion dans le Nord arrêtée par la défense de Guise. Mazarin entreprend le voyage de Guyenne.

1. Louis de Bridieu, lieutenant-de-roi en 1646, maréchal-de-camp en 1649, lieutenant-général en 1652, mort en 1677.

belle défense dans le château de Guise que Léopold leva le siège et reprit le chemin de Bruxelles (1^{er} juillet). Il avait perdu un grand convoi, beaucoup de matériel; ses troupes avaient souffert. On le crut hors d'état de rentrer promptement en campagne; or, sans l'armée espagnole, les six ou sept mille hommes de Turenne ne pouvaient rien entreprendre.

D'autre part, les nouvelles de Bordeaux semblaient graves : les ordres du Roi méprisés, Madame la Princesse acclamée, La Rochefoucauld et Bouillon tout-puissants, la flotte espagnole attendue dans la Gironde. Mazarin pensa que pour un temps rien de sérieux n'était à craindre dans le Nord, et qu'il suffirait sur cette frontière de quelques corps d'observation. Il résolut d'amener en Guyenne les meilleures troupes pour y rétablir l'autorité du Roi. Mieux eût valu considérer l'insurrection de Bordeaux comme un foyer qui devait se consumer sur place. Les promesses des Espagnols n'étaient pas sérieuses; n'ayant rien à prendre, rien à gagner de ce côté, ils ne se souciaient que de souffler le feu, de faire durer la faction, pour attirer les forces de la monarchie et se donner libre carrière dans le Nord, y reconquérir des places perdues ou en prendre de nouvelles. — C'est ce qui arriva.

En frappant les Princes, Mazarin avait écouté la passion plutôt que la prudence, — nous ne parlons pas de la morale ni de la justice, qui cependant à la longue sont parfois vengées; — cette première faute engendra toute une série d'erreurs qui s'enchaînent et conduisirent le cardinal bien près de sa perte. Déjà, dans les six mois qui viennent de s'écouler, quel changement! et comme nous voilà loin de ce calme trompeur qui a suivi le coup d'État! Quelques emplois, quelques dépouilles des victimes ont été distribués aux familiers du premier ministre; nombre d'amis de M. le Prince sont ruinés; mais Paris reste aux mains des frondeurs; partout l'anarchie : « Ceux qui n'ont pas vu la faiblesse du gouvernement d'alors ne s'imagineront jamais comment tout se passait sans qu'on l'empêchât ». Et partout aussi la misère; malgré les violences inouïes des traitants pour extorquer des impôts aux peuples épuisés, pas un sou dans les caisses publiques; l'armée réduite, disséminée; la Champagne et la Gironde ouvertes à l'étranger.

Retour offensif
de Turenne
(août).
Boutteville le
précède et
menace
Vincennes.

La résistance inattendue d'une petite forteresse marque un temps d'arrêt dans cette chute; car le bonheur habituel de Mazarin ne lui fait pas défaut; sa bonne étoile ne l'a pas abandonné; mais il est si mal engagé, que les faveurs mêmes de la for-

tune tournent contre lui; tout est gâté de nouveau par le voyage de Guyenne. Pressé par M^{me} de Longueville, Turenne décide l'archiduc à profiter de circonstances si favorables, lui trace son plan de campagne. Tandis que Ligniville reprend pour son prince les places de Lorraine, l'armée espagnole entre en Champagne. Turenne la précède, frappe à coups redoublés, s'empare de Rethel, descend la vallée de l'Aisne par Château-Porcien, Neufchâtel, et, poussant sa pointe, tombe sur le maréchal d'Hocquincourt, qu'il défait complètement près de Fismes (26 août). Le lendemain, Boutteville, avec l'avant-garde, était à la Ferté-Milon, tout près de Meaux. Nos généraux éperdus s'enferment dans les places avec les faibles détachements dont ils disposent. L'alarme gagne Paris; rien ne semble pouvoir arrêter l'essor de Turenne; d'un jour à l'autre, l'ardent Boutteville peut apparaître avec ses escadrons et délivrer les prisonniers de Vincennes.

Les Princes à Vincennes, 18 janvier 1650. Rigueur de la captivité; de Bar.

Nous avons laissé les Princes, le 18 janvier 1650, dans le corps de garde du château de Vincennes, jouant aux cartes avec Cominges et buvant le vin de Rantzau. Le maréchal dut sa délivrance à

cette arrivée soudaine; il sortit presque aussitôt ¹; Perrault, président aux Comptes, prit sa place : c'était l'intendant du feu prince Henri II ²; il avait continué à gérer les affaires du fils avec dévouement, même avec ardeur, mais sans compter parmi les meneurs politiques; on ne s'explique guère quel motif lui valut le cruel honneur de cette détention. Il n'eut d'ailleurs aucune communication avec les Princes. Ceux-ci étaient au secret, sous la garde d'un officier général attaché depuis quelque temps à la personne de Mazarin; esprit étroit, dur, brutal, de Bar ³ avait reçu les instructions directes du cardinal et les appliquait avec une rigueur inflexible. « Le pain du Roi » fut refusé aux prisonniers. Un arrêt du conseil ayant prescrit aux intendants des Princes de pourvoir à la dépense de leurs maîtres, le président Ferrand ⁴, que Condé avait commis à l'administration de ses affaires, refusa de se prêter à l'exécution de cet arrêt; ses meubles furent saisis comme l'étaient

1. Voir t. V, p. 327. — Entré à Vincennes le 27 février 1649, sorti le 22 janvier 1650, Rantzau mourut à Paris le 44 septembre 1650. La maréchale prit l'habit aux Filles bleues le 9 septembre 1653.

2. Voir t. III, p. 202, et *passim*.

3. Voir t. IV, p. 397, note. — Guy de Bar, maréchal-de-camp le 18 janvier 1649, lieutenant-général en 1652, mort en 1695 à quatre-vingt-onze ans.

4. Président de la chambre des Comptes de Dijon.

déjà ceux de son mandant. D'autre part, l'entrée du château restant interdite aux serviteurs des Princes, et ceux-ci ne voulant pas toucher aux viandes préparées dans la cuisine de leur geôlier, il fallut envoyer des officiers du Roi, qui souvent refusaient le service, faute d'argent; de là quiproquos, colère du gouverneur, coups de bâton; les prisonniers n'en étaient pas moins fort irrégulièrement servis et nourris. Le logement ne valait pas mieux que la table. M. de Longueville était à part. Les deux frères occupaient la même chambre, salle basse du donjon, obscure, humide et sans air, une manière de cachot. Délicat, maladif, le prince de Conti souffrait de ce régime; après une véritable négociation et moyennant dix pistoles, il put monter au troisième étage avec son frère; un peu après, il eut permission de se promener une fois par jour sur la plate-forme, « la disposition de son corps ne faisant redouter aucun inconvénient ». Cette faculté fut d'abord refusée à l'agilité de Condé¹; il dut attendre jusqu'au 27 avril pour l'obtenir. Les postes, les sentinelles étaient multipliés. Les gardes du corps du Roi montaient la faction de jour et de nuit dans la chambre des

1. Rapport de Servien et Le Tellier à Son Éminence; 17 mars 1650. A. E.

Princes; plusieurs compagnies des Gardes françaises fournissaient le service extérieur.

Malgré ce luxe de précautions, les prisonniers n'étaient pas depuis un mois à Vincennes que Gourville se croyait assuré de les en faire sortir; avec quelque argent arraché à la princesse douairière et le concours de Francœur, sergent aux Gardes, il avait tout préparé : le coup devait se faire un dimanche pendant que de Bar et ses officiers seraient à la messe. Un des agents du complot se troubla et révéla le projet par un billet remis à son confesseur, sans donner aucun nom; la garnison fut changée; Gourville et Francœur en furent quittes pour la peur¹. Mais l'émotion fut vive dans l'état-major de Vincennes et même dans les plus hautes régions du gouvernement. « Si vous songez, messieurs, disait de Bar à ses prisonniers, si vous songez à obtenir votre liberté autrement que par les ordres du Roi, cela ira mal. Je suis homme à préférer mon honneur à toute autre considération². » On savait qu'il s'était engagé à tuer les Princes plutôt que de les laisser enlever. Le secrétaire d'État Le Tellier accourut, ouvrit sur « l'entreprise de Vincennes » une enquête qui,

Tentative
de délivrance.
Conférence
de Condé avec
Servien
(mars).

1. *Mémoires* de Gourville.

2. De Bar à Mazarin, 25 janvier 1650. A. E.

selon la tradition, ne conduisit à rien, remania la garnison, adressa de longs rapports¹ au cardinal, rendant compte des bruits les plus vagues, des moindres circonstances. Bientôt un autre secrétaire d'État, Servien, se présentait au château, envoyé par la Régente pour entretenir M. le Prince sur quelques propos rapportés par de Bar. La conversation prit un tour assez piquant, — Condé poussant Servien pour saisir quelque renseignement sur les mouvements de ses amis, sans laisser percer sa complète ignorance de la situation; — Servien voulant savoir jusqu'à quel point Condé était informé, sans lui donner aucune lumière : « Votre Altesse devrait écrire à ceux qui commandent dans Stenay d'obéir aux ordres du Roi ». — La proposition sembla étrange; mais c'était une lueur : que se passait-il donc à Stenay? — « Un homme en prison n'a pas d'ordres à donner, répliqua le Prince. Ceux à qui ces ordres seraient adressés auraient sujet de croire qu'on m'a fait écrire par force. D'ailleurs, ceux qui sont dans Stenay ne sont pas si infidèles que d'avoir intelligence avec les Espagnols. »

Marquons ces paroles relevées par un ministre du Roi; le cœur de Condé persécuté se défend

1. 43, 47 février, 48 mars, etc. A. E.

encore; il repousse avec indignation toute idée d'entente avec l'ennemi.

N'ayant pu obtenir d'autre explication, ennuyé de l'insistance du secrétaire d'État, M. le Prince s'emporte, ajoutant qu'on ferait mieux de le laisser en repos sans le fatiguer de propositions inutiles. Puis il se radoucit, donne un nouveau coup de sonde : peut-être allait-on lui offrir sa liberté en échange de Stenay. Comme il ne vit rien venir : « Adressez-vous à ma mère, reprit-il; elle est libre, elle écrira ce qu'elle voudra. » Et le secrétaire d'État, égaré par cette réponse gouailleuse, en déduit que la princesse douairière est en grande intelligence avec ceux de Stenay¹.

Cette conférence donna beaucoup d'ombrage aux frondeurs²; peut-être n'avait-elle pas d'autre objet : Mazarin leur avait fait sentir qu'il pourrait bien s'entendre avec Condé en dehors d'eux; c'était un avertissement. Quant à Condé, il connaissait maintenant l'importance de ce qui se préparait à Stenay; plus tard, il eut vent des voyages de sa femme, des événements de Bordeaux; quelques lueurs pénétraient dans son cachot. Malgré la surveillance, les prisonniers n'étaient pas sans communication avec l'extérieur. D'abord les médecins;

1. Le Tellier à Mazarin, 24 mars. A. E.

2. Gaudin à Mazarin, 31 mars. A. E.

on n'avait pu refuser à Conti des soins indispensables ; un jeune praticien, nommé Dupré, s'établit en permanence au château ; les visites du vieux médecin Guénaud et du chirurgien Dalencé furent autorisées. On fit passer à Condé un bâton d'encre de Chine et de petits tuyaux de plume qu'il accrochait au col de sa chemise ; les livres qu'on lui envoyait étaient des in-folio en grand papier ¹ ; il déchirait les marges, mouillait le bâton avec de la salive et parvenait à écrire des billets ². Il n'était pas moins habile, la nuit, à se servir de ces in-folio, à manœuvrer sa bougie, son rideau et sa couverture pour lire, sous les yeux de ses gardiens, les avis qu'on lui faisait parvenir.

Ces nouvelles tronquées, données et reçues à la dérobée, cet échange de messages mystérieux, apportaient aux prisonniers plus de distraction que de lumière ; ils restaient plongés dans l'obscurité, dans une cruelle incertitude, ne voyant chaque jour qu'un coin du ciel entre les hauts parapets de la plate-forme du donjon. La prison pesait lourdement à MM. de Longueville et de Conti, malades, accablés. L'ennui, la tristesse avaient ranimé la

1. Le grand papier a donc son utilité.

2. Quelques-uns de ces billets, écrits à l'encre de Chine sur un coin de papier, se retrouvent dans les Papiers de Condé.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented and supported by appropriate evidence. This includes receipts, invoices, and other relevant documents that can be used to verify the accuracy of the records.

The second part of the document outlines the procedures for handling discrepancies and errors. It states that any errors should be identified immediately and corrected as soon as possible. The document provides a clear process for investigating the cause of the error and implementing measures to prevent it from recurring.

The third part of the document discusses the role of the auditor in ensuring the integrity of the financial records. It highlights the importance of the auditor's independence and objectivity, and the need for the auditor to maintain a high level of professional skepticism throughout the audit process.

The fourth part of the document provides a summary of the key findings and conclusions of the audit. It identifies the areas where the records were found to be accurate and the areas where there were discrepancies or errors. The document also provides recommendations for improving the internal controls and record-keeping processes.

The fifth part of the document is a concluding statement that reiterates the importance of accurate financial records and the role of the auditor in ensuring their integrity. It expresses confidence in the overall accuracy of the records and the effectiveness of the internal controls.

piété du dernier ; il demanda l'*Imitation de Jésus-Christ* : « Quant à moi, s'écria son frère, tout ce que je demande, c'est l'*Imitation de M. de Beaufort*. » — Beaufort s'était miraculeusement évadé du donjon en 1648. — M. le Prince se montrait toujours en train, jouant au volant pour exercer ses membres, lisant, chantant, jurant parfois, s'amusant de tout. Un jour, son chirurgien le trouve soignant quelques pots de fleurs : « Regardez, Dalencé, qui aurait cru que j'arroserais des œillets pendant que ma femme fait la guerre ! » Était-il d'aussi belle humeur que son courage voulait le faire croire ? Ces accès de gaieté ne cachaient-ils pas un fond de tristesse ? Les jours passaient sans qu'aucun bruit vînt troubler ce grand silence de la prison. Déjà le septième mois de captivité était écoulé, lorsque les Princes furent avertis qu'ils allaient être transférés ailleurs (29 août). C'est le surlendemain du jour où Boutteville arrivait à la Ferté-Milon avec l'avant-garde de Turenne.

Paris s'était habitué à considérer M. le Prince comme une sorte de monstre en cage. Lorsque les frondeurs, en se promenant au bois de Vincennes, voyaient cette tour mystérieuse où le minotaure était enfermé, ils se sentaient en sûreté. Et voilà que cette sécurité s'effondre ! En même temps apparaît la fragilité de l'accord qui

Émotion causée
par
l'apparition
de
Boutteville.

unissait tant d'hommes antipathiques les uns aux autres, ces groupes, ces factions si profondément divisés, la cour et la Fronde, Retz et Mazarin, Beaufort et les favoris de Monsieur, tous ces coalisés qui avaient cru conserver ou conquérir le pouvoir en supprimant M. le Prince.

Il faut se hâter. Dans quelques heures peut-être les cheveau-légers de Boutteville attacheront le pétard à la porte du donjon. Et pendant que les routes sont encore libres, où transporter le prisonnier?— car on a beau employer le pluriel, parler des Princes... un nom est toujours prononcé; celui-là seul compte. — Désormais, chaque parti aspire à le tenir en sa possession, cherchant surtout à le ravir aux autres. Il est traité comme une valeur à négocier. Quel atout! celui qui l'aura dans son jeu et saura en user assurera son propre triomphe en ruinant les alliés de la veille. Beaufort et le coadjuteur voulaient le voir dans Paris même, à la Bastille; les ministres, qui avaient le secret de Mazarin, proposaient le château du Havre; Monsieur désirait que la garde, retirée à de Bar, fût confiée à l'un de ses affidés. La lutte menaçait d'être vive. Un des agents les plus actifs et les moins scrupuleux de M^{mo} de Chevreuse, le marquis de Laigues, trouva une solution provisoire, qui convenait surtout aux ministres et qu'il eut l'art de

faire agréer en quelques heures à Son Altesse Royale; or Gaston avait les pouvoirs du Roi.

Le lundi 29 août, les Princes, enlevés du Bois de Vincennes dans deux carrosses à six chevaux, passent le bac de Charenton et sont conduits au château de Marcoussis, non loin de Rambouillet, tout près de Limours, dans l'apanage d'Orléans; c'est ce qui avait séduit Monsieur. De Bar y conserva la garde des prisonniers; c'est ce qui importait à Mazarin.

Les Princes
transférés
à Marcoussis
(29 août).
Mécontentement
des partis.

Antique forteresse « rendue logeable¹ », ayant conservé ses tours, fossés profonds, fausse-braye et triple enceinte, garnie à la hâte d'engins de guerre et d'armes, Marcoussis était bien disposé pour retenir des prisonniers, sans présenter les conditions d'une bonne défense, quoique protégé contre un coup de main des ennemis par la longueur de la distance à franchir et la difficulté de traverser deux grandes rivières. Pour accomplir l'entreprise que Turenne avait confiée à son hardi lieutenant, il eût fallu l'appui de l'infanterie d'Espagne; or, aucune prière, aucune considération ne put décider l'archiduc à dépasser Fismes, où il resta quatre semaines (du 26 août

1. C'est-à-dire pourvue d'un bâtiment d'habitation avec de belles fenêtres ouvertes sur une cour intérieure (voir le recueil de Châtillon). Marcoussis appartenait à M. d'Entragues.

au 19 septembre). Mais si le mouvement audacieux dessiné par Boutteville au mois d'août n'eut pas de résultat immédiat, il fut la cause première de la délivrance des Princes, car il avait rompu l'alliance éphémère du cardinal avec les amis de Retz et de Beaufort.

Rien n'égale la rage des frondeurs : ainsi Condé leur échappe, Mazarin l'accapare ! peut-être auraient-ils mieux aimé voir réussir Boutteville. Les yeux de Monsieur sont dessillés ; ce voisinage de Limours, si habilement souligné, n'était qu'un leurre, la fausse alerte un piège. Qu'on remette le prisonnier à Vincennes si l'on ne peut le faire enfermer à la Bastille ! Mais les ministres ne le lâcheront pas ; le voilà sur le chemin du Havre, et les desseins de Mazarin pourront s'accomplir : « Les Espagnols ont rendu grand service à Vostre Éminence d'avoir esté cause que l'on a transféré MM. les Princes à Marcoussis¹. »

Espérances des
amis
des Princes.

Cette contention mettait la vie de Condé en péril, et les tentatives qui vont se multiplier pour le délivrer redoublent le danger. Ses geôliers sont sur les dents. Partout ses amis, un moment si abattus, relèvent la tête, s'agitent, forment mille

1. Le Tellier à Mazarin ; Paris, 3, 5, 6 septembre. — Le Bret au même, 10, etc. — Lettres interceptées et portées au quartier général de Bordeaux. A. C. (Voir *Mémoires* de Lenet.)

projets, se font part de leurs espérances ou de leurs illusions. « Nostre costé va tout à souhait, écrivait M^{me} de Longueville à Lenet ¹; si vous écludez les arrangements qu'on vous propose, il y a lieu d'espérer que nous nous reverrons tous à Paris cet hiver. » — « Tenez bon à Bordeaux, disent d'autres correspondants ²; il y a des choses prestes à éclore; le cardinal est à toute extrémité. Rien ne pourra arrester la marche victorieuse de M. de Turenne, qui s'avance vers la Loire et poussera jusqu'à Bordeaux, s'il le faut. »

Mais la cavalerie de Turenne ne devait pas plus approcher de la Gironde que l'insaisissable secours d'Espagne, et à Bordeaux, malgré l'énergie de la défense, on était à bout de voie : les dehors étaient perdus, l'île Saint-Georges, le faubourg Saint-Surin enlevés par les troupes royales; les vivres manquaient; et voici venir le moment de la vengeance!

Cependant le contre-coup de la marche de Boutteville et des incidents de Paris a retenti jusqu'à Bourg ³, où s'était arrêtée la cour. L'armée du Roi souffrait; les progrès du siège étaient

Traité
des Bordelais et
des ducs
avec Mazarin.

1. De Stenay, 22 août. B. N.

2. De Paris, 24 août, 20 septembre, etc. B. N.

3. Petite ville située entre la Dordogne et la Gironde, à six lieues de Bordeaux. La cour s'y était établie le 28 août.

lents. Mazarin avait hâte de sortir de cette impasse et de ramener les troupes vers le Nord ; des deux côtés on désirait en finir. Le parlement de Paris offrit sa médiation, et le premier ministre l'accepta avec un empressement qui ne relevait pas le prestige de l'autorité royale. Les « députés de la ville » (de Bordeaux) firent admettre toutes leurs prétentions : amnistie générale, éloignement de d'Épernon, maintien des privilèges et franchises, démolition du Château-Trompette. Ils promirent seulement que le Roi serait reçu à Bordeaux, « en la manière qu'il a accoutumé de l'estre dans les autres villes de son royaume ». A ce prix, qui ne leur coûtait guère, chacun fut libre de « faire vendange ».

D'autres articles de la paix furent traités entre « les ducs¹ » et Mazarin, qui se montra des plus faciles, rétablit ses interlocuteurs dans les bonnes grâces du Roi et les accabla de prévenances ; comme il les prenait dans son carrosse après une de leurs conférences : « Qui eût dit il y a quinze jours, s'écria-t-il, que nous serions aujourd'hui ensemble dans le même carrosse ! — Monseigneur, répliqua La Rochefoucauld, tout arrive en France. »

1. De Bouillon et de La Rochefoucauld.

Le seul point sur lequel Mazarin ne se relâcha pas était la délivrance de Condé. Madame la Princesse, n'ayant que cet objet en vue, était restée en dehors de la négociation générale ; elle se fit représenter à Bourg par Filsjean, qui devait s'en tenir à « la liberté pour monsieur mon mari et la sûreté pour mon fils ¹ ». Déjà Saint-Aoust, un des fidèles Fradet de Bourges, officier distingué, connu et apprécié à la cour, cherchait à pénétrer le vrai dessein du cardinal et se montrait peu confiant ². Enfin Lenet, qui gardait tous les fils en main, fut à son tour admis auprès du premier ministre. Il avait essayé de préparer le terrain par l'intermédiaire d'un moine, le père Bruno, agent mystérieux qui joua un certain rôle dans toutes les affaires de Guyenne, s'efforçant de démontrer « qu'un accommodement avec M. le Prince pouvait seul donner à Son Éminence sûreté et satisfaction ³ ». Mais toute son habileté, sa faconde, ses combinaisons furent déjouées par une résolution immuable ; il ne rapporta que de vagues espérances pour un avenir indéterminé.

Les ducs conseillèrent à la princesse de tenter

Condé exclu
du traité.
Vains efforts de
Madame la
Princesse.
Elle se retire à
Montrond.

1. Orig. autogr., 20 septembre. B. N. — Filsjean était un ancien secrétaire du prince Henri II.

2. Saint-Aoust à Lenet, 47, 49 septembre. B. N. — Sur les Fradet, voir t. III, p. 308.

3. Brouillons de notes emportées par le père Bruno. B. N.

l'effet d'une démarche directe. Elle alla se jeter aux genoux de la Reine et n'obtint que cette réponse : « Je suis bien aise, ma cousine, que vous connaissiez votre faute ; vous aviez pris une mauvaise voie pour obtenir ce que vous demandez. Maintenant que vous en allez tenir une toute contraire, je verrai quand et comment je pourrai vous donner la satisfaction que vous désirez. » Claire-Clémence supporta fièrement la réprimande de la Reine. Sans se laisser abattre par les sarcasmes, ni troubler par les conseils intéressés, elle refusa soit de s'attacher à la cour et d'offrir son fils comme une sorte de menin au jeune roi, soit de conduire cet enfant à l'étranger pour le jeter dans les bras des ennemis¹. Son château de Coutras, tout plein des glorieux souvenirs du Béarnais, lui offrit un premier asile ; puis elle gagna l'Anjou, et s'arrêta dans la maison paternelle, à Milly. — Montrond lui était assigné comme résidence ; mais, par une complication bizarre, elle ne put y entrer avant que les soldats du Roi en eussent chassé les propres troupes de Condé².

1. Lettre à Langlade ; Bordeaux, 5 octobre, et autres. *Papiers de Lenet*. B. N. — Lettres de Bourdelot. A. C.

2. « Paix de Montrond », 23 octobre. — Madame la Princesse à Montrond, 7 novembre. — L'orthographe régulière a toujours été Montrond ; mais on écrivait souvent et probablement on prononçait Mouron. De même, Demoustier pour Demonstier, Mou-

Madame la Princesse ne quitta plus le vieux château berrichon ; étrangère à l'agitation des partis, elle continua de poursuivre par des requêtes, souvent opportunes, l'objet de ses constantes préoccupations, le but des courageux efforts qui avaient tout au moins préparé et singulièrement avancé le résultat final auquel nous assisterons bientôt. La jalousie de M^{me} de Châtillon la tenait éloignée de sa belle-mère, qu'elle put à peine entrevoir quelques instants. Après plusieurs migrations, la princesse douairière avait fini par chercher un abri sous le toit de sa cousine favorite¹, et vivait là exempte de soucis, volontairement soumise à la domination absolue de cette femme altière et avide. L'accès de ce manoir est interdit à quiconque pourrait disputer, ravir à la maîtresse du logis la disposition d'une signature encore puissante et l'assurance d'une riche succession ; la porte reste surtout fermée à Claire-Clémence, car M^{me} de Châtillon ne pardonne pas à une rivale, qu'elle traite avec mépris², d'avoir joué un rôle d'une grandeur inattendue et d'avoir, par son courage, usurpé une place qui semblait lui appartenir.

La princesse douairière au château de Châtillon ; elle y meurt (2 décembre 1650). M^{me} de Châtillon et Condé.

chy pour Monchy, Mouceaux pour Monceaux. Voir le *Menagiana*.

1. Châtillon-sur-Loing.

2. « Je doute fort que je luy accorde la permission de revenir icy » (à Lenet, de Châtillon, 16 novembre. B. N.).

M. le Prince reconnaissait bien ce qu'il devait à sa femme : « J'ai une extrême passion de la revoir, de la remercier de tant de peine qu'elle prend pour ma liberté. Si je la recouvre, je la devrai principalement à ses généreux soins ¹. » Mais ce témoignage de gratitude ne fut pas recueilli par celle qu'il aurait comblée de joie, et, du fond de sa prison, « Artamène » sut bien faire parvenir à « Brutus » des billets pleins de protestations d'amitié pour M^{me} de Châtillon, de tendres prescriptions pour ses intérêts ². « Brutus », c'est le président Viole : quelle fantaisie a pu décorer de ce nom un aimable magistrat qui n'avait rien d'austère ! Brouillon, mobile, de peu de fond et de mérite médiocre, mais hardi, impétueux, peu considéré dans sa compagnie et cependant influent, s'imposant par sa suffisance, Viole a porté dans le parti des Princes les mêmes habitudes turbulentes qui le signalaient jadis parmi les plus audacieux frondeurs. M^{me} de Châtillon, sa parente, lui a fait remettre tous les pouvoirs de Condé ; c'était se les donner à elle-même ; par lui, elle fera parler M. le Prince et gouvernera le parlement : telle est du moins sa prétention. Viole s'agite beaucoup, mais

1. Conversation rapportée par Montreuil à Lenet. B. N.

2. Artamène (M. le Prince) à Lenet, 2 janvier 1651. B. N.
— « Pour Brutus », autographe de M. le Prince, s. d. A. C.

souvent à contresens ; quelle que soit la valeur du pouvoir dont il est muni, ce n'est ni lui ni son Égérie qui feront tomber les fers de M. le Prince. Il était réservé à une autre femme d'accomplir l'œuvre préparée par l'épée de Turenne et le dévouement de Madame la Princesse.

Claire-Clémence ne reçut pas le dernier soupir de sa belle-mère¹. Charlotte-Marguerite de Montmorency s'éteignit à Châtillon-sur-Loing le 2 décembre 1650. La fin de cette femme dont la beauté avait jadis attiré tous les regards et troublé tant de cœurs fut à peine remarquée². Nous avons assez parlé d'elle pour n'y plus revenir. Ses fils avaient pu lui écrire de Marcoussis quelques jours auparavant ; c'est au Havre qu'ils reçurent la nouvelle de sa mort.

Après avoir brusquement terminé la guerre de Guyenne avec une précipitation que justifiaient les événements du Nord, Mazarin s'était subi-

La cour rentre
à Paris
(15 novembre).
L'archiduc et
Turenne
en Champagne

1. Madame la Princesse à Lenet; Montrond, 30 novembre 1650. B. N. — Apprenant que sa belle-mère n'a plus sa connaissance, Madame la Princesse n'ira pas la voir (message porté par Cambiac).

2. On la transporta aux Carmélites de Paris le 22 décembre. Le testament de cette princesse ne pouvait retirer à Condé ce dont elle avait l'usufruit. Pour le reste, elle avantagea le prince de Conti et M^{me} de Longueville. La duchesse de Châtillon avait Merlou (Mello) et les pierreries, sans parler de l'argent comptant qu'elle s'était fait remettre.

tement ralenti : la Reine tombe malade ; il faut surveiller la réduction de Montrond ; ce sont des nouvelles qui arrivent de Provence ou de Catalogne, des instructions à donner. Et le cardinal s'arrête en route, oubliant que l'ennemi peut se réveiller de son inexplicable sommeil, descendre la vallée de la Marne sans rencontrer d'obstacle sérieux. Chaque jour va rapprocher l'Espagnol du cœur de la France, et le trajet de Bordeaux à Paris prend six semaines ; la cour rentrait au Palais-Royal le 15 novembre ; ce long retard avait augmenté la confusion ; l'animation des partis est à son comble. Enfin l'archiduc, après avoir laissé beau jeu à son adversaire par une étrange inaction de deux mois, l'archiduc venait de donner signe de vie. Le chemin semblait ouvert devant lui ; mais le lieutenant-de-roi de Mouzon se montra l'émule de Bridieu ; sa méchante place arrêta les Espagnols trois semaines⁴. Encore un sursis que la fortune accorde à Mazarin ! Cette fois il en tira parti. Depuis quelque temps déjà il prescrivait de munir les places, de repousser, d'attaquer les ennemis, mais sans fournir les moyens d'exécution, argent

4. Mouzon fut défendu par M. de Mazon, lieutenant-de-roi. Attaquée le 19 octobre, la place capitula le 5 novembre. — Le gouverneur, comte de Grandpré, avait rejoint à Stenay les partisans des Princes.

ou soldats. Aujourd'hui il dirige sur la Champagne les troupes qui arrivent de Guyenne, envoie des fonds, des officiers, réorganise l'armée. Avant de s'engager davantage, il voulut accomplir ce qu'il avait surtout à cœur et mettre ses prisonniers en lieu sûr.

Marcoussis n'était plus tenable ; on ne savait comment en garder les abords ; il avait fallu donner aux Princes certaines facilités pour leurs relations de famille et l'expédition de leurs affaires ; à la faveur des communications autorisées, les messages clandestins se multipliaient, les tentatives se renouvelaient, et de Bar lui-même, prévoyant peut-être la fin prochaine de sa mission, semblait se relâcher de sa sévérité. Le cardinal profita des mouvements de l'ennemi pour arracher le consentement de Monsieur¹ et désarmer par promesses ou par menaces les dernières résistances : la translation des Princes au Havre fut enfin ordonnée.

Les Princes
enfermés
au château du
Havre
(26 novembre).

Lorsque Condé apprit qu'une nouvelle pérégrination lui était imposée, quand il sut que sa captivité allait être encore resserrée, son emportement fut extrême ; il n'en fallut pas moins partir, et la vapeur de sa bile s'exhala en brocards à l'adresse du comte d'Harcourt. L'escorte était

1. Gaston était venu saluer la Reine à Fontainebleau le 10 novembre ; c'est alors que la décision fut prise.

d'abord fournie par les cheveu-légers et gendarmes du Roi. Le trajet étant long, à travers un pays où les Princes comptaient beaucoup d'amis, le comte d'Harcourt reçut l'ordre de protéger la marche avec huit cents chevaux. Pour un prince lorrain très enflé de sa naissance, pour un général d'armée justement fier de ses victoires, la mission n'était guère glorieuse. Dès que Condé reconnut le nouveau chef de son escorte, son visage s'éclaircit. Il pria les gardes placés à la portière de se reculer un peu, afin qu'il pût contempler à son aise le gros homme roulant sur sa selle, et il improvisa le couplet bien connu :

Cet homme gros et court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin¹.

« Otés » de Marcoussis le 15 novembre, les Princes couchaient le 26 dans la citadelle du Havre. Le lieu était sombre, bien clos; le choix de cette nouvelle prison, sur le bord de la mer, semblait cacher quelque dessein sinistre; n'était-ce qu'une étape?... et au delà? Mazarin a dit lui-

1. Boileau ne connaissait pas de vaudeville plus parfait que celui improvisé par M. le Prince sur le chemin du Havre (*Bolæana*).

même qu'il avait eu la pensée d'embarquer M. le Prince¹ pour l'envoyer... Dieu sait où !

Aussitôt les verrous fermés au Havre, le cardinal partit pour Reims² ; les opérations prirent une vive tournure. L'archiduc venait de rappeler Fuen-saldaña, qui avait laissé dans Rethel une grosse garnison commandée par Delli-Ponti. Ce vieux corsaire napolitain s'était fait une certaine réputation pour la défense des forteresses ; il ne la soutint pas à cette occasion. Brusquement attaqué, il capitula aux premiers coups de canon ; faut-il croire, comme on l'a dit, que cette conquête coûta à Mazarin moins d'hommes que d'argent³ ? Turenne accourait ; il trouva la place prise, essaya de manœuvrer, fut mal secondé de ses troupes, et battu par le maréchal du Plessis (15 décembre) ; sa petite armée était à peu près détruite, ses meilleurs officiers tués ou pris ; parmi ceux-ci, Boutteville, Quintin, depuis maréchal de Lorges, d'Haucourt, un des gentilshommes traditionnellement attachés à la maison de Condé⁴. Cette victoire éclatante

Turenne battu
à Rethel
(15 décembre).
Victoire
sans profit pour
Mazarin.

1. Mazarin à de Lionne, 23 février 1651.

2. Parti le 4^{or} décembre, il est le 5 à Reims. Il souffrait de la goutte.

3. Delli-Ponti fut mis en prison à Anvers, où l'on instruisit son procès. (Le Bosquet de Baugy à M. le Prince, 4 avril 1651. A. C.)

4. Voir t. II, p. 238.

semblait justifier la politique suivie depuis un an ; elle donnait une valeur imprévue aux entreprises qui s'étaient succédé ; les fautes disparaissaient ; on ne voyait plus que le résultat acquis : les provinces pacifiées, l'ennemi repoussé du territoire. Mazarin avait recouvré son courage, son intelligence de la guerre, sa prévoyance même qui se révèle dans une certaine façon de ménager Turenne. Aussi hésitait-il à regagner Paris après la bataille ; il se sentait mieux en sûreté, plus maître des événements au milieu de cette armée victorieuse ; si les Espagnols s'y étaient prêtés, il serait resté près de la frontière sous prétexte de négocier. Mais la Régente le rappelle, et le voilà replacé en face de ce problème dont il cherche toujours à retarder la solution. Dès que le fantôme de Condé ressuscité et menaçant se dresse devant lui, sa haute raison se trouble ; il hésite, et ses résolutions (quand il en prend) sont tardives ou hors de propos. Il va succomber, en quelque sorte, sous le poids des lauriers rapportés de Champagne ; ce grand succès, au lieu de consterner les partis, les ranime, les rallie, les entraîne au combat.

Depuis la translation de Marcoussis, la délivrance des Princes était dans l'air ; la question que personne d'abord n'osait soulever devient l'objet de discussions publiques, de démarches

répétées. Singulier revirement : la bataille de Rethel, qui semble devoir mettre fin à cette agitation, précipite l'accomplissement de l'œuvre préparée de longue main par une femme d'un caractère et d'un esprit supérieurs.

De tout temps dévouée à Condé, malgré quelques nuages passagers, Anne de Gonzague, princesse palatine¹, s'était tenue à l'écart, dans la réserve et le silence, pendant les premiers temps de la captivité. A partir du mois de juin, elle se rapproche du parti des Princes, mystérieusement d'abord ; puis, par degrés, son action devient plus vive, plus générale, moins secrète, quoique toujours sans mise en scène et sans apparat ; insensiblement la direction passe dans ses mains. Sa tête claire ne s'égare jamais ; elle a sondé tous les replis du cœur humain, sait faire vibrer la corde juste, l'ambition ou la vanité, l'intérêt ou l'honneur. Ses relations s'étendent jusqu'à Stockholm et Varsovie, et son influence pénètre dans les conseils de la couronne comme dans ceux de la Fronde. Son amie, la reine de Suède, est toute glorieuse d'élever la voix en faveur du grand Condé², tandis

La Palatine à l'œuvre pour délivrer Condé. Sa double négociation. Elle traite avec les frondeurs. (30 janvier 1651).

1. Voir t. V, p. 23.

2. 19 novembre 1650. La reine de Suède s'offre comme médiatrice pour la mise en liberté des Princes ; elle est prête à leur servir de caution. (« Ce qui a été dit par la reine de Suède à M. Chanut ». A. C.)

que sa sœur, la reine de Pologne, se fait écouter de M^{me} de Châtillon, et par contre-coup du président Viole. Elle s'assure de M^{me} de Chevreuse par une promesse de mariage et prend le premier président par son faible, en lui montrant « la mise en liberté de M. le Prince par les voies de justice¹ ». C'est encore elle qui fait paraître en temps utile les requêtes des princesses, les messages des prisonniers. Elle n'en a pas moins l'oreille de Mazarin, si bien que beaucoup la considèrent comme un agent secret du cardinal. La trame se resserre tous les jours. Enfin voici le moment de conclure, le moment de la délivrance ! Mais sous quelle forme ? avec quels délais ? quelles conditions ? Quelle main brisera les chaînes ?

La Palatine avait deux négociations en train, les menait parallèlement avec beaucoup de suite, d'adresse et de loyauté, car elle était la sûreté même ; au milieu de ce labyrinthe, elle sait se mouvoir sans tromper personne ; jamais un soupçon de trahison, même quand elle change d'avis ou de parti, même quand elle traite avec deux camps différents.

Ses principaux agents sont : d'abord, le président Viole, représentant officiel de M. le Prince —

1. *Mémoires de Retz.*

chez lui se tiennent les réunions; — le conseiller Foucquet de Croissy; un soldat, Arnauld le Carabin, fidèle, actif, obstiné; un grand seigneur, le duc de Nemours, qui, « avec plus d'honneur, de politesse et d'agrément que d'habileté ¹ », s'est donné cœur et âme à Condé ou plutôt à M^{mes} de Longueville et de Châtillon; enfin le secrétaire du prince de Conti, l'abbé de Montreuil, aimé de tout le monde, séduisant par ses manières, son esprit et son charmant visage²; — cinq à six hommes de rangs et d'aptitudes divers, qui portent les nouvelles, lancent les idées, confèrent avec les frondeurs, et, sous la direction d'Anne de Gonzague, posent les bases de l'accord avec Retz et Beaufort. Ceux-ci disposent du parlement, qu'ils font intervenir à leur gré, et de Gaston qui souvent leur échappe, mais qu'ils finissent toujours par ressaisir.

A Mazarin, la Palatine ne cache rien de ce qui se prépare. De son lit³, elle dicte à Bartet de longues notes, lucides, précises comme son esprit, met le cardinal au courant, sans obscurités, sans

1. *Mémoires* de Retz.

2. Mathieu de Montreuil, né en 1620, mort en 1690. On a de lui des lettres, des épigrammes, des madrigaux. Son frère, Jean de Montreuil, de l'Académie française, mourut cette même année 1651.

3. Elle venait d'accoucher.

équivoques, lui montre les avantages qu'il peut encore recueillir, et le péril certain qui le menace s'il persiste à suivre d'autres conseils. C'est peut-être avec le premier ministre qu'elle aurait préféré s'entendre : Mazarin avait pour lui la Reine, les principaux officiers, les troupes, la possession des Princes. Il pouvait encore rester le vrai maître de la situation, imposer telles conditions qu'il aurait voulu ; aussi est-ce toujours à lui que la Palatine fait la première offre. Encore au mois de janvier (1651), elle le prévint que, s'il ne se décidait pas, elle traiterait avec les frondeurs. Mazarin continua de ruser, de tâtonner ; la Palatine tint parole : le traité général et les traités particuliers furent signés le 30 janvier¹.

État de Paris.
Mazarin en sort
(6 février).

La Reine essaie de résister, malmène Gaston, le premier président, les députés du parlement : « Quoi qu'on fasse, quand tout serait contre moi, M. le Prince ne sortira pas si je ne le veux » (1^{er} février). Il est trop tard ; le parlement, la ville

1. Traité général : délivrance des Princes, renvoi de Mazarin, partage du pouvoir entre Gaston et Condé.

Traités particuliers : mariages du duc d'Anguien avec une fille de Monsieur, du prince de Conti avec M^{lle} de Chevreuse ; le chapeau du coadjuteur ; la place de premier ministre assurée au vieux garde des sceaux Châteauneuf ; largesses à M^{me} de Montbazou, à La Boulaye. Le testament de la princesse douairière avait déjà assuré à M^{me} de Châtillon sa part de butin, et Condé lui en avait garanti la jouissance.

sont trop animés; le coadjuteur est à l'œuvre; l'autorité a perdu tout crédit, tout prestige; la débandade est au Palais-Royal. *In extremis* le cardinal expédia le maréchal de Gramont pour négocier directement avec M. le Prince. Compagnon d'armes et de plaisirs, ami de tous les temps, si quelqu'un devait réussir, c'était lui, et il faillit en effet faire agréer les conditions offertes par le ministre, entre autres celle qui remettait la délivrance à deux mois (7 février)¹. Le cardinal avait déjà quitté Paris. Sorti à pied sous un déguisement (6 février), il attendait à Saint-Germain que la Reine pût le rejoindre et lui amener le Roi.

La ville est en armes, la Régente gardée à vue. Deux ans plus tôt, dans des circonstances moins difficiles, elle avait à ses côtés Condé et Mazarin, l'épée de l'un, les conseils de l'autre; aujourd'hui nulle lumière, nul appui, l'isolement. En contemplant cette scène, on songe au dauphin Charles en face d'Étienne Marcel après la bataille de Poitiers, à Louis XVI ramené de Varennes; Mazarin n'était peut-être pas si loin de la vérité, quand il excitait la colère du parlement et des frondeurs en comparant les meneurs de Paris à Fairfax et à Cromwell.

1. Gramont à Mazarin. A. E.

La Reine cède
(10 février).
Mazarin,
au Havre,
délivre les Princes
(13 février).

N'espérant plus être rejoint par Anne d'Autriche, le cardinal se rapprocha du Havre; au pouvoir de délivrer les Princes, il avait fait joindre une lettre de cachet qui prescrivait à de Bar « de faire tout ce que je lui dirois, quelque autre ordre postérieur qu'il pût recevoir ». La précaution n'était pas inutile.

Le 10 février, la Reine, de plus en plus pressée, menacée, signait l'ordre de mettre les Princes en liberté sans condition; elle eut le temps de prévenir Mazarin. Celui-ci se rendit en toute hâte au Havre, battant de vitesse La Rochefoucauld, Viole, Arnauld et les autres amis de Condé qui accompagnaient, entraînaient le secrétaire d'État La Vrillière, porteur du dernier ordre arraché à la Régente.

Le 13 février au matin, encore tout botté, en manteau de voyage, suivi du maréchal de Gramont, le cardinal entra dans la chambre des Princes, leur fit donner lecture par de Bar de l'ordonnance royale qui mettait fin à leur captivité, puis s'assit à leur table après un échange de compliments et de paroles banales.

Quand ces convives improvisés eurent bu à la santé les uns des autres, Mazarin s'enferma avec Condé. Dans un entretien de deux heures, il s'efforça de lui « faire toucher du doigt que je n'avois

pas eu la principale part dans sa prison¹ » ; et en retour de cette déclaration véridique, il reçut de son interlocuteur l'assurance d'un dévouement absolu à la Reine et au service du Roi, voire même la confirmation « des paroles positives qu'il avoit données d'estre de mes amis ». Il n'y eut pas d'autre engagement que ces paroles plus ou moins exactement rapportées. Après avoir manqué, avec un véritable aveuglement, toutes les occasions de délivrer Condé en tirant de cet acte de justes avantages, Mazarin finit par l'accomplir sans en avoir le mérite et sans condition aucune.

Un carrosse attendait à la porte; le cardinal y conduisit les Princes libérés, et s'inclina fort bas devant Condé, si bas même que les témoins de cette scène crurent qu'il embrassait les genoux du prince. Comme la portière se refermait, il put entendre l'éclat de rire qui répondait à cet acte d'humilité. Peu après il quitta le Havre. Nous ne tarderons pas à le voir reparaitre et recouvrer cette habileté proverbiale, que le souci de retenir Condé dans les fers avait pour un temps paralysée; plus heureux, plus sage que d'illustres adversaires, il restera fidèle à sa patrie d'adoption, méritera la gratitude de la France. Aujourd'hui il

1. Mazarin à de Lionne, 27 avril 1651. A. E.

semble perdu, son pouvoir est anéanti. Il ne se croit pas en sûreté dans une place qui appartient à la duchesse d'Aiguillon, hier encore si obséquieuse; les visages contraints, les procédés mêmes de son confident de Bar l'avertissent que la chute est complète.

Entrée des
Princes à Paris
(16 février 1651).

Tandis que Mazarin prend le chemin de l'exil, le carrosse des Princes roule sur la route de Paris; ils y arrivèrent le 16 au soir. Jamais entrée ne fut plus joyeuse, plus brillante. Cinq mille cavaliers, la fleur de la noblesse, de la cour, de la Fronde, du Luxembourg, étaient allés au-devant d'eux jusqu'à Saint-Denis. Gaston les conduisait dans son carrosse. Partout clameurs d'allégresse, flambeaux, feux de joie.

La Régente, le Roi, on pourrait presque dire les prisonniers du Palais-Royal¹, firent violence à leur tristesse, à tous leurs sentiments; l'accueil fut courtois: étendue sur son lit, Anne d'Autriche contenait à peine ses larmes; Louis XIV, déjà

1. Le 11 février au matin, le premier président expédiait les affaires dans la grand'chambre: « La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut parce qu'elle n'a rien de l'abattement. » On vint lui annoncer que les lettres de cachet nécessaires pour la liberté des Princes venaient d'être expédiées: « Oui, dit-il avec un profond soupir, M. le Prince est en liberté; mais le Roi, le Roi notre maître est prisonnier » (Retz).

maître de lui, « fit caresse à M. le Prince ». Le soir même, souper et danse chez Monsieur; le lendemain, grand jeu chez le maréchal de Gramont, bal chez la duchesse de Chevreuse; séance solennelle au parlement; « toute la terre visita M. le Prince en son hôtel ».

Quel spectacle! Mazarin précipité du pouvoir au moment où il semblait avoir raffermi son autorité par la victoire, implorant humblement l'appui, la protection de l'homme que depuis treize mois il retenait dans une étroite captivité; — le coadjuteur, Beaufort, ceux qui n'avaient cessé de conspirer la perte de Condé, venant s'offrir et se ranger derrière lui; — la cour, la Fronde aux pieds de cet ennemi si souvent dénoncé, traîné la veille encore de forteresse en forteresse, comme si on ne pouvait trouver pour lui de prison assez sûre, assez cruelle; — Paris rallumant pour son retour les feux de joie qui, un an plus tôt, éclairaient les portes de son cachot; — n'est-ce pas le cas de redire avec l'auteur des *Maximes*: tout arrive en France!

CHAPITRE II

LA FAUTE.

FÉVRIER-SEPTEMBRE 1651.

Loyauté de M. le Prince. Il dégage Turenne (mars-avril 1651). — Les Espagnols restent à Stenay. — Madame la Princesse à Paris et à Chantilly. — Puissance de Condé; ses engagements. Déboire de Châteauneuf. Changement dans le conseil (15 avril). — Rupture du mariage Conti-Chevreuse. Indignation. — La Palatine s'éloigne de Condé. Ses rapports avec Mazarin; son but. — L'échange des gouvernements (15 mai). Clameurs contre M. le Prince. — Il est menacé dans sa vie ou dans sa liberté. — La retraite à Saint-Maur (5 juillet). Les « adhérents » et les « incertains ». — M. le Prince, le premier président et le parlement. Renvoi des « sous-ministres » et de Chavigny (12, 21 juillet). — Traité de Saint-Maur (22 juillet). La Rochefoucauld et M^{me} de Longueville. — Courage et persévérance d'Anne d'Autriche. — Projet de convocation des états généraux. — La « seconde fronde ». Abaissement des caractères. — Incidents du mois de juillet. Déclaration royale contre M. le Prince (17 août). — Dernières négociations. Condé à Chantilly (5 septembre). — Le Roi majeur. M. le Prince n'assiste pas au lit de justice (7 septembre). — Derniers conseils tenus à Chantilly (9 septembre), à Montrond le 15. « L'épée est tirée ».

Loyauté
de M. le Prince.
Il dégage
Turenne
(mars-avril 1651).

« Je suis entré en prison innocent; j'en suis sorti le plus coupable des hommes. » — M. le Prince était sévère pour lui-même. C'est par

degrés, poussé à bout, enlacé, qu'il s'avancera dans la voie coupable.

A Vincennes, sous le premier coup de la violence et de la persécution, il s'indignait à la pensée que ses amis cherchaient à s'entendre avec l'étranger. — Au Havre encore, après treize mois de captivité, son sentiment reste le même : « Tout le monde sait que M. le Prince, dans sa prison, improuve extrêmement les desseins qu'il y a eu de la part des siens avec les Espagnols¹. » — A peine arrive-t-il, délivré, à Paris, qu'on lui présente les traités signés en son nom à Bordeaux et à Stenay; le roi catholique venait de les ratifier². Pour toute réponse, Condé réclame une suspension d'armes. Bordeaux et Madame la Princesse étaient hors de cause; il met tous ses soins à dégager sa sœur et Turenne. Les envoyés se succèdent rapidement à Bruxelles : le capitaine des gardes La Roque, Gourville, Saint-Romain, Foucquet de Croissy; tous ces agents si actifs, si ingénieux, infatigables fauteurs de guerre civile, consacrent aujourd'hui

1. 17 janvier 1651. Correspondance de Turenne.

2. Le 15 février, à Madrid, le marquis de Lusignan et don Geronimo de la Torre, munis de pouvoirs spéciaux, signaient la ratification des traités conclus par l'archiduc Léopold avec M^{me} de Longueville et Turenne, par le baron de Watteville avec Madame la Princesse. Cette ratification fut présentée à M. le Prince après sa délivrance. A. C.

les ressources de leur esprit, leur adresse, à réconcilier Turenne avec la France¹.

Après avoir concentré ses troupes dans le Hainaut, le maréchal les avait conduites en Luxembourg, puis en pays neutre, évêché de Liège, principauté de Stavelot. Il y vivait péniblement, en lutte avec les paysans qui disputaient au soldat une maigre pitance. La négociation était laborieuse; les Espagnols, mécontents, cherchaient des moyens dilatoires, se renvoyaient les uns aux autres; « le député de l'archiduc n'a pas de pouvoir pour une suspension d'armes, mais croit en avoir pour la paix² ». Condé pressait Turenne, qui n'avait pas moins envie d'en finir : « Aucun intérêt ne me retient, si ce n'est celui de ma parole avec madame votre sœur; je serai ravi de prendre toutes les voies un peu honnêtes pour sortir de ceci. Votre Altesse peut faire fondement là-dessus³. »

Non sans peine, on trouva cette « voie un peu honneste »; c'était d'accepter une ouverture assez

1. M^{me} de Longueville à M. le Prince, 24 février. — Fouquet de Croissy au même, 3, 21 mars, 23, 28 avril, etc. A. C.

2. Turenne à M. le Prince, 4^{er} avril. A. C.

3. *Ibidem.* — M^{me} de Longueville avait quitté Stenay le 7 mars, mais ne se considérait pas comme dégagée et prenait une part active à la négociation.

vague et d'entamer une négociation plus ou moins sérieuse pour la paix. Laissons parler Turenne : « M. de Sillery estant envoyé à Bruxelles avec des pouvoirs, et l'abouchement de M. le duc d'Orléans avec M. l'Archiduc ne recevant pas de difficultés, je n'ai plus à me mêler d'une affaire qui est en si bonnes mains et je pars pour Paris¹. » Quatre jours plus tard Croissy concluait : « Vostre Altesse ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour l'Estat et de plus glorieux pour le mareschal de Turenne; aussy a-t-il pris la chose le plus obligeamment du monde² »; et Turenne s'empressa d'exprimer sa gratitude. De son côté, Condé ne manquait pas une occasion de prodiguer à son glorieux lieutenant les témoignages de sa reconnaissance et de son affection³, lui servant d'intermédiaire pour traiter avec la cour comme avec les Espagnols, veillant aux intérêts de la maison de Bouillon⁴ : « M. le Prince

1. 21 avril. Turenne au comte de Fuensaldaña, maréchal-de-camp-général et principal ministre de l'archiduc.

2. Croissy à M. le Prince; Stenay, 23 avril. A. C.

3. « Les obligations que je vous ai sont si grandes que je n'ai pas de paroles pour vous témoigner ma reconnaissance; je souhaite avec passion que vous me donniez lieu de m'en revancher. — Faites-moi l'honneur de croire que j'ai à vos intérêts l'attachement que je dois et auquel vous m'avez obligé. Disposez absolument de moi, qui vous honore plus qu'homme du monde ». (Condé à Turenne; 20 février, 3 mars.)

4. Entre autres avantages, il avait fait reconnaître les hon-

fait mes affaires aussi bien que moi¹. » Ce mot de Turenne résume la situation.

Les Espagnols
restent à Stenay.

Il remit le commandement à Tavannes; les troupes, bien réduites en nombre, rentrèrent par la frontière de Champagne, restèrent en corps² et furent placées dans l'armée du maréchal d'Aumont. Ainsi de ce côté tout semblait terminé, et de la seule main de M. le Prince; mais le résultat n'était pas complet. Les Espagnols, se croyant ou se disant joués, refusaient d'évacuer Stenay comme ils l'avaient fait espérer³; la citadelle seule conserva sa petite garnison française.

Cet incident, à peine remarqué d'abord, fut grossi, dénaturé un peu plus tard. Condé eut beau offrir de faire lui-même le siège de Stenay; on se garda bien d'accepter, et il ne put redresser l'opinion; les événements ultérieurs donnèrent une apparence de réalité aux insinuations de certains contemporains. Le caractère tout patriotique de la mission de Sillery resta méconnu; la postérité a cru y voir une reprise des négociations clandestines avec l'Espagne; toutes les pièces démontrent le peu de fondement de cette supposition.

neurs de *prince* au duc de Bouillon. (Condé à Turenne, 18 mars).

1. Turenne à M^{me} de Longueville, 15 mars.
2. Le Roi au prince de Conti, 29 avril. A. C.
3. Croissy à M. le Prince, 28 avril. A. C.

Cependant M. le Prince remettait quelque ordre dans ses affaires, disposait l'hôtel de Condé pour y recevoir sa femme et lui donner des marques publiques de gratitude et d'affection. Le 18 mars, Madame la Princesse quitte Montrond; partout elle est reçue avec applaudissement. Après quelque retard causé par une indisposition, elle arrive à Sainte-Geneviève-des-Bois¹, où ses deux compagnons de guerre, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, l'attendaient avec quantité de dames et de seigneurs. M. le Prince était allé à sa rencontre, suivi de plus de vingt carrosses, et voulut être à son côté pour l'entrée dans Paris. « Toute la cour la visita. » Puis vinrent les fêtes à Chantilly, comédies, chasses, etc. (21 avril). Et le bourgeois de redire : « Voilà une femme fort chérie de monsieur son mari². »

Madame
la Princesse
à Paris
et à Chantilly.

Condé semblait très puissant; il reprenait possession de ses places et gouvernements, distribuant à ses fidèles les emplois militaires : Marchin, Boutteville, Chavagnac, Arnauld, Persan, Baas, Saint-Agoulin et autres furent pourvus. En Bourgogne, à Bourges, nul obstacle³. Plus de difficultés

Puissance de
Condé.
Ses engagements.
Déboire
de Châteauneuf.
Changement
dans le conseil
(15 avril).

1. Une lieue à l'est de Monthéry.

2. *Journal* de Dubuisson-Aubenay.

3. Baas et de Roches à M. le Prince, mars; les échevins de Dijon au même, 13 mai. A. C.

en Clermontois : dans sa marche lente et habile, Mazarin s'étant arrêté à Bar, aux confins de ce petit État, les gouverneurs de Sedan et de Nancy, Fabert et La Ferté, cherchaient à lui assurer une libre retraite le long des côtes de Meuse et tenaient le pays fermé. Dès que le cardinal eut gagné les terres neutres de l'évêque de Liège, électeur de Cologne, les officiers de M. le Prince purent entrer librement à Clermont et Jametz¹.

C'était à peu près la même situation qu'avant la prison, un pouvoir plus apparent que réel. Les lettres de félicitations pleuvaient à l'hôtel de Condé, celles-ci envoyées par les princes étrangers, la reine de Suède et le vieux Torstenson, les ducs de Parme et de Gueldres, le landgrave de Hesse, l'électeur palatin, les cardinaux, le conseil de Castille, celles-là signées des Français les plus autorisés, même des « plus fiellés Mazarins », Séguier, La Meilleraie, Vaubecourt, Feuquières, Du Plessis-Bellièvre, Broglio, Saint-Maigrin; nous prenons au hasard parmi plus de quatre-vingts noms illustres ou connus relevés dans les papiers de Condé. Bon nombre de ces compliments cachaient une requête, et M. le Prince, répondant par quelque promesse aux petits comme aux

1. Desloges, Dalaigre à M. le Prince; 8, 11, 17 mars. A. C.

— Nous avons dit ce qui s'était passé à Stenay.

grands, se trouvait chargé d'engagements difficiles à remplir. De partout on s'adresse à lui, villes, cours souveraines, députés de la noblesse, prélats, généraux sans commandement, chefs de régiments licenciés. Les gouverneurs des places, Marolles, de Thionville; Le Bosquet de Baugy, de Furnes; Margarit, de Barcelone; Lamberty, de Longwy; Montpezat, de Casal; tous menacés par l'ennemi, quelques-uns bloqués, sans ressources, exposent leur misère, réclament son appui; on le prend pour un redresseur de torts. Soupçonné de s'entendre avec Mazarin par les uns, avec Retz par les autres, il trouve tous les chemins barrés. Tant d'engagements pris le retiennent comme les mailles d'un filet; et quand il ne peut dénouer ces liens, il les brise avec violence : ses emportements ne le sauvent pas du reproche de duplicité.

Par un des actes signés au moment de la délivrance, le duc d'Anguien, qui entraît dans sa huitième année, était fiancé à une fille du duc d'Orléans, qui n'avait pas trois ans¹. L'âge des futurs époux ôtait tout caractère d'urgence à l'exécution de cette convention. Le jeune prince était resté à Montrond, confié à Bourdelot, qui se morfondait dans cette mélancolique résidence; sous la dictée

1. M^{lle} de Valois était née le 13 octobre 1648.

du médecin-précepteur, l'enfant écrivit deux ou trois fois à « Mademoiselle de Valois, ma maîtresse¹. » La comédie n'alla pas plus loin.

Mais voici un traité plus sérieux et qui causait plus d'embarras. La place de premier ministre était garantie au vieux garde des sceaux Châteauneuf, dont le nom depuis trente ans reparaisait dans toutes les crises ; homme de quelque mérite et de mine imposante, adroit, mais retors, sans principes, solennel dans sa frivolité, vrai ministre d'interrègne, comme les partis en poussent au pouvoir pour garder une place convoitée par d'autres. Au moment où ce « Pantalon² » croit arriver au but, la Reine lui ôte les sceaux pour les remettre à Mathieu Molé (15 avril) ; le même jour, elle rappelle Chavigny dans le conseil. C'est l'exclusion de la Fronde et du Luxembourg, le pouvoir abandonné aux amis de Condé ; concession factice, accordée pour perdre celui à qui elle semble profiter, et préparer le retour de « l'absent ». Les esprits prévenus ne veulent rien voir ; la colère de Gaston, de Retz, de M^{me} de Chevreuse se tourne contre M. le Prince.

1. Une de ces lettres fut portée par Auteuil. (Lettre de Bourdelot, avril. — Nouvelles de Paris, 16 mai. A. C.)

2. Personnage bien connu de la comédie italienne. C'est le sobriquet que Monsieur donnait à Châteauneuf.

Ce n'est pas assez. Des amis officieux l'éclaircent sur les relations du coadjuteur avec M^{lle} de Chevreuse, qu'un des malencontreux traités du 30 janvier donnait pour femme à Armand de Bourbon. Condé avait-il feint de tout ignorer? S'aperçut-il... un peu tard... de l'indignité de cette alliance? Retz, la duchesse de Nemours affirment que M^{me} de Chevreuse lui avait offert de reprendre sa parole. Toujours est-il que le voilà tout d'un coup aussi ardent à rompre ce mariage qu'il se montrait résolu à le conclure. Il court chez son frère, l'accable de sarcasmes. Conti, surpris, se trouble. Quoi! renoncer à cette union qui lui offrait la beauté, l'esprit, les grâces, la naissance, tous les attraits! Il hésite, puis finit par céder à la pression de l'ainé; le mariage est rompu.

Rupture du
mariage
Conti-Chevreuse.
Indignation.

L'affront atteint les premières maisons de France : c'est l'honneur de Lorraine, de Rohan et de Luynes qu'il faut venger. La duchesse d'Orléans, Marguerite de Lorraine, ne se montre pas moins ardente que Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. Les deux Italiens sont à l'œuvre comme à la veille du coup d'État du Palais-Royal. Retz, qui savait à quoi s'en tenir, croit devoir prendre l'attitude d'un calomnié. Ce qu'il comprend surtout, c'est que l'affaire du chapeau n'avance pas, il faut changer de direction. Quant à Mazarin, son

rôle est tout tracé. Des deux pôles opposés, du palais de l'électeur de Cologne et de l'archevêché de Paris, du cloître Notre-Dame et du château de Bruhl, le cardinal dépossédé et le cardinal désigné dirigent leurs intrigues, leurs agents vers un même but : « Il faut pousser M. le Prince. »

La Palatine
s'éloigne
de Condé.
Ses rapports avec
Mazarin ;
son but.

Celui-ci leur donnait beau jeu. Du même coup, il fournissait des armes à ces redoutables joueurs et il sacrifiait la plus précieuse des amitiés. L'acte solennel qui garantissait l'alliance du prince de Conti avec M^{lle} de Chevreuse avait été négocié, rédigé, scellé par la Palatine, en vertu d'un pouvoir en bonne forme ; et M. le Prince refuse de faire honneur à cette signature, désavoue son mandataire avec une brutalité qui augmente la gravité de l'offense ! Peut-être aussi Anne de Gonzague avait-elle reçu une blessure qui l'atteignait plus directement au cœur. A un esprit tout viril, à un mâle caractère, elle unissait la tendresse, l'imagination, les mouvements d'une femme ; c'est ce qui lui donnait tant de charme. Aucune pratique, aucune conviction religieuse ne réglant ses passions, l'objet changeait souvent : le caprice du jour est le beau chevalier de La Vieuville. Anne de Gonzague espérait que la surintendance des finances serait rendue au père de son amant ; résurrection étrange : il y avait vingt-trois ans

que le marquis de La Vieuville avait exercé ces fonctions⁴, et son court passage aux finances avait laissé de tristes souvenirs; ses prétentions, admises plus tard, furent alors écartées. Blessée dans tous ses sentiments, la Palatine passe dans le camp des ennemis de Condé. Elle avait essayé de le conduire, de l'éclairer, lorsqu'à sa sortie de prison il semblait comme frappé de vertige, au moins d'éblouissement. Aujourd'hui elle l'abandonne, devient l'intermédiaire du coadjuteur et de Mazarin; ses lettres transmettent à Bruhl les confidences que Retz déguisé vient lui porter la nuit à l'hôtel de Luynes. L'argent lui manque; les héritages sur lesquels elle comptait se sont évanouis ou se font attendre; il lui faudrait une dignité, un emploi bien rétribué; elle aura la charge de surintendante de la maison de la future reine. Cette promesse d'investiture la rattache à la fortune du ministre *in partibus infidelium*, et ce génie subtil devient le principal fondement des espérances de Mazarin. Ses avis sont des lumières, des inspirations d'en haut. Elle est « l'ange Gabriel » de la correspondance secrète, et son

4. En 1628. — La Vieuville, né en 1582, duc en 1632, mort le 2 janvier 1653. — M. le Prince avait tenu sa promesse, parlé, écrit à Mazarin (A. E.); ce n'est pas par sa faute que l'affaire échoua.

agent, son porteur de paroles, Bartet, est le « confident » par excellence¹. Cependant, une fois la première boutade passée, elle recouvre son équilibre ; sans cesser de « travailler sincèrement et de toute sa force au rappel du cardinal », elle reprend en mains les intérêts de M. le Prince, déjà bien compromis, revenant à son thème favori, l'accord entre Condé, la Régente et Mazarin, qui eût assuré le triomphe et la gloire de la France.

Le cardinal n'ignore pas ce dessein. Parfois même il l'encourage et se montre disposé à tirer parti de cet attachement si tenace pour ressouder son alliance avec Condé. Quelques-uns de ses fidèles, et des plus clairvoyants, Servien, Nicolas Foucquet, le nouveau procureur général, — celui même qui plus tard sera précipité de si haut,

1. Béarnais, d'origine très humble, avocat obscur à Pau, mais « avantageux », outrecuidant, quoique avec beaucoup d'esprit et de savoir-faire, Bartet dut passer en Italie à la suite d'une aventure amoureuse. A Rome, il connut le prince Casimir, alors jésuite, qui le prit en goût et, devenu roi, le nomma résident de Pologne à Paris. C'est ainsi qu'il se trouva en rapports avec le cardinal-ministre et avec la belle-sœur de son roi, Anne de Gonzague. Il était fort bien vu de la maréchale de Guébriant. Après avoir vécu dans la confiance, on peut dire dans l'intimité de Mazarin et d'Anne d'Autriche, Bartet fut compris dans la disgrâce de Foucquet et resta trente ans éloigné de la cour. Il y reparut en 1690 et mourut en 1707 plus que centenaire.

— partagent cet avis : ils ne reconnaissent qu'à M. le Prince l'audace et l'autorité nécessaires pour ramener Mazarin. A certains moments, Condé incline à bien accueillir ces ouvertures. Mais la superbe d'un côté, la haine et la jalousie de l'autre, étouffent toutes les vellétés d'accord. Quand Mazarin voit les amis de Condé pourvus de gouvernements, — Damville en Limousin, Montausier en Saintonge et Angoumois, Rohan dans l'Anjou, Toulangeon en Béarn, — il pousse des gémissements ; il éclate en imprécations quand on lui annonce « l'échange : après cela, il ne reste plus à M. le Prince que d'aller se faire sacrer à Reims ».

Qu'était-ce donc que l'échange ? — On voulait donner des compensations à d'Épernon, qui ne pouvait rester en Guyenne ; au comte d'Alais, devenu intolérable en Provence : la Bourgogne au premier, la Champagne au second. M. le Prince et son frère se trouvant ainsi dépossédés, la Guyenne est assignée à l'un, la Provence à l'autre. — L'échange des gouvernements fut arrêté en conseil au Palais-Royal le 15 mai ; aussitôt les félicitations de pleuvoir à l'hôtel de Condé ; ville et parlement de Bordeaux, toute la province¹ ; La

L'échange
des
gouvernements
(15 mai).
Clameurs contre
M. le Prince.

1. Nombreuses lettres des 22, 25, 26 mai, etc. A. C.

Force, les pasteurs et anciens de Montauban ne furent pas les derniers ¹. « Voilà le royaume du Midi tout créé ! » répètent ceux qui faisaient chorus avec Retz ou Mazarin. Comme M. le Prince gardait Bellegarde sur la Saône et deux ou trois places sur la Meuse, on le disait maître de toutes les mers et de toutes les frontières. Le tableau n'est-il pas chargé ? Et dans cette combinaison, produit de la force des choses plutôt que conçue par l'ambition d'un homme, fallait-il voir un si périlleux accroissement de puissance concédé à M. le Prince ? Avec quelque sévérité qu'on juge sa conduite durant cette période, il semble impossible de le condamner sur cette accusation.

Les deux provinces étaient vastes, riches, peuplées, souvent turbulentes, habituées même à la guerre civile ; mais cette guerre était forcément concentrée, — l'expérience le démontrait et la preuve en sera faite bientôt ; d'ailleurs, de ce côté, la frontière n'était pas sérieusement menacée. Bellegarde, Stenay, Clermont (en Argonne) étaient de très petites places ; isolées, elles perdaient leur valeur. D'autre part, la Champagne, la Bourgogne se tenaient, touchaient aux Pays-Bas et à la Franche-Comté, bordaient le Luxembourg

1. 31 mai. A. C.

et la Lorraine. Couvertes de forteresses, mises entre les mains de deux frères ambitieux, elles offraient au premier des généraux vivants une base d'opérations bien autrement redoutable que la Guyenne et la Provence, où l'incendie, facilement allumé, ne pouvait se répandre. Mais le parti est pris; la tempête est soulevée : l'échange met le comble à toutes les insolences, à toutes les audaces, à toutes les usurpations de Condé. Sa perte est résolue.

La variété des projets formés contre la vie de M. le Prince est grande. Retz, Mazarin, Châteauneuf en ont conçu plusieurs, sans compter les complots ourdis par les personnages du second plan, Hocquincourt et autres. La Reine fut certainement consultée; sur ce point, les témoignages abondent et ne laissent pas de doute. La proposition ne pouvait surprendre la petite-fille de Philippe II, imbue de l'idée que le souverain a droit de vie et de mort sur ses sujets. Elle n'était même pas absolument contraire aux théories des juristes français, qui affirment que, toute justice émanant du Roi, le Roi peut, en certaines circonstances, se faire justice lui-même; reconnaissant toutefois que ce pouvoir appartient au Roi seul, et que pendant sa minorité nul n'a le droit de l'exercer.

M. le Prince
menacé
dans sa vie
ou
dans sa liberté.

Quoi qu'il en soit, la proposition fut écoutée,

discutée par Anne d'Autriche, et si elle n'eut pas de suite, c'est que l'exécution parut difficile et le résultat incertain; mais l'idée de prendre Condé mort ou vif n'était pas abandonnée, et ceux qui hésitaient ou reculaient devant le meurtre étaient tout prêts à l'ensevelir vivant. Les avis ne lui manquaient pas. Il se sentait menacé dans sa vie ou dans sa liberté. Sa vie! qui aurait osé lui reprocher de ne pas savoir la risquer! mais il entendait ne la jouer qu'à bon compte, au grand jour, et la faire payer cher à qui tenterait de la lui ravir. Sa liberté! l'idée de la perdre encore, et cette fois sans espoir de la recouvrer, d'être ballotté de cachot en cachot à la merci d'agents brutaux et infimes, lui était plus odieuse que la mort. Comment parer les coups qui le menacent? « A moins qu'il ne soit résolu à se mettre publiquement sur la défensive, la place n'est plus tenable pour lui »; Retz, qui écrit ces lignes, le savait mieux que personne. Faudra-t-il donc recourir aux armes? mais « je n'entends rien à la guerre des pavés et des pots de chambre », répétait Condé; c'était un de ses dires favoris, sa prétention, si l'on veut, de soldat et de gentilhomme. En réalité, s'il n'avait aucun goût pour la guerre des rues, il l'entendait aussi bien qu'homme du monde, et il le prouvera. — Ce qui le retient, c'est le

dévouement instinctif à l'État, qu'à aucun prix il ne voudrait renverser. « Il est constant qu'il avait une aversion mortelle pour la guerre civile¹ » ; mais le courant l'entraîne, et il vogue à la dérive, à la merci d'un coup de vent.

Le 5 juillet au soir, M. le Prince était dans son lit, causant avec Vineuil, lorsqu'il fut informé que les Gardes françaises prenaient les armes et marchaient sur le faubourg Saint-Germain. L'avis, qui pouvait bien sortir du cloître Notre-Dame ou du Palais-Royal, arrivait sous une forme mystérieuse qui produisit l'effet attendu : Condé crut qu'on venait l'arrêter. Aussitôt levé, il saute à cheval, et, suivi de six à sept de ses gens, passe par la porte Saint-Michel. Il errait dans l'obscurité, lorsqu'un grand bruit de chevaux retentit sur le pavé, lui donne l'alarme ; et voilà M. le Prince qui se sauve au galop jusqu'à Fleury, au bas de la côte de Meudon. Là on découvre que tout ce vacarme venait d'une bande de coquetiers² qui se pressaient d'arriver à la Halle. Après avoir bien ri de sa déroute, Condé prit le chemin de Saint-Maur, où il arriva vers six heures du matin, le 6 juillet.

A l'extrémité sud-est du bois de Vincennes, un isthme, resserré par divers bras de la rivière,

La retraite
à Saint-Maur
(5 juillet).
Les « adhérents »
et les
« incertains ».

1. *Mémoires* de Retz.

2. Marchands de volailles, venant du côté d'Houdan.

conduit à la presqu'île enveloppée par une boucle de la Marne. En travers et au plus étroit s'élevait un château déjà vaste, quoiqu'il n'eût pas reçu les compléments que l'intendant Gourville y ajoutera par l'ordre de son maître. Cette belle maison, bâtie par Catherine de Médicis, appartenait aux Condé depuis plus d'un demi-siècle¹. Un pont² la met en communication avec la plaine de Champagne, un bac avec le village de Créteil. Un grand parc, où les champs se mêlent aux bois touffus, et au milieu duquel Lenôtre dessinera plus tard de magnifiques jardins, couvre une grande partie de la presqu'île; site charmant, lieu sûr, si rapproché de Paris, qu'à l'abri des coups de main on y restait mêlé à tout le mouvement de la capitale.

1. Saint-Maur-des-Fossés, *Ragaudarum Castrum*, *Monasterium Fossatense*. Saint Babolin y fonda vers 643 une abbaye de Bénédictins sous le nom de Saint-Pierre-des-Fossés, échangé en 868 contre celui de Saint-Maur-des-Fossés après la translation dans ce lieu du corps de saint Maur. L'abbaye fut sécularisée en chapitre en 1533, et la manse abbatiale unie à la manse épiscopale de Paris, sous le titre de doyenné. Commencé par le cardinal du Bellay, évêque de Paris, le château fut achevé par Catherine de Médicis, sous la direction de Philibert Delorme. En 1598, la princesse de Condé (Charlotte de La Trémoille) fit l'acquisition de Saint-Maur, qu'elle céda à son fils, le prince Henri II, en 1612. — Resté dans la maison de Condé, ce domaine fut aliéné en 1831 pendant la minorité du duc d'Aumale, et aussitôt morcelé. Le château avait disparu pendant la Révolution. (A. C. — Voir t. II, p. 249 et *passim*.)

2. Aujourd'hui Joinville-le-Pont.

M. le Prince était à peine descendu de cheval, que son château se remplissait de « ces gens incertains qui s'offrent au commencement des partis et les abandonnent selon leurs craintes ou leurs intérêts ».

En traçant ces lignes, La Rochefoucauld oublie qu'il était des premiers arrivés. Hâtons-nous de le dire, s'il ne sera pas des derniers à persévérer « dans le parti », sa place assurément n'était pas marquée alors parmi les « incertains » ; loin de chercher à les retenir, il éprouve quelque satisfaction à voir les rangs s'éclaircir autour de M. le Prince. La foule, très grande d'abord, diminue promptement ; peu de gens trouvaient leur compte. Le maréchal de Gramont, ayant parlé d'accord, est assez lestement congédié. Turenne ne fit qu'un court séjour ; le bruit se répandit à Paris qu'il revenait porteur d'un message pour la Régente ; mais on ne le revit plus à Saint-Maur ; son absence s'expliquera plus tard. — Aux uns Condé semble trop hésitant ; les autres le jugent trop engagé ; déjà tous pensent à s'accommoder avec la cour : « C'est ce qui arrive dans les affaires dont le chef est connu pour ne pas aimer la faction. Un esprit bien sage ne la peut jamais aimer, mais il est de la sagesse de cacher son aversion quand on a le malheur d'y être

engagé¹. » C'est cette « aversion » bien connue de Condé qu'à Saint-Maur on voulait masquer, étouffer. Là aussi on disait, comme Retz et Mazarin : il faut pousser M. le Prince; — les deux Italiens pour le perdre, La Rochefoucauld et consorts pour le maintenir sur la pente et le lancer dans la carrière où ils comptent le suivre et le diriger tout à la fois.

La retraite de Saint-Maur n'était pas concertée d'avance, au moins avec Condé; mais tout était préparé pour en tirer parti. *Comœdia in comœdiâ* : la petite pièce se joue au milieu du drame général, et les scènes se déroulent comme sur le théâtre.

M. le Prince,
le
premier président
et le
parlement.
Renvoi des
« sous-ministres »
et de Chavigny
(12, 21 juillet).

Le 8 juillet, deux jours après la sortie de Paris, Conti se rend à la séance du parlement, veut expliquer la conduite de son frère : « C'est un triste préalable de guerre civile », répond le premier président, et il ajoute quelques mots qui « semblaient marquer les mouvements de MM. les Princes ». Conti se lève, essaye de reprendre la parole; Mathieu Molé l'arrête : « Je m'étonne que personne ose m'interrompre lorsque je parle de cette place où je représente la personne du Roi. » Cette attitude de Molé produisit un grand effet, car

1. *Mémoires de Retz.*

on le savait attaché à Condé; mais il était avant tout serviteur de l'État.

Condé restait fort perplexe; il voulut voir Gaston, et le rencontra secrètement dans la maison de Rambouillet, rue de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine. Puis il vint deux ou trois fois publiquement à Paris. Il avait dû changer ses habitudes, faire violence à ses goûts; il a augmenté sa livrée; la pompe et une suite nombreuse l'accompagnent partout. A chacune de ces apparitions dans la capitale, on le voit se diriger sur le Palais-Royal, résidence du Roi, puis rebrousser chemin, sombre, soucieux; et l'excursion entreprise dans une intention conciliante s'achève avec un air de bravade.

Cependant la Reine fait une concession. Depuis longtemps Condé réclamait l'éloignement de ceux qu'on appelait les sous-ministres, Le Tellier, Servien; le parlement avait adopté cette prétention. Retz prit l'affaire en main, entama une négociation confuse où il prodigua ses ruses, ses combinaisons, ses sophismes pour plaire à la Régente, tout en repoussant Mazarin et ses amis; mais il fut en réalité joué par le cardinal, qui, de Bruhl, faisait mouvoir tous les fils. Le 12 juillet, les sous-ministres sont renvoyés. Chavigny est compris dans la mesure comme pour tenir la balance de niveau; M. le Prince n'y prend garde, accepte les

compliments; mais ce n'est pas la Reine qu'il va remercier; sa première visite est pour le Parlement (21 juillet). Les conseillers l'écoutent en silence; il s'embarrasse, cherche ses mots comme s'il récitait une leçon apprise et mal retenue.

Traité
de Saint-Maur
(22 juillet).
La Rochefoucauld
et M^{me} de
Longueville.

Rentré à Saint-Maur, mécontent de lui-même, irrité contre tous, sentant sa déconvenue, il retrouve le cénacle habituel. On l'échauffe, on l'enlace, et il signe un traité tout fait qui était bien la synthèse des derniers incidents, le vrai préalable de la guerre civile, l'acte qui donnait raison à Molé (22 juillet).

« Nous soubsignés, désclarons que nous persistons dans la volonté et dans la résolution que nous avons de procurer la seureté de la personne de M. le Prince et de tous ceux qui signeront le présent escrit, par toute sorte de moiens, mesme par les armes sy besoin est, et de ne laisser passer aucune occasion de les prendre jusqu'à ce que nous aions des assurances sy certaines, de l'adveu et consentement de tous, qu'il ne nous reste aucun soupçon qu'on puisse jamais entreprendre contre nos personnes. — Nous prométons en outre de n'escouter aucune proposition ny d'entrer en aucune négociation sans le consentement exprès des soubsignés. — Et s'il arivoit qu'on fust obligé de prendre les armes, on ne pourra les poser que chacun des

sousignés ne soit satisfait dans son intérêt, qu'il déclarera lorsqu'on les prendra ¹. »

Les signatures qu'on lit à côté du nom de Louis de Bourbon sont celles de sa sœur, de son frère, du duc de Nemours, du président Viole et de La Rochefoucauld; l'original est tout entier de la main de ce dernier. Il a fait plus que tenir la plume; le traité est son œuvre, et son plan était si fermement arrêté qu'il se serait passé de la signature de Condé; il tenait tout prêt un autre instrument dressé « sous le nom et sous l'autorité de M. le prince de Conti ». Son pouvoir plus ou moins occulte est à l'apogée; car c'est M^{me} de Longueville qui règne aujourd'hui dans le parti des Princes, et cette vaillante femme subit la tyrannie de celui qu'elle croit diriger. En conservant son pouvoir sur le frère cadet, Anne-Geneviève a reconquis l'aîné, qu'en ce moment aucune rivale ne lui dispute. La Palatine est passée à l'ennemi. M^{ms} de Châtillon est toute à ses affaires, à son domaine de Mello, à ses arrangements financiers; elle est d'ailleurs éprise du duc de Nemours, et manœuvre pour le retenir sans perdre Condé. Nemours est le grand séducteur; M^{me} de Longueville est aussi sous le charme, ce qui excitera la jalousie de

1. Original A. C.

La Rochefoucauld, et fera incliner Turenne vers le parti royal.

Aujourd'hui Molé semble perdu; on trouvera moyen de se défaire de Retz; quant à la Régente, elle passe pour annulée, abattue. Mais Anne d'Autriche sera la plus forte, triomphera par le courage, la simplicité, la clarté du but : le Roi déclaré majeur à Paris et régnant avec Mazarin pour ministre.

Courage
et persévérance
d'Anne
Autriche.

La Reine sait ménager ses concessions, les fait valoir; écoutant tous les partis, elle joue l'embarras devant les demandes contradictoires, accorde une faveur à celui-ci, la reprend sur les instances d'un autre; parfois elle rebondit, et, dans une situation difficile, périlleuse, se maintient en équilibre, gagne du temps. Le point capital, c'est de rester à Paris; son instinct maternel l'éclaire : elle résiste aux menaces des uns, aux instances des autres, même aux prières du cardinal, qui voudrait la tirer du gouffre où il craint de la voir engloutie. Elle compte les mois, les jours : si son navire peut rester à flot jusqu'au 6 septembre, si c'est à Paris même qu'elle remet le pouvoir à son fils, le Roi et la France seront sauvés, et Mazarin ne sera pas perdu pour Anne d'Autriche. — Malgré bien des erreurs, on ne peut qu'admirer cette femme violente, implacable, à la vue limitée,

mais intrépide et ferme en son dessein; attaquée de front, menacée par derrière, abandonnée, trahie, elle parviendra, par son bon sens et sa ténacité, à river la couronne sur la tête de Louis XIV.

Dans cette confusion, cet effarement, des voix s'étaient élevées pour proposer le grand remède, les états généraux. Assez faiblement poussé, ce cri trouva quelque écho, loin de la cour et de la capitale, parmi les gentilshommes ruraux, la bourgeoisie, les magistrats des tribunaux secondaires. Des lettres de convocation furent expédiées¹; la date même était fixée au 1^{er} octobre, le lieu de réunion à Tours; mais le mot seul semblait couvrir une sorte de mystère sacré, inspirait à tous une terreur religieuse. Quelques vieillards se souvenaient vaguement des états de 1614 et de la stérilité de leurs délibérations. Ceux qui tenaient le pouvoir ou le convoitaient n'attendaient rien de bon d'une telle assemblée. Les opprimés, les déshérités n'avaient pas entrevu quel soulagement ils en pouvaient espérer; leur voix d'ailleurs ne se faisait pas entendre. C'était une machine de

Projet
de convocation
des
états généraux.

1. Le Roi à M. le Prince en ses diverses qualités, 47 mars; — aux baillis de Gex, Bresse, Bugey, Dijon, Chàlon, Mâcon, Bar, Autun, Auxois, Auxerre, Charolais, 48 mars. A. C. — Ces lettres ne paraissent pas avoir été transmises aux baillages.

guerre qu'on laissa tomber quand on s'aperçut que l'effet était nul.

La « seconde
fronde ».
Abaissement
des caractères.

La « seconde fronde » commençait. Le lecteur ne trouvera pas ici le tableau complet des intrigues, traités, trafics d'argent, de places ou d'honneurs, trahisons, violences, accumulés dans cette période. Nous cherchons à tracer la progression des événements qui précipitent la catastrophe, à présenter les faits qui intéressent l'histoire de Condé, l'histoire de sa vie et de son cœur. — Les acteurs ne sont pas changés depuis deux ans; les scènes de 1649 se renouvellent, mais le décor est usé; il ne reste rien de ce qui semblait parer, excuser la première, la vraie Fronde. Il n'est plus question du bien public, même comme masque; les ambitions, les haines sont à nu. Le parlement, impuissant, se couvre de ridicule, ressasse d'éternelles diatribes, croit affirmer sa force en accumulant les sentences contre Mazarin. Tous les caractères sont amoindris, et celui de M. le Prince n'échappe pas à la loi générale. Il garde ses défauts, l'orgueil, la violence; il en recueille qu'on ne lui connaissait pas, se montre indécis, ondoyant, non certes à la façon de Monsieur — jamais il ne livre, n'abandonne un ami, — mais son incertitude, ses brusques retours ôtent à sa parole le poids qui lui appartient, la confiance qu'elle devrait inspirer. — A-t-il

manqué de foi, comme on l'a dit? Égaré au milieu d'une armée de traîtres conjurés pour le perdre, il faisait mal un métier qui n'était pas le sien; en essayant de jouer au plus fin avec les intrigants de profession, il a dû lui arriver de tromper les trompeurs. — Le niveau a baissé partout; mais si les mouvements des hommes sont moins généreux, le péril n'en est que plus grand pour la France. La Fronde était une guerre civile manquée; celle qui va venir sera plus sérieuse.

Le traité du 22 juillet signé, M^{me} de Longueville n'avait pas prolongé son séjour à Saint-Maur; sa présence n'y est plus nécessaire, et son action ne cessera pas de s'y faire sentir. L'éloignement la mettra à l'abri des recherches de son mari, qui parlait de la reprendre et de la ramener à Rouen. Elle profite du départ de sa belle-sœur, renvoyée à Montrond, pour commencer une retraite aux Carmélites de Bourges. — Plus de femmes à la petite cour de Saint-Maur, qui retrouve l'allure militaire. M. le Prince semble dégagé, libre; il recouvre son aplomb, et se décide à rendre visite au Roi (24 juillet); mais, sur quelque mouvement des Gardes du corps, il se retire assez brusquement. Le 31 juillet, il se promenait au Cours-la-Reine dans le carrosse du duc d'Orléans, lorsque le Roi vient à passer à son retour du bain. Sa Majesté avait laissé son

Incidents du
mois de juillet.
Déclaration
royale contre
M. le Prince
(17 août).

escorte, qui suivait le bord de l'eau. M. le Prince se lève, mais le temps lui manque pour rendre au Roi les marques de respect que commandait l'usage, et la rencontre fortuite devient une insulte préméditée : « Si mes gardes avaient été auprès de moi, se serait écrié le jeune Louis XIV avec colère, je l'aurais fait charger¹. »

Cependant le mois d'août s'écoule, et le jour de la « majorité » approche sans que la situation se soit éclaircie. Ne faut-il pas mettre M. le Prince au pied du mur ? Qu'il s'avoue rebelle ou se reconnaisse sujet loyal et soumis.

Le 17 août, paraît une déclaration royale où sont énumérés les griefs réels ou supposés de la couronne. Condé riposte par une circulaire aux cours souveraines : il réfute « les imputations de ses ennemis contenues dans l'écrit que le Roi a fait publier ». Lui-même accourt au Palais, où se succèdent trois séances orageuses ; dans la dernière (21 août), on faillit en venir aux dernières violences. La grand'chambre, les escaliers, les couloirs étaient envahis par les coupe-jarrets des deux camps, armés en guerre. La Rochefoucauld tint un moment la tête de Gondi serrée entre les battants d'une porte ; c'est miracle que le sang n'ait pas coulé.

1. Lettres de Morosini.

Il semble qu'un grain de bouffonnerie italienne doive toujours se rencontrer au milieu de ces tempêtes. A peine remis de l'algarade, Retz interpelle son adversaire du ton en usage sur les planches : « Tout beau, notre ami La Franchise¹, ne vous emportez pas. » Le lendemain, comme l'archevêque de Corinthe, dans ses vêtements pontificaux, conduisait à travers le pont Neuf la procession des Grands Cordeliers, on vit M. le Prince tomber à genoux sur le pavé et recevoir avec componction la bénédiction qui lui était gravement octroyée; puis les deux incrédules échangent un profond salut. Et la foule d'applaudit !

Troublé, alarmé, sollicité de toutes parts, le duc d'Orléans essaye de se soustraire aux embarras par une de ses fugues habituelles, et va chercher un peu de calme sous les ombrages de Limours. Condé vient l'y trouver (29 août), réclame l'appui si souvent promis. Comment pourra-t-il paraître à côté du Roi en son lit de justice, s'il reste sous le coup d'imputations pareilles? Gaston retourne au Palais-Royal, sollicite la Régente; celle-ci se défend : on lui demande aussi une nouvelle déclaration contre Mazarin; à la veille de remettre le pouvoir à son fils, peut-elle se lier ainsi

Dernières
négociations.
M. le Prince
à Chantilly
(5 septembre).

1. Nom de guerre donné à La Rochefoucauld.

par tant d'engagements? Enfin elle paraît céder.

Le Roi accomplissait sa treizième année le 6 septembre, le lit de justice était annoncé pour le 7. — Le 5 au soir, Anne d'Autriche signifie sa volonté aux gens du Roi. Le 6, les deux déclarations sont portées au parlement; mais quant à celle qui justifie M. le Prince, elle ne sera publiée qu'après la majorité. C'était reprendre d'une main ce qu'on donnait de l'autre, fermer la porte qu'on feignait d'entr'ouvrir.

Dès le 31 août, le duc d'Orléans avait fait connaître les intentions favorables de la Reine¹. Ne voyant rien venir, M. le Prince réunit ses principaux partisans à Chantilly (5 septembre); dix projets plus ou moins violents sont formés, abandonnés. On se sépara sans conclure; jusqu'au dernier moment, Condé cherche à s'accrocher au bord du précipice qu'il voit ouvert devant lui. Bientôt il apprend le retard de la publication qui le concerne; encore un piège qu'on lui tend; il s'y jette tête baissée, court à Trie², où M. de Longueville l'attendait.

1. Gaston à M. le Prince. A. C.

2. Trie-Château, au confluent de la Troïсне et de l'Aunette, aujourd'hui commune du canton de Chaumont-en-Vexin (Oise). — Après la mort du dernier duc de Longueville, cette terre revint à Henri-Jules, fils du Grand Condé, qui la donna en dot

La conversation porta plus sur les affaires générales que sur les questions brûlantes, les intérêts particuliers. Condé reçut de son beau-frère quelques encouragements, mais non la parole positive qu'il avait espérée. « M. de Longueville embarrasse fort les esprits; la vérité est qu'il n'a pas moins promis à la Reine qu'à M. le Prince, et la question est de savoir auquel des deux il doit manquer¹. » Cela pouvait se dire de bien d'autres qui, eux aussi, avaient accumulé les promesses contradictoires. Mais voici le moment où l'équivoque cessera.

Le 7, comme Louis XIV se rendait au Palais, entouré de sa famille, des pairs de France, des officiers de la couronne, Armand de Bourbon se présente sur le passage, s'approche et remet à Sa Majesté une lettre de son frère : c'est le respectueux exposé des graves motifs qui retiennent Condé loin de la place où l'appelaient son devoir et sa naissance. Le Roi prend le pli et le passe tout fermé à son ancien gouverneur, le duc de Villeroy. Sans un mot, sans un geste, il continue son chemin et va tenir son lit de justice.

Le Roi majeur.
M. le Prince
n'assiste pas au
lit de justice
(7 septembre).

Le sort en est jeté. L'heure solennelle a sonné, et

à sa fille, princesse de Conti. Trie appartient aux princes de Conti jusqu'à la Révolution.

1. La Palatine à la reine de Pologne; 1^{er} octobre. A. C.

Condé ne l'a pas entendue. Plus de régente espagnole, plus de ministre étranger. Qu'importe la fiction légale! la prétendue minorité de fait succédant à la minorité de droit, qu'importe! c'est le Roi, le roi de France qui règne. Tous ceux qui conservent dans le cœur la vieille tradition nationale croient voir le ciel s'éclaircir, attendent l'ère de calme, de repos qui doit succéder au chaos, à l'odieux conflit des ambitions; maudits soient les brouillons qui voudraient prolonger la guerre et la souffrance du pays! Et l'épée qui jetait une moisson de lauriers sur le berceau du roi de quatre ans, l'épée de Rocroy ne luit pas à côté du sceptre que le roi de treize ans tient déjà d'une main ferme.

Prétexte saisi avec empressement, ou motif respectable et suivi à regret, l'attitude prise par Condé en face du Roi majeur sert de signal à d'honorables retraits et à mainte désertion. Bussy ouvre la marche, puis Noirmoutier, le maréchal de La Mothe, bien d'autres et des plus illustres!

Ne pouvant rentrer à Paris, M. le Prince donne rendez-vous à ses amis pour le 9 septembre à Chantilly. Beaucoup manquent à l'appel. Lui-même ne semble pas encore bien maître de sa volonté. C'est avec une certaine confusion qu'il expédie des ordres pour quelques levées, pour la sûreté du petit corps de Tavannes, menacé d'être taillé en

Derniers
conseils tenus
à Chantilly
(9 septembre).
à Montrond le 15.

« L'épée
est tirée ».

pièces par les troupes royales. Puis il prend le chemin du Midi, lentement d'abord, s'arrête à Augerville, à Bourges, comme s'il attendait quelque appel. Avait-il deviné qu'un messager courait après lui, porteur de nouvelles propositions de la cour garanties par Gaston? mais, par une méprise qui ne paraît pas involontaire, cet envoyé fit fausse route, vint à Angerville en Beauce chercher Condé, qui était à Augerville en Gâtinais¹. Lorsqu'enfin M. le Prince reçut la dépêche, sa parole était engagée: le 15 septembre, à Montrond, il retrouvait sa sœur, les ducs, leurs complices de Saint-Maur, d'autres très animés. M^{me} de Longueville frappe le dernier coup; les suprêmes et terribles résolutions sont prises. Plus d'hésitations; Condé retrouve sa flamme, son coup d'œil, son esprit prompt et décisif. L'âme guerrière commande seule.

« Vous me forcez à tirer l'épée; eh bien, soit! Souvenez-vous que je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. »

1. Augerville-la-Rivière, maison du président Perrault, à quatre lieues au nord-est de Pithiviers. — Angerville est sur la route d'Orléans, à quatre lieues d'Étampes.

CHAPITRE III

LA GUERRE CIVILE : GUYENNE ET GATINAIS. COMBAT DE BLÉNEAU.

SEPTEMBRE 1651 — AVRIL 1652.

Plan de campagne. Projet d'opérations au sud de la Loire et sur la frontière des Pays-Bas. — Turenne et Condé; la séparation. — Condé à Bordeaux (septembre 1651). Ses traités particuliers. Le traité de Madrid (6 novembre). — Le prince de Conti et M^{me} de Longueville. Lenet et Marigny. Les ducs. — La démagogie à Bordeaux. L'Ormée. Ses rapports avec M. le Prince. — Condé à Agen et Bergerac. Jonction avec Marchin. — Condé en Saintonge (14 novembre), barre la route à d'Harcourt. — Retraite sur la Dordogne (janvier 1652). Combat de Miradoux (26 février). Condé rejeté dans Agen. — Revers en Saintonge et Anjou. Retour de Mazarin. — Traité entre le duc d'Orléans et Condé (24 janvier). Jonction de leurs troupes. Beaufort et Nemours. — Condé organise le commandement en Guyenne. Préparatifs de départ.

Mazarin à Poitiers (29 janvier 1652). L'armée du Roi; Turenne et Hocquincourt. — Marche de l'armée du Roi. Turenne au pont de Jargeau (28 mars). — Mort de Sirot. Le Roi à Gien (1^{er} avril). — Voyage de M. le Prince. D'Agen (24 mars) à Châtillon (1^{er} avril). — Condé prend Montargis (3 avril). Les deux armées. — Cantonnements de l'armée royale entre Briare (Turenne) et Bléneau (Hocquincourt). Reconnaissance de Turenne (6 avril). — Turenne appelé par Hocquincourt. « M. le Prince est là! » — Combat de Bléneau : dans la nuit du 6 au 7, Condé surprend les cantonnements d'Hocquincourt. — Retour offensif du

maréchal. Sa défaite. — Apparition de la seconde armée royale. Condé reconnaît Turenne. — Habile manœuvre de Turenne derrière un défilé de bois et d'étangs. — Il repousse la cavalerie ennemie. Condé prend position. Belle retraite de Turenne. — Hocquincourt à l'arrière-garde. Conférence avec Condé. — Turenne à Gien. M. le Prince à Châtillon. Résumé du combat de Bléneau. — Appelé à Paris, M. le Prince se sépare de ses troupes.

C'était donc la guerre. — Condé avait arrêté dans ses lignes principales un plan de campagne qui devait se dérouler sur deux théâtres distincts : au midi entre la Loire et les Pyrénées ; au nord sur la frontière des Pays-Bas.

Plan
de campagne.
Projet
d'opérations au
sud de la Loire
et sur la frontière
des Pays-Bas.

Rien n'étant organisé ni même sérieusement préparé, aucune donnée ne permettait d'apprécier le nombre et la qualité des troupes, les ressources, les points d'appui dont on pourrait disposer, ni de définir comment seraient reliées les opérations partant de bases aussi excentriques. Au midi, Bordeaux était occupé par une foule indisciplinée, type de ces armées révolutionnaires qui encombrant et ne sortent guère. On ne pouvait compter davantage, pour tenir la campagne, sur les garnisons que du Daugnon entretenait à l'embouchure de la Charente ; quant aux vagues promesses des grands seigneurs, il fallait du temps pour leur donner la réalité. Beaucoup de doutes sur le parti que prendront les troupes de Catalogne, et sur ce fameux secours d'Espagne, qu'on attend toujours. Tout

est à créer de ce côté; M. le Prince s'est réservé cette tâche.

Au nord, les régiments de la maison de Condé, restés en corps auprès de Marle, présentaient un noyau de troupes, faibles par le nombre, d'excellente qualité. Aux premières alarmes, Tavannes, expédié de Saint-Maur, en prit le commandement; il était régulièrement pourvu d'une commission de lieutenant-général en l'armée du maréchal d'Aumont. Informé du départ de M. le Prince, il s'éloigna aussitôt et se replita sous les murs de Stenay. Si le gouvernement des Pays-Bas veut bien fournir un contingent, voilà une véritable armée toute formée. Elle est destinée à Turenne.

Ainsi, Condé levant des troupes, s'établissant solidement entre la Charente et la Garonne, avec Bordeaux et la Rochelle pour points d'appui, recevant par mer les secours d'Espagne, cherchant à s'ouvrir le passage de la Loire; — Turenne, mieux préparé, mieux secondé, manœuvrant entre la Seine et la Marne, menaçant Paris, y pénétrant peut-être; — et par leur concert, ces deux capitaines, habitués à se comprendre, à se deviner, contraignant l'armée du Roi soit à se diviser, soit à se concentrer pour laisser le champ libre à celui des deux que la fortune favorisera et qui portera les coups décisifs, tandis que l'autre saura retenir

le gros des forces ennemies : tel est le plan dont l'équilibre repose sur la coopération de Turenne.

Les anciennes et intimes relations du maréchal et de Condé avaient été resserrées dans les deux dernières années par de nouveaux et puissants liens. Nous venons de voir que pour se dégager de l'étreinte espagnole, régler sa position en France, celle de ses officiers et soldats, Turenne ne voulut d'autre intermédiaire, d'autre appui que M. le Prince. Celui-ci réussit à faire donner toute satisfaction au maréchal, qui ne ménagea pas l'expression de sa reconnaissance. Au moment de la retraite de Saint-Maur, Turenne accourut auprès de son ancien général; rien ne permet de supposer qu'il n'ait pas été accueilli comme le plus fidèle, le plus considérable des amis. Toutefois il ne fit que paraître et ne revint pas; le nom de son frère ne figure pas au bas du traité du 22 juillet. La fidélité s'accroît; on s'évite, et, si l'on se retrouve, l'entrevue est courte. M. le Prince n'en tient compte; il ne doute pas de son ami : s'il est forcé de prendre les armes, c'est à Turenne qu'il confiera le commandement de Stenay. A peine sorti de Paris, il y renvoie Gourville, le charge de tout régler avec le maréchal, ou, en cas d'absence, avec le duc de Bouillon. c'est ce dernier que Gourville rencontre, et comme il ne se piquait pas de naïveté, il fut sans

Turenne
et Condé;
la séparation.

doute peu surpris de la réponse faite à ses ouvertures. Le duc de Bouillon ne cache pas que son frère et lui sont engagés de l'autre côté; puis, intervertissant les rôles, il offre à Condé le patronage que celui-ci venait d'accorder à la maison de La Tour d'Auvergne : M. le Prince peut compter sur l'amitié des deux frères; ils sont prêts à lui donner le concours le plus dévoué pour faciliter son accommodement avec la cour et avec le cardinal; mais ils ne le suivront pas dans une prise d'armes.

Faut-il chercher là quelque mystère? Les contemporains ont plus d'une fois interrogé Condé comme Turenne, « l'un incapable d'une imposture, l'autre d'une vilénie⁴ »; toutefois il y avait des nuances dans leur franchise, plus ou moins de réticences ou de clarté. A toutes les questions, M. le Prince répondit invariablement qu'au milieu d'événements si graves bien des choses lui avaient échappé ou étaient sorties de sa mémoire. Turenne, embarrassé, peu explicite, s'abstenait de récriminations, laissant entendre qu'il n'avait pu supporter la préférence inexplicable de M. le Prince pour Nemours. Est-ce bien clair? Cette préférence accordée à M. de Nemours, est-ce au frère ou à la sœur qu'il fallait la reprocher?

4. *Mémoires de Retz.*

Condé ne songea que plus tard à donner un commandement au duc de Nemours ; mais M^{me} de Longueville avait distingué le brillant Charles-Amédée de Savoie, alors que Henri de La Tour d'Auvergne, toujours un peu gauche, était sous le charme de la belle princesse.

La vérité est que Turenne se sentait las du métier de rebelle. Il avait assez des Espagnols ; deux épreuves lui suffisaient. Ce qu'il avait pu entrevoir des conciliabules tenus à Saint-Maur, le spectacle de l'incohérence, des prétentions, confirma sa résolution : il offrit ses services à Mazarin, dont il croyait le retour certain et l'autorité réelle. Cette première démarche n'eut rien de public. Turenne venait d'épouser M^{lle} de La Force ; l'accomplissement ¹ de ce mariage, les affaires si compliquées de la maison de La Tour d'Auvergne justifiaient assez la vie retirée du maréchal, ses fréquentes absences, sans le soustraire à la malice des commentaires : « Ces messieurs de Bouillon veulent voir si en donnant de l'ombrage à la cour on leur accordera leur principauté ; au cas qu'on ne les satisfasse pas, il sera temps de se jeter dans le parti de M. le Prince ². » La Palatine y voit trop

1. Turenne se maria à Charenton, à son retour de Stenay, au mois de juin 1651.

2. La Palatine à la reine de Pologne ; 4^{er} octobre 1651. A. C.

de malice ; les variations de Turenne avaient pris fin. La majorité du Roi lui offrit non pas un simple prétexte, mais le plus plausible des motifs pour rester dans le devoir, et il n'en sortit plus.

Le récit de Gourville émut M. le Prince ; il éclata, et flétrit en termes amers ce qu'il considérait comme un manque de foi ; « sa colère fut telle qu'il pensa bien plus à ne pas faire ce que le duc de Bouillon proposait, qu'à examiner si cela était avantageux à lui et à ses amis¹ ».

Condé
à Bordeaux
(septembre 1651).
Ses traités
particuliers.

Cette bouffée passée, Condé se remit à l'œuvre, modifiant rapidement les projets dont l'économie venait d'être troublée. Le 18 septembre, il s'arrête à Verteuil, le 20 à Barbezieux, poussant certaines négociations dont la conclusion est urgente. Un officier général actif, influent², qui depuis quelque temps déjà s'était attaché aux intérêts de M. le Prince et qui dans toute cette campagne lui rendra des services efficaces, Armand du Lau, baron de Chambon, fut alors d'un grand secours. Muni de pouvoirs étendus, il termina promptement les pourparlers engagés avec le duc de Riche-

1. *Mémoires* de Gourville.

2. Chambon était ami du chevalier de Rivière. Il avait servi avec distinction en Catalogne comme maréchal-de-bataille et s'était signalé au siège de Lérida (1647). Blessé dans les rangs de l'armée bordelaise en 1650. (Diverses lettres A. C. — Lettres et documents communiqués par le marquis du Lau.)

lieu et le vice-amiral du Daugnon : les traités par lui signés le 22 septembre rendaient M. le Prince maître de l'embouchure et du cours inférieur de la Charente, avec les places, garnisons et navires ¹.

Marquons cette date. Voici M. le Prince lancé dans la voie des contrats onéreux, qui lui procureront plus d'ennuis que de secours et deviendront un des grands embarras de toute sa vie.

Arrivé à Bordeaux, il prodigue sa signature ; les minutes des arrangements particuliers de cette époque abondent dans nos recueils ². M. le Prince ne peut rien refuser à quiconque dispose d'une bicoque, lui promet quelques levées d'hommes. Mais toutes ces négociations s'effacent, disparaissent devant celle qui va se conclure, qui doit lier M. le Prince à l'Espagne : l'accord avec l'ennemi !

De Montrond, La Roque, capitaine des gardes, était envoyé à la frontière du nord et accrédité auprès du gouvernement des Pays-Bas ; il entra aussitôt en relations avec Fuensaldaña. A Bordeaux, M. le

Le traité de
Madrid
(6 novembre).

1. Par convention du 9 octobre, le prince de Tarente (Henry-Charles de La Trémoille) livrait le passage important de Taillebourg.

2. Entre autres le renouvellement solennel du traité de Saint-Maur, avec les mêmes signatures.

Prince renouait avec l'ambassadeur Watteville des rapports entretenus depuis longtemps. Divers actes signés à Maubeuge, à Bordeaux, furent réunis, modifiés, confirmés par un traité solennel et définitif conclu à Madrid entre Lenet et don Geronimo de la Torre, conseiller et secrétaire d'État du roi d'Espagne ¹.

C'est le traité signé à Stenay par Turenne en 1650 qui servit de type au traité de Madrid : les Espagnols l'avaient exigé. Les conditions alors acceptées par le maréchal leur étaient trop avantageuses pour qu'ils consentissent à s'en écarter, si ce n'est sur des points peu importants. Les promesses d'argent étaient larges ; les subsides annuels garantis, tout au moins annoncés, dépassaient quatre millions, outre une première mise de fonds de près de deux millions.

Sa Majesté Catholique s'engageait : 1° à joindre aux troupes de M. le Prince sur la frontière des Pays-Bas et à placer sous son autorité deux mille hommes de pied, trois mille chevaux, avec de l'artillerie ; 2° à entretenir dans la rivière de Bordeaux une armée navale de trente vaisseaux de guerre, portant quatre mille hommes d'infanterie. — La rédaction de l'article qui réglait l'attribution des

1. Traité de Maubeuge (La Roque et Gabriel de Toledo), 26 octobre. — Traité de Madrid, 6 novembre.

places conquises en France par les alliés était confuse et dut être révisée ; aux termes du texte définitif, les conquêtes que M. le Prince ferait en France, à trois lieues des Pays-Bas, devaient lui demeurer avec les droits régaliens¹.

Venait enfin cet engagement réciproque :

« Les forces de M. le Prince ne poseront les armes qu'après que l'on sera parvenu à la conclusion d'une paix juste, égale, honnête et durable entre la France et l'Espagne ;

« Sa Majesté Catholique s'oblige à ne faire aucune paix générale ou particulière, ni aucuns traités de trêve, sans M. le Prince et avec sa satisfaction juste, honnête et durable. »

Ces dispositions relatives aux places conquises et à l'engagement réciproque donnent à l'acte son vrai caractère et sa gravité. Ces deux articles sont tout le traité, rivent les fers de Condé, resserrent le nœud qui le retient. C'est contre cette pierre d'achoppement que se briseront toutes les tentatives d'accord, les mouvements de repentir, les entreprises dont le but est de réconcilier Condé avec sa patrie, son roi et son devoir. A la dernière heure, ces deux clauses sauveront

1. Cette rédaction, arrêtée l'année suivante entre Condé et Fuensaldaña, fut convertie en traité spécial.

M. le Prince et le feront comprendre dans la paix des Pyrénées.

Le voici déjà aux prises avec les difficultés terribles qui sans cesse vont renaître et ne cesseront de le presser pendant huit longues années, conséquence fatale de sa faute ! Toutes procèdent de deux sources principales : l'inévitable et criminel traité d'Espagne, robe de Nessus dont il ne pourra se dégager ; le manque d'argent, qui se fait sentir aux premiers jours de la rébellion et que rien ne pourra combler. En vain Condé dresse de sa main de longs états¹, où à côté d'un passif certain figure un actif imaginaire ; ces sortes de calculs peuvent séduire un esprit mathématique, mais ne remplaceront pas cet or des Indes toujours attendu, ces fameux galions si souvent arrêtés par les tempêtes ! Et cependant les entreprises échouent, les défections, les débandades se précipitent. Que de lettres, que de subterfuges pour faire prendre patience aux créanciers ruinés, aux officiers qui ne reçoivent pas leur paye, aux soldats qui n'ont pas de pain ! et combien de fois aussi faudra-t-il qu'une plume embarrassée expose le dénûment, la misère qui accable le prince égaré !

1. « Mémoire de mes effets. » A. C.

Trouver des soldats et de l'argent, conclure d'importants traités, ce n'était qu'une partie de l'œuvre; il fallait donner des chefs aux troupes, mettre en action tous les ressorts d'un gouvernement. Cinq ans plus tôt, à Barcelone, le jeune vice-roi avait étonné les Catalans par sa promptitude à comprendre une situation difficile, par son aisance à diriger sa barque au milieu d'un océan d'intrigues; mais alors tous les rouages marchaient; les emplois étaient remplis, le personnel en place, surabondant même. Ici les matériaux manquent, tout est à improviser. Et pour expédier cette lourde besogne, Condé est presque seul; Lenet, son bras droit, vient de le quitter pour conduire les négociations d'Espagne; Guittaut a la tête claire, l'expérience, la confiance de son chef, mais suffit à peine à l'expédition des ordres et des affaires militaires. Des officiers que Condé a formés et qui l'ont suivi dans ses premières campagnes, combien ont disparu! Morts, La Moussaye, Chabot, Laval, le duc de Châtillon. D'autres sont disséminés : Boutteville est à Bellegarde, Marchin en Catalogne, Persan à Montrond, Chamilly à Stenay, Tavannes, Coligny aux Pays-Bas, Chavagnac fait des levées. L'exact et fidèle Caillet est à son poste, remplissant avec la même suite, la même discrétion, ses devoirs de secré-

Le prince de
Conti et Mme de
Longueville.
Lenet
et Marigny.
Les ducs.

taire particulier; mais ses attributions sont limitées. Il y a bien le groupe des lettrés : Guilleragues, l'ami de Boileau; Sarasin, un maître de la langue (il nous a laissé trois ou quatre chefs-d'œuvre); un débutant, l'abbé de Cosnac, qui fera une grande fortune; tous trois attachés au prince de Conti, sous le nom duquel ils vont former cent cabales. A tant faire que de chercher dans la maison de son frère, Condé préfère s'adresser à un poète satirique dont l'origine lui plaît, car Marigny est de Nevers et ses débuts ont été protégés par Marie de Gonzague¹; nul ne sait tourner plus agréablement une lettre et surtout ne s'entend mieux à divertir les grands; il sera chargé d'une partie de

4. Jacques Carpentier, fils d'un marchand de fer, selon les uns, d'un petit officier de justice, selon les autres, se fit reconnaître pour bon gentilhomme et prit le nom de Marigny, sous lequel il fut fort connu de son temps. Esprit fin, délié, railleur, avec du jugement, du sang-froid, mais manquant de flamme et d'élévation, il ne put sortir des postes subalternes. Après son début chez la princesse Marie, il s'attache à la reine de Suède. La Fronde le donne au cardinal de Retz, puis au prince de Conti. Brouillé avec Sarasin, il passe à M. le Prince, dont il suit la fortune sans état bien défini. En 1658, il fit imprimer chez les Elzevier quelques lettres en prose et en vers; le *Cabinet historique* a donné sa correspondance avec Lenet; nous publions plusieurs de ses lettres dans les *Documents et pièces*. Ses chansons et ses épigrammes abondent dans les recueils contemporains; le *Pain bénit*, petit poème de quelques pages, parut en 1673, après l'attaque d'apoplexie qui enleva l'auteur (1670).

la correspondance, des publications, voire des pamphlets, et de tout ce qu'on appellerait aujourd'hui le service de la presse.

Le prince de Conti préside le conseil de gouvernement; M^{me} de Longueville l'assiste de son courage et de son esprit supérieur : l'accord entre eux ne sera pas de longue durée. Madame la Princesse siège aussi au conseil; mais déjà elle a volontairement repris le rôle effacé, modeste, que le dévouement conjugal lui avait fait abandonner pendant quelques mois. Lenet, quand il sera de retour, sera la plume, la tête de ce gouvernement; le président Viole représente le parlement de Paris et l'influence de M^{me} de Châtillon; il a brûlé ses vaisseaux avec la Fronde et la cour. Les grands seigneurs paraissent rarement aux séances, retenus hors de Bordeaux par leurs emplois militaires.

L'absence de Turenne, de quelques autres qui auraient pu le suppléer, a fait beau jeu aux hommes de haute naissance, aux favoris de la foule et des dames. « Dans les partis, les grands noms, quoique peu remplis et même vides, sont toujours dangereux. M. de Nemours était moins que rien pour la capacité¹. » Assurément ce n'était pas le cas de La Rochefoucauld; mais son génie, à certains

1. *Mémoires de Retz.*

égards si étendu et si profond, ne s'appliquait pas à la guerre. Le prince de Tarente, à qui tout le monde reconnaissait la droiture et le dévouement, avait acquis, en Hollande, quelques notions du métier, notions incomplètes, parfois plus nuisibles que l'ignorance avérée. Rohan, Beaufort avaient figuré aux armées comme volontaires sans avoir jamais sérieusement servi. Tous ces seigneurs veulent des commandements. La plupart firent des levées, conduisirent des opérations dans leurs gouvernements, près de leurs domaines, en Saintonge, Anjou, Angoumois, au grand détriment de leur cause. Le duc d'Orléans ayant donné ses troupes à Beaufort, Condé, pressé par sa sœur et M^{me} de Châtillon, confiera celles de Stenay à Nemours : la succession de Turenne ! Quand ces deux généraux d'occasion seront réunis, ils ne pourront ni s'entendre, ni concevoir, ni exécuter.

La démagogie
à Bordeaux.
L'Ormée.
Ses rapports
avec
M. le Prince.

Les embarras intérieurs ne sont pas moins sérieux que les difficultés de l'extérieur et de l'organisation militaire. Depuis deux ans la démagogie avait gagné du terrain à Bordeaux. Une sorte de société populaire, artisans ou matelots sans emploi, avocats sans causes, boutiquiers ruinés, magistrats décriés, esprits faux, désœuvrés, ambitieux de bas étage, se réunissait sous les grands ormes à l'une des extrémités de la ville : c'est « l'Ormée ».

Ses meneurs, le rhéteur Villars et le boucher Duretète, redouté pour sa force et sa violence¹, deviennent les vrais chefs du peuple; les officiers installés par le parlement disparaissent.

A son arrivée, M. le Prince avait été chaudement et très généralement bien accueilli; tous espéraient en lui. Mais les magistrats, les armateurs, les négociants, ceux qui conservent les traditions de fidélité au Roi et qui, comme on disait alors, portent les fleurs de lis dans le cœur, s'éloignent graduellement de lui à mesure qu'il s'abandonne à l'Espagne, s'indignent quand les ports de Bourg et Talmont sont livrés au roi catholique². La démagogie n'a pas de ces scrupules; elle offre son appui à Condé, qui se sent entraîné. Ah! quand il résistait à ses amis, la voix secrète l'avait bien averti, lui montrant jusqu'où il faudrait aller : ce sera la Terreur. Nous ne sommes encore qu'au prélude. Des théories, au moins étranges si on se reporte à l'époque, sont mises en avant : un mémoire rédigé au nom des deux princes demande l'établissement du suffrage universel³. Et les vio-

1. Il s'était fait solliciteur de procès.

2. Bourg, sur la Dordogne, près de son confluent avec la Gironde, remis aux Espagnols en vertu du traité de Madrid. — Talmont, sur la Gironde, rive de Saintonge.

3. « Mémoire des princes de Condé et de Conti demandant un représentatif du peuple. — Nous, princes de Condé et Conti,

lences commencent. « Pourquoi, Monseigneur, écrivait un bourgeois de Bordeaux à M. le Prince¹, pourquoi régner par le fer et le feu, puisque l'amour vous avoit tout acquis? Pouvez-vous répondre de ces republicains qui arborent sur la plupart des clochers de la ville des étendarts rouges? »

Peu sensible aux plaintes, Condé reste indifférent aux théories dont il ne redoute pas l'application. Ce qu'il demande à la ville, à la province, ce sont des hommes, des canons, des vaisseaux, de

magistrats, colonels, capitaines, officiers et peuple de Bordeaux et du pais d'alentour, promettons fidèlement, en présence de Dieu, de ne traiter jamais, de ne mettre les armes bas, de ne désister ou acquiescer, jusques à ce que nous ayons obtenu le vray intérêt d'un peuple libre, imitant les exemples des républiques les plus justes et les mieux gouvernées : que la suprême autorité de France sera et résidera doresnavant dedans un représentatif du peuple consistant de... personnes, dans le choix desquelles, selon de droit de nature, tous hommes de l'âge de vingt-un ans et au-dessus, n'estant point serviteurs ny ne recevant l'aumône, ou qui ne serviront et contribueront volontairement contre nous, auront leur suffrage et seront capables d'estre eslus à cette souveraine autorité... » (A. E. France, t. 477, p. 221, s. d., 1651). — Un exemplaire de ce mémoire, remis au prince de Conti, se trouve à la Bibliothèque Nationale, dans le *Portefeuille du prince de Condé*; il porte cette note, de la main de Lenet : « Mémoires donnés à Son Altesse de Conti par les sieurs Saxeby et Arrondel (?), que je n'approuve pas. »

1. 4^{er} juillet 1652. A. C.

la poudre pour continuer la guerre. Comme il croit que les masses populaires exerceront leur pression sur le parlement et la bourgeoisie pour leur arracher des ressources et les empêcher de s'accommoder avec la cour, il s'appuie sur la démagogie, la contient encore, mais commence à lui rendre la bride : dans toutes ses instructions il recommande de ne pas décourager l'Ormée.

Au milieu de ses emportements, il a souvent des retours sur lui-même. Une lettre, qu'à peine arrivé à Bordeaux il adressait au maréchal de Gramont, nous peint exactement l'état de son âme, son chagrin et la fermeté de sa résolution. — Affectueux, assez banal, très courtisan, le maréchal avait refusé de suivre M. le Prince, et, ne voulant pas porter les armes contre lui, il s'était réfugié dans sa seigneurie de Bidache. — « Vous me cognoissés assés, lui écrivait M. le Prince, pour ne pas douter du desplaisir que j'ay de me voir réduit par mes ennemis à prendre de telles résolutions; mais il y va de ma vie, de mon honneur, et enfin de tout. Vous estes tesmoin de toutes mes pensées, et vous sçavés que je ne me suis résolu à faire ce que je fais qu'à l'extrémité; mais puisque on m'y a forcé, j'agiray de sorte que on se repentira de m'y avoir poussé; et à vous, à qui je ne puis rien celer, je diray que je n'espargneray rien

pour sortir glorieusement du pas où je suis¹. »

M. le Prince
à Agen
et Bergerac.
Jonction
avec Marchin.

Un grand mois s'écoule ainsi : enfin les préparatifs s'achèvent ; le moment de l'action arrive. Sur le front, au nord, le long de la Charente, du Daugnon, La Rochefoucaud, Tarente, Richelieu, Rohan ont armé, groupé leurs levées, commencé les opérations. Avant de les joindre, M. le Prince veut se mettre en garde contre une attaque venant du Midi : Agen sera muni et maîtrisera le cours de la Garonne ; Condé s'y rend en personne ; il profite de ce voyage pour entrer en communication avec le haut Languedoc, surtout avec Montau-

4. De Bordeaux, 28 septembre 1651 ; A. C. — Voici la conclusion, qui fait honneur à l'auteur et au destinataire de la lettre : « Je souhaite avec passion, dans ces fascheus rencontres, qu'il ne se fasse rien qui puisse diminuer nostre amitié. De mon costé, je feray tout ce que je dois pour eela, et je ne doute pas que vous ne fassiés de mesme du vostre. Je continueray mon commerce avec vous jusques à ce que vous me tesmoigniés ne le pouvoir plus, et j'espère que vous ne ferés rien contre moy sens me faire sçavoir auparavant que vous ne vous en pouvés plus empescher ; jusque là je n'y prendray aucune précaution. Vous voyés que j'en use franchement, vous verrés que j'en useray toujours de mesme et que je vous aimeray, estimeray toute ma vie comme je dois. » — Le ton de cette lettre ne confirme pas le récit d'un correspondant de Mazarin, qui peint M. le Prince insultant grossièrement le maréchal au mois de juillet à Saint-Maur. Accusé par les frondeurs d'entente secrète avec la cour, Condé avait alors refusé au maréchal un entretien particulier, mais sans la mise en scène de réception dans la cour au milieu des laquais, etc.

ban, le grand centre des Réformés, qu'il ne désespère pas de rattacher à sa cause en réveillant le souvenir de son aïeul ; mais il réussit seulement à obtenir du vieux maréchal de La Force une adhésion presque platonique ¹. Quant aux huguenots, ils sont fermes, garderont la parole jurée par leurs anciens et resteront fidèles au Roi, qui maintient les édits.

M. le Prince visite ensuite Bergerac, qu'il met aussi en état de défense ; son génie, fertile en ressources, a créé en quelques jours deux bonnes places de manœuvres sur la Dordogne et la Garonne. Une grande joie l'attendait dans ce voyage ; il vit arriver à son quartier-général un précieux auxiliaire sur lequel il osait à peine compter.

Marchin était comme le soldat romain, lié par serment à son général. Lorsque Condé fut arrêté, il essaya de soulever l'armée de Catalogne ; jeté en prison, la délivrance de son chef le mit en liberté ; replacé à la tête de ses troupes, il veut les conduire à son général révolté. Sa défection a des limites ; il refuse de livrer Barcelone, garnit

1. Adhésion tacitement acceptée par le fils aîné du maréchal, marquis de Castelnaud, qui succéda au duché de La Force en mai 1632 et joignit aussitôt le parti du Roi. C'est le beau-père de Turenne. — Il ne faut pas le confondre avec le lieutenant-général Castelnaud-Mauvissière, dont nous avons souvent parlé et dont le nom reparait un peu plus loin.

la place, en remet le commandement à Margarit et part le 28 septembre, amenant deux hommes de valeur, le célèbre partisan Balthazar et Montpouillan, maréchal-de-camp, le plus valide, le plus ardent, le plus guerrier de la tribu des Caumont ¹. Quatre régiments l'ont suivi ; cela ne fait pas deux mille hommes, mais tous vieux soldats ; ils porteront le poids de la guerre de Guyenne. — Avec bien des défauts, ivrogne, brutal, avide, Marchin a la tête stratégique ; sa présence est une compensation incomplète, réelle cependant, pour l'absence de Turenne.

M. le Prince en
Saintonge
(14 novembre),
barre la route
à d'Harcourt.

Quand M. le Prince retrouva ses lieutenants sur la Charente, ils venaient de prendre Saintes et ils assiégeaient Cognac. Le jour même où Saintes se rendait (31 octobre), la cour s'établissait assez hardiment à Poitiers. Bourges était perdu pour Condé et la Grosse Tour démolie ². L'armée royale se divisa, Palluau restant devant Montrond et le

1. Armand de Caumont La Force, marquis de Montpouillan, rentre de Catalogne en 1651 avec son régiment et se déclare pour M. le Prince. Destitué le 24 mars 1653, il fut rétabli plus tard et rentra dans le devoir.

2. Après son entrée à Bourges, le Roi ordonna la destruction de la Grosse Tour. C'était une mesure très populaire, ces sortes de citadelles ayant toujours le caractère d'un instrument de tyrannie ; mais la fête fut payée cher ; l'explosion des mines, organisées par un Allemand de passage, coûta la vie à vingt-cinq personnes.

comte d'Harcourt marchant sur la Saintonge. La fermeté des bourgeois de Cognac donne à ce dernier le temps de les secourir; Tarente et La Rochefoucauld se retiraient en désordre, lorsque Condé survint avec deux mille hommes de pied et quatre mille chevaux (14 novembre) : « L'ombre et la botte de Marchin auraient pris la place ! » dit-il amèrement, et il marche vers La Rochelle. Même tableau ! sous ses yeux, la place est livrée au comte d'Harcourt par les habitants, en haine du rapace et tyrannique du Daugnon (27 novembre). L'armée royale se renforce; la frontière du nord est dégarnie; Castelnaud amène six mille hommes.

M. le Prince avait construit un pont près de Tonnay-Charente et traversé la rivière; devant cet adversaire si supérieur en nombre, il est obligé de la repasser. L'étourdi qu'il charge de couper le pont derrière lui se borne à délier les bateaux et les laisse descendre au fil de l'eau. Le flot les ramène; les soldats du Roi s'en emparent, rétablissent le pont, et l'avant-garde le franchit. La petite armée condéenne est menacée d'un désastre certain; mais M. le Prince paye d'audace, accourt avec quelques cavaliers, ses gardes, une poignée d'hommes. Sa présence trouble l'ennemi, enflamme les siens; le mouvement offensif s'arrête :

l'avant-garde royale se loge dans une tête de pont qu'elle construit à la hâte. Malgré de grandes lacunes, le comte d'Harcourt ne manquait pas de qualités militaires ; mais dès qu'il se sent en présence de Condé, son audace même est comme paralysée. Tandis qu'il s'établit timidement à cheval sur la Charente, Condé saisit au vol une de ces belles positions qu'il a l'art de découvrir : à quatre kilomètres en aval du confluent de la Charente et de la Boutonne, entre Saint-Hippolyte et la Vallée, au lieu dit la Bergerie, un large éperon se détache de la rive gauche et impose un coude au fleuve, dont il maîtrise le cours. Solidement retranché dans cette presqu'île, M. le Prince, pendant trois semaines, barre la route à d'Harcourt.

Retraite
sur la Dordogne
(janvier 1652).
Combat
de Miradoux
(26 février).
Condé rejeté
dans Agen.

Celui-ci finit par lâcher prise et se loge à Saint-Jean-d'Angely. Vers la fin de l'année, Condé remonte la Charente et pousse à l'est jusqu'à Brissambourg. N'est-ce pas un mouvement tournant ? ne va-t-il pas dérober sa marche au « cadet à la perle », pousser avec sa cavalerie jusqu'à Poitiers, où il donnera l'aubade à la cour ? mais sa petite armée fond trop vite ; d'ailleurs, on le rappelle au Midi. Laissant aux seigneurs du pays leurs levées, avec des instructions pour garder les places, il commence son mouvement de retraite sur la Dor-

dogne. Le 9 janvier 1652, le comte d'Harcourt prend à Brisambourg la place de Condé, qui rentrait à Saintes.

Tandis que l'infanterie s'embarque à Talmont, sur la Gironde¹, M. le Prince, avec sa cavalerie, franchit rapidement les vingt et une lieues qui séparent Saintes de Saint-André-de-Cubzac, et s'assure du passage de la Dordogne. Harcourt s'est réveillé ; il marche parallèlement par Cognac, Barbezieux, réussit à enlever quelques quartiers ; mais ayant essayé à Saint-André de surprendre M. le Prince lui-même, il est violemment rejeté. Condé rallie tout son monde à Bourg, où il trouve les navires espagnols, et se ravitaille en sûreté.

Cependant, Saint-Luc, gouverneur du Languedoc, a réuni les milices provinciales ; la Catalogne lui a fourni les régiments de Champagne et de Lorraine ; d'autres troupes sont venues d'Italie. Avec cette armée sérieuse, il débouche du haut Languedoc et marche sur Agen. C'est le plus grand danger qui puisse menacer le parti. Déjà Conti est dans cette ville ; mais il n'a qu'une faible garnison et les dispositions des habitants sont douteuses. M. le Prince s'avance entre les deux

1. 22 kilomètres sud-sud-ouest de Saintes.

attaques qui le menacent et prend position à Bergerac. Délivré pour un temps de tout souci du côté du nord, il court au plus pressé; déjà Saint-Luc a envahi l'Armagnac, tourné Agen par le sud. Posté à Astaffort sur le Gers, à quatre lieues au sud d'Agen, le prince de Conti ne peut arrêter les progrès des Languedociens, qui ont atteint Miradoux¹. Condé paraît, fond sur Saint-Luc, le met en pleine déroute et le rejette sur Lectoure (26 février 1652).

Bousculée, l'infanterie du Languedoc se retire par les haies et se barricade dans Miradoux. M. le Prince croit avoir affaire à de nouvelles levées, voit un gros coup à frapper, un millier de prisonniers à ramasser, autant de recrues pour son armée : il veut épouvanter ces fuyards, les fait menacer de la corde s'ils ne se rendent à discrétion. Un officier se dresse au-dessus de la muraille et jette à l'assaillant ces seuls mots : « Je suis du régiment de Champagne² » ; une décharge de mousqueterie appuie cette réponse. C'était bien le régiment de Champagne, le vaillant entre tous, qui venait d'être rappelé de Catalogne, et c'était le même lieutenant-colonel La Mothe-Vedel, à qui

1. 41 kilomètres sud d'Astaffort.

2. « Je suis du régiment de Champagne » resta jusqu'au dernier jour le cri de guerre du régiment.

l'on avait reproché les violons de Lérida. La résistance de cette vieille bande forme contraste avec tout ce qui se passait en Guyenne et en Saintonge; elle permet au comte d'Harcourt de tourner les petites forteresses de la Dordogne, et, par un détour jusqu'à Domme, d'arriver devant Miradoux. Forcé de lever le siège, Condé essaye en vain de défendre le passage de la Garonne à Anvillars ¹; ses quartiers sont surpris à Astaffort; ses troupes, fort malmenées, sont rejetées dans Agen, condamnées à l'inaction. Le comte d'Harcourt rallie les débris de l'armée de Saint-Luc; il est maître des deux rives de la Garonne.

Ce n'est pas sans peine que M. le Prince parvint à se faire ouvrir les portes d'Agen. D'abord couché en joue par les bourgeois, il dut négocier humblement : là, comme dans toute la province, l'opinion s'est détachée de lui; la foule se soulève, irritée par ces désordres, ces pillages, ces tueries. Bordeaux seul lui reste, dominé par la faction. Depuis six mois, il a prodigué ses forces, son courage, son génie, risquant sa vie chaque jour, faisant le maréchal-des-logis, le capitaine, l'intendant, l'ingénieur, sans jamais oublier ses devoirs de général, menant tout

Revers
en Saintonge
et Anjou.
Retour
de Mazarin.

1. 20 kilomètres est d'Astaffort.

de front, dirigeant les opérations sur la Charente et sur la Garonne, courant d'un fleuve à l'autre, ramenant parfois la victoire là où il paraît, mais toujours poursuivi par la défaite dès qu'il s'éloigne. Et rien ne laisse prévoir la fin de cette guerre, qui s'en va traînant. Le frêle édifice improvisé par M. le Prince est miné partout.

Les mauvaises nouvelles affluent : le duc de Rohan, bloqué dans Angers, a fait sa soumission ; Saintes et Taillebourg ont été pris par les troupes royales. Comme l'Anjou, la Saintonge est perdue pour Condé.

Enfin Mazarin est en France. Parti de Bouillon le 23 décembre 1651, il marche entouré d'une petite armée bien à lui, portant ses couleurs, l'écharpe verte, et mieux entretenue que ne l'ont jamais été les troupes du Roi. Louvoyant au milieu des places occupées par ses adversaires, le cardinal s'arrête là où il sait rencontrer des amis, rallier des adhérents. Il avance, fiévreusement attendu à Poitiers.

La nouvelle de ce retour a causé partout une vive émotion. Parmi les chefs de l'armée, les serviteurs de la couronne, l'approbation assez générale s'exprime avec plus ou moins de vivacité. Une certaine anxiété règne dans les rangs de la bourgeoisie, de cette masse passive qui craint de

rencontrer dans toute complication nouvelle une aggravation de souffrances et de calamités; mais la fureur se réveille et redouble chez les meneurs, les membres turbulents des compagnies, le peuple en général.

Informé de ce grave événement le 4 janvier, à Brisambourg, M. le Prince saisit aussitôt cette occasion pour se remettre en grâce auprès du parlement de Paris¹. Aux cris de « sus au Mazarin! » la grand'chambre fait biffer des registres la déclaration royale qui frappait le prince rebelle, et qui, cinq mois plus tôt, ralliait presque tous les suffrages. Il fallait aussi tirer Monsieur de son indécision, et surtout obtenir le concours de ses troupes, acte bien autrement important que les bavardages et même les votes d'une assemblée dont le discrédit augmente chaque jour.

La première offre vint de Gaston², et le traité entre les deux princes fut signé le 24 janvier³. Un article secret prévoyait l'entrée de M. de Lorraine dans le traité, garantissant une

Traité entre
le duc d'Orléans
et Condé
(24 janvier 1652).
Jonction
de leurs troupes.
Beaufort
et Nemours.

1. M. le Prince au duc d'Orléans, au Parlement, à Machaut, 4 janvier 1652; minutes autog. A. C. — A Viole, 40 janvier. A. C.

2. Par Fontrailles, 40 janvier. A. C.

3. Expédition du traité. A. C. — Ce traité fut confirmé par une lettre de Gaston à M. le Prince, 27 janvier, et une de M. le Prince au duc d'Orléans. A. C.

compensation, soit au duc, soit à M. le Prince, selon que les places du Clermontois seraient rendues au premier ou conservées au second. Le Clermontois restera une grosse difficulté dans tous les arrangements avec M. de Lorraine, un prétexte, une excuse pour ses trahisons. La négociation avait été conduite par Chavigny; c'est lui qui avait arraché la signature de Monsieur et qui maintenant presse M. le Prince d'accourir au plus vite : qu'il remette à Conti la direction des affaires du Midi; elles n'ont plus la même gravité; c'est ailleurs que le commandement doit être exercé.

Nemours amenait les troupes tirées de Stenay. Outre Tavannes, Lanques et Coligny, il a auprès de lui le baron de Clinchamp : l'ancien lieutenant de M. de Lorraine, passé au service d'Espagne, commande quatre mille Allemands mis à la disposition du prince de Condé en vertu du traité de Madrid. Le 12 février, Nemours était à Valenciennes; Monsieur avait envoyé Saint-Ibar au-devant de lui pour préparer les étapes. — Le 15, Beaufort partait de Montargis avec les troupes de Monsieur pour aller secourir M. de Rohan. Il arriva trop tard et revint faire jonction avec Nemours. Mais on prête au cardinal l'intention de livrer un combat général : les deux ducs ne sont pas plus capables

de le soutenir que de s'entendre pour quoi que ce soit. Leurs conférences dégénèrent en scènes de pugilat. Dans une discussion en présence de Mademoiselle, il fallut l'autorité de cette princesse et surtout le savoir-faire du duc de Rohan pour les empêcher d'en venir aux coups¹.

Ainsi tout commande le retour de M. le Prince. Cet ensemble de nouvelles, d'avis, qui peignent la situation, lui parvint le 15 mars à Agen, et fut confirmé le 17 par un des Chavagnac, qui avait laissé Nemours en marche et venait de traverser Paris. M. le Prince n'hésite plus. Il prie Watteville de tenir dans la Gironde une frégate toute prête à mettre sous voiles, et il appelle son frère pour lui remettre ses pouvoirs.

Condé organise
le commandement
en Guyenne.
Préparatifs
de départ.

Turenne a fait défaut; Condé va prendre l'emploi qu'il destinait à Turenne. Marchin sera chargé de la besogne moins brillante que Condé s'était réservée; c'est lui qui, auprès du prince de Conti, tiendra, pour la guerre, la place que Lenet occupera pour l'administration et la politique. M. le Prince est sans illusion sur l'état de ses affaires dans le Midi et dans l'Ouest. Du Daugnon « ne se paye pas de galimatias² », et ne restera pas longtemps attaché à un parti qui semble sur

1. Croissy à Chavigny; 29 mars 1652. A. E.

2. Condé à Lenet. B. N.

son déclin. Rohan a été désarmé, La Rochefoucauld ruiné, Tarente chassé de Taillebourg¹ ; Saintes vient d'être prise, Agen ne peut manquer de l'être bientôt². Les instructions laissées à Marchin répondent à cette situation : garder quelques places, tenir la campagne partout où on le pourra, harasser, retenir les troupes royales, conserver le plus longtemps possible Bordeaux et la Gironde pour rester maîtres de la mer, telle est la tâche que Condé trace à son frère et à ses conseillers. Tout est bien réglé pour les affaires de Guyenne ; mais l'escadre espagnole n'est pas prête, et l'humeur de M. le Prince ne s'accommode pas de la solennité castillane. Faut-il tenir compte aussi de cette terreur mystérieuse que la mer, ou, pour tout dire, le mal de mer, a souvent inspirée aux plus braves ? Récemment, Nemours, après en avoir tâté, jura qu'on ne l'y prendrait plus, préférant à un tel supplice la Bastille et même l'échafaud. Quoi qu'il en puisse être, Condé, renonçant à s'exposer aux longueurs et incertitudes de la navigation, préféra courir les risques d'un voyage rapide et bien périlleux à travers la France.

1. 23 mars.

2. Agen ouvrit ses portes au comte d'Harcourt le 27 mars. Saintes avait été prise le 11 mars.

Depuis deux mois déjà, Mazarin avait fait son entrée à Poitiers (29 janvier 1652). Aussitôt le ministre intérimaire disparaît; sans caractère officiel, Mazarin prend la direction; à lui chacun s'adresse; c'est lui qui donne les ordres. Il n'arrivait pas seul : Turenne avait attendu la rentrée du cardinal pour s'offrir définitivement. Ses services, tout au moins ses conseils, sont aussitôt agréés (2 février); mais une sorte de « veille des armes » est imposée à ce revenant du service d'Espagne, comme pour éprouver la sincérité de son évolution; sa commission, reculée à la date du 15 mars, ne le mettait pas encore à la tête de toute l'armée : Hocquincourt conserva le commandement des troupes qui venaient d'escorter Mazarin. Celles qui étaient déjà auprès du Roi furent placées sous les ordres de Turenne. Les corps ou détachements qui rejoignaient étaient répartis de façon à maintenir une sorte d'équilibre entre les armées des deux maréchaux. Turenne accepta cette situation, bien qu'il fût l'ancien et que d'aucune façon Hocquincourt ne pût lui être comparé. L'insuffisance de celui-ci était si notoire, qu'après chaque affaire Turenne croira devoir lui donner un *satisfecit* où semble percer une pointe de raillerie : « M. le maréchal d'Hocquincourt a fort bien fait. »

Mazarin
à Poitiers
(29 janvier 1652).
L'armée du Roi.
Turenne
et Hocquincourt.

Marche
de l'armée du
Roi ;
Turenne au pont
de Jargeau
(28 mars).

Rien à craindre du côté de la Saintonge. M. le Prince était bien loin, au fond de la Guyenne. La cour et les deux armées quittèrent Poitiers, s'arrêtèrent à Tours, puis à Blois. L'Anjou pacifié et remis, comme la Saintonge, sous l'autorité du Roi, la marche sur Paris fut décidée; la Loire devait être franchie à Orléans, dont on se croyait assuré. Mademoiselle, en se jetant dans cette place, la ferma aux troupes du Roi. La plume et le pinceau ont souvent reproduit l'entrée pittoresque de cette princesse, par la brèche, portée par des bateliers, suivie de ses deux maréchales de camp, M^{mes} de Fiesque et de Frontenac, toutes trois en habit de guerre avec leurs grands feutres gris. Le résultat, plus sérieux que la mise en scène, faillit être très grave.

A défaut d'Orléans, il fallut chercher le passage en amont; le choix s'arrêta sur Gien. Le 28 mars, la cour allait loger à Sully avec une faible escorte, suivant d'assez près la rive gauche. La garnison d'Orléans ne pouvait donner d'inquiétude. L'armée des Princes était en Gâtinais, à Lorris, à quatre lieues de la rive droite du fleuve, dont elle était séparée par le massif presque impénétrable de la forêt d'Orléans. Les troupes du Roi marchaient sans précaution, espacées, en colonne de route.

Cependant on laissait sur la gauche un pont,

celui de Jargeau, qui préoccupait Turenne. Il s'en était enquis la veille : Palluau, qui venait d'y passer, assura que le bourg était garni d'infanterie et le pont rompu. Ce rapport ne rassurait pas complètement le maréchal, qui, voulant voir par lui-même, partit avec quelques cavaliers.

Mais on tire à Jargeau. Voici des coups de mousquet, puis le canon. Turenne prend le galop, arrive au moment où le pont-levis tombait, les boulets ennemis ayant coupé les chaînes de suspension. Postés dans les maisons au bord de l'eau, les mousquetaires de garde sont éperdus : on a oublié de les pourvoir de poudre.

Le maréchal saute à bas de cheval, s'avance sur le tablier, le pistolet et l'épée à la main ; ses officiers le suivent. Pour dissimuler le manque de munitions, il crie aux mousquetaires de ne pas tirer pendant qu'il marche en avant. L'ennemi, surpris, arrête son mouvement, se prépare à repousser l'attaque, se retranche, tout en continuant de fusiller le petit groupe qui occupe le pont. Derrière ce mince rideau vivant, qui serait bientôt renversé par les balles, on se hâte de rouler des barils, de pousser des charrettes. Aussitôt la barricade ébauchée, Turenne la repasse lestement, prend un mousquet, et avec quelques hommes soutient le feu en ménageant les charges de poudre.

Le secours est annoncé, il approche; arrivera-t-il à temps? L'ennemi redevient menaçant, achève ses dispositions offensives. Soudain le feu se ralentit, s'arrête. Quelques détachements venaient de rejoindre Turenne, qui se jette à leur tête, franchit le pont, déblaye le faubourg, et rentre dans Jargeau, en coupant le tablier derrière lui. Les ennemis se retiraient, emportant leur chef blessé à mort, le baron de Sirot.

Mort de Sirot.
Le Roi à Gien
(1^{er} avril).

C'était bien le capitaine d'aventure qui avait si sagement et si vivement conduit la réserve à Rocroy; homme d'un autre âge, froissé, laissé à l'écart, le dépit l'avait jeté dans le parti. Gaston le plaça auprès de Beaufort. L'humeur du lieutenant-général n'épargnait pas la nullité du commandant en chef, flagellée par d'amères critiques et d'incessantes railleries. Ne pouvant obtenir aucune décision, inactif, perdu au milieu des bois, Sirot prit sur lui de pousser une reconnaissance jusqu'à la Loire avec quatre bataillons et un bon corps de cavalerie. Son tact stratégique et la justesse de son esprit militaire l'avaient conduit à Jargeau. La balle de mousquet qui l'arrêta dans son entreprise enlevait à l'armée des Princes son premier homme de guerre, le seul peut-être qui, avec Marchin, pût suppléer Condé.

Après avoir audacieusement payé de sa per-

sonne, fait le mousquetaire pendant trois heures, conduit une action si importante, Turenne écrivait le soir à sa femme avec sa modestie laconique : « Ce qui vient de se passer à Jargeau est de peu de considération. » Il avait sauvé le Roi! — Que serait devenu le règne de Louis XIV sans la présence d'esprit, la valeur de Turenne, et sans le coup de fortune qui fit disparaître au moment opportun le vétéran de la guerre de Trente ans!

Tout s'était passé si vite, qu'auprès du Roi et du cardinal on avait à peine mesuré le péril. Il était réservé à Turenne de détourner quelques jours plus tard un coup plus terrible encore et dont cette fois chacun put apprécier la portée.

L'armée royale, continuant de remonter la rive gauche de la Loire, s'arrêtait le 4^{er} avril à Gien, petite ville fortifiée, à cheval sur le fleuve. Une nouvelle émotion agite la cour. M. le Prince a disparu; il n'est plus en Guyenne; la rumeur, assez vague d'abord, a pris corps; le doute n'est plus possible. Où est ce paladin errant? où va-t-il? Personne n'a retrouvé sa trace; mais il a été reconnu à la Charité; à certains indices, on peut deviner qu'il n'est pas loin. Quelques partis commandés par des officiers hardis sont lancés dans diverses directions; le donjon de Loches, de lugubre

renom¹, est disposé pour recevoir un redoutable criminel d'État².

Voyage
M. le Prince.
D'Agen
(24 mars)
à Châtillon
(1^{er} avril).

Sorti d'Agen, lui neuvième³, le dimanche des Rameaux, 24 mars, à midi, M. le Prince entra, le soir du lundi de Pâques, 1^{er} avril, par un escalier dérobé, au château de Châtillon-sur-Loing, à cinq lieues de Gien, où le Roi était arrivé le matin même. En sept jours, par les gués, les sentiers, à travers bois, à travers champs, sans se laisser arrêter par la profondeur des cours d'eau ou par l'incertitude du lit des grandes rivières, évitant les ponts, les villes, les passages fréquentés, il a traversé la France. Son voyage est comme une page détachée du plus extravagant des romans d'aventure; rien n'y manque : surprises, rencontres imprévues, déguisements, incidents de cabaret, chemins perdus et miraculeusement retrouvés, marches ou contremarches de nuit, de jour, chevaux volés, charges à l'épée ou au pistolet, la faim, la soif, les souffrances, jusqu'à l'accès de goutte

4. La cage de fer du cardinal La Ballue; le cachot de Ludovic le More; la cellule de Philippe de Comines, etc.

2. Ordre du Roi, 10 février. B. N.

3. Ses compagnons étaient : MM. de Guitaut, de Chavagnac, de Lévis, attachés à sa personne, ainsi que le valet de chambre Rochefort; puis le duc de La Rochefoucauld, avec son fils le prince de Marsillac, son intendant Gourville et son capitaine des gardes Bercenay.

de La Rochefoucauld cheminant plusieurs jours à cheval, torturé par la douleur, la jambe emmaillotée par Gourville dans une guêtre de sa façon. Toutes les épreuves, Condé les a supportées sans fièvre, sans abattement, avec cette sérénité, cette égalité d'humeur qu'il retrouvait toujours au milieu des fatigues et des grands dangers.

Le dernier jour fut le plus périlleux. N'ayant pu s'arrêter à Châtillon, M. le Prince cherchait à tâtons les quartiers de son armée. Sainte-Maure, détaché à sa poursuite avec vingt maîtres, le serra de très près. A peine dégagé, Condé, qui marchait en tête de sa petite bande, se heurte à une patrouille de cavalerie. « Qui vive ? » crie-t-il, en se préparant à charger. — « Vive vous-même ! Monseigneur, » répond la vedette. — Sans le savoir, il avait rejoint ses troupes. La vie semble aussitôt renaître dans les tristes quartiers de cette armée découragée ; les rivalités s'effacent ; l'impulsion est donnée ; les troupes des Princes ne resteront pas un jour de plus dans cette impasse de Lorris.

Le 3 avril, elles sont devant Montargis. Les ponts sont levés, les barrières closes. Condé appelle les échevins, tire sa montre, leur donne une heure... Les portes s'ouvrent aussitôt, et aux alentours, au loin, on se répète : « M. le Prince a pris Montargis avec sa montre. »

Condé
prend Montargis
(3 avril).
Les deux armées.

La perte de cette place, qui passait pour être à l'abri d'une insulte, fut sensible à Mazarin. L'armée du Roi perdait des magasins bien fournis et une ligne de communications importante. Sans doute, cet événement éloignait la crainte d'une entreprise directe contre le quartier royal ; mais quelles seront les suites ? Que fera M. le Prince ? Maître de ce nœud de routes qui lui ouvre diverses directions, cherchera-t-il seulement à s'assurer du chemin de Paris pour y précéder son armée ? Sera-ce le premier acte d'une série d'opérations ? Dans le doute, il parut à propos de prendre une position d'observation et d'y attendre que le plan de l'ennemi fût dessiné.

Le 4 avril, à Gien, Louis XIV passa la revue de ses troupes, environ douze mille hommes. L'armée des Princes pouvait compter trois mille hommes de plus ; la supériorité était dans l'infanterie, plus nombreuse et meilleure, vieux régiments de la maison de Condé et du duc d'Orléans, « Son Altesse Royale », « Bourgogne, » « Persan », « Condé », « Anguien », etc. Des deux côtés, la cavalerie était à peu près égale en quantité et en qualité. L'écart des effectifs était connu à la cour, qui ne s'en préoccupait guère ; on avait fini par se persuader que le seul souci de Condé était de couvrir sa marche sur Paris : au besoin, il refuserait

le combat. D'ailleurs encore quatre jours, et les troupes royales seront renforcées par celles qui viennent de Saintonge. — Turenne était loin de partager cette confiance.

Après avoir défilé devant le Roi, les armées des deux maréchaux allèrent prendre leurs quartiers dans cette partie méridionale du Gâtinais¹ que le canal de Briare sépare du reste de la région. Les cantonnements étaient répartis dans un triangle dont les sommets sont marqués par Briare, sur la Loire, Rogny, où le canal se déverse dans le Loing, Bléneau, sur le Loing même, en amont de Rogny².

Cantonnements
de l'armée royale
entre Briare
(Turenne)
et Bléneau
(Hocquincourt).
Reconnaissance
de Turenne
(6 avril)

Au nord-ouest, le côté le plus exposé aux attaques était bien fermé par le canal, long de 36 000 pas³, qui unit la Loire au Loing. Cette belle voie d'eau, récemment livrée à la navigation⁴, ouvrait l'accès de la Seine à la batellerie de la Loire et se terminait, en face de Rogny, par sept écluses en forme d'escalier gigantesque, œuvre grandiose qui excitait l'admiration générale et semblait digne d'être comparée aux plus beaux

1. Connue aussi sous le nom de Puisaye.

2. Briare à Rogny, 48 kilomètres; — Rogny à Bléneau, 6 kil. 1/2; — Bléneau à Briare, 16 kil. 1/2.

3. Environ 47 kilomètres.

4. 1642. Le plan avait été arrêté et la construction commencée sous Henri IV.

monuments de l'antiquité¹. Ce canal était un très sérieux obstacle ; on ne pouvait le franchir que sur trois points : aux deux extrémités, à Briare et à Rogny, et, vers le milieu, au bourg d'Ouzouer-sur-Trézée, nom de la petite rivière dont le canal emprunte le lit sur la plus grande partie de son développement.

Le Roi était resté à Gien, non loin de Turenne, qui avait son quartier général à Briare. Celui d'Hocquincourt était à Bléneau, sur le Loing, près du manoir des Courtenay, cette antique branche de la maison de France qui avait donné des empereurs à Constantinople et qui s'éteignait alors dans l'obscurité et la pauvreté². Cinq lieues de mauvais chemins séparaient les deux maréchaux. Le 6 avril, Turenne rendit visite à son collègue ; la distance lui parut longue, les quartiers bien disséminés. Doucement il en fit l'observation, s'étonna qu'il n'y eût pas de reconnaissances dehors, ni de rendez-vous fixé. Mais Hocquincourt ne voyait aucun motif d'incommoder ses troupes et de les fatiguer inutilement : si M. le Prince n'est plus à

1. On peut encore admirer aujourd'hui ces écluses, bien qu'elles soient sans emploi depuis la dernière et récente correction du canal.

2. Le dernier des Courtenay mourut en 1723. Il avait reçu, comme *parent*, la visite du Roi, lorsque son frère, mousquetaire comme lui, fut tué au siège de Mons (1694).

Montargis, c'est qu'il a pris la route de Paris, à moins qu'il ne se dirige sur la Bourgogne, afin d'arrêter les renforts qu'on envoie au Roi ou de faire des levées pour son compte. En tout cas, l'ennemi ne peut arriver que par Rogny; or cette forte position est bien gardée par quatre cents dragons solidement barricadés.

Poliment éconduit, Turenne reprend le chemin qui l'avait amené de Briare, un mauvais chemin de culture serpentant au milieu des héritages. Le pays a bien l'aspect général du Gâtinais. Les eaux, retenues par un sous-sol imperméable, couvrent la superficie de mares, de grands et de petits étangs, semés au milieu des bois. Ça et là, des clairières et quelques ressauts de terrain; peu de cultures, beaucoup de ces landes humides qui ont donné leur nom au pays¹; partout un sol sillonné de rigoles, coupé en tout sens par des chaussées en terre.

A une bonne heure de Bléneau, Turenne traverse le village de Breteau, encombré par les voitures de munitions et les gros bagages de son collègue. Tout auprès, les divers bras et le fond tourbeux de la Trézée, qui coule de l'est à l'ouest avant de se confondre avec le canal, l'arrêtent

1. Les *gâtines* se rencontrent encore en surfaces considérables; beaucoup ont été défrichées ou boisées depuis cent ans.

aussi un moment. A Ouzouer¹, il retrouve la tête de ses quartiers; son lieutenant-général Navailles y fait bonne garde, pousse au loin ses patrouilles : on sert mieux dans cette armée que dans celle d'Hocquincourt.

Turenne rappelé
par
Hocquincourt.
« M. le Prince
est là! »

A peine rentré à Briare, le maréchal reçoit un mot de Navailles : les éclaireurs ont rencontré du côté de Châtillon l'avant-garde d'un corps de cavalerie, on dit que c'est M. de Nemours.

L'ordre de rassemblement est aussitôt donné. Turenne repart, emmenant son infanterie, ses gardes et quelques cavaliers. A Ouzouer, les troupes sont déjà sous les armes; le pont est coupé. Survient un billet d'Hocquincourt : il attend l'attaque de l'ennemi et se croit en mesure de le bien recevoir; toutefois il peut avoir besoin d'être appuyé. Turenne presse sa marche; son lieutenant-général a ordre de le rejoindre dès que les quartiers seront rassemblés; lui-même, avec deux ou trois bataillons et quelques centaines de chevaux, suit ce mauvais chemin de Breteau qu'il a déjà parcouru deux fois dans la journée. Le grondement lointain de la mousqueterie commence à frapper les oreilles; on rencontre ces fuyards de la première heure qui devancent les déroutes. Des feux

1. 5 800 mètres de Breteau, 10 kilomètres de Bléneau.

s'allument au loin. La nuit est noire, mais la sinistre lueur des incendies s'étend, éclaire l'horizon. A l'éclat des décharges plus nombreuses qui se rapprochent se mêle le tonnerre des caissons qui sautent. De divers côtés on entend résonner les tambours et timbales qui battent pour indiquer la direction, guider les égarés. Non, ce n'est pas un parti de cavalerie qui donne une alerte à quelque cantonnement ; c'est une armée entière qui fond sur un ennemi surpris, l'enveloppe et le disperse. Non, l'attaque n'est pas menée par M. de Nemours : Turenne a reconnu la main d'un homme de guerre sans pareil ; il étend le bras et s'écrie : « Ah ! Monsieur le Prince est là ! »

Oui, M. le Prince est là, si surprenant que cela puisse être. La veille, il était à Montargis. Aujourd'hui même, vers midi, il arrivait à Château-Renard¹, sur le chemin de Bourgogne, interrogeait les paysans. Par eux il connaît la position exacte d'Hocquincourt et de sa grand'garde, la distance qui sépare les deux maréchaux. Vers le soir, il repart, sans bagage, avec infanterie, cavalerie et deux pièces, colonne légère organisée pour donner aux ennemis une surprise de sa façon. Voici le gros mamelon de Rogny, couronné par l'église,

Combat
de Bléneau.
Dans la nuit du
6 au 7 avril
Condé surprend
les
cantonnements
d'Hocquincourt.

1. 17 kilomètres ouest de Montargis.

avec ses maisons qui couvrent les pentes, ses murailles qui s'étendent jusqu'au Loing; en face, la fantastique pyramide des écluses se dessine sur un ciel déjà sombre. L'alarme vient d'être donnée aux dragons qui gardent cette clef des cantonnements d'Hocquincourt; ce sont des Allemands. Allemands aussi les soldats de Clinchamp, qui ont l'avant-garde de M. le Prince. Ils interpellent leurs compatriotes aux barrières, se présentant comme de vieux cavaliers weymariens du corps de Turenne. Pendant ce dialogue, le duc de Nemours reconnaît un gué non gardé, mal coupé, le fait aussitôt déblayer, y passe avec ses cheveu-légers¹. Rogny est tourné, attaqué de front, enlevé; tous les dragons sont tués ou pris.

Par le gué, le pont, les rues du bourg, la cavalerie a bientôt passé. Condé mène la tête, surprend le cantonnement le plus proche², y saisit les chevaux, les hommes; quelques-uns sont tués; d'autres se sauvent dans les bois. De quartier en quartier successivement enlevés, on arrive à la Trézée, dont le passage cause quelque retard,

1. Le Loing coule au-dessous des écluses en laissant Rogny sur la droite. La route de Châtillon, qui remontait la rive gauche, pénétrait dans le bourg par un pont bien fermé. Le gué surpris par Nemours était entre le Port au bois et un moulin, à environ 300 mètres en amont de Rogny.

2. Aujourd'hui château de Saint-Eusoge.

enfin à Breteau, où l'on tombe au milieu des bagages, des chariots, vivres et munitions. Malgré l'ordre donné, Nemours met le feu partout; quelques caissons sautent; des voitures brûlent, d'autres sont pillées. Condé arrête ce désordre, fait rassembler les hommes, les chevaux pris, et tous les approvisionnements, ressource précieuse. Tandis qu'il veille à ces soins, on lui signale un corps de cavalerie qui approche derrière sa gauche.

Le coup a été frappé si juste sur l'angle mort, la pointe si habilement dirigée, que déjà l'armée d'Hocquincourt est réduite de moitié, séparée de Turenne; c'est ce qu'en terme de chasse on appelle un rabat : il s'agit de le fermer pour achever l'œuvre. Et voici le moment, car Hocquincourt se jette dans le filet.

Sorti de Bléneau à la première alerte, le maréchal, après avoir hésité quelque temps sur la direction à prendre, ralliait les escadrons les plus proches et marchait au bruit. Par une simple contremarche, Condé lui fait face, s'avance en bataille; mais sa troupe s'égrène en repassant la Trézée, ce cours d'eau mal commode qui complique toutes les opérations de la journée. M. le Prince, comme toujours, marchait en tête avec les principaux de son armée, Beaufort, Nemours, La Rochefoucauld, Tavannes et autres; ses cavaliers arrivaient

Retour offensif
du maréchal.
Sa défaite.

derrière sur plusieurs files pour reformer leurs rangs plus loin.

Tout à coup on se trouve en présence de l'ennemi. Les incendies imprudemment allumés éclairent la scène et permettent au maréchal d'Hocquincourt de compter ses adversaires¹. Condé n'a que le temps de mettre en ligne les premiers qui le suivent. Il est vigoureusement ramené : des hommes, des chevaux tombent; le duc de Nemours est blessé. M. le Prince est en grand péril; mais il se dégage, rencontre un de ses escadrons et se jette sur le flanc de l'ennemi, pendant que le gros de la cavalerie rassemblée reprend la charge de front; après un engagement de quelques minutes, la troupe d'Hocquincourt recule, se disperse. La poursuite est vive, poussée jusqu'au delà du Loing, dans la direction d'Auxerre. Le brouillard, prolongeant les ténèbres de la nuit², favorise nombre de cavaliers royaux, qui, sans être aperçus, glissent entre les bois et la rivière dans la direction de Saint-Fargeau; Hocquincourt est du nombre. — Bientôt Condé observe

1. Les fermes de la Chenauderie et des Preliers, situées entre Breteau et Bléneau, ont conservé longtemps les traces de l'incendie. C'est de ce côté que doit se placer l'engagement de Condé avec Hocquincourt. — La Chenauderie est à environ 300 mètres à l'est du pont de Breteau sur la Trézée.

2. Lorsqu'on parcourt ce pays très coupé, très couvert, dif-

qu'on ne ramasse plus que des fuyards isolés, fait sonner le ralliement et revient sur Bléneau, où l'infanterie ennemie s'est enfermée : « Il y a là de vieux régiments, dit-il; je ne veux pas les laisser derrière moi; d'ailleurs, ils sont bons à prendre. »

Comme il prépare cette attaque, il apprend qu'un corps assez nombreux, venant de la vallée de la Loire, marche vers le Loing, et va bientôt menacer le dépôt laissé à Breteau. Le jour allait poindre.

Le but de l'expédition semble atteint : la première armée royale est détruite; la seconde viendrait-elle s'offrir aux coups de M. le Prince? Si la fortune le sert, si les forces de ses soldats et de leurs chevaux le permettent, il ne désespère pas de se débarrasser de ce nouvel adversaire. En tout cas il ne se laissera pas ravir le fruit de sa victoire et ne sera pas surpris dans la dispersion. La témérité, qui a réussi pendant toute la nuit, ne serait plus de mise.

Bataillons, escadrons se rassemblent auprès de Breteau. Là se retrouvent les deux pièces légères,

facile à traverser en plein jour, on se demande comment ces masses de cavalerie ont pu se démêler la nuit au milieu de ces bois, de ces haies, de ces banquettes, de ces fossés, de ces rigoles, de ces marais, de ces étangs; comment tous ces gros escadrons ont pu se disperser, se diriger, se rallier, combattre. Le fait n'est pourtant pas douteux.

Apparition
de la seconde
armée royale.
Condé reconnaît
Turenne.

les seules que M. le Prince ait amenées afin de pouvoir abattre un mur, enfoncer une barricade, fermer un passage. Les voitures abandonnées par l'ennemi fournissent des vivres, des munitions. Après ce ravitaillement improvisé, l'ordre de bataille est rétabli. M. le Prince conduit une avant-garde de six escadrons.

A environ deux mille mètres au sud, à travers les bouquets d'arbres et les flaques d'eau qui reluisent sous les premiers rayons du soleil, Condé aperçoit d'abord quelques centaines de chevaux postés dans une gâtime, à la tête d'une de ces chaussées de terre qui séparent les héritages. Un grand bois, qui paraît garni d'infanterie, s'étend derrière la droite de cette ligne; la gauche est près d'un étang qui se perd dans les marais. En jetant son regard perçant par-dessus cette nappe d'eau fangeuse, M. le Prince distingue, au delà de ces obstacles, des troupes qui se forment dans une plaine assez étendue. L'avant-garde semble se préparer à leur faire place. Après quelques minutes d'observation : « Ah! monsieur de Turenne, s'écrie Condé, si vous vouliez rester un peu là où vous êtes, comme je vous taillerais en pièces... Mais je vous connais, vous n'y resterez pas. »

Les deux capitaines, qui pour la première fois

sont en présence l'un de l'autre, conservent la pleine possession de leurs moyens. Tous deux se mesurent à leur juste valeur.

Turenne a souvent décrit l'anxiété, l'angoisse qui le saisit, lorsque, marchant au milieu de la nuit profonde avec une poignée d'hommes, il avait deviné la présence de M. le Prince; un moment il plia sous le poids de la responsabilité : s'il attend, s'il recule pour rassembler ses troupes, c'est qu'il veut laisser écraser son camarade; s'il s'engage imprudemment, il découvre le Roi. Quelles conséquences! Lui qui vient de servir M. le Prince avec tant d'ardeur, qui l'a si récemment quitté! comment échapper au soupçon de trahison? Enfin il se recueille, domine son agitation; sa pensée se dégage et son parti est pris. Il continue sa marche, et plusieurs fois on l'entend répéter, se parlant à lui-même selon son habitude : « Il faut vaincre ou périr ici. » La veille, il a bien étudié le terrain; à la première pointe du jour, il s'arrête sur la position où Condé vient de le découvrir. Les escadrons cantonnés arrivent de leurs quartiers. Navailles les range en arrière. Au milieu de cette cavalerie, l'artillerie (huit pièces) se place sur un léger ressaut de terrain, enfilant le défilé; des broussailles et quelques arbres la masquent.

Habile manœuvre de Turenne derrière un défilé de bois et d'étaugs.

Condé observe toujours; ses prévisions se réa-

lisent : le bois se vide, l'infanterie ennemie disparaît; les escadrons qui occupent la tête de la chaussée passent le défilé en retraite, sont recueillis par le gros qui est au delà sur le terrain découvert. M. le Prince étend sa ligne, semble prêt à manœuvrer; quoiqu'il lui manque encore bien des hommes, retenus par la poursuite, le pillage, il conserve un sérieux avantage numérique. Essayerait-il d'un mouvement tournant? le terrain ne s'y prête guère : un fouillis de bois et d'étangs qui s'enchevêtrent et forment une véritable barrière¹; d'ailleurs les troupes sont très lasses. Mais voici que toute l'armée royale s'agite; on voit se succéder ces mouvements préliminaires — formation d'échelons, de colonnes, changements de direction — dont un œil clairvoyant sait pénétrer le sens : offensive ou défensive?

Turenne repousse
la cavalerie
ennemie.
Condé prend
position.

Nul doute, c'est la retraite qui commence. Le défilé est libre : une sorte d'entonnoir, terminé par un étroit goulot que M. le Prince ne peut apercevoir².

1. Étang de la Tuilerie; bois de Dreux (ce nom manque sur les cartes); étangs des Plaindresses et des Gilons (aujourd'hui desséchés); bois des Muguets, etc.

2. La nature de ce défilé est bien marquée par le nom de « Cul-du-sac » donné à la métairie qui en jalonne l'entrée. L'aspect des lieux a été modifié de nos jours, mais sans laisser subsister aucun doute sur l'état ancien : le chemin a été redressé, les étangs des Gilons et des Plaindresses desséchés, les gâties en parties plantées.

Il ordonne à six escadrons de le franchir rapidement pour en occuper l'autre extrémité et lui permettre de pousser l'ennemi; son infanterie appuie le mouvement, s'engage dans le bois; lui-même suivra avec le gros. Déjà la colonne débouche; le passage du défilé l'a sensiblement allongée; le déploiement commence.

Belle retraite de
Turenne.

Tout à coup, la cavalerie royale marche en avant, l'épée nue, sans charger; elle forme deux groupes, séparés par un certain espace et convergant vers le défilé. Turenne a reculé assez pour offrir à son adversaire un appât irrésistible; il s'est maintenu assez près pour lui défendre de se déployer : « C'est un rien, dit Napoléon; mais ces riens sont le génie de la guerre. »

Menacée d'être serrée comme dans un étau entre les deux masses de la cavalerie royale, l'avant-garde de M. le Prince est foudroyée sur son front par l'artillerie, qui a le champ libre et la prend d'enfilade. Elle recule en désordre, s'entasse dans le défilé sous le feu de huit pièces bien servies et bien placées; les boulets qui se succèdent « firent grand effet », dit Turenne dans ses *Mémoires*. En quelques minutes, plus de deux cent cinquante hommes étaient sur le carreau; c'est à peu près ce que M. le Prince perdit dans la journée. Il recueille ses escadrons, reforme sa ligne un peu

en arrière, et fait mettre pied à terre, autant pour laisser souffler les chevaux que pour soustraire les hommes au ravage du canon; quelques tranchées⁴, garnies d'infanterie, ferment la base de l'entonnoir; les deux petites pièces, mises en batterie, répondent pour la forme. L'heure s'avance; Condé attend, guettant son adversaire, prêt à saisir le premier faux mouvement; mais Turenne ne donne pas prise, il ne dépasse pas le défilé. Sur ses derrières, on voit de nouvelles troupes surgir et se ranger : c'est Hocquincourt, qui, après avoir disparu dans les bois avec une partie de sa cavalerie, vient soudain d'en sortir; c'est le duc de Bouillon, qui amène de Gien tout ce qu'il a pu ramasser d'hommes montés. La seconde ligne ainsi formée, Turenne exécute le passage de ligne en retraite, s'éloigne. M. le Prince avance avec précaution, suit quelque temps; il veut établir que le champ de bataille lui a été abandonné.

Hocquincourt
à l'arrière-garde.
Conférence
avec Condé.

Hocquincourt avait pris l'arrière-garde. Reconnaissant M. de Beaufort à l'avant-garde de l'autre côté, il fit sonner un appel et demanda l'honneur de saluer M. le Prince sur parole. Cela parut tout simple et l'entrevue fut aussitôt accordée, bien

4. Il y a quelques années, on pouvait encore distinguer la trace de ces tranchées près du Cul-du-sac, avant que l'on n'eût mis la gâtine en culture.

que le cas fût particulier : Hocquincourt s'était offert à tuer M. le Prince, et il comptait parmi les soupirants de M^{me} de Châtillon. Or, si Condé pouvait oublier les tentatives contre sa vie et ne gardait pas rancune aux épées vénales, il ne passait pas pour tolérant en amour ; mais le mouvement de l'esprit et des sens qui le poussait vers M^{me} de Châtillon ne ressemblait pas à l'adoration passionnée dont il entourait la pureté de Marthe du Vigean. Condé ne pardonnait pas un regard jeté sur l'objet de son respect jaloux, tandis qu'une sorte de camaraderie finissait par l'unir tôt ou tard à qui avait recherché ou même obtenu les faveurs de la belle et sensuelle duchesse.

L'entretien d'avant-postes se passa en civilités, mêlées de quelques railleries, d'une part, et de l'autre en apologies accompagnées de récriminations contre Turenne. M. le Prince conclut : « Quel malheur que de braves gens comme nous se coupent la gorge pour un faquin qui n'en vaut pas la peine ! »

Chacun reprit sa route. Laisant ses troupes auprès de Briare, Turenne poussa le même soir jusqu'à Gien, où il fut accueilli avec un enthousiasme, une joie proportionnés à la terreur que les premières nouvelles du désastre d'Hocquincourt avaient répandue dans le quartier royal.

Turenne à Gien.
M. le Prince
à Châtillon.
Résumé
du combat de
Blénau.

M. le Prince repassa le Loing, bivouaqua le soir à la Brûlerie, tout près de Rogny, et regagna Châtillon le lendemain. Il amenait les trophées de la journée, étendards, munitions de guerre, plus de deux mille chevaux et environ quinze cents prisonniers, qui valaient mieux que tout le butin, car ils prirent aussitôt parti et grossirent d'autant les rangs de l'armée des Princes. Cette facilité à changer d'écharpe, nous dirions aujourd'hui de cocarde, est un des caractères de cette guerre sans animosité, sans passion; comme d'ailleurs la plupart des prisonniers obscurs se savaient destinés à la potence ou aux galères s'ils ne prenaient parti, leur choix était vite fait.

Dès le lendemain, dans une lettre à Mademoiselle, Condé résumait la journée du 7 avril en quelques phrases claires, simples, précises, sans emphase, et sans aucune dissimulation¹; trois semaines plus tard, il parlait encore du « petit succès qui m'est arrivé² ». Jamais pourtant son coup d'œil stratégique ne fut plus prompt et plus sûr; jamais il ne fut plus entraînant, plus clairvoyant dans la témérité, plus rapide dans ses évolutions. Il avait atteint son but, anéanti une des armées royales, lorsque l'intervention oppor-

1. *Mémoires* de Mademoiselle.

2. M. le Prince à Marigny, 4 mai. A. C.

tune, froidement hardie de Turenne, sa dextérité tactique, changèrent le résultat de la journée. Une heure perdue, moins de sang-froid et de savoir-faire, et l'armée de Turenne se débandait, celle du maréchal d'Hocquincourt ne se ralliait pas; la moitié des soldats du Roi passaient à Condé; et le soir du 7 avril 1652, on eût peut-être vu M. le Prince servant Louis XIV à genoux, — comme firent les Normands devant le pape à Civitella, ou le Prince Noir à Poitiers devant le roi Jean, — entourant son roi de soumission et de respect, mais le retenant prisonnier.

Laissons les conjectures, relevons un fait considérable et qui dominait tout. Turenne avait tiré le canon sur Condé, fait échec à M. le Prince : le Roi avait trouvé son champion. La gravité des événements de guerre ne se mesure pas au nombre des combattants.

Le caractère d'un engagement semblable à celui de Bléneau est déterminé par les opérations qui succèdent à l'action : c'est ainsi qu'en 1644 la marche dans la vallée du Rhin transforma en victoire les combats indécis de Fribourg. Au mois d'avril 1652, si M. le Prince, après avoir rafraîchi, reconstitué son armée, était revenu aux errements des premières guerres de religion — alors que les deux partis s'attachaient soit à conserver la per-

Appelé à Paris,
M. le Prince
se sépare
de ses troupes.

sonne du Roi dans leurs rangs, soit à conquérir sa présence, — s'il avait repris l'offensive à son ordinaire, peut-être serait-il arrivé jusqu'à Louis XIV en passant sur le corps de Turenne. Craignait-il d'aller si loin? Croyait-il sa présence à Paris nécessaire? Appelé par ses partisans, par la tourbe des conspirateurs et intrigants de haut et de bas étage, par des amis plus ou moins sincères qui invoquaient son dévouement, pressé, imploré, peut-être aussi fatalement attiré par cet aimant parisien qui a égaré tant de bons esprits, il se sépara de ses troupes. Mal lui en prit.

CHAPITRE IV

LA GUERRE CIVILE : PARIS. RENCONTRE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

AVRIL-JUILLET 1652.

L'armée des Princes (Tavannes et Valon) surprise le 4 mai et assiégée dans Étampes. — M. le Prince à Paris. Brillant accueil. Le parlement. — M^{me} de Chevreuse. Retz. Châteauneuf. Molé. La Palatine. — Le parti des Princes. Gaston. Chavigny. — L'abbé Foucquet et M^{me} de Châtillon. Premières négociations avec la cour. — Reprise des négociations (mai). Prétentions de M. le Prince. — Ses embarras. Négociateurs officieux. L'Espagnol et le Lorrain. — « Vaillant » et « incertain ». — Affaires militaires. Échauffourée de Saint-Denis. — Mesures prises par le gouvernement des Pays-Bas. — M. de Lorraine à Paris (30 mai). Ses fourberies. Son armée à Villeneuve-Saint-Georges. — Turenne lève le siège d'Étampes. Il prend position à Grosbois (15 juin). — Condé rallie son armée et marche sur Villeneuve-Saint-Georges (16 juin). — Double négociation de Charles IV. Vivement poussé par Turenne, il conclut avec la cour et se retire. M. le Prince rentre à Paris. — État de Paris. Émeutes. Souffrances. Irritation contre M. le Prince. — Fausse alerte du secours d'Espagne. Turenne rallie La Ferté et manœuvre. — L'armée du Roi à Saint-Denis (douze mille hommes). Celle des Princes (six mille) se retire de Gennevilliers par le pont de Saint-Cloud (1^{er} juillet). — Paris fermé. Par les hauteurs extérieures, Condé atteint la porte Saint-Antoine (2 juillet matin). Turenne

marche pour l'écraser contre la muraille. — Résolution héroïque. La « patte d'oie ». Dispositions pour soutenir le combat dans les trois chemins de Charonne, de Vincennes, de Charenton. — M. le Prince s'avance jusqu'à Charonne. Turenne reçoit l'ordre d'attaquer. — Saint-Maigrin attaque par la rue de Charonne, enlève la Croix-Faubin. Sa défaite et sa mort. — Condé renforce le centre, repousse l'attaque isolée de Turenne sur le chemin de Vincennes. — Rue de Charenton; succès de Navailles; carnage des volontaires. M. le Prince reprend le carrefour de Reuilly. Suspension du combat. — « L'armée royale n'a pu passer outre en aucun endroit. » — Les blessés dans Paris. Mademoiselle fait ouvrir les portes. — Entrevue de Condé et de Mademoiselle. — Dispositif d'attaque de l'armée royale. Condé prépare sa retraite en échiquier. — Le mouvement commence. La Bastille tire sur l'armée du Roi, qui se retire.

L'armée des
Princes
(Tavannes et
Valon)
surprise le 4 mai
et assiégée
dans Étampes.

Nemours et Beaufort avaient suivi M. le Prince, délivrant l'armée de leurs querelles bruyantes et de leur incapacité prétentieuse. Plus modestes, plus entendus, mais peu préparés au commandement en chef, les lieutenants-généraux qui prirent la place de ces princes se laissèrent amuser par les premiers mouvements de leurs adversaires.

La cour, avançant lentement par Saint-Fargeau, Auxerre, Sens, tenait le chemin de Bourgogne; sa marche était couverte par l'armée royale. Tavannes et Valon crurent faire merveille en conservant leur position d'observation à Montargis. Lorsqu'ils voulurent se rapprocher de la capitale, Turenne les avait devancés et leur barrait la route. Par un brusque changement de

direction, le maréchal vint se poster à Châtres (Arpajon) avec des forces supérieures. Suivant cette contremarche, la cour, par Melun et Corbeil, gagna Saint-Germain.

L'armée des Princes s'arrête à Étampes. On passait bien le temps dans cette ville; les vivres étaient abondants et la sécurité si complète, qu'on crut pouvoir offrir une revue à Mademoiselle, quand elle quitta Orléans pour se rendre à Paris avec un passeport du Roi. L'armée s'était déployée sur la route; Son Altesse Royale passa devant le front, le 4 mai, à quatre heures du matin, et continua son chemin. On reprenait les quartiers, lorsque, vers huit heures, Turenne, ayant marché toute la nuit, fondit sur le faubourg où s'étaient cantonnées une partie des troupes de Condé. Nul secours ne vint de la ville. Tout fut tué ou pris. Beaucoup de prisonniers s'enrôlèrent dans l'armée royale.

Le coup était si rude, que Turenne, se sentant les coudées franches (Hocquincourt avait été renvoyé dans son gouvernement de Péronne), proposa de laisser un débris d'armée se morfondre derrière les murailles de cette bicoque, tandis qu'il marcherait immédiatement sur Paris pour y ramener le Roi. Mazarin, plus complètement informé, lui ordonna de faire le siège d'Étampes.

« Mais ces messieurs méritent qu'on leur mette

M. le Prince
à Paris.
Brillant accueil.
Le parlement.

des brides ! Jamais on n'a vu d'ânes pareils ! » s'écria Condé en recevant la nouvelle. Certes Tavannes et consorts ne s'étaient montrés ni habiles, ni vigilants ; mais appartenait-il à M. le Prince de formuler en pareils termes un jugement aussi sévère ? N'avait-il pas sa part de responsabilité dans le désastre ? C'est à coups d'épée, de son épée, qu'il avait chance de conquérir la paix telle qu'il la voulait. A la tête de l'armée, qui peut le remplacer ? Les avantages fort douteux de sa présence à Paris ne valent pas les risques certains que son absence fait courir aux troupes. Dès aujourd'hui il en a la preuve, et l'expérience sera renouvelée plus d'une fois pendant les six mois qu'il va passer à Paris, piétinant dans la boue, à certains moments se relevant par quelque coup d'éclat, pour retomber chaque fois plus bas et finir par sombrer : la plus triste période de sa vie.

Le voilà détourné de son but, égaré dans le labyrinthe des négociations compliquées, enveloppé dans un réseau d'intrigues dont il ne pourra plus se dégager ; et il se laisse griser par les témoignages bruyants de la faveur populaire. Il avait été chaudement accueilli à Paris, acclamé par la foule, reçu en vainqueur, presque en sauveur, tant on avait fait résonner la défaite d'Hoc-

quincourt ! Les ennemis secrets, très nombreux, et même les adversaires déclarés gardaient le silence ; les indifférents, les politiques semblaient suivre le courant ; tous croyant ou feignant de croire aux grands résultats du combat de Bléneau. Ceux qui doutaient le plus ou qui n'avaient pas foi dans la durée d'un succès incomplet, éphémère, parlèrent plus haut que les autres ; les envieux, et à leur tête Gaston, le plus jaloux de tous, firent chorus.

Dès son arrivée, M. le Prince alla occuper son siège au parlement (12 avril). Il parut aussi à l'Hôtel de Ville et aux audiences des cours souveraines. Bailleul, président à mortier, et Amelot, premier président des Aides, essayèrent vainement de protester contre la présence d'un prince « encore tout sanglant de la défaite des soldats du Roi » ; leur voix fut étouffée par les clameurs ; mais on remarqua que M. le Prince, très pâle, supporta ces rebuffades sans lancer une de ces répliques véhémentes qui lui étaient familières.

Chacun cependant gardait ses positions ; mais que d'astres ont pâli ! celui de M^{me} de Chevreuse tout d'abord : elle reçoit parfois encore les messages de la Reine, l'apparition des Lorrains lui donnera un regain d'influence, — réveils de courte durée ; — elle n'a plus de pouvoir que pour le

M^{me} de
Chevreuse. Retz.
Châteauneuf.
Molé.
La Palatine.

mal, et ne sait persévérer que dans sa haine pour Condé. Son futur « mari de conscience ¹ », le marquis de Laigues, s'agite beaucoup sans parvenir à remplacer l'adresse, l'énergie de la charmante fille qui va mourir ² au lendemain de sa rupture avec Retz. Celui-ci a gagné sa grande bataille : au moment où Mazarin, chaudement secondé cette fois par le prince de Condé, croyait avoir définitivement ruiné à Rome les espérances de son rival, une brillante manœuvre assura la victoire au coadjuteur ; il fut proclamé cardinal le 19 février 1652. Mais il s'était trompé dans ses calculs ; ce triomphe marque le déclin de son influence. Désormais inquiet, préoccupé de sa sûreté, le plus souvent barricadé dans son cloître de Notre-Dame, il passe au second plan, et s'il semble se relever un moment lors du retour du Roi ³, c'est pour être arrêté deux mois après ⁴. Son prestige était tellement usé que Paris ne fit aucune attention à l'enlèvement de son premier pasteur.

Le « vieil ami » de certaines correspondances, le « Pantalon » que Monsieur persiflait, n'a pas

1. Le duc de Chevreuse mourut en 1637 ; on assigne à peu près la même date au second mariage de Marie de Rohan.

2. M^{lle} de Chevreuse mourut le 26 septembre 1652.

3. 21 octobre 1652.

4. 19 décembre.

plus de crédit et mérite peut-être encore moins de confiance. Châteauneuf a pour lui sa simarre et l'habitude de remplir des bouts de rôle; ce ne sera pas pour longtemps ¹. Il vient d'arriver à Paris, irrité de sa récente disgrâce, tout énué d'avoir couru le risque d'occuper à Loches le cabanon du cardinal La Ballue. Six mois plus tôt, il prenait le ministère pour faire la guerre à Condé. Aujourd'hui, il s'offre à Condé pour le servir auprès du duc de Lorraine ². Dans quelques jours c'est lui qui fera l'accord de M. de Lorraine avec la cour.

Les conseils éclairés de deux amis sûrs font défaut à M. le Prince. Mathieu Molé a consenti à garder les sceaux; il est auprès du Roi. La Palatine vient d'être frappée au cœur par la mort du chevalier de La Vieuville, tué devant Étampes. Elle a suivi la Reine, elle sert Mazarin et le sert fidèlement, sans sacrifier ses vieux sentiments, cherchant toujours à faire naître l'occasion de tendre à Condé une main secourable, s'il consent à se laisser assister.

Dans Paris, dans le parti des Princes, l'autorité

1. Châteauneuf mourut le 24 septembre 1653, à l'âge de soixante-treize ans. (Voir t. II, p. 309, t. V, p. 14, 285, et ci-dessus, p. 68.)

2. C'est Croissy qui sera l'intermédiaire entre M. le Prince et le « vieil ami ».

Le parti des
Princes.
Gaston.
Chavigny.

nominale appartient à Gaston; il exerce les pouvoirs et bientôt il prendra le titre de lieutenant-général du royaume. Il semble tout feu et flamme pour son glorieux cousin, ne jure que par lui, ne veut pas le quitter. Au fond, il le hait et ne songe qu'à le perdre; plus fuyant, plus timide, plus perfide que jamais. Lui demande-t-on une décision importante, il se met à siffler en regardant par la fenêtre. Si sa présence est réclamée dans un moment difficile, il se dit malade et se met au lit. Sa fille ne lui ressemble pas. Elle a peu de raison, mais du courage, de l'action, des mouvements généreux; c'est le plus beau moment de Mademoiselle.

Le duc d'Orléans a souvent une oreille, même une voix dans le plus intime cabinet de M. le Prince; les secrets de l'hôtel de Condé sont rarement ignorés au Luxembourg. Par divers intermédiaires, on y reçoit assez régulièrement les confidences de Chavigny, le plus vieil allié des Condé; l'alliance, parfois interrompue, remonte au temps de Richelieu. Élève et collaborateur favori du grand cardinal, les fonctions qu'il a exercées, son mérite, l'ont, à maintes reprises, désigné comme le successeur de Mazarin. On lui reconnaît des parties de ministre, de grand ministre même, mais avec des lacunes; ses défauts et les événements lui ont

fermé la route. Il est aujourd'hui le porte-parole officiel de Condé, son négociateur attitré. La rectitude de sa conduite politique n'est pas invariable; sa fidélité envers M. le Prince fléchit quelquefois; son influence est cependant plus saine et malheureusement moins efficace que celle de M^{me} de Châtillon, tombée elle-même au pouvoir du plus dangereux des hommes.

Frère du procureur général, de celui qui deviendra si célèbre par sa puissance et par ses malheurs, Basile Foucquet, « l'abbé », apparaît en avril 1651; il porte alors les dépêches de Mazarin. Son rôle, assez obscur d'abord, grandit rapidement; il est devenu le représentant très accrédité de « l'Oracle »; agent commode, très habile à conduire les négociations qui doivent avorter; sans vergogne, accompli dans l'art de corrompre, ayant le goût et l'aptitude pour le métier d'entremetteur, il exerce déjà auprès de Mazarin les fonctions de chef de la police, qui lui seront effectivement conférées plus tard, lorsqu'après le retour du Roi il aura carte blanche, disposera, abusera cruellement de la Bastille et de la roue. Dès aujourd'hui, il peut entrer à Paris, y rester, en sortir, y revenir librement. S'il est parfois arrêté, c'est qu'il veut faire saisir des pièces écrasantes pour ceux qu'on tient à compromettre. Le coup fait, il est

L'abbé Foucquet
et M^{me}
de Châtillon.
Premières
négociations avec
la cour.

aussitôt relâché, car tous le redoutent; les affaires publiques et privées n'ont aucun mystère pour lui; pas de secret qu'il ne connaisse, de conscience vénale qu'il n'ait achetée. M^{me} de Châtillon est sous sa dépendance, à sa solde, rembourse en faveurs l'argent qu'elle tire de lui; il se sert d'elle pour perdre Condé. Le caractère officiel de Chavigny ne contrebalance pas dans les conseils de M. le Prince le pouvoir occulte de Basile Fouquet.

C'est surtout dans les négociations avec la cour que la main de l'abbé se retrouve toujours présente. Dès le mois de janvier, au moment où Mazarin touchait le sol de la France, M. le Prince lui faisait parvenir des propositions d'accommodement, et par la voie la plus honorable : le choix de l'intermédiaire, le brave Castelnau, indiquait assez la loyauté des intentions. Mazarin s'empressa de livrer le secret de ces ouvertures à son misérable agent¹, qui les révéla aussitôt aux chefs de la cabale, le coadjuteur et M^{me} de Chevreuse. Ceux-ci de crier à la trahison, d'autant plus fort qu'ils étaient à peu près engagés avec la cour. Il y eut un temps d'arrêt; puis l'idée fit du chemin; Chavigny était à l'œuvre et trouvait les progrès si rapides qu'il réclama la présence de M. le Prince.

1. Mazarin à l'abbé Fouquet, 18 janvier.

Cet appel pressant et répété provoqua le brusque départ d'Agen, puis la malencontreuse résolution de quitter l'armée le 9 avril.

Les événements augmentaient les difficultés : le combat de Bléneau enflait les prétentions des amis des Princes; la marche de Turenne sur Arpajon et l'heureux passage du Roi relevaient les espérances de la cour. Cependant, lorsque Mazarin fut à Saint-Germain et M. le Prince à Paris, l'échange des communications directes devint plus rapide, et la négociation parut prendre un tour sérieux. Le 1^{er} mai, M. le Prince donnait des instructions à Viole¹ pour faire partir de Bordeaux les délégués qui devaient signer au protocole, tant la conclusion lui semblait prochaine. Disposé aujourd'hui à prendre ses espérances pour des réalités, il ne laisse que trop voir son sentiment à des partisans qu'il décourage, à des alliés qui l'accusent de mauvaise foi, à des adversaires qui élèvent leurs prétentions aussitôt. Bien plus conciliant au fond que le duc d'Orléans, plus sérieusement disposé à traiter avec la cour (c'est toujours Gaston qui rompt les négociations), M. le Prince désire la paix; mais il la voudrait presque triomphale, tellement fière, qu'à maintes reprises il offre à

Reprise
des négociations
(mai).
Prétentions
de M. le Prince.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

l'adroit Mazarin un thème facile à broder : « On n'avance guère, écrivait Crofts¹ à la reine de Pologne dès le 7 mai; les prétentions des princes sont exorbitantes, surtout pour leurs amis. »

Nous ne donnerons pas ici l'énumération fastidieuse de ces pétitions hautaines qui fournissaient des arguments de discussion plutôt qu'un motif de rupture. Il n'y aurait rien eu d'étonnant à voir Marchin et du Daugnon² gratifiés du bâton de maréchal, Nemours et La Rochefoucauld rétablis dans leurs gouvernements, Viole, Lenet et autres pourvus d'emplois. La présence de Mazarin était une bien autre pierre d'achoppement; les Princes, le parlement, la Fronde, tout Paris réclamait encore une fois son départ. Même sur ce point il n'était pas impossible de s'entendre, de sauver les apparences, de donner satisfaction à l'opinion; on trouvera le joint plus tard. Mais l'entrave dont M. le Prince ne peut se délivrer, la chaîne qu'il ne parvient pas à rompre, c'est ce traité avec l'Espagne dont nous avons fait connaître les articles écrasants. En vain essaye-t-il d'introduire dans les projets d'accommodement certaines clauses qu'il espère faire agréer à ses alliés : quelle sera la for-

1. A. C. — Sur Crofts, voir t. V, p. 33.

2. Du Daugnon fut nommé maréchal de France quand la cour l'acheta. — Voir plus loin, p. 294-294.

mule? en quels termes rédiger, sans donner de justes sujets de plaintes aux Espagnols ou sans fournir matière aux clameurs de Mazarin? Ne pouvant tourner la position, Condé l'attaque de front, demande hardiment à être nommé plénipotentiaire de France pour la paix générale! Cette prétention, souvent reproduite, était si singulière, si outrecuidante dans la bouche d'un rebelle, qu'elle resta longtemps sans réponse et sans discussion.

Pour n'être pas acceptées, ces propositions n'en étaient pas moins connues à Madrid, à Bruxelles. Voici ce qu'en disait Watteville, qui représentait le roi catholique en Guyenne : « J'écris en Espagne sur le sujet de la paix conformément à ce que désire Votre Altesse. Sans la confiance qu'on y a de la sincérité de Votre Altesse, les nouvelles qu'on y reçoit feroient croire tout autre chose ¹. » Fuensaldaña, cassant et mal disposé, est bien autrement dur. Répondant à quelques plaintes sur l'insuffisance de son concours, il reproche à M. le Prince de « chercher des prétextes pour sortir de l'obligation où vous estes entré avec Sa Majesté Catholique. Tous disent que vostre ajustement est fait ². » Condé n'a jamais trahi ceux avec lesquels il s'était

Embarras de
Condé.
Négociateurs
officieux.
L'Espagnol
et le Lorrain.

1. 3 juin 1652. A. C.

2. 6 juillet. A. C.

imprudemment engagé. Il négociait de bonne foi. Si la conclusion semble proche, il en informe ses alliés, essaye de s'expliquer, protestant qu'il ne sortira jamais des termes des traités. Les apparences ne sont pas favorables à son bon renom; la fatalité le condamne à ne pas toujours passer pour complètement loyal.

Il n'était d'ailleurs pas seul à négocier, et bien souvent il eut à porter la responsabilité des actes et des paroles d'autrui. Partout où le Roi fait quelque séjour, les rues se remplissent de gentilshommes envoyés par le duc d'Orléans, de conseillers députés par le parlement, solennels, pompeux dans leurs robes rouges, retenus, renvoyés, rappelés, obtenant à grand'peine une réponse aussi creuse que les harangues sonores du bon président de Nesmond¹. C'est un chaos de propositions, de démarches : il y a la pléiade des agents mystérieux, celle des importants, des négociateurs dépourvus de mandat, plus ou moins autorisés. Sans autre caractère que ses relations avec M. le Prince et la recommandation de l'abbé Foucquet, M^{me} de Châtillon est reçue à la cour en

1. Ancien conseil du feu prince de Condé, très attaché à son fils, mais fidèle au Roi; homme d'esprit. Nous avons parlé de lui et de sa correspondance; quelques passages de ses lettres ont été cités. — Voir t. III, p. 203 et *passim*.

plénipotentiaire, presque en puissance, avec sauf-conduit, escorte, honneurs militaires.

Pendant six mois, les négociations officielles, qui servent de couverture aux menées secrètes, vont se suivre, non sans une certaine monotonie, quoique avec force évolutions, fausses ruptures, reprises simulées. Les événements de guerre, les mouvements des armées, l'agitation de la rue, modifieront les positions relatives, sans que l'uniformité des périodes ascendantes et descendantes en soit troublée. L'intervention des armées étrangères se renouvellera sans cesser d'être soumise à une règle presque invariable; chaque fois elle sera accordée dans la même mesure, circonscrite dans les mêmes limites. La décadence du parti des Princes semble-t-elle trop rapide, les négociations trop près d'aboutir, alors on voit apparaître le Lorrain ou l'Espagnol : la confiance renaît dans les rangs des rebelles, et la cause du Roi perd toute son avance. Mais il ne faut pas de vainqueur, et l'étranger se retire à temps pour faire durer la guerre, laisser nos provinces en proie, consommer la ruine du royaume.

M. le Prince ne voyait que trop clair dans ce jeu, et c'est ce qui le troublait profondément. Il ne voudrait ni ruiner la France, ni déposer le Roi, ni assurer le triomphe de l'étranger; souvent même

« Vaillant »
et « incertain ».

il s'accommoderait avec Mazarin. Il rêve pour lui et ses amis une puissance qui s'impose à tous, à la France victorieuse, à son roi, comme aux ennemis vaincus. Il n'a pas de but ferme, c'est sa grande infériorité vis-à-vis de ses adversaires ou de ses alliés. Il n'a que des aspirations, et ses rêves, inconciliables avec la conduite pratique, donnent à ses allures — hors du champ de bataille où il se retrouve toujours — un caractère indécis, hésitant, qui étonne chez ce maître en tactique et en stratégie. La Palatine, qui le connaissait bien et qui ne le jugeait pas avec sévérité, a finement peint le Condé de 1652 par les deux épithètes dont elle couvre son nom dans une correspondance secrète : *le vaillant et l'incertain*.

Toutes les tentatives d'accord, les efforts plus ou moins sincères, les concessions plus ou moins loyales échouent devant d'insurmontables obstacles : l'orgueil et la violence de M. le Prince, sa hauteur et le vague de ses desseins, l'artifice, la duplicité persévérante de Mazarin, enfin et surtout la fermeté d'Anne d'Autriche, qui ne laissera jamais abaisser l'autorité du Roi jusqu'à certaines transactions proposées, sollicitées par le plus intime, le plus écouté des conseillers.

Affaires
militaires.
Échauffourées de
Saint-Denis.

Nous sommes au début de cette période, au commencement de mai : M. le Prince croit à la

paix ; mais il n'a rien dans la main, aucun point d'appui militaire pour soutenir les arguments, presser la conclusion. Les troupes qui devaient le rejoindre n'arrivent pas : ses lieutenants se sont arrêtés, et Turenne leur barre la route ; ils ne passeront plus, si de Paris on ne leur tend la main, si on ne marche à leur rencontre. Sous prétexte d'assurer la garde des portes, l'ordre de mettre les compagnies bourgeoises sur pied est obtenu du parlement ; puis on répand le bruit que Saint-Cloud est attaqué. Condé parcourt les rues en appelant aux armes. Quelques centaines de volontaires répondent à son appel. Pour les aguerrir, il les conduit aussitôt devant Saint-Denis, enveloppé d'une simple chemise en terre et gardé par quelques Suisses (11 mai). « La bourgeoisie de Paris et les recrues de mon régiment ont fait des merveilles cette nuit », écrivait-il dès le lendemain¹ pour répandre la confiance. La vérité est qu'aux premiers coups de mousquet la panique avait été générale ; Condé dut mettre l'épée à la main, rallia quelques braves et passa le premier le fossé au cri de *Vive Paris!* Saint-Denis fut enlevé, mais presque aussitôt repris par Saint-Maigrin avec un simple détachement de l'escorte du Roi amené de

1. Au président Viole, 12 mai. A. C.

Poissy. Impossible de faire fonds sur les volontaires et les recrues d'un jour. D'ailleurs les nouvelles sont graves; l'armée des Princes, la véritable armée est à moitié détruite; ses débris sont bloqués. Ce n'est plus d'Étampes que viendra le secours, c'est Etampes qu'il faut secourir. Paris est frémissant. Est-ce là ce qu'on devait attendre de ces vainqueurs, tant vantés, de Blénau! Et d'Espagne, que peut-on espérer?

Mesures prises
par
le gouvernement
des Pays-Bas.

Le gouvernement des Pays-Bas était engagé dans une opération que les ministres de l'archiduc prenaient beaucoup plus à cœur que le salut des princes français. Ils voulaient profiter de nos divisions pour rentrer en possession des places de la Flandre maritime et de l'Artois : affaire de longue haleine qui ne pouvait guère être interrompue et qui, malgré l'absence de nos armées, exigeait le concours de toutes les forces espagnoles. Comme cependant il fallait rester fidèle au plan adopté, faire durer la guerre civile, on trouva ce biais d'envoyer en France les troupes du duc de Lorraine; les provinces belges seraient ainsi pour un temps délivrées de ces pillards, et la présence au cœur du royaume de soldats parlant notre langue semblait devoir causer moins de froissements à l'orgueil français que la vue des écharpes rouges. Souverain sans États, Charles IV était à la

solde, à la disposition du roi catholique, tout en conservant une certaine indépendance : l'idée lui sourit ; il allait exercer son armée, la nourrir grassement en terre de France, y lever de lourdes contributions, et peut-être regagner quelque lambeau de ses États, arraché au Roi qui occupait en grande partie le duché, ou à M. le Prince qui détenait le comté de Clermont.

Le 30 mai, M. de Lorraine, laissant ses troupes sur la Marne, à Lagny, arriva au Bourget, où l'attendait une brillante cavalcade. Placé entre le duc d'Orléans et le prince de Condé, il fit à Paris une entrée royale, descendit au Luxembourg, chez sa sœur Marguerite, duchesse d'Orléans, et se mit aussitôt à jouer le rôle qu'il s'était tracé. Pendant huit jours, il amusa Paris par ses impertinences et ses grimaces, gambades et genuflexions devant les dames, chantant, jouant du luth, allant jusqu'à courir les rues déguisé en religieuse. Le tout est calculé comme ces plaisanteries amères débitées d'un air innocent, comme ces propos qui semblent lui échapper, lorsqu'après avoir jeté un jour douteux sur ses véritables intentions, il oppose aussitôt des déclarations contraires. Il veut rester impénétrable, ne cherche qu'à dérouter, déconcerter spectateurs et auditeurs. L'incohérence étudiée du discours, le masque

M. de Lorraine à
Paris
(30 mai).
Ses fourberies.
Son armée
à Villeneuve-
Saint-Georges.

de folie et de frivolité couvre des rancunes profondes et un plan très arrêté.

Condé courbe son orgueil, glisse sur les préséances, accepte, sans mot dire, les menaces voilées, les allusions continuelles à la prétendue spoliation que Charles IV n'oubliait pas¹. Il fallait accepter ces fantaisies de mauvais aloi, ces allures tortueuses, ménager ce comédien couronné qui tenait dans sa main le sort du parti.

Le 7 juin, le duc donne aux princes et aux dames le spectacle d'une revue dans la plaine de Choisy-sous-Thiais (Choisy-le-Roi). Les troupes (six mille cinq cents chevaux, trois mille cinq cents fantassins, huit pièces) reprirent aussitôt les cantonnements qu'elles occupaient déjà le long de la Seine, au-dessus de Charenton, ruinant le pays sans merci.

Le conseil se tenait le soir, aux Tuileries ou au Luxembourg. Comme on mettait la dernière main à un plan de conduite et d'opérations : « Nous sommes tous fourbes, dit M. de Lorraine ; il conviendrait d'écrire et de signer ce dont nous sommes convenus. » En prêtant généreusement ses qualités

1. Voir t. IV, p. 286, et t. V, p. 125. — Le Clermontois ou comté de Clermont en Argonne, saisi par le roi de France, et revendiqué par le duc de Lorraine, avait été cédé par la Couronne, sous certaines réserves, au prince de Condé en 1646.

aux autres, Charles IV se montrait trop modeste. Il est le fourbe par excellence, plus complet que Mazarin lui-même. On ne s'explique pas bien ses scrupules en matière d'écriture : la signature ne l'engageait pas plus que la parole, car il avait le matin même conclu et signé un traité avec la cour. Nul n'a trahi avec plus d'aisance, on pourrait presque dire de candeur.

On apprend que le siège d'Étampes est levé ; M. de Lorraine annonce son départ. Gaston lui rappelle les promesses de la veille : « Vous n'avez rien voulu écrire hier. Je m'étais engagé à faire lever le siège d'Étampes ; le résultat est acquis, je pars. »

Partir ! il n'y songeait pas. Il voulait seulement se faire marchander par les Princes comme par la cour. Après s'être laissé bien prier, il consent à demeurer, mais avec sa liberté entière. Par une sage précaution, le prudent capitaine rassembla ses quartiers et s'établit sur les hauteurs qui dominent Villeneuve-Saint-Georges. Au confluent de l'Yères et de la Seine, à quatre lieues au sud de Paris, avec de belles communications, la situation stratégique est incomparable. Couverte par deux rivières et de grands bois, admirablement encadrée et dessinée, la position présente un relief considérable et une ampleur suffisante sans être excès-

sive ; par son caractère particulier, elle a de tout temps fixé l'attention de ceux qui ont étudié l'attaque et la défense de Paris. Ainsi posté, M. de Lorraine attendit.

Turenne
lève le siège
d'Étampes.
Il prend position
à Grosbois
(15 juin).

Étampes avait fait une belle résistance. Cependant Turenne se croyait assuré de prendre la place et de faire capituler l'armée des Princes, lorsqu'il apprit l'entrée des Lorrains en Champagne. Les opérations régulières ne pouvant continuer, un suprême effort fut tenté pour en finir brusquement ; il échoua : le siège fut levé le 8 juin. Pendant quatre ou cinq jours, le maréchal se maintint entre Étrechy et la Seine pour observer la marche de l'armée qui sortait d'Étampes, protéger le passage de la cour, qui avait déjà rétrogradé de Poissy à Corbeil ; enfin tâcher de savoir le vrai sur le duc de Lorraine, ses arrangements, ses visées. Turenne tenait à régler sa conduite militaire sur des données certaines. Lorsqu'il sut le Roi en sûreté à Melun, qu'il vit l'armée des Princes appuyer à l'ouest pour gagner les hauteurs de Saint-Cloud, lorsqu'enfin il fut renseigné sur les procédés de M. de Lorraine, il prit son parti et marcha jour et nuit. Le 14 juin, il passa la Seine à Corbeil, l'Yères à Brunoy, traversa encore un ruisseau encaissé, le Réveillon, sans se laisser arrêter par les difficultés du terrain, par les bois

dont le pays est couvert. Dans la matinée du 15, il arrivait à Grosbois et s'établissait hardiment sur le flanc des Lorrains.

Charles IV était au milieu de ses troupes. Il fit savoir aux Princes qu'il allait être attaqué : « Ses positions sont belles ; il est résolu à combattre et voudrait donner ce divertissement aux dames. » Est-ce bien sincère ? Oui, dans une certaine mesure. La cour se croyait assurée de lui : il y avait parole, et même traité ; mais il y avait aussi parole de l'autre côté : jusqu'au dernier moment, Charles IV s'était réservé le choix de la trahison la plus avantageuse à ses revendications, la plus conforme à ses rancunes. C'était évidemment du côté de la cour qu'il rencontrait ces satisfactions ; mais il trouva la manœuvre de Turenne presque insolente, fut blessé du ton de quelques messages ; et quand il vit le maréchal sous sa main, quand il connut l'approche de l'armée des Princes, la tentation de combattre avec de bonnes chances de succès le saisit un moment. Ce n'est pas une résolution ferme ; il continue de peser le pour et le contre.

Cependant Condé a sacrifié jusqu'à cette fierté militaire que le duc d'Anguien opposait jadis aux prétentions du duc de Lorraine. Aujourd'hui, il prend les ordres de Charles IV, le supplie « de

gagner un peu de temps ; demain 16, il lui mènera les troupes qui arrivent d'Étampes ; puis il restera près de lui sans commandement, servira comme volontaire. Paris enverra force bourgeois solides ¹ ». M. le Prince rejoint aussitôt ses troupes à Saint-Cloud ; le 16 au matin, il marche à leur tête, se dirigeant sur le pont de Villeneuve-Saint-Georges.

Double
négociation de
Charles IV.
Vivement poussé
par Turenne,
il conclut avec
la cour
et se retire.
M. le Prince
rentre à Paris.

Ce même jour, 16, de bonne heure, M. de Beaufort se rend au camp des Lorrains avec la cavalerie parisienne. Pas de postes, pas de vedettes ; personne ne vient reconnaître. Beaufort en fait la remarque au premier officier qu'il rencontre. — « Mais l'accord est conclu avec la cour ; notre armée s'en va. »

Turenne avait vigoureusement soutenu la hardiesse de son offensive. Il connaissait bien l'homme qu'il avait devant lui, ses habitudes, ses engagements et leur valeur. C'était un de ces moments où la guerre devient surtout un art et ne peut être conduite selon les règles absolues de l'arithmétique ou de la géométrie. Le maréchal s'approche de cet ennemi supérieur en nombre, prend ses dernières mesures pour l'attaque de cette forte position, gardée par de bonnes troupes,

1. Marigny à Lenet ; 16 juin 1652. B. N.

très habilement occupée. On cherche à l'arrêter; il avance.

Si M. de Lorraine surprend un symptôme d'hésitation dans les mouvements de son adversaire, s'il a le temps d'être rejoint par l'armée d'Étampes, il fondra sur Turenne et mènera le combat en vrai capitaine; la perte de l'armée du Roi est certaine. Si M. de Lorraine se voit menacé d'une brusque attaque avant que l'arrivée des renforts ait mis toutes les chances dans son jeu, il ne voudra pas exposer à un accident de guerre cette armée qui est tout son bien, et il s'assurera des avantages certains que la cour lui a garantis.

Charles II d'Angleterre, qui a les pouvoirs de son frère de France, court d'un général à l'autre, donne des assurances, se porte garant de la parole de Charles IV¹. Point d'affaire : Turenne avance toujours; le voilà sous le canon. Les servants sont à leurs pièces, mèche allumée. Charles IV ordonne d'ouvrir le feu... Presque aussitôt, il se ravise, signe le traité, l'envoie à Turenne avec des ôtages. Et l'armée de Lorraine commence à défiler devant celle de France en bataille. Dans huit jours, les Lorrains passeront la Marne; dans quinze jours, ils seront hors du royaume.

1. Marigny à Lenet; Paris, 20 juin 1652. B. N.

M. de Beaufort dut se croire fort heureux d'obtenir un passeport et de rentrer librement à Paris. — De la plaine qu'il traversait à tire-d'aile, M. le Prince put voir les soldats du Roi descendre jusqu'à la Seine, occuper, couper le pont. Sombre, abattu, il fit demi-tour et ramena jusqu'à Saint-Cloud les six ou sept mille hommes qui étaient sortis d'Étampes. Quel retour !

État de Paris.
Émeutes.
Souffrances.
Irritation contre
M. le Prince.

« Le sensible déplaisir que les princes et leurs partisans tesmoignent de ce que vous avez fait avec M. de Lorayne fait assez connoître de quelle importance est l'action pour le service du Roy ¹. » Voilà le jugement de Mazarin. C'étaient bien les Princes qui venaient d'être frappés, Condé surtout; son parti s'effondrait. La bourgeoisie lui avait toujours marqué au moins de la froideur, même au moment où elle espérait triompher par son épée; aujourd'hui, elle se détache de lui. Il cherche son appui ailleurs. A Bordeaux, il avait trouvé moyen de séduire les démagogues de l'Ormée, qui continuaient de l'accabler de leurs félicitations et de leurs adresses ². A Paris, il se jette à genoux devant les processions, embrasse dévotement les reliques, les touche avec son chapelet, — c'était alors le moyen de plaire à cette foule qui n'avait

1. Mazarin à Turenne; Melun, 48 juin 1652. C. P.

2. S. d., 43 mai, etc. A. C.

pas oublié la Saint-Barthélemy; — mais l'effet ne fut ni profond ni durable. La réaction, incertaine d'abord, s'affermi; elle est générale; l'opinion suit souvent la fortune, et la fortune ne semble plus favorable à M. le Prince. Étampes et Villeneuve-Saint-Georges avaient fait oublier Bléneau.

L'état de Paris devenait de plus en plus grave. Depuis six semaines, la ville était souvent anxieuse, agitée; vivres rares, misère croissante; cependant les rues conservaient leur aspect ordinaire; le parlement tenait régulièrement ses audiences; il y avait des retours de confiance, souvent des fêtes brillantes. Après le départ du Lorrain, tout est sombre, et l'aspect menaçant. La licence des gens sans aveu augmente avec les souffrances. Les places, les ruelles s'encombrent de charrettes où s'entassaient les paysans chassés de leurs villages par les violences des maraudeurs. Les séances du parlement deviennent tumultueuses; prenons celle du 23 juin, les Princes présents. On propose une conférence avec la cour; Broussel combat la motion; aussitôt Monsieur se trouve mal; on veut remettre la séance: « Ces remises sont fâcheuses, s'écrie un conseiller; car enfin il faut vivre, et moi je manque de pain. » Cris, colères, échange d'injures; la séance s'achève au

milieu de la confusion¹. C'était l'habitude. Gaston s'en tirait par ses évanouissements. Cette ressource manquait à Condé, qui, d'abord fort assidu, se fait de plus en plus rare; il y séchait d'ennui² : « Je suis las d'entendre parler de résolutions, de déclarations, de grand'chambre, de cour des aides ou des comptes, d'hôtel de ville; jamais monsieur mon grand-père n'a été plus fatigué des ministres de la Rochelle. » — L'anarchie est partout. Chaque jour, la foule s'ameute à la porte du Palais, sur la place Royale, devant le Luxembourg, poussant des clameurs confuses, insultant, frappant les magistrats. Les conseillers, espérant désarmer cette tourbe, ouvrent des souscriptions au profit des pauvres; le tumulte redouble. M. de Beaufort essaya d'un singulier calmant : il promit de donner les noms des « Mazarins » que l'on pourrait massacrer à domicile; un incident l'empêcha de réaliser sa promesse. M. le Prince se jeta plusieurs fois au milieu des émeutiers, leur arracha des victimes, entre autres le président de Maisons, qui allait être assommé. Est-ce Condé qui payait ces bandits, comme on l'a répété souvent? Écoutez la réponse : « Son Altesse n'a pas un sol, et j'ay esté

1. L'abbé Viole à Lenet, 23 juin. B. N.

2. *Mémoires de Retz.*

obligé de luy prester 20,000 livres pour son pain de munition ¹. » Tous ces hommes étaient si peu à lui qu'il dut se colleter avec eux pour se tirer de leurs mains : « Un de ceux qui crioient le plus fort et que M. le Prince avoit pris au collet lui avoua qu'ils estoient là seize qui avoient reçu chacun 17 sols de l'abbé Fouquet ² » ; et ainsi des autres. C'est bien cette main qui puisait dans une bourse profonde et qui payait.

Ceci se passait le 23. Le 25, l'émeute fut plus terrible encore; il y eut autant, peut-être plus de gens tués ou blessés qu'en aucune autre journée de l'année, même en celle du 4 juillet dont nous parlerons plus loin. De ce jour, le parlement cesse de siéger. A ce corps conspué, paralysé, on voudrait substituer une sorte d'assemblée populaire à l'Hôtel de Ville, et l'on s'occupe des élections. L'esprit de la milice bourgeoise n'est plus le même : il y a des compagnies factieuses qui s'emparent de certains postes et refusent de se laisser relever. Nul négoce; nulle sécurité pour les personnes; ceux qu'on veut tuer ou voler sont des « Mazarins ». Parmi ces masses égarées, la fureur contre toute idée d'accord égale la résolution de ne pas combattre. Nombre de gens cherchent à fuir,

1. Le président Viole à Lenet, 23 juin. B. N.

2. L'abbé Viole à Lenet, 23 juin. B. N.

trouvent les portes gardées; il faut des déguisements, mille ruses pour sortir de Paris. Les amis les plus ardents de Condé ne se font pas illusion. Quelques lignes d'un des plus turbulents, des plus passionnés, résumant la situation : « Nos désordres augmentent tous les jours et sont à un tel point qu'on n'est plus occupé qu'à tirer messieurs du parlement des mains des séditeux. Si les choses ne s'accroissent bientôt, tout est perdu icy, et vous n'êtes pas malheureux d'estre à Bordeaux¹. »

Fausse alerte du secours d'Espagne. Turenne rallie La Ferté et manœuvre.

Voici un rayon de lumière qui pénètre cette obscurité; triste lumière! Le bruit se répand que l'archiduc envoie au secours des Princes quatre mille fantassins, huit mille cavaliers; on dit même que l'avant-garde est à Vaux-sous-Laon. La rumeur avait si bien pris corps, que Turenne s'avança de Lagny jusqu'à Dammartin pour observer les mouvements de l'ennemi, et M. le Prince fit occuper Poissy pour assurer aux Espagnols un passage sur la Seine en aval de Paris. La cour s'émut; on y parla de nouveau de la retraite sur le Midi, et Condé invita les ministres du roi catholique à dénoncer la neutralité de la Franche-Comté, afin de permettre aux Comtois

1. Le président Viole à Lenet, 23 juin. B. N.

de pénétrer en Bourgogne et de menacer la route de Lyon¹.

Fausse alerte ! Il y avait bien eu à Bruxelles quelque velléité de secours ; mais pas un soldat espagnol ne bougea. Le parti ne pouvait compter que sur ses seules ressources, et elles s'épuisaient chaque jour ; la chimère de l'accommodement s'en-volait ; l'armée royale venait d'être renforcée. L'accord conclu à la hâte avec M. de Lorraine pour le faire déguerpir de Villeneuve-Saint-Georges n'était pas rédigé en termes bien précis ; l'acte conservait cependant assez de valeur pour rendre disponible le petit corps d'armée qui guerroyait dans les États dont la souveraineté nominale appartenait à Charles IV. Le maréchal de La Ferté quitta les frontières de Lorraine avec trois mille hommes ; il rejoignit le Roi et Turenne à Lagny. Si précieux que soit le renfort, l'avantage est balancé par un grave inconvénient : la division du commandement reparait. Très vaillant, La Ferté a plus d'expérience qu'Hocquincourt ; mais léger, vaniteux à l'excès, voulant agir à sa guise, il entravera souvent Turenne.

Débarrassés de tout souci d'invasion, le Roi, ses maréchaux, ses troupes faisaient le tour de Paris

1. M. le Prince à Lenet ; Paris, 20 juin 1652. B. N.

par le nord ; des partis détachés jetaient l'alarme jusqu'aux portes. Un avis arriva que Castelnaud marchait sur Vincennes. M. le Prince y courut aussitôt avec cinq cents chevaux, ne trouva rien que des paysans terrifiés et le château abandonné. A son retour, il fit donner l'ordre aux compagnies bourgeoises « d'aller en garde l'une après l'autre au Bois de Vincennes. Messieurs de la ville trouvèrent mauvais que les colonels eussent obéy aux ordres des princes sans prendre le leur¹. » L'humeur de Paris se révélait.

L'armée du Roi
à Saint-Denis
(douze mille
hommes).
Celle des Princes
(six mille)
se retire
de Gennevilliers,
par le pont
de Saint-Cloud
(1^{er} juillet).

L'armée royale, une douzaine de mille hommes, est à Saint-Denis. Celle des Princes, environ six mille, est renfermée, inactive, par delà l'eau, dans la presqu'île de Gennevilliers, communiquant avec Paris par le pont mal réparé de Saint-Cloud. Les maréchaux se préparent à la déloger, occupent Poissy, jettent un pont à Épinay. M. le Prince, trop souvent retenu loin de ses troupes, reprend sa place au milieu d'elles. Déjà La Ferté, qui a l'avant-garde du Roi, a passé la Seine et se déploie sur la rive gauche. M. le Prince marche droit au maréchal, le charge, le fait reculer, toutefois sans le pousser trop fort ; il ne lui déplait pas que l'armée royale s'engage sur la presqu'île ; il lui

4. L'abbé Viole à Lenet, 23 juin. B. N.

convient même de l'y appeler, de l'y retenir, son but étant de se dérober pour gagner Charenton, s'arrêter dans la langue de terre entre la Seine et la Marne, et marcher ensuite au-devant de ce secours qu'il espère toujours voir venir du nord ou de l'est. Mais comment arriver à Charenton? — par la rive gauche, en tenant les hauteurs de Meudon, puis la plaine de Grenelle, les faubourgs Saint-Germain et Saint-Victor? M. le Prince y pensa, discuta même le projet avec ses officiers, le reconnut impraticable. Impossible d'être à Charenton avant Turenne; et puis comment faire remonter l'équipage de pont? où passer la Seine? — Il faut donc user du pont de Saint-Cloud; pourra-t-on traverser Paris?

La ville semble résolue à fermer ses portes; peuple, bourgeois, magistrats, tous sont unanimes; il n'y a qu'un cri. Ce n'était pas le sentiment de la veille; ce ne sera pas celui du lendemain; c'est le courant d'aujourd'hui. Et les représentants du Roi, le gouverneur de Paris, maréchal de L'Hôpital, le prévôt des marchands, Antoine Le Fèvre, si effacés, si oubliés, se trouvent tout à coup entourés, choyés; surpris de ce retour d'opinion, ils s'empres- sent de multiplier les consignes, que la milice bourgeoise appliquera rigoureusement. Le duc d'Orléans est des plus fermes; la moitié des

Paris fermé.
Par les hauteurs
extérieures,
Condé atteint
la porte
Saint-Antoine
(2 juillet matin).
Turenne
marche pour
l'écraser contre la
muraille.

troupes que l'on va sacrifier sont à lui ; mais plutôt perdre ses régiments que sauver Condé. Cette jalousie qui le dévore peut enfin se faire jour : il confirme, il redouble les ordres donnés par le gouverneur de Paris.

Cependant les troupes des Princes se sont repliées par échelons, commencent à défiler sur le pont de Saint-Cloud (1^{er} juillet). Leurs bagages les précèdent, si grande est la hâte d'entrer en ville. Mais la porte de la Conférence reste close ; les voitures s'accumulent, encombrent le chemin. Le soir est venu. On parlemente. M. le Prince est autorisé à traverser Paris seul ; pas un soldat, pas un chariot ne pourra le suivre. Il faut faire reculer la colonne de troupes, la ramener vers Chaillot ; les équipages feront demi-tour et suivront ; la route est donnée à mi-côte par la Ville-l'Évêque, les Porcherons, pour redescendre sur Popincourt. La nuit est sombre, le détour long ; on marche lentement par de mauvais chemins, coupés d'égouts, de fossés. Le 2 juillet avant l'aurore, M. le Prince sort de Paris par la porte Saint-Martin, envoie aussitôt des reconnaissances vers La Chapelle, à Montfaucon. Les éclaireurs sont ramenés par ceux de l'ennemi ; un corps de cavalerie assez nombreux attaque l'arrière-garde et la pousse jusqu'à la porte Saint-Martin qui ne s'ou-

vre pas ; c'est de mauvais augure. M. le Prince dut charger en personne pour mettre fin à cet engagement. Vers cinq heures du matin, son arrière-garde n'avait pas encore dépassé la Courtille, laissant dans les fossés, près de la porte du Temple, des bagages qui ne pouvaient plus avancer ; la tête de colonne sortait de Popincourt et approchait de la porte Saint-Antoine, qui semble encore mieux barricadée, mieux gardée que les autres. Le bastion qui la précède, le long parapet de l'Arsenal sont occupés par la milice bourgeoise, garnis de mousquetaires, mèche allumée ; la Bastille montre la gueule de ses canons ; Condé peut se croire sous les murs d'une place ennemie. En se retournant, il découvre l'armée du Roi, qui a aussi marché la nuit ; elle couronne les hauteurs de Belleville, descend sur Charonne ; les éclaireurs vont jusqu'à la Seine. En avant, en arrière, toutes les routes, toutes les portes sont fermées. Pas une issue. De toutes parts, la mort s'avance, inflexible. Encore quelques heures, Condé et sa poignée d'hommes seront écrasés par les soldats de Rocroy et de Lens contre la muraille impitoyable de Paris. — Alors il prit une résolution héroïque.

Non, il ne restera pas adossé à ce mur fatal, piteusement arrêté par cette porte close, au pied de la lugubre forteresse qui projette au loin l'ombre

Résolution
héroïque.
La « patte d'oie ».
Dispositions
pour soutenir

le combat
dans les trois
chemins
de Charonne,
de Vincennes,
de Charenton.

menaçante de ses hautes tours. Il ira chercher, provoquer le combat. Quelques officiers l'entourent : « Je ne vous promets pas la victoire, au moins nous ne nous laisserons pas égorger comme des veaux » ; et il explique son plan, distribue les rôles.

En face de lui s'ouvre une patte d'oie : trois rues en éventail, ou plutôt trois chemins qui mènent à Charonne, à Vincennes, à Charenton, bordés de murs, d'enclos, jardins, maisonnettes ; çà et là, surtout près des carrefours, des groupes de maisons plus élevées et plus solides, peuplées d'artisans, de négociants ; enfin, sur plus d'un point, les vastes bâtiments et les hautes murailles des couvents ; l'abbaye Saint-Antoine forme comme une citadelle au milieu du cours de Vincennes. L'aspect des lieux a bien changé depuis deux siècles et demi ; la patte d'oie existe encore avec ses trois rues en éventail. Si, prenant la place de la Bastille pour centre, on décrit un arc de cercle de 15 à 1,800 mètres de rayon, sur un développement d'environ 4,500, entre les rues de Charonne et de Charenton, on obtient un secteur coupé en deux par la grande rue du faubourg ; c'est dans ce secteur que fut livré le combat du 2 juillet 1652. En ce jour, à environ 15 ou 1,800 mètres du centre, ces trois chemins, ces trois rayons du

secteur sont coupés par des ouvrages de campagne, flèches ou redans répartis sur la circonférence, soutenus par un ou deux rangs d'assez fortes barricades. Ces défenses, improvisées trois semaines plus tôt pour arrêter les déprédations des Lorrains, ont été conservées par miracle. M. le Prince va s'en saisir ; ce sera le front de combat. La définition de la figure suffit à faire comprendre quel parti un général à la tête claire put tirer de ces trois artères sortant d'un même sommet, garnies d'obstacles, réunies par des communications transversales ; quelle facilité il trouva pour remuer, déplacer ses troupes, et compenser la très grande infériorité du nombre (cinq à six mille contre douze mille) ; — tandis que l'assaillant, forcé de répartir ses attaques sur un très grand front, en des points très distants, ne pouvait modifier la distribution de ses troupes que par une série de manœuvres assez longues.

A la gauche, la tête du chemin de Charonne sera défendue par Valon, lieutenant-général du duc d'Orléans, avec ses deux meilleurs régiments, « l'Altesse » et « Languedoc ». Il se porte auprès du carrefour de la Croix-Faubin, afin de rester maître de la traverse, rétablit les barricades, garnit les maisons assez hautes en cet endroit, perce des meurtrières, ouvre des communications, etc.—

Dans les vieux corps, officiers et soldats n'étaient pas novices à ce métier; les sièges les avaient formés; toute l'infanterie des Princes était pourvue d'outils¹. — Les fractions des régiments seront engagées successivement par petits groupes, tous reliés et soutenus. Quelques pelotons de cavalerie, masqués dans les enclos, assisteront l'infanterie dans un mouvement offensif ou dans une retraite un peu pressée. Ces dispositions sont prescrites par des instructions générales et appliquées sur toute la ligne.

Le régiment de « Valois » est dans les jardins entre le chemin de Charonne et le cours de Vincennes, qui est défendu par Clinchamp avec ce qui reste du contingent des Pays-Bas et deux régi-

1. Impossible de vérifier d'où venaient les outils. Tavannes dit qu'il en fit distribuer à ses cavaliers pendant l'action. Il est vraisemblable qu'il y avait des voitures d'outils et que la distribution se fit avant le combat. Il est certain que dès le début l'infanterie des Princes marchait en quelque sorte à la sape à côté des rues, et que les grandes maisons de la rue de Charonne étaient déjà crénelées et percées de meurtrières au moment de la charge de Saint-Maigrin. Dans le combat de la rue de Charenton, les cavaliers de Tavannes mirent pied à terre et se servirent de pioches pour ouvrir des communications, percer des meurtrières et même faire tomber des murs. — L'armée royale n'était pas pourvue; le manque d'outils fut une des causes de son infériorité dans le combat et du mauvais succès de ses attaques. Turenne l'avait prévu. (Voir les *Mémoires* du duc d'York.)

ments de M. le Prince, « Condé » et « Langeron ». Il tient la barricade en avant de la rue de Reuilly et autres chemins de traverse; ses réserves sont dans la vaste enceinte de l'abbaye Saint-Antoine.

C'était l'infanterie qui manquait surtout à M. le Prince; il n'en restait plus pour la droite, moins immédiatement menacée; il fallut suppléer au déficit avec des cavaliers qui se préparèrent au combat à pied et aux travaux de défense; on les munit d'outils¹; Tavannes, qui avait déjà parcouru la route de Charenton le matin², eut le commandement de ce côté. M. le Prince lui ayant prescrit de s'établir assez loin au sud-est, à Picpus, maison bien connue du Tiers-Ordre, le lieutenant-général fit remarquer qu'il serait là bien « en l'air » et reçut, non sans surprise³, l'autorisation de se poster à sa volonté; il en profita pour prendre une très bonne position, bien appuyée et bien reliée, autour de l'ancienne maison royale de Reuilly et dans les jardins auxquels le financier Rambouillet avait donné son nom.

1. *Mémoires* de Tavannes.

2. Il avait été envoyé pendant la nuit à Charenton pour tracer le camp. Rappelé par M. le Prince, il venait d'arriver.

3. « Il faut que M. le Prince soit bien poussé », pensa Tavannes, qui n'était pas habitué à tant de liberté; en effet, Condé avait en ce moment fort à faire avec Turenne et Saint-Maigrin.

Les six pièces qui composent toute l'artillerie sont réparties en deux batteries, l'une près de l'église Sainte-Marguerite, l'autre au-dessous de l'abbaye Saint-Antoine, balayant au besoin la rue de Charonne et le cours de Vincennes. La réserve générale est placée dans la halle et dans les chantiers, à la naissance des trois grands chemins. Elle se compose du régiment de Bourgogne-infanterie, de l'escadron doré des volontaires, très vaillants, mais peu maniables; et d'environ douze cents chevaux de cavalerie régulière.

M. le Prince
s'avance jusqu'à
Charonne.
Turenne reçoit
l'ordre
d'attaquer.

Huit heures vont sonner. Voici l'instant d'amener l'ennemi à brusquer son mouvement offensif, à procéder sans ensemble par des attaques successives.

M. le Prince s'était avancé avec cent cinquante chevaux sur le chemin de Charonne, en avant de la Croix-Faubin, couvrant ses travailleurs, guettant surtout l'occasion de provoquer son adversaire. Dès qu'il vit l'avant-garde de Turenne à portée, il la chargea et la poussa jusqu'au pied des hauteurs où Louis XIV venait de s'établir. Mazarin avait conduit le jeune roi sur la terrasse d'un jardin qui deviendra le cimetière du Père La Chaise, pour le faire assister à la fin de la plus brillante des battues. Depuis vingt-quatre heures, M. le Prince était traqué, poussé l'épée dans les

reins. Le voici acculé; « le cerf est aux toiles »; il n'y a plus qu'à fermer. Turenne est là; le Roi, le cardinal le pressent d'en finir; la cour murmure. Le maréchal n'est pas prêt: « l'infanterie de M. de La Ferté ne sera pas en ligne avant deux heures; l'artillerie et les voitures d'outils ne sont pas arrivées; on ne peut se passer ni de canons ni de pioches pour faire la guerre des rues contre un capitaine tel que M. le Prince. Le Roi ne perdra rien pour attendre ». Mais voici les cheveu-légers de Condé en vue de Sa Majesté; ce ne fut qu'un cri d'indignation dans l'entourage. Turenne se résigne, et donne à son lieutenant-général, Saint-Maigrin, l'ordre que celui-ci attendait avec impatience. — M. le Prince était déjà loin; il avait atteint son but.

Nous connaissons Saint-Maigrin : brillant cavalier, grand favori de la cour et des dames, bon officier, ayant assisté à nombre d'actions, mais restant peu aux armées, toujours rappelé par son service auprès du Roi¹, il n'est guère versé dans le détail de l'infanterie et des travaux de siège. D'ailleurs aujourd'hui il ne se possède pas : l'admirant éconduit de Marthe du Vigan est tout à la

Saint-Maigrin
attaque par la rue
de Charonne,
enlève
la Croix-Faubin.
Sa défaite
et sa mort.

1. Capitaine-lieutenant des cheveu-légers de la garde, il s'était distingué à la bataille de Lens.

haine qui depuis dix ans couve dans son cœur¹; l'affront sera lavé dans le sang. Voici enfin l'occasion d'arracher ce masque de belle humeur et de cordialité obséquieuse qui cachait sa rage quand il servait sous M. le Prince. Il s'est ouvert à trois hommes de courage, habiles à manier leurs chevaux et leurs armes, qui se tiendront botte à botte à côté de lui. M. le Prince viendra certainement aux mains; les confédérés trouveront moyen de le joindre, de l'envelopper, et Saint-Maigrin le tuera de sa main. On lui a demandé de ramener Condé chargé de chaînes; c'est un cadavre qu'il rapportera.

Ses troupes sont des meilleures, des plus belles, « Gardes françaises » et « La Marine », gendarmes et cheveau-légers de la garde du Roi, et tout un essaim de volontaires bien montés. Les deux régiments d'infanterie attaquent avec vigueur les retranchements de la rue de Charonne, enlèvent quelques maisons et deux barricades. Les Condéens leur font payer cher ce succès, et, par les dégagements qu'ils se sont ménagés, se retirent presque sans perte au delà de la Croix-

1. Dès 1643, Saint-Maigrin avait demandé la main de Marthe du Vigean. Le duc d'Anguien, alors au plus fort de sa passion, lui fit, à deux reprises et avec hauteur, défendre d'y penser. (Voir t. V, p. 6.)

Faubin, où ils font ferme dans un îlot de maisons mieux fortifié. Les officiers royaux profitent des abris qu'ils ont conquis pour préparer une attaque moins meurtrière, lorsque Saint-Maigrin se fait ouvrir la barricade et s'avance avec sa cavalerie, sans se soucier des coups de feu qu'on lui envoie des fenêtres. La rue de Charonne est vide; mais on tire sur la gauche, on se bat dans la grande rue. Saint-Maigrin y court, se jette dans une traverse, et se trouve en présence d'un peloton de cavaliers qui le chargent. Enfin! — Non, ce n'est pas Condé, c'est Tavannes. — Mais déjà Saint-Maigrin est par terre, ainsi que ses acolytes du Fouilloux et Nantouillet, tués raide comme lui, et Mancini frappé à mort. Quelques gendarmes seulement avaient suivi leur capitaine dans la traverse; le gros descendait la rue de Charonne, lorsque Condé débouche de la halle avec une partie de la réserve, et les charge comme il savait le faire. Tous ceux qui avaient passé la barricade sont ramenés pêle-mêle, bousculant leurs mousquetaires, fusillés par ceux de l'ennemi. La barricade est reprise, le carrefour dégagé. Les débris des Gardes et de la Marine s'arrêtent au delà, dans quelques maisons où ils ne sont pas suivis. C'est à peine s'il reste assez de gendarmes et de cheval-légers pour ramener les blessés et les chevaux des morts. Là

The first part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery by Columbus in 1492 to the present time. It covers the early years of settlement, the struggle for independence, the formation of the Constitution, and the growth of the nation to its present position. The second part of the book is devoted to a detailed history of the United States from 1789 to the present time. It covers the early years of the Republic, the struggle for the abolition of slavery, the Civil War, and the Reconstruction period. The third part of the book is devoted to a detailed history of the United States from 1865 to the present time. It covers the Reconstruction period, the Gilded Age, the Progressive Era, and the modern era.

colonne de droite de l'armée royale était anéantie.

Condé renforce
le centre,
repousse
l'attaque isolée
de Turenne
sur le chemin de
Vincennes.

Condé ne s'attarde pas dans la rue de Charonne. Il laisse à « l'Altesse » la garde du carrefour reconquis de la Croix-Faubin, et fait relever par « Languedoc » le régiment de « Valois », qu'il conduit au secours des troupes très chaudement engagées le long du chemin de Vincennes.

Aussitôt Saint-Maigrin parti, Turenne, prenant avec lui son régiment, les Gardes suisses et quelques escadrons, s'était dirigé sur le grand chemin. Il dut faire un détour pour gagner le site de l'ancienne barrière du Trône, et sa droite était depuis longtemps aux prises quand il commença son attaque centrale. Faute de canon et d'outils, c'est à coups d'hommes que le maréchal peut soutenir le combat et gagner du terrain. Une première barricade est prise, quelques maisons occupées. Les troupes opposées semblent fléchir; Clinchamp, leur chef, est hors de combat. Tavannes, qui n'a encore aucun ennemi sur les bras, laisse à Lanques¹ le soin d'organiser la défense dans la rue de Charenton et vient prendre la place de son

1. Clériadus de Choiseul, marquis de Lanques, mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Condé depuis 1643, avait accompagné M. le Prince dans ses premières campagnes; sa belle conduite à Lens lui avait valu le grade de maréchal-de-camp. Il quitta Condé au mois d'août 1652 et ne servit plus.

camarade blessé. Comme il approche, il voit survenir par les derrières un gros de cavaliers; c'était Saint-Maigrin et sa bande; nous savons ce qui en advint. Ignorant le malheur de son lieutenant-général, Turenne veut pousser son avantage, fait avancer sa cavalerie; mais il est pris de flanc par le régiment de Valois-infanterie, qui accourt au travers des jardins, et chargé de front par M. le Prince, qui conduit deux ou trois escadrons du bas de la rue. La panique saisit les cheveu-légers du Roi. L'épée à la main, avec ses officiers, Turenne eut grand'peine à les rallier, à les maintenir assez longtemps pour dégager son infanterie, qu'il ramena jusque vers le haut du grand chemin (barrière du Trône). Là, il prend position auprès de quelques moulins qui couronnent ce mamelon. Trois pièces et quelques compagnies (Uxelles et Carignan) viennent de le rejoindre : l'artillerie est braquée sur le cours, qu'elle peut battre jusqu'au coude près de l'abbaye; le détachement d'infanterie occupe les premières maisons du faubourg, et reliera le maréchal avec la troisième attaque, qui se prépare sur sa gauche. Réussira-t-elle mieux que les deux autres?

Les troupes du duc de Navailles — « Picardie, Plessis-Praslin, Douglas » et quelques escadrons — avaient eu, pour arriver au point initial, plus

Rue
de Charenton;
succès
de Navailles.

Carnage
des volontaires.
M. le Prince
reprend
le carrefour de
Reuilly.
Suspension du
combat.

de chemin à parcourir que les colonnes de droite et du centre. Elles enlevèrent assez facilement une première barricade sur le chemin de Charenton, mais furent arrêtées plus longtemps au carrefour près des jardins Rambouillet, et surtout à la maison de Reuilly. Le régiment de Condé, envoyé par M. le Prince, venait d'occuper cette position essentielle, clef des communications, et s'y maintint victorieusement tout le jour. Tavannes défendit le carrefour de son mieux avec ses cavaliers démontés; obligé de le céder aux mousquetaires exercés et bien dirigés de « Picardie », il se sert habilement des maisons crénelées, des barricades successives, et recule d'obstacle en obstacle, gagnant du temps comme il en a reçu l'ordre. Par le cours et les jardins de l'abbaye, M. le Prince amène « Bourgogne », son meilleur régiment, qu'il tenait en grande réserve, et qu'il va faire donner, selon sa pratique, dans le flanc de l'ennemi.

Tandis que cette troupe d'élite marchait au secours de Tavannes, M. de Beaufort sortait de la porte Saint-Antoine avec quelques cavaliers qu'il avait décidés à le suivre. Arrivé à la halle, où sont réunis les officiers sans troupes et les volontaires, il entend porter aux nues les exploits de M. le Prince; sa vanité se gonfle; il veut qu'on parle aussi de lui. Le feu est plus vif que jamais dans la

rue de Charenton; Condé n'est pas là; voilà une belle occasion de faire le général. Que ne chargeons-nous! crie Beaufort à Nemours, La Rochefoucauld et autres, qui déjà rongeaient leur frein, et tous ces vaillants étourdis descendent la rue au galop. Bientôt on tire sur eux de toutes les fenêtres; ils laissent leurs chevaux, courent à la barricade qu'ils ont devant eux. — C'est la contre-partie de la folie de Saint-Maigrin. — En quelques instants, la rue est jonchée de morts ou de mourants, La Rochefoucauld, Flamarens, le comte de Castres, La Roche-Giffard, bien d'autres; Nemours blessé tombe, se relève, est blessé une seconde fois à la main qu'il mettait sur la barricade pour l'escalader. Les survivants tourbillonnent éperdus. Condé accourt, pousse son cheval à travers les clôtures, saute dans la rue avec quelques soldats de « Bourgogne », reprend les corps des mourants et des morts, et, tandis qu'une partie des compagnies qui le suivent se dispersent dans les jardins et les cours, pénètrent dans les maisons par derrière, lui, seul à cheval, l'épée à la main, sous le feu croisé des mousquets qui ne visent plus que lui, conduit ses fantassins sur les barricades, qu'il emporte, et mène battant l'ennemi jusqu'au carrefour des rues de Reuilly et de Rambouillet. Il ne peut aller plus loin; l'ennemi est là trop solidement logé; les

mousquetaires des deux partis restent embusqués face à face. Ceux qui sont gisants çà et là et qui respirent encore sont ramassés, les uns juchés sur leurs chevaux, les autres emportés comme on peut; les rues sont vides, l'infanterie est derrière les murailles, la cavalerie dans les enclos; on ne tire plus.

« L'armée royale
n'a pu
passer outre en
aucun endroit ».

Dans ses *Mémoires*, Turenne, traçant une rapide esquisse du combat du 2 juillet, termine son laconique récit par une déclaration nette et précise, qui vaut bien des phrases : « Les ennemis demeurèrent toujours derrière les grandes traverses du faubourg, d'où ils avaient rechassé les nôtres. On leur prit à la main gauche (rue de Charenton) une barricade que l'on garda; mais on ne put passer outre en aucun endroit, toute l'infanterie ayant été fort rebutée... » Pesons ces quelques mots : « On ne put passer outre en aucun endroit. » Qu'ajouterons-nous à cet aveu? Où trouver un témoignage plus formel de l'avantage remporté par M. le Prince et ses troupes?

Le combat a cessé; le silence s'est fait partout; mais la journée est-elle finie? Beaucoup le croient; M. le Prince en juge autrement; il le dit à Tavannes, et se préparait à un engagement suprême, fatal peut-être, lorsqu'il reçut un message qui changeait la situation.

L'après-midi s'avance, deux heures viennent de sonner : il y en a six que le combat a commencé, qu'il dure sans aucune suspension, plusieurs fois déplacé, mais toujours intense et violent. Tout Paris est sur pied, entend le roulement non interrompu de la mousqueterie. La durée inattendue de l'action surprend, confond tous les calculs ; les amis de M. le Prince craignaient de laisser deviner que leurs espérances se ranimaient, et l'inquiétude gagnait les autorités, en permanence à l'Hôtel de Ville.

Les blessés dans
Paris.
Mademoiselle
fait
ouvrir les portes.

Gaston, se disant malade, restait au lit, invisible, dissimulant son impatience de savoir Condé anéanti. Seule, une femme eut le courage de parler et d'agir, inspirée par sa fierté et la hauteur de son cœur : Mademoiselle pénètre chez son père, arrache à la mollesse de Gaston une vague autorisation qu'aussitôt elle porte à l'Hôtel de Ville et que sa parole impérieuse transforme en ordre général de lui obéir. Comme elle sortait, elle est arrêtée par un lugubre encombrement.

Après l'engagement téméraire et malheureux de la rue de Charenton, Beaufort emmena son beau-frère Nemours gravement atteint, et parvint à se faire ouvrir le guichet de la porte Saint-Antoine. La cohue des blessés se précipita derrière lui. Alors commença cet horrible défilé auquel Made-

moiselle assista dans la rue de la Tisseranderie ¹ et qu'elle a peint en termes saisissants : une foule d'hommes sanglants, se traînant à pied, cramponnés sur leurs chevaux, portés sur des chaises, des planches, des échelles ; le gros Valon, blessé aux reins ; le beau La Roche-Giffard expirant ; un cavalier, sans chapeau, soutenu par deux hommes, plus pâle que son pourpoint blanc — Mademoiselle le reconnaît : « En mourras-tu, Guitaut ? Il fit signe de la tête que non. Il avait un grand coup de mousquet dans le corps » ; — La Rochefoucauld, conduit par son fils, et Gourville, aveugle, soufflant sans cesse pour ne pas être étouffé par le sang qui inondait son visage. Tous ces estropiés se dispersaient, cherchant un abri, un secours ; on les menait aux hôpitaux, on les recueillait dans les maisons.

L'émotion fut générale, le revirement de l'opinion complet. Les agents coalisés du cardinal de Retz et de l'abbé Fouquet avaient persuadé aux Parisiens que Condé s'était accommodé avec le ministre, que le combat était une comédie arrangée d'avance, qu'enfin les troupes de M. le Prince, simulant une déroute, se jetteraient dans Paris

¹ 4. Prolongement de la rue Saint-Antoine, près de l'Hôtel de Ville.

pour attirer sur leurs traces les troupes mazarines, qui mettraient la ville à feu et à sang. « L'affreux et pitoyable » tableau qui se déroulait dans les rues dessilla les yeux les plus prévenus. Aussi quand Mademoiselle put reprendre sa course et remonter le courant qui l'avait arrêtée, fut-elle saluée d'acclamations unanimes; chacun la bénissait, l'encourageait à se hâter, à faire ouvrir ces portes qu'une heure plus tôt on tenait si obstinément fermées, à sauver les restes de cette bande vaillante qui depuis six heures se battait, un contre trois, pour sauver Paris.

Elle descendit tout près de la Bastille, dans la maison de M. de La Croix, maître des Comptes, et fit appeler M. le Prince. C'était le moment où Turenne repoussé suspendait le mouvement offensif pour préparer un assaut général et définitif. Les troupes du Roi manœuvraient en arrière du front de combat, occupant par des grand'gardes les positions qu'elles avaient gagnées. L'infanterie de M. le Prince se fortifiait dans les maisons qu'elle avait reconquises ou conservées; les cavaliers, pied à terre, se défilaient de leur mieux derrière les murailles des cours ou des jardins; l'artillerie assurait à ses pièces des plates-formes et des abris improvisés. Un morne silence régnait dans les rues désertes du faubourg, à peine rompu par de rares coups

Entrevue de
Condé et
de Mademoiselle.

de feu échangés aux points de contact. Condé pouvait se rendre au pressant appel qui venait de lui être adressé.

Soudain, il apparaît devant Mademoiselle, l'épée nue à la main (il avait perdu le fourreau), la cuirasse martelée de coups, la chemise tachée de sang, les cheveux tout mêlés, les yeux étincelants à travers le masque de sueur et de poussière qui couvrait son visage, terrible et sublime ! A peine est-il en présence de la princesse que les larmes éteignent le feu de son regard ; il tombe en pleurant sur un siège : « Pardonnez à ma douleur ! J'ai perdu mes amis, tous mes amis ! — Après cela, que l'on dise qu'il n'aime rien », s'écrie Mademoiselle. Elle le rassure sur le sort de quelques-uns et lui annonce que Paris est ouvert. Condé se remet, baise la main qui vient de sauver ses soldats, ajoute quelques mots d'instruction et retourne en hâte au faubourg ; le calme menaçant qu'il avait laissé derrière lui ne lui faisait pas illusion. Chemin faisant, il presse la marche des voitures, déblaye la route, congédie ce qui reste de la troupe plus que décimée des seigneurs et volontaires ; puis il court à l'abbaye Saint-Antoine, monte au clocher ; de ce point élevé et central, sa vue embrasse la position de ses troupes et les préparatifs de l'armée royale.

Le maréchal de La Ferté entre en ligne : son infanterie relève au bout de la rue de Charonne les deux régiments des Gardes et de la Marine, presque anéantis ; l'artillerie arrive et se répartit entre les trois attaques. Navailles conserve son carrefour sur le chemin de Charenton ; il est renforcé et mènera la gauche. Turenne conduira l'ensemble : sa place est au centre, sur le chemin de Vincennes ; une partie de sa cavalerie a mis pied à terre. Il attend que le développement soit terminé, et veut surtout voir arriver à hauteur deux partis chargés de mouvements tournants : l'un, à droite, tâchera de gagner la contrescarpe du côté de la Courtille, l'autre à gauche descendra le long de la Seine et s'efforcera de se glisser entre la muraille et l'arrière-garde ennemie.

Du haut de son observatoire, M. le Prince a tout vu, tout compris ; il fera face à tout. Son armée va entrer dans Paris ; mais elle ne sera pas « poussée » ; ce sera une manœuvre plutôt qu'une retraite ; s'il ne survient pas d'accident, aucun des résultats obtenus ne sera perdu. Tavannes est auprès de lui ; c'est le seul officier général que le feu ait épargné ; il a fort bien fait tout le jour et dirigera l'opération. Les mestres-de-camp sont là aussi, écoutant les dernières instructions de Condé : ce qui importe, c'est d'éviter l'encombrement. Le gros de la cava-

Dispositif
d'attaque de
l'armée royale.
Condé prépare sa
retraite
en échiquier.

lerie reprendra le chemin de Popincourt, gagnera le faubourg du Temple; la même fée qui a ouvert la porte Saint-Antoine a aussi rompu le charme de ce côté. Les voitures laissées en arrière vont pénétrer dans Paris par cette voie; la cavalerie les suivra après les avoir protégées, s'il y a lieu, contre le mouvement tournant qui se dessine. Quelques escadrons sont en observation du côté de Bercy et de la Râpée. D'autres, répartis par pelotons dans les cours et jardins du faubourg, assisteront l'infanterie dans son mouvement rétrograde.

Cette infanterie a bien employé le répit qui lui a été accordé, se remettant en ordre, complétant certains travaux de défense et de communication; ses échelons sont formés et se replieront méthodiquement de poste en poste le long des trois rues, bien reliés ensemble, exécutant ainsi une retraite générale en échiquier. Elle emmènera l'artillerie. C'est le prince de Tarente qui fera l'arrière-garde avec le régiment de « Bourgogne ». Les chantiers de la contrescarpe et de la halle ont permis de construire, en avant du glacis de la Bastille, une façon de réduit où les derniers arrivants trouveront un abri contre un suprême effort de l'ennemi. Une centaine de mousquetaires sont distribués sur la courtine de l'Arsenal pour soutenir le courage des

compagnies bourgeoises qui viennent d'y prendre le service. Bien que cette garde montante soit favorablement disposée, il y a encore une inconnue à dégager et l'épreuve n'est pas complète. La ville a ouvert ses portes à M. le Prince; mais, pour emprunter un moment le langage figuré de l'Arabe, Paris fera-t-il parler la poudre contre — on n'ose pas dire contre le Roi — contre Mazarin ?

Tous les ordres sont donnés. La chaleur est toujours accablante. M. le Prince descend du clocher, traverse le préau; la fraîcheur du tapis vert qui s'étend sous ses pieds à l'ombre de grands arbres le tente, l'attire. Soudain il jette ses armes, ses habits, et, tout nu, comme un pou-lain sauvage, il se roule dans l'herbe touffue. Après ce bain improvisé, il se fait vêtir et armer, saute à cheval, et donne un dernier coup d'œil au dispositif de son armée. Le moment est venu. Les avant-postes envoient une décharge pour appuyer le mouvement rétrograde qui commence sur tout le front. Les troupes royales suivent d'assez loin, et tout se passait comme il avait été prévu et réglé, lorsqu'un incident vint troubler l'économie générale de l'opération. La petite batterie établie près de l'église Sainte-Marguerite (rue de Charonne) a été si bien consolidée, qu'on ne peut plus retirer les

Le mouvement
commence.
La Bastille tire
sur
l'armée du Roi,
qui se retire.

pièces ; or, M. le Prince a défendu d'abandonner le canon. La colonne de gauche se trouve arrêtée. Turenne s'en aperçoit, presse son mouvement, celui de Navailles. Tout à coup un flocon blanc s'élève de la plate-forme de la Bastille ; le canon retentit une fois, deux fois, puis une volée tout entière. Cris de joie dans l'entourage du jeune Roi : c'en est fait de M. le Prince, Paris a ouvert le feu contre lui ; et un éclair illumine le visage de Mazarin, encore tout bouleversé par les tristes nouvelles qu'il venait de recevoir. Les plus empressés appellent le carrosse que la Reine a fait préparer et qui va conduire M. le Prince au cachot d'où il ne sortira que pour monter à l'échafaud. — « Mais non, s'écrie le maréchal de Villeroy, c'est sur nous qu'on tire ! » et il montre la profonde colonne qui oscille et s'arrête, sillonnée par cette ondulation sinistre que trace le boulet.

Les bourgeois qui gardaient la courtine de l'Arsenal suivirent l'exemple du gouverneur de la Bastille, ouvrirent le feu sur la cavalerie qui débouchait du côté de Bercy. Partout l'attaque était manquée, les Condéens hors d'atteinte ; il se faisait tard. Turenne donna le signal, renvoya toutes les troupes. La Bastille canonnant l'armée du Roi ! c'était bien la fin de la journée. Le maréchal

regagna tristement son quartier général de la Chevrette, et le carrosse qui devait emporter Condé enchaîné ramena Louis XIV aux Carmélites de Saint-Denis, où il retrouva sa mère encore prosternée devant l'autel.

CHAPITRE V

LA « SÉDITION DE LA PAILLE » ET LA SOUMISSION DE PARIS.

JUILLET-OCTOBRE 1652.

Caractère du combat du 2 juillet 1652. — Découragement à Saint-Denis. Sentiment de Turenne. — Espoir de pacification. Sentiment de Mazarin et de Condé. Déception. — Pouvoir cédé par le parlement aux magistrats de Paris. Élections de l'assemblée de la ville. — Réunion des députés à l'Hôtel de Ville (4 juillet). Gaston et Condé s'y rendent et se retirent. — Pourquoi Condé refuse de revenir. Beaufort chez le mercier. — La place de Grève. Mort de Miron. — Assauts, prise et sac de l'Hôtel de Ville. Cinq députés tués. Arrivée de Mademoiselle. Fin du tumulte. — La « sédition de la paille ». Condé n'en est pas l'auteur. — La confession de Monsieur. — Les ennemis de Condé à l'œuvre. M. le Prince paralysé. — Le Roi refuse d'ouvrir une lettre de Condé (27 août). — M. le Prince conserve au Roi les marbres de Mazarin. Le duc de Damville. — Condé négocie, confie ses pouvoirs à M. de Lorraine. Sa correspondance avec le maréchal de Gramont. — Marche des Espagnols. Mouvements de Turenne. Préparatifs de M. le Prince. — M. de Lorraine repart. Hésitation de Mazarin. Turenne se poste à Villeneuve-Saint-Georges (5 septembre). — Condé fait jonction avec les Lorrains et met Turenne en grand péril. — Il est rapporté malade à Paris (25). La fièvre et le traitement. — Incidences : Nemours tué en duel par Beaufort; douleur de Condé. Sa querelle avec le comte de Rieux. — Dégagé de l'étreinte de Condé, Turenne gagne Corbeil (5 octobre). — Transformation de Paris. « Assemblées du papier. » Députations envoyées au Roi. — Discrédit de Condé. Débandade de

ses partisans. — Mort de Chavigny (11 octobre). Condé sort de Paris (13). — Le Roi à Paris (21). Les Princes déclarés criminels de lèse-majesté (13 novembre).

On parle souvent de l'échauffourée du faubourg Saint-Antoine; l'expression n'est pas juste; il est difficile d'imaginer un combat plus rapidement et plus complètement préparé, conduit avec plus de suite, poussé avec plus de vigueur; Napoléon l'appelle bataille. C'est le suprême effort d'une troupe peu nombreuse, qui réussit à entraver le déploiement d'une armée supérieure en nombre, en organisation, et la frappe d'impuissance.

Caractère du
combat
du 2 juillet 1652.

Par une provocation audacieuse, Condé fait manquer à Turenne le début et la liaison des attaques, charge successivement les diverses colonnes qui se montrent, les repousse et les sépare. A mesure qu'il a dégagé une rue, il paraît dans l'autre; partout on l'a vu. A force d'habileté et de vaillance, il a disputé le temps plutôt que le terrain; il a gagné huit heures; sera-ce suffisant? Tout ce que l'homme peut faire est accompli.

La volée de canon envoyée par la Bastille, voilà l'élément imprévu, incertain plutôt. La citadelle restant muette, la porte Saint-Antoine close, c'était la prison, l'échafaud pour tous ceux qui n'auraient pas péri les armes à la main. Le feu du combat fit partir les pièces, et la barrière fermée aux ins-

tances du chef de parti s'abaissa devant l'épée qui venait d'accomplir des prodiges ; le guerrier avait sauvé le rebelle. Mais que de sang, que de ruines, pour soutenir une querelle d'ambitieux, une lutte sans but ! Que de courage jeté au vent, sous les yeux d'un ennemi, étranger au pays qu'il domine, et qui guette l'occasion de démembrement la France, d'arrêter son développement naturel ! Si au moins ce cruel sacrifice de vies humaines avait été comme un holocauste suprême offert aux dieux pacificateurs ! Les gens de bien l'espéraient ; jamais l'occasion ne fut plus propice.

Découragement
à Saint-Denis.
Sentiment
de Turenne.

A la cour, on tombait de bien haut. Depuis le départ de M. de Lorraine, le succès semblait assuré, — simple question de jours : on voyait le duc d'Orléans séparé de Condé, Paris ouvrant ses portes, rappelant le Roi — Retz, Basile Foucquet en donnaient l'assurance positive, — M. le Prince obligé de subir des conditions humiliantes, mieux encore, anéanti, tué ou captif ; rien de plus certain le 2 au matin. Tout s'évanouit : au lieu d'une procession de captifs, une longue file de morts et de blessés se déroule dans les rues de Saint-Denis ; les courtisans se pressent autour du catafalque de Saint-Maigrin, qui reçoit dans la vieille basilique les honneurs d'un enterrement royal. On pleure ses compagnons, Nantouillet, Fouilloux, frappés

dans la fleur d'une brillante jeunesse, favoris du Roi ⁴; on veut se persuader que Paul Mancini sera conservé à son oncle, dont il est la plus chère espérance, et qui, moins confiant, se montre abîmé de douleur. Au fond, plus de tristesse que de colère contre l'ennemi; l'abattement gagne la Reine; les récriminations vont leur train; Turenne n'est pas épargné; les critiques ignorants ou frivoles inimputent à sa lenteur, à sa maladresse, l'affront infligé aux armes du Roi. Si les ministres avaient su par qui le remplacer, il eût perdu son commandement. Le maréchal ne se laisse pas déconcerter et ne craint pas d'exciter de nouvelles colères en conseillant nettement « l'accord », que tant d'autres désiraient secrètement : les troupes étaient découragées; pour les remettre, il faut du temps, des moyens qui manquent, des circonstances qui peut-être ne se présenteront pas. Turenne entrevoit une lutte prolongée dont le terme lui échappe, et son

4. Louis du Prat, marquis de Nantouillet, — vingt-deux ans, — commandait les gendarmes de Mazarin. C'est son frère, le chevalier de Nantouillet, qui passa le Rhin accroché à la queue d'un cheval (1672). — Charles de Meaux, seigneur du Fouilloux-en-Arvert, capitaine-enseigne des gardes de la Reine mère, « jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, fort accompli selon le corps et l'esprit du monde, et bien aimé du Roi ». Sa sœur, Bénigne de Meaux du Fouilloux, devint fille d'honneur d'Anne d'Autriche en 1657, et marquise d'Alluye en 1667. Aucune parenté avec la famille du veneur.

cœur se serre à l'idée d'user ce qui lui reste de forces pour détruire une poignée de Français, au moment où l'Espagnol est en train de renverser l'œuvre de vingt années, nous ramenant jusqu'à la Somme et peut-être plus loin.

Espoir
de pacification.
Sentiment
de Mazarin et de
Condé.
Déception.

Mazarin, frappé au cœur ¹, a quitté le ton arrogant, parle aujourd'hui sur un autre mode : « Pour sa retraite, le cardinal se conformera aux expédients que M. le Prince croira les meilleurs, et se fierà entièrement aux paroles qu'il lui donnera... Plust à Dieu que M. le Prince et le cardinal pussent estre une heure ensemble en la présence de M^{me} de Chastillon; je crois pouvoir respondre que tout seroit accommodé avec satisfaction réciproque ². » Cette lettre n'était pas isolée; les actes confirmaient les paroles : après avoir décrété la translation du parlement à Pontoise et s'être fait décerner le périodique témoignage de la confiance royale, le cardinal va donner bientôt un gage de son désintéressement et reprendre le chemin de son exil volontaire ³. Certes, cette manœuvre

1. Paul Mancini était mort le 18 juillet. Neveu et héritier désigné du cardinal Mazarin, il n'avait que seize ans. « C'était un fort joli garçon et de grande espérance; il fit des merveilles à la tête du régiment de la Marine, dont il était mestre-de-camp » (*Mémoires de Mademoiselle*), et qu'il eut le malheur de quitter un moment pour suivre Saint-Maigrin.

2. Mazarin au marquis de Morteinart, 18 juillet 1652.

3. Il partit le 19 août.

cache plus d'une arrière-pensée; les contradictions n'embarrassent guère Mazarin; nul mieux que lui ne sait semer les pièges, et ses chemins sont tortueux; mais l'accent est parfois sincère; pendant les trois mois d'incertitude qui vont s'écouler, la disposition généreuse, les sentiments élevés se font jour plus d'une fois. Laisser une telle épée aux mains des Espagnols! Cette pensée le saisit souvent comme un remords, et alors il tolère qu'on entame une négociation à peu près sérieuse, rend la main à la Palatine, la seule loyale; mais au premier obstacle soulevé par la hauteur de Condé ou la perfidie des entremetteurs, Mazarin se sent soulagé. Aujourd'hui c'est la corde française qui vibre, et Condé semble en état de répondre. Le capitaine s'est relevé, sa fierté est satisfaite, et s'il peut parler de ses actions avec une réserve qui dépasse la simplicité ordinaire de son langage¹, le massacre de tant d'amis, le désarroi de ses affaires lui arrachent un cri de douleur qui doit retentir jusqu'à Madrid: « Tout ce qui m'a été promis me manque. La Guienne s'en va perdue, et Bordeaux même, faute de secours. Je ne suis pas mieux assisté de deçà, où, pour sauver nostre petite ar-

1. « Je me remets à la lettre que Caillet vous escrit pour vous faire savoir ce qui vient de se passer aux portes de Paris » (à Lenet, B. N.).

mée, je suis tous les jours obligé d'exposer ma vie et celle de mes amis à cent mille dangers ; tescmoin l'action d'hier¹. » La retraite des Lorrains et l'inaction de l'armée des Pays-Bas lui fournissent de justes griefs, détendent les liens qui l'unissent aux Espagnols. Et sans parler des défections qui se succèdent ou se préparent, autour de lui que d'embarras ! De l'argent ! des hommes ! c'est le refrain de tous ceux dont il aurait pu espérer quelque secours, Marchin de Bordeaux, Lenet de Brouage : « Mais croyés donc, écrivait-il au premier le 13 juillet, croyés donc une fois pour toutes que sitost que je vous pourray envoyer des troupes, je le feray sans en estre sollicité. A peine ay-je icy de quoy faire teste à une partie des ennemis. Si j'avois des troupes plus qu'il ne m'en faut, vous pouvés croire que je ne prendrois pas plaisir à voir tomber Montrond, qui est à la veille de sa perte. » Et ces troupes avec lesquelles il « peut à peine faire teste », en quel état sont-elles ! sans solde, décimées par le feu, ruinées par l'indiscipline, elles vont fondre rapidement.

Hors de la bande des intrigants et des conspirateurs de métier, l'aspiration à la paix était presque générale ; tous les symptômes l'indiquent ; la réac-

1. A Watteville, 3 juillet. B. N.

tion qui s'était produite dans Paris au feu du canon semblait devoir favoriser le mouvement. Les événements intérieurs, l'intervention perfide de l'étranger, les trahisons et les combinaisons personnelles de quelques-uns, la duplicité de celui-ci, la violence, l'indécision, les rêveries de l'autre, enfin — il faut le reconnaître — le retour de fermeté du Roi et de la Reine, qui soutiennent les défaillances de Mazarin, surmontent les hésitations de Turenne, — ce concert de bien et de mal fera tout échouer. On ne peut contempler sans tristesse l'avortement des tentatives qui pouvaient amener une pacification opportune.

C'est au cœur de Paris qu'éclata la première tempête; c'est là que le vent tourna, et que la brise qui devait apporter la paix se changea en bourrasque, souffla la guerre. Il nous faut faire le récit d'une lugubre journée, sur laquelle nous voudrions jeter un voile, mais dont les incidents pèsent trop lourdement sur la mémoire de Condé pour que nous les passions sous silence.

Le temps d'Étienne Marcel était loin; la tentative communale de la Ligue et des Seize n'avait pas laissé de traces. Cependant la Fronde, les désordres de la rue, l'affaiblissement de toute autorité, avaient rendu au corps de ville, échevins et quarteniers, une importance qui s'en allait crois-

Pouvoir cédé
par le parlement
aux magistrats
de Paris.
Élections de
l'assemblée de
la ville.

sant avec le discrédit des cours souveraines. On s'habituaît à dire la « ville », comme en d'autres temps on a dit la « commune ». Par son arrêt du 27 juin, le parlement, aux abois, avait en quelque sorte saisi la ville des pouvoirs qu'il s'était arrogés. Cet acte eut pour première conséquence de remettre aux mains des chefs institués, gouverneur de Paris, prévôt des marchands, des moyens d'action dont ils étaient privés depuis longtemps et surtout la disposition de la force publique, composée des quinze légions (on disait alors « colonelles ») de la milice bourgeoise; nous avons vu quel usage ils en firent dans les journées des 30 juin, 1^{er} juillet et dans la matinée du 2. Mais les auteurs de la mesure n'entendaient pas laisser aux représentants du Roi un pouvoir sans contrôle ou sans appui; ils comptaient placer auprès d'eux un corps délibérant, une « assemblée de la ville », où, à côté des échevins, figureraient les élus du clergé, des quartiers et des corps de métiers. Les élections se firent, en quelque sorte, au bruit du combat qui se livrait dans le faubourg. La convocation, œuvre de Monsieur, de Retz et consorts, était également sollicitée par la cour : ceux-ci espérant que Gaston, reconnu lieutenant-général, demeurerait tout-puissant pour continuer la lutte ou traiter seul; ceux-là comptant sur la soumis-

sion de Paris, le rappel du Roi et de son premier ministre; tous se croyant assurés de consommer la ruine de Condé. Mais la situation, au lendemain de l'élection, n'était plus ce qu'elle était la veille : à Saint-Denis chez le Roi, au Luxembourg chez Monsieur, on n'attendait plus rien de bon de l'assemblée.

A peine les premiers députés arrivés à l'Hôtel de Ville, dans l'après-midi du 4 juillet, un trompette apporta une lettre du Roi, remettant la réunion à huitaine. Le maréchal de L'Hôpital, président de droit, voulait qu'on déferât aux ordres de Sa Majesté; mais les Princes s'étaient annoncés pour deux heures, on ne se sépara pas. A l'heure dite, Condé arrivait au Luxembourg; il trouve Monsieur de mauvaise humeur, toujours malade, redoutant la chaleur, différant sans cesse son départ. M. le Prince ne parut pas comprendre l'invitation secrète cachée sous ces retards, attendit que Monsieur fût dispos pour l'accompagner. Cependant les députés, fort nombreux, plus de quatre cents¹, s'entretenaient, émus, agités, sans direction, tourmentés par la soif : quelques magistrats frondeurs, peu ou point de « mazarins », la grande majorité bourgeois aisés, prêtres, voulant la paix,

Réunion des députés à l'Hôtel de Ville (4 juillet). Gaston et Condé s'y rendent et se retirent.

1. Trois cent dix convoqués, plus les non mandés (*Registres de l'Hôtel de Ville*).

attachés au Roi, bien disposés pour les Princes, ne les séparant pas, voyant dans l'un le sang de Henri IV, dans l'autre l'épée de la France : le Roi et les Princes, et pas de Mazarin, voilà ce qu'ils avaient au fond du cœur. Au dehors, sur la place de Grève, foule houleuse, très mêlée, beaucoup de désœuvrés, de curieux, perdus parmi ces visages sinistres qu'on voit surgir du pavé des grandes villes aux jours d'émotion populaire; quelques soldats, même avec leurs mousquets, la plupart du régiment de « l'Altesse », qui était au duc d'Orléans et recruté dans Paris.

Les Princes n'arrivaient pas. Le maréchal de L'Hôpital donne la parole au procureur du Roi de la ville. La harangue de ce magistrat fut ce qu'elle devait être, prêchant purement la soumission au Roi, et, comme il s'asseyait au milieu des murmures, il se releva, disant qu'on ne l'avait pas compris : ses conclusions étaient que le Roi serait supplié de revenir sans le cardinal Mazarin et de donner la paix à ses peuples. A ce moment, les Princes entrèrent dans la salle; il était près de six heures. D'un air grognon et mécontent, sur un ton glacial, Gaston remercia la ville de l'accueil qu'elle avait fait à ses troupes, « entretenues uniquement pour la défense de ladite ville, des intérêts de laquelle il ne se séparait jamais ». Quelques paroles

de plus auraient enlevé l'assemblée et fait voter « l'union avec les Princes pour obtenir la paix, le retour du Roi et le départ du cardinal ». Ces paroles, Monsieur ne sut pas les trouver ou ne voulut pas les prononcer. Avec un peu plus de chaleur, M. le Prince déclara « qu'il ne pouvait rien ajouter aux témoignages d'affection que venait de donner Son Altesse Royale; quant à lui, pour la conservation et la sûreté de Paris, il restait toujours prêt à donner sa vie et son sang ». Il ne lui appartenait pas de conclure. Sur ce, les Princes saluèrent et sortirent silencieux. Mais les gentilshommes du duc d'Orléans donnaient hautement leur opinion; en descendant le degré, l'un d'eux — le comte de Béthune, dit-on — cria que « ces messieurs assemblés ne voulaient rien faire; au peuple d'aviser ».

A peine de retour au Luxembourg, les Princes reçoivent de sérieuses nouvelles : on tire sur la place de Grève; le sang coule; l'Hôtel de Ville est menacé. Monsieur est sollicité de revenir; sa présence apaisera le tumulte; mais il se trouve de plus en plus malade, et cette fois il demande nettement à Condé de retourner à sa place. — « Il n'y a point d'occasions où je n'aille pour le service de Votre Altesse Royale, répond celui-ci; mais je ne suis pas homme de sédition, je n'y entends rien et j'y suis fort poltron. »

Pourquoi
Condé refuse
de revenir.
Beaufort chez le
mercier.

The first part of the book is devoted to a general survey of the history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is divided into three periods: the colonial period, the revolutionary period, and the federal period. The colonial period is characterized by the struggle for independence from Great Britain, and the revolutionary period by the establishment of a new government. The federal period is characterized by the growth of the nation and the development of a strong central government.

The second part of the book is devoted to a detailed account of the events of the American Revolution. It begins with the outbreak of hostilities in 1775 and ends with the signing of the Treaty of Paris in 1783. It covers the military campaigns, the political struggles, and the social changes of the period. The third part of the book is devoted to a detailed account of the events of the American Civil War. It begins with the outbreak of hostilities in 1861 and ends with the signing of the Emancipation Proclamation in 1863. It covers the military campaigns, the political struggles, and the social changes of the period.

The fourth part of the book is devoted to a detailed account of the events of the American Civil War. It begins with the outbreak of hostilities in 1861 and ends with the signing of the Emancipation Proclamation in 1863. It covers the military campaigns, the political struggles, and the social changes of the period.

Dans cette réponse, faite sur le ton de raillerie familier à M. le Prince, faut-il voir un témoignage blâmable d'indifférence, pis que cela, un aveu de complicité? On l'a beaucoup dit, à tort, selon nous. Condé était fondé à soupçonner une embûche, un guet-apens, sous l'invitation de Monsieur. Les événements des derniers jours, le concert patent de Gaston, du coadjuteur et des autorités parisiennes, de tous les agents ou amis de la cour, coalisés pour le perdre, l'attitude même de la foule, ne lui laissaient aucune illusion. Tout était préparé contre lui; nulle chance de rétablir l'ordre; le dénouement de l'aventure était fatal: disparaître frappé au milieu des ténèbres, ou revenir associé au crime par de perfides acclamations; sacrifice inutile de la vie ou de l'honneur.

Une seule voix, chère au peuple, aurait pu se faire entendre, celle du duc de Beaufort. Cette voix demeura muette. Resté ou retourné sur les lieux, Beaufort s'établit dans la boutique d'un mercier, au coin de la rue de la Vannerie, et assista impassible aux scènes que nous allons décrire.

La place de
Grève.
Mort de Miron.

Les Princes avaient laissé la place de Grève très agitée. Les compagnies bourgeoises, requises pour maintenir l'ordre, avaient fait défaut ou s'étaient dispersées, soit par lassitude, soit plu-

tôt pour ne pas prêter main-forte aux prétendus mazarins. La foule grossit : clameurs confuses, rixes, larcins, gourmandes; députés bousculés; pas de désordres graves; nul attentat sérieux contre les personnes; tout au plus une émeute. Il fallait une sédition.

Les meneurs eurent recours à un procédé souvent employé et qui manque rarement son effet : de la place, on tira deux ou trois coups de mousquet sur les exempts et archers de garde à la porte de l'Hôtel de Ville. Ceux-ci ripostent par une décharge; les balles frappent dans les rangs pressés; des cris de terreur, d'indignation réelle ou simulée s'élèvent de toutes parts; les uns fuient; d'autres relèvent les morts, montrent les cadavres, qui sont ensuite jetés à la Seine. Le tumulte est général. A ce moment, Miron, maître des Comptes, l'un des quinze colonels de la garde bourgeoise, grand frondeur et aujourd'hui partisan avéré des Princes, descend précipitamment de la grande salle, paraît sur le perron. Il agite un papier : c'est « une forme d'union de la ville avec les Princes », votée d'acclamation et signée à la hâte par quelques députés. Il va la lire au peuple. Aussitôt entouré, frappé, renversé, on le traîne dans un cabaret où il rend le dernier soupir.

Quoi ! Condé aurait lancé une bande de scélérats sur l'assemblée pour lui arracher par la terreur le vote de l' « union », et lorsqu'un de ses partisans vient annoncer que le résultat est acquis, l'union consommée, il est mis en pièces avant d'avoir pu proférer une parole !

Assauts,
prise et sac de
l'Hôtel de Ville.
Cinq députés
tués.
Arrivée
de Mademoiselle.
Fin du tumulte.

Après Miron, le greffier de la ville, Martin Le Maire, veut parler à la foule; il est percé de coups, emporté mourant (il en revint). Les députés lancent par les fenêtres des papiers portant la déclaration que Miron avait essayé de lire; mais des maisons en face part un feu assez vif, plus vif que meurtrier. L'obscurité était venue; la grande salle n'était pas éclairée; elle fut criblée de balles; personne ne fut atteint. Éperdus, les députés se réfugient dans les étages inférieurs, sur les derrières; pendant qu'ils cherchent des issues dérobées, la grande porte est attaquée. Cette tentative, vivement menée, réussit mal aux agresseurs, repoussés à coups de mousquet par les archers.

Là fut le plus gros contingent de morts, soldats presque tous, assure-t-on, et du régiment de « l'Altesse », qui était à Monsieur. On leur prête pour chef tantôt un capitaine du régiment de Bourgogne, dont le nom n'a jamais pu être découvert, tantôt « un nommé Blanchard, des troupes

de M. le Prince », dont le cadavre aurait mystérieusement disparu¹.

Il est permis de supposer que ce « nommé Blanchard » et ce capitaine de « Bourgogne », si vaguement désignés, n'apparaissent ici que pour les besoins de la cause, c'est-à-dire pour fournir un chef d'accusation contre M. le Prince.

Des torches éclairent la place. Les archers, ayant épuisé leurs munitions, s'étaient retirés en fermant la grande porte; comme elle semblait difficile à enfoncer, on y alluma un grand bûcher de paille et de madriers. Les flammes s'élevaient; la lueur sinistre se voyait de loin. Le feu prit à l'intérieur en plusieurs endroits; on parvint à l'éteindre. Les portes tombèrent; le peuple se précipita dans l'Hôtel de Ville, pillant, brisant tout. Beaucoup de députés avaient déjà pu fuir; d'autres payèrent rançon; plusieurs furent volés, maltraités; cinq frappés à mort.

Le curé de Saint-Jean apporta le Saint-Sacrement avec le cortège habituel de sonnettes et de lanternes, sans parvenir à calmer la rage de destruction et de pillage qui avait saisi la foule. — Entre onze heures et minuit, Mademoiselle, qui avait eu quelque peine à s'ouvrir passage, arriva

1. *Archives curieuses*, t. IX, p. 357.

sur la place; M. de Beaufort quitta la boutique du mercier pour l'accompagner. Tous deux pénétrèrent dans l'Hôtel de Ville, protégèrent la retraite du maréchal de L'Hôpital, du prévôt des marchands et de quelques autres qui avaient échappé aux recherches des séditeux. Au petit jour, tout était calme; la place était couverte de débris fumants; à travers les fenêtres brisées, on voyait la grande salle saccagée, atteinte par le feu en plusieurs endroits; la façade, noircie par les flammes, montrait ses portes béantes et l'image du roi Henri criblée de balles.

La « sédition
de la paille ».
Condé n'en
est pas l'auteur.

Pendant le combat du faubourg, les soldats des Princes avaient mis, pour se reconnaître, de la paille à leurs chapeaux; à l'entrée de ces troupes, tout Paris en fit autant. Sur la place de Grève, le 4 juillet, pas un chapeau qui ne fût garni de paille; les Princes, Mademoiselle, en portaient des bouquets. Aussi a-t-on dit la « sédition de la paille »; c'est le nom que nous laisserons au récit de cette journée. Les scélérats ameutés sur la place de Grève pour épouvanter, disperser l'assemblée de la ville, ne songeaient qu'à piller; c'est pour voler qu'ils tuèrent; tous les récits s'accordent sur ce point. En comptant leurs victimes — six — dont cinq étaient attachées au parti de celui qu'on a coutume de désigner comme le fauteur de cet

attentat¹, nous éprouvons quelque hésitation à nous servir de l'expression adoptée plus tard et devenue traditionnelle, « massacre de l'Hôtel de Ville », et nous nous refusons à placer la soirée du 4 juillet 1652 dans un même tableau entre la terrible nuit du 24 août 1572 et l'hécatombe du 3 septembre 1792 dans les prisons de Paris.

Mais ce n'est pas au nombre des victimes que se mesure l'indignité d'une action criminelle. A qui revient la responsabilité de l'attentat du 4 juillet ? Il n'a été suivi d'aucune recherche pour découvrir l'auteur, les véritables acteurs de la tragédie. Deux misérables furent arrêtés et pendus comme voleurs et assassins. L'un était marmiton à l'hôtel de Condé ; quelle découverte ! cela complé-

4. Pas un de plus. Voici leurs noms : Miron, maître des Comptes et colonel, — nous en avons déjà parlé ; — Le Boulanger, auditeur des Comptes ; Ferrand de Janvry, conseiller aux Enquêtes, fils du doyen du parlement ; Fressaud, marchand de fer ; Yon, négociant de la rue Saint-Denis ; Le Gras, maître des Requêtes. Ce dernier avait, au commencement de l'année, contribué à maintenir les habitants d'Orléans dans le devoir, et de ce chef passait pour partisan de la cour. C'est le seul qu'on put dire sacrifié à ses opinions. Nous ne comptons pas parmi les « massacrés » ceux qui furent atteints par le feu croisé des agresseurs ou des défenseurs de l'Hôtel de Ville, ces victimes accidentelles, innocentes ou coupables, de toute sédition à main armée. Comme on les jetait aussitôt à la rivière, le nombre n'en est pas connu, mais ne dépasse pas trente ou quarante, quoique, grossi par la renommée, il ait été porté depuis à un chiffre fantastique.

taît la fable du capitaine anonyme de « Bourgogne » et du nommé Blanchard. Ceux qui étaient intéressés à entraver toute enquête sérieuse furent les plus empressés à propager les rumeurs, qui, acceptées par les contemporains, ont acquis la valeur d'un fait historique : Condé serait le seul et unique auteur des massacres de l'Hôtel de Ville.

Rien de moins fondé. Les assertions répandues dans les déclarations royales sont de simples arguments de polémique; les récits contemporains¹, hostiles de parti pris, ne contiennent que de vagues insinuations, n'avancent aucune preuve. — Mais les apparences ! mais tous ces vagabonds ameutés à prix d'argent ! — Qui donc a payé les émeutes du mois de juin ? nous retrouvons aujourd'hui le même personnel, les aboyeurs à dix-sept sols de l'abbé Fouquet. — Mais ces soldats, le mousquet sur l'épaule ?

1. Conrart, secrétaire du Roi et premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, originaire de Valenciennes, mais bourgeois de Paris, calviniste, représentant l'élément royaliste et austère, a tenu, pendant l'année 1652, un journal où les événements du 4 juillet sont racontés avec détail (*Collection Petitot*, t. 48); — le récit est sincère, les jugements sont d'un esprit prévenu. Toutes les insinuations défavorables à M. le Prince sont soigneusement recueillies, sans être appuyées d'aucune preuve. — Le procès-verbal inscrit dans les *Registres* de l'Hôtel de Ville complète le récit de Conrart; aussi exact, il n'est pas plus impartial.

c'était le contingent de bandits que des troupes mal payées, habituées à vivre de rapines, auraient fourni à toute tentative de brigandage, gaillards qui ne se séparaient jamais de leurs armes, prêts à piller sur la place de Grève ou ailleurs, comme ils faisaient depuis deux jours dans leur cantonnement du faubourg Saint-Victor ; la plupart d'ailleurs appartenaient aux régiments de Monsieur. Si M. le Prince avait voulu dominer l'assemblée de l'Hôtel de Ville par la pression de la rue, la contraindre à se donner à lui, il eût mené l'affaire autrement, et Miron n'aurait pas été la première victime.

Mais voici un nouveau document, récemment découvert, aussitôt invoqué comme un témoignage La confession de Monsieur. accablant : c'est une lettre de Le Tellier, qui, écrivant à Mazarin, analyse, de seconde main, une déclaration verbale du duc d'Orléans. Gaston, exilé à Blois après le retour du Roi, soumis à une sorte d'examen judiciaire qui lui rappelait Richelieu, fit une de ces confessions où il accumulait dénonciations et perfidies pour sauver sa tête ou rentrer en faveur. Il déclara donc à d'Aligre que M. le Prince l'avait obligé « de donner les mains à l'action de la maison de Ville après s'en être longtemps défendu ¹ ». Ainsi Gaston avoue sa participa-

1. Le Tellier à Mazarin, 20 octobre 1652. B. N. — La rela-

tion à l'attentat du 4 juillet; mais il se présente comme l'instrument résigné d'une volonté plus forte, soumis aux inspirations de qui? — de l'homme dont il poursuivait la ruine. Il a bien donné les ordres; mais ce serait Condé qui les aurait dictés. — Si la pièce a quelque valeur, elle est à la décharge de M. le Prince; l'aveu subsiste, et l'accusation tombe d'elle-même.

Nous ne cherchons pas à voiler les erreurs, les fautes de Condé, ses actions blâmables; nous n'avons pas dissimulé ses pactes avec l'étranger, ses violences à la grand'chambre, ses relations avec l'Ormée de Bordeaux, ses tentatives pour capter la démagogie parisienne. Quant à la journée du 4 juillet, assemblée, sédition, tout avait été préparé en dehors de lui, contre lui; tout s'est accompli sans lui. Un coup d'œil donné aux pages qui précèdent lèvera les doutes du lecteur impartial. On peut reprocher à Condé une attitude insouciant, ne pas accepter l'explication, à notre avis satisfaisante, que nous avons donnée de son inaction; cette indifférence ne le rendrait pas coupable du crime, et le mépris qu'il a toujours témoigné pour ces accusations ne saurait être invoqué contre lui. Dans cette obscurité, n'est-ce pas le cas de
tion de M. d'Aligre, dont Le Tellier annonçait l'envoi, n'est pas jointe à la lettre.

reprendre l'axiome : *reus cui prodest*? Ce ne fut certainement pas M. le Prince.

Monsieur règne à l'Hôtel de Ville, y installe ses âmes damnées; le duc de Beaufort est nommé gouverneur de Paris en récompense de sa conduite dans la soirée du 4; le vieux Broussel étale sa nullité dans l'office délicat de prévôt des marchands. L'abbé Fouquet a retrouvé son terrain; il n'a qu'à changer ses batteries; à l'agitation populaire, qui a discrédité tout le monde et dont la nuit du 4 juillet marque l'apogée, va succéder l'agitation bourgeoise qui aboutira au retour du Roi; après la « sédition de la paille », les journées du « papier ».

Si M. le Prince eût voulu faire de la terreur, l'instant était propice. L'exode des « mazarins », des royalistes, des pacifiques avait pris un nouvel essor; mais la panique ne dura pas. Condé perdit des sympathies un moment reconquises, et il ne chercha pas à se faire redouter. Il a eu Paris pour lui pendant deux jours; Paris lui échappe. On saluait le sauveur, on maudit l'incendiaire. Ses ennemis de toutes nuances exploitent ses incertitudes, son indifférence, et cette sorte d'apathie où il retombe après un effort héroïque; Marigny prononce quelque part le mot de léthargie. Tous travaillent à l'isoler, à le détacher du parlement et

Les ennemis
de Condé
à l'œuvre.
M. le Prince
paralysé.

du peuple, de la Fronde, ancienne ou nouvelle, et du Luxembourg, le dénoncent comme favorable à l'accord avec la cour, le traitent de « mazarin » masqué, et aspirent à rompre les négociations auxquelles il a part, pour les reprendre en l'excluant.

Le Roi
refuse d'ouvrir
une lettre de
Condé
(27 août.)

Ah ! que Mazarin joue bien la comédie quand il s'indigne à la seule pensée d'une rupture entre M. le Prince et Son Altesse Royale : « Il n'y a pas de bon François qui ne doive souhaiter de les voir toujours bien unis, pourveu qu'ils se disposent à profiter des bontés que le Roy a pour eux, veu que le repos de l'Estat seroit pleinement restabli par ce moyen, au lieu qu'il ne pourroit estre qu'imparfait s'ils estoient séparés l'un de l'autre¹. » Mais comme le cardinal se réveille et montre le fond de son cœur dans sa dépêche du lendemain, et avec quelle ardeur il reprend la thèse de la séparation des deux princes ! Le Roi et la Reine n'ont pas de ces finesses. Résolument, hautement, dans leurs actes, dans leurs écrits, ils distinguent toujours la cause de M. le Prince et le frappent d'exclusion. Gaston et Condé ayant écrit à Sa Majesté pour La supplier de vouloir bien recevoir leurs envoyés, le Roi répondit à Gaston avec bienveillance, mais il n'ouvrit même pas la lettre de M. le Prince².

1. Mazarin à Le Tellier, 30, 31 août.

2. Le 22 août, le duc d'Orléans et le prince de Condé dé-

Chargé de la renvoyer fermée, le duc de Damville s'acquitta de cette mission avec d'autant plus de « déplaisir » qu'il venait de réussir dans une négociation officieuse et délicate.

Le Roi voulait empêcher la dispersion des beaux marbres que le cardinal avait réunis dans ses galeries : « Ces statues sont à Sa Majesté... Il n'y a là aucun intérêt mazarin... Si vous ne pouvez empêcher l'arrêt, achevez toutes les statues conjointement avec S. A. R. pour les rendre au Roy, qui prétend en parer le Louvre. L'argent vous en sera rendu et bien au delà. C'est une chose qui vous servira plus dans l'esprit du Roy que quoy que vous puissiez faire ¹. » Y eut-il quelque retard dans la transmission de cette lettre ? La vente des statues, commencée le 2 août, continuait ; le 8, Damville écrit de nouveau. Cette fois c'est bien Louis XIV qui parle : « Le Roy est

M. le Prince
conserve au Roi
les marbres de
Mazarin.
Le duc
de Damville.

clarent au parlement qu'ils sont prêts à poser les armes, si le Roi accorde l'amnistie, envoie ses troupes aux frontières, et donne route et sûreté aux troupes étrangères. Ensuite de cette déclaration, les deux princes écrivent au Roi et demandent des passeports pour leurs envoyés. — Le 31, la réponse adressée, au nom du Roi, à Gaston par le duc de Damville, est communiquée au parlement. M. le Prince annonce que sa lettre au Roi lui a été retournée sans avoir été ouverte. — L'original de cette lettre renvoyée, datée du 27 août, est conservé parmi les papiers de Condé.

1. Damville à M. le Prince; Pontoise, 6 août 1652. A. C.

estonné que S. A. R. et vous n'avez point répondu à la lettre que je vous escrivis par son ordre ; il s'en prend particulièrement à vous, et saura bien ce qui luy restera à faire si la vente des statues a lieu... » et l'ami reprend : « Je vous supplie de profiter de cette occasion que Dieu vous met en mains. » L'occasion ne fut pas perdue ; la vente fut arrêtée le 12, et ce qui avait été vendu les jours précédents fut presque entièrement représenté par les acquéreurs¹. Les statues de Mazarin furent donc conservées à Louis XIV, qui, nous venons de le voir, ne paraît pas avoir su grand gré à M. le Prince de son intervention ; mais Damville ne se décourageait pas, et il s'adresse en termes touchants au cœur de l'ami des jeunes années² : « Fermez l'oreille à tous les malintentionnés... Considérez que les ennemis de la couronne se prévalent de nos divisions... Au nom de Dieu, croyez votre Brion³. »

1. Malgré les ordres du Roi, la bibliothèque de Mazarin avait été vendue au commencement de l'année 1652 (janvier-mars), avant que M. le Prince fût arrivé à Paris.

2. 29 août. A. C.

3. C'est sous le nom de comte de Brion que le duc de Damville (François-Christophe de Lévis-Ventadour) tient une grande place dans l'histoire anecdotique de la Régence. Il était des intimes de la jeunesse de Condé, qui dînait chez lui lors de son apparition à Paris au mois de juillet 1648. — Sur Damville, voir t. V, p. 432, note.

Du fond de la Guyenne, en termes plus rudes, mais aussi nets, le principal lieutenant de M. le Prince, Marchin, lui donnait le même conseil que le courtisan de Louis XIV¹. Condé, ne rencontrant partout que portes fermées, embûches et perfidies, allait, en désespoir de cause, jusqu'à chercher M. de Lorraine et lui confiait ses pouvoirs². Il s'adressait bien! Charles IV n'accepta que pour mieux s'employer à dégager Monsieur; s'il ne parvient pas à séparer les deux princes, « il a promis de s'attacher au service du Roi³ ». Dans l'intimité, Condé ne cachait pas sa lassitude, son besoin de repos, son découragement mêlé de rêveries, un vague retour aux idées d'indépendance qui agitaient sa première jeunesse, son désir de la paix et son doute de l'obtenir : « N'avez-vous pas découvert quelque île nouvelle pour moy? écrivait-il au maréchal de Gramont⁴; je suis si esloigné de la mer que je n'ose plus y penser, et je ne songe qu'à m'établir en terre ferme. Je ne sçay si nous aurons la paix; si cela est, préparés vous à venir, ou je vous iray quérir à Bidache; vous sçavés l'envie que j'ay

Condé négocie,
confie
ses pouvoirs
à M. de Lorraine.
Sa
correspondance
avec le maréchal
de Gramont.

1. Marchin à Lenet, 24 août. B. N.

2. Le duc de Lorraine à M. le Prince, 25 août. A. C.

3. Le Tellier à Turenne, 4^{er} septembre. A. C.

4. 24 août. A. C.

de vous y voir; je ne l'ay jamais eue si grande. Mais nous avons affaire à un pèlerin qui rompt bien des mesures, et qui agit tousjours comme vous avés vu, c'est-à-dire qui perd et ruine tout le monde en se perdant luy-mesme contre toute raison. Je vous prie de ne montrer ma lettre à personne; gardés la pour vous; c'est l'abondance du cœur qui parle. Au reste je ne puis m'empescher de vous dire que le comte de Guiche a infiniment de l'esprit, qu'il a furieusement de vostre air, et que vous en serés tout à faict satisfait. » Retiré au fond des Pyrénées, l'aimable et sceptique maréchal avait mis son nom, sa plume, au besoin sa parole, à la disposition de M. le Prince, prêt à servir ses intérêts auprès du Roi; mais il ne croyait guère au succès : « Il me semble que je vois Mazarin, tenant son petit conseil avec la Reine, luy dire que ce seroit une plaisante chose que de remettre la paix entre les mains de M. le Prince, de vous (Chavigny) et de moy; que c'est un assez grand mal que M. le Prince la traite, sans luy donner encore des personnes qui luy soient si affectionnées. » Et Monsieur! continue le maréchal, « aura-t-il cette ferme confiance en M. le Prince, qu'il croye ne se pouvoir jamais séparer de ses intérêts? J'en douterois beaucoup; du moins est-ce un évangile qui ne luy a pas esté presché par

le cardinal de Retz et par la Chevreuse. Soyez assuré que ces deux acteurs ne s'endorment pas; jamais ils ne peuvent avoir d'autre pensée que la ruine de M. le Prince¹. »

Jusqu'à La Rochefoucauld, qui est devenu un des apôtres de la paix, ou, comme on disait, de « l'accommodement » ! mais apôtre sans foi. Aveugle, enfermé dans une chambre obscure, il parle en philosophe désabusé : « Le cardinal ne veut ni ne croit avoir de paix avec M. le Prince. On fait semblant de la vouloir; puis l'on s'arreste au baston de Marchin; ou bien on fait des allées et venues pour savoir si le Roy, en restituant la Rochelle à du Daugnon, mettra garnison dans les tours. Et cependant on laisse perdre Gravelines, on laisse prendre Dunkerque² ! »

Hélas ! cela seul était certain. — Le combat du faubourg Saint-Antoine avait eu son contre-coup à Bruxelles : le gouvernement des Pays-Bas, comprenant en quel péril était son alliance avec Condé, s'était décidé à un simulacre d'intervention. Dès le milieu de juillet, l'armée d'Espagne, descendant la vallée de l'Oise, occupait Chauny, levait des contributions jusqu'à Noyon et Soissons. M. le

Marche
des Espagnols.
Mouvements
de Turenne.
Préparatifs
de M. le Prince.

1. Gramont à Chavigny; Saint-Jean-Pied-de-Port, 12 juillet 1632. A. N.

2. A Lenet, 29 septembre. B. N.

Prince était dans un de ces moments d'impatience où il ne se connaissait plus; les nouvelles réveillent toutes ses mauvaises passions. Lui, le prince, le soldat français, il félicite le roi catholique sur les succès remportés par don Juan d'Autriche devant Barcelone ¹. Le voilà tout feu et flamme : « Ne prenés aucune mesure sur l'espérance de la paix, écrit-il à Lenet ²; travaillés en toutes choses sur un principe de guerre; aussy bien y sommes nous aussy avant que possible. » Il se prépare à faire jonction avec Fuensaldaña et lui donne rendez-vous pour le 3 août; mais déjà celui-ci avait disparu. Une fois les espérances de paix dissipées, celles des factieux ranimées, les Espagnols, engraisés de contributions et de pillages, retournaient à leurs conquêtes de Flandre et d'Artois, laissant leurs alliés plus que jamais dans l'embarras, et se souciant fort peu de tirer d'affaire les Princes et les Parisiens. C'est toujours le même jeu.

La marche un moment menaçante des Espagnols avait mis fin aux hésitations de Turenne. Repoussant avec indignation l'idée de faire reculer le Roi jusqu'à Lyon, il avait placé la cour à Mantes

1. Lettres des 16 juillet, 2, 4 août, etc. *Papiers de Lenet*. B. N.

2. 11 juillet. B. N.

et s'était avancé jusqu'à Compiègne. L'orage dissipé, il se rapprocha, d'abord pour protéger la migration de Mazarin, puis pour observer les troupes des Princes, qui tournoyaient autour de Paris, renvoyées du faubourg Saint-Victor à Saint-Cloud, de Saint-Cloud à Villejuif, causant par leurs désordres mille soucis à Condé, et « achevant de se perdre » dans la débauche et l'inaction. La fin d'août approchait; les négociations, qui avaient recommencé au départ des Espagnols, avaient pris une bonne tournure; les armées ne bougeaient pas : « Il faut croire que l'on traite », écrivait Marigny à Lenet ¹. Aussitôt M. de Lorraine reparait.

L'armée du Roi lui fait face, quitte ses quartiers de Thillaye près Gonesse, franchit la Marne à Lagny et prend position près de Crécy-en-Brie. Mazarin n'était pas loin avec son petit corps de troupes, fort agité, craignant que l'accord ne se fit en dehors de lui : dans son trouble, il s'oublie jusqu'à piquer au jeu les ennemis de la France, essayant d'alarmer M. de Lorraine sur les conséquences de cet accommodement qui serait la ruine certaine de ses prétentions², et il entame une négociation, arrête la marche de Turenne³. Par cette porte

M. de Lorraine
reparait.
Hésitation de
Mazarin.
Turenne se poste
à Villeneuve-
Saint-Georges
(5 septembre).

1. 16 août. B. N.

2. Mazarin à Raulin, 4 août.

3. Afin de se justifier d'un moment de faiblesse, Mazarin,

entr'ouverte, Charles IV se glisse jusqu'à Brie-Comte-Robert. Le maréchal l'a deviné, se retourne brusquement; sourd aux injonctions de Mazarin, aux ordres de la cour, n'écoutant que son grand sens stratégique, il marche à toute vitesse, culbute l'avant-garde des ennemis, et les devance à Ville-neuve-Saint-Georges (5 septembre). Pour la seconde fois, à quatre mois d'intervalle, il semble que l'issue de la guerre, peut-être les destinées de la France, vont se décider sur cette position remarquable. Les rôles sont retournés : cette fois, c'est Turenne qui tient les hauteurs. Il est là posté entre les troupes qui arrivent de Champagne, Lorrains, Wurtembergeois¹, — arrêtés au delà de l'Yères vers Brie-Comte-Robert, — et la petite armée de M. le Prince campée à Villejuif, sur

dans ses lettres, s'évertue à prouver qu'il a été l'heureux rival en fourberie de M. de Lorraine et qu'il a été plus fort que lui : « J'ay esté obligé de bien vivre avec M. de Lorraine, mesmè de l'assurer que j'escrivois à la cour pour les demandes qu'il faisoit », etc. (à Le Tellier, 30 août); mais il ne voulait pas s'exposer aux démentis de Charles IV : « Il importe qu'il paroisse que la résolution de faire avancer l'armée du Roy contre les troupes de Wurtemberg et mesme contre M. de Lorraine a esté prise à la cour contre mon advis. » (*Ibid.*)

1. Le 20 août, le duc Ulrich de Wurtemberg était au Grand Mourmelon (camp de Châlons actuel) avec un contingent de trois à quatre mille hommes depuis longtemps attendu par M. le Prince (A. C.). Le 23, il était auprès des Lorrains à Condé, sur la Marne (3 lieues en aval de Châlons). Depuis lors,

l'autre rive de la Seine. Séparés, le maréchal peut battre ses adversaires ou leur faire échec ; réunis, ils seront plus forts que lui, treize à quatorze mille hommes contre sept à huit mille. Turenne perd la première manche.

Après une feinte sur la rive gauche, Condé se dérobe par une marche de nuit et reparait de l'autre côté, au milieu des bois, à Limeil, donne la main aux Lorrains, qui se sont portés à Grosbois (9 septembre). Les alliés coupent les passages, poussent leurs partis jusqu'à la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges, arrêtent les bateaux. Le génie, l'ardeur de M. le Prince semblent s'être réveillés. Va-t-il essayer une attaque de vive force ou resserrer le blocus?

Condé
fait jonction avec
les Lorrains
et met Turenne
en grand péril.

Turenne ne s'émeut pas ; il se retranche. Lui aussi fait amas de bateaux pour assurer ses subsistances ou profiter d'une occasion, se dégager de l'étreinte, manœuvrer sur les deux rives ; mais ses chances sont mauvaises ; « il ne doit pas sortir bon marchand de cette affaire¹ », et sa situation empire, lorsqu'il est secouru par un allié inattendu, la fièvre !

malgré plusieurs feintes, il ne s'était pas séparé des troupes de Charles IV. Les mouvements des Wurtembergeois tiennent une grande place dans la correspondance de Mazarin et dans ses négociations avec Charles IV.

- 1. La Rochefoucauld à Lenet, 8 septembre. B. N.

Condé
est rapporté
malade à Paris
(25 septembre).
La fièvre
et le traitement.

Oui, la fièvre paludéenne, la malaria, avec ses retours perfides, ses surprises, ses transformations pernicieuses. Condé en a recueilli le germe il y a dix ans, au milieu des rizières du Roussillon, et depuis lors cette triste compagne ne le quitte guère, reparaisant chaque fois que sa victime aspire le poison des terres remuées pendant les sièges, des eaux stagnantes, watregans de la Flandre, rives inondées des fleuves, Rhin, Danube, Sègre ou Escaut, ou bien encore lorsque l'imprudence, le plaisir raniment le feu qui couve dans les veines. Condé a failli en mourir au lendemain de Nordlingue et en s'éloignant de Lérida. Aujourd'hui, il lutte, puis succombe. On le porte à Paris pour le rap-peler à la vie, et par quel traitement! Prenons au hasard dans les lettres de l'abbé Viole, de Caillet, de Marigny : « S. A. fut saignée vendredi et samedi au retour du palais; Elle le sera encore aujourd'hui. — M. le Prince a été saigné hier, purgé aujourd'hui; on le saignera encore demain. — S. A. arriva de son armée tout mal d'une grande douleur de tête et dut se mettre au lit; le lendemain il fut saigné le soir et le matin, puis le fut de nouveau au pied hier au soir. — M. le Prince a déjà été saigné cinq fois »; etc., etc. Voilà le régime auquel Condé est soumis depuis plusieurs mois. Pendant tout l'été, la santé pu-

blique avait été fort troublée à Paris. L'accumulation des gens de guerre, des fugitifs, les chaleurs extraordinaires, l'encombrement, la saleté des rues, avaient corrompu l'air. Tous ceux qui pouvaient éclairer M. le Prince, l'assister d'une démarche opportune, étaient atteints ou avaient fui; jusqu'au fidèle Caillet, qui, à certains jours, ne peut plus écrire et doit passer la plume à Guitaut¹.

Cela explique bien des choses. De plus en plus agité, irrité, Condé avance, hésite, recule, s'emporte. Lui aussi se sent malade, plus sérieusement malade que tous les autres. Un soir de réunion, il vint s'asseoir derrière Mademoiselle : « Prenez-moi donc pour votre capitaine des gardes, je ne suis plus bon qu'à ça, car je suis bien malade, et puis vieux, mais vieux ! » il avait à peine trente et un ans ! Sort-il de Paris, c'est pour aller au milieu de ses troupes, dans des camps longtemps occupés, empestés. Le germe fiévreux, ranimé par les exhalaisons de la Charente et les vapeurs du Gâtinais, s'épanouit sous l'action du mauvais air et des plaisirs de Paris². Et toujours les drogues, la sai-

1. M. le Prince à Lenet, 30 septembre. B. N.

2. On a beaucoup répété que M. le Prince était malade alors « pour s'être trop approché d'une comédienne ». Il est certain qu'il ne se ménageait guère et qu'il persévérait à « se divertir », comme il l'avait annoncé à son ami Gramont (lettre du 24 août 1652. A. C.); mais la périodicité, la forme des accès

gnée ! Cet étrange régime créait une surexcitation nerveuse que les émotions pouvaient rendre fatale ou qui se traduisait en accès de fureur de plus en plus fréquents et terribles.

Incidences :
Nemours
tué en duel par
Beaufort ;
douleur
de Condé.
Sa querelle avec
le comte de
Rieux.

C'est au milieu d'une de ces crises qu'on vint un jour le chercher dans son lit (29 juillet) : le duc de Nemours était aux mains avec le duc de Beaufort, son beau-frère. Nous avons assez souvent parlé de ces deux princes, de leurs rivalités, des injures qu'ils avaient échangées. Une méchante querelle de préséance envenima leur haine ; Nemours fit appeler son beau-frère en termes insultants. Blessé à Bléneau, deux fois blessé (au faubourg Saint-Antoine, il ne pouvait ni se tenir à cheval, ni se servir de la main droite. Il voulut combattre à pied, au pistolet et à l'épée, maniant ses armes de la main gauche, et Beaufort accepta le combat dans de pareilles conditions, essuya le feu de son adversaire impotent, riposta aussitôt et le tua raide ! La provocation, le combat, tout n'avait pas duré deux heures.

ne laissent aucun doute sur la nature du mal dont il souffrait, plus ou moins aggravé par le plaisir. Les vertus merveilleuses du spécifique qui pouvait le soulager venaient à peine d'être révélées à quelques savants. Connue à Rome dès 1639 sous le nom de *poudre des jésuites*, le quinquina paraît avoir été introduit en France vers 1650 ; mais l'usage de ce remède souverain ne se répandit que fort lentement après une vive résistance des vieux médecins. (Voir les *Lettres* de Gui-Patin.)

Informé de la rencontre, M. le Prince se lève en hâte, accourt pour empêcher ce duel, qui ressemblait à un assassinat. Son cocher était ivre; il fallut le jeter à bas du siège, donner les guides à un valet, qui toucha au galop. Arrivé sur le théâtre du combat, près des Saints-Pères, Condé saute en bas de son carrosse. Le premier objet qui frappe sa vue est le cadavre de son ami! Il s'évanouit.

L'indignation fut générale parmi tout ce qui portait l'épée; la société polie, les dames accordèrent des regrets unanimes au beau et séduisant cavalier, au galant homme dont l'intelligence était loin d'égaliser le courage. Aux yeux de la bourgeoisie frondeuse, Nemours passait pour favorable à l'accommodement avec la cour, et « rien au monde ne saurait affaiblir le crédit que M. de Beaufort s'est acquis parmi le peuple ¹ » de Paris, souvent aveugle dans ses prédilections. Deux jours plus tard, Beaufort avait secoué la douleur qui d'abord semblait l'accabler, et souriant, salué d'acclamations, il parcourait les rues pour prendre possession du gouvernement de Paris; le soir, « il traitait magnifiquement messieurs de la ville ».

Le corps de Nemours était encore chaud, lors-

1. L'abbé Viole à Lenet, 2 août. B. N.

que, le 31 juillet, M. le Prince, toujours enfiévré, entre chez Gaston et le trouve occupé à mettre d'accord le prince de Tarente et le comte de Rieux, de la maison de Lorraine, brouillés, eux aussi, pour une question de rang. Henri de La Trémoille écoutait silencieusement les observations de Monsieur; Rieux ne cessait de parler avec véhémence : « Vous manquez de respect à Son Altesse Royale », dit Condé. « Ce n'est pas vous qui m'apprendrez le respect que je dois à Son Altesse Royale », répliqua Rieux, et d'un geste dédaigneux il effleure le visage du prince, qui bondit et soufflette le Lorrain. Celui-ci veut tirer son épée; Condé n'avait pas la sienne, saisit le bras de son adversaire, redouble ses coups; une lutte s'engage. On les sépare avec peine; Rieux est conduit à la Bastille. M. le Prince demanda qu'il ne fût pas donné suite à l'affaire, malgré le sentiment de ses amis, qui, voyant la maison de Lorraine prendre parti et redoutant une vengeance, trouvaient qu'il aurait aussi bien fait de laisser couper la tête à Rieux. C'était surtout l'avis du président Viole, qui craignait de s'être attiré une mauvaise affaire; car, pendant le corps à corps, il courait par la galerie en criant : un bâton, un bâton pour M. le Prince !

versait la santé de Condé; on en pourrait fixer le retour et le nombre. De tous ces accès, le plus violent est celui qui le frappe à Limeil; aucun n'eut de suites plus graves. Nous avons vu en quel péril se trouvait Turenne, enveloppé par l'ennemi sur les hauteurs de Villeneuve-Saint-Georges, lorsque M. le Prince fut porté mourant à Paris (25 septembre). — Encore cinq jours, dit le maréchal dans ses *Mémoires*, mon armée était perdue. — Condé parti, M. de Lorraine voulut le rejoindre et s'en fut négocier à Paris. La surveillance se relâcha, le blocus devint illusoire. Quand Turenne eut réuni ses bateaux, il fit ses ponts en une nuit, décampa (5 octobre), et gagna Corbeil par la rive gauche. Il avait recouvré sa liberté de manœuvres; l'armée des Princes, sans chef, restait paralysée.

Turenne gagne
Corbeil
(5 octobre).
Variations
et perfidies des
négociateurs.

A peine informé de la situation critique de Turenne, lorsque Condé et Charles IV serraient le maréchal comme dans un étau, Mazarin avait brusquement changé de front ¹. C'est sur Condé, sur Condé seul qu'il veut s'appuyer : il faut l'acheter à tout prix, exclure Monsieur et avec lui ses alliés, Châteauneuf, Beaufort, Retz et consorts. Quant à M. le Prince et à ses amis, tout leur sera

1. Voir, entre autres, sa lettre à Le Tellier du 11 septembre.

restitué; Montrond gardera ses murailles¹; l'argent ne sera pas ménagé : donnez, du moins promettez tous les dédommagements demandés. M. le Prince sera remboursé de ses dettes, en échange de Stenay qu'il rendra au Lorrain; s'il y tient, il sera un des plénipotentiaires de la paix générale. Concéder tout, pourvu que M. le Prince accepte le cardinal : le rêve de la Palatine! mais Anne de Gonzague n'est plus l'intermédiaire; loin de Condé, loin de Mazarin, elle est à la suite de la Reine, malade. La négociation officielle est aux mains des ministres, Le Tellier, Servien; ils s'exécutent, rédigent des mémoires, traduisent aussi exactement que possible les intentions du cardinal. Ces mémoires, Condé les a-t-il jamais vus²? le soin de les remettre appartenait à Basile Fouquet, qui ne se gênait guère pour supprimer, altérer les pièces, ou les égarer avec intention. M^{me} de Chastillon est à ses ordres; elle répond de Condé,

1. Montrond avait capitulé le 49 août. Le Roi ordonna d'en raser les murailles, ce qui donna lieu à un échange de lettres très vives.

2. Notamment la « Response que le Roy veut estre faite à M. le Prince par M. l'abbé Fouquet par la voye de M^{me} de Chastillon » (B. N.) paraît n'avoir jamais passé sous les yeux de Condé. — La lettre de Le Tellier à Turenne, de Compiègne, 48 septembre (A. C.), contient la suprême formule de la paix. Les termes sont peut-être encore plus nets dans la lettre de Mantes, du 26 (le même au même. A. C.).

malgré certaines vellétés inquiétantes¹, et bien que celui-ci laisse souvent percer une défiance instinctive, car l'accent est faux, le conseil le plus juste enveloppe toujours quelque perfidie cachée, quelque calcul d'avarice. Mazarin, qui sait combien il paye la duchesse, ne doute pas qu'elle ne soit aussi achetée par l'Espagne.

Le cardinal s'étonnait de ne pas recevoir de réponse à ses ouvertures, gourmandait les ministres sur leur lenteur; ceux-ci s'excusaient avec un mélange de naïveté et de raillerie qui leur était familier : « Si l'on voulait l'accommodement, il fallait choisir un autre négociateur. » Il y avait aussi les répugnances du Roi et de la Reine qu'on ne parvenait pas à fléchir. Mazarin se lamente, et encore une fois s'en prend aux ministres. Servien et Le Tellier persévèrent dans leur rôle, « protestent ne pas savoir qui a diverti l'esprit de la Reine de l'accommodement avec M. le Prince² ». Les malentendus entre le cardinal et les secrétaires d'État s'expliquent aisément : leurs montres n'étaient pas d'accord; c'est ce qui arrive dans les affaires de

1. Un jour M. le Prince entra chez Mademoiselle; M^{me} de Châtillon y était, « fort ajustée », attendait une parole, cherchait un regard. Sans mot dire, Condé la fixa avec des yeux si terribles qu'elle perdit contenance.

2. Servien à Mazarin; Pontoise, 2 octobre. A. E.

politique ou de guerre que l'on veut mener de loin, à grandes guides : quand les réponses arrivaient, la scène avait changé d'aspect; Turenne était maître de la campagne, Condé mourant. Subitement, les demandes de M. le Prince, acceptées la veille, « sont trouvées trop grandes ¹ »; les ministres ne songent qu'à reprendre le terrain abandonné; il semble que ce soit le seul objet des négociations, qui se prolongent après l'heure, continuant de marcher comme ces machines qui ne s'arrêtent plus, une fois mises en train.

Transformation
de Paris.
« Assemblées du
papier. »
Députations
envoyées au Roi.

Paris était de nouveau transformé. Depuis six semaines, le « papier », emblème royaliste, avait remplacé aux chapeaux la « paille » des rebelles. — Les arrêts du parlement de Pontoise, dont on osait à peine prononcer le nom la veille, sont lus et publiés à son de trompe par le crieur-juré du Roi². On crie « la paix » sur le passage des Princes. On se révolte contre les insolences des troupes : quelques soldats, ayant essayé de se loger de force au faubourg Saint-Victor, sont repoussés à coups de mousquet, au son du tocsin. Le duc de Lorraine, voulant sortir de Paris, fut assailli par la foule; s'il n'eût trouvé moyen de se jeter dans le cortège du Saint-Sacrement qui pas-

1. Le Tellier à Turenne, 28 septembre. A. C.

2. 27 septembre.

sait, il était assommé¹. Le coadjuteur se rassure, croit voir revenir les jours de sa toute-puissance : il quitte ses retranchements du cloître Notre-Dame, se présente en médiateur, organise avec fracas un voyage à la cour, conduit le clergé de Paris à Compiègne (10 septembre). Il a beau « y tenir trente-sept tables », frapper à la porte de la Palatine, rechercher ces entrevues mystérieuses qui lui étaient jadis offertes avec tant d'empressement ; c'est à peine s'il obtient quelques minutes d'audience accordées par un sentiment bienveillant ; son faste fait rire ; il rentre tout penaud à Paris (14 septembre).

Le 24, première « assemblée du papier » au Palais-Royal. La réunion est imposante ; le nombre de ceux qui réclament le retour du Roi dépasse l'attente. Nul tumulte, nulle contrainte ; les chemins sont libres, les portes à peine gardées, à ce point que les ministres se croyaient assurés de pouvoir jeter dans Paris un petit corps d'infanterie tenu prêt à Pontoise² pour soutenir « ces messieurs du papier ». Broussel avait quitté l'Hôtel de Ville, Beaufort ne se montrait plus. Les députés des corps de métiers, puis les colonels de

1. 3 octobre.

2. Neuf cents hommes (Gardes françaises et suisses, régiment de Piémont). — Le Tellier à Turenne, 26 septembre. A. C.

la garde bourgeoise ¹ allèrent fléchir le genou devant le Roi, comme il arrivait de Pontoise à Saint-Germain; chaque jour Louis XIV fait un pas vers sa capitale qui lui tend les bras.

Discrédit de
Condé,
Débandade
de ses partisans.

Condé était devenu aussi incommode à ses partisans qu'à ses adversaires, blessant les uns par sa hauteur et sa rudesse, inquiétant les autres par sa perspicacité. Sur ce terrain mouvant de Paris, il avait perdu pied. Chaque jour, chaque effort l'enfoncé plus avant dans le gouffre; on ne lui tend la main que pour l'y replonger. — Deux ou trois fois on a pu croire que son épée allait trancher le nœud gordien, qu'il ramènerait le Roi à Paris en écartant l'odieux ministre. Aujourd'hui il semble être le dernier obstacle qui retarde le retour si désiré, et il passe pour traiter avec Mazarin! ses actions de guerre lui sont reprochées comme des crimes et ses tentatives pacifiques comme des trahisons. On a eu foi en lui, et cette foi a été déçue. Ah! s'il avait la prestesse, le front d'airain de M. de Lorraine, que de liens il saurait rompre! Sur toutes choses, on ne lui pardonnait pas ce qui honorait son caractère, sa fidélité envers ceux à qui il avait donné parole, Marchin, du Daugnon. Et cependant, que de mécontents autour de lui, que

1. 28 septembre, 17 octobre.

de désertions ! les partis ne sont pas éternels. Grandpré s'en va le premier, puis Bussy ; Lanques, Clérembault, Chavagnac, le marquis de Villars font leur soumission au Roi ; Tavannes est à la veille de se retirer dans ses terres ; et parmi les gens de robe, la débandade est encore plus complète.

Il restait à Condé un conseiller éminent, un politique, le seul de son parti qui eût l'allure, l'étoffe, les traditions d'un homme d'État. Chavigny avait guidé les premiers pas du duc d'Anguien dans la carrière publique, et les dernières espérances de son ambition reposaient sur M. le Prince. C'est lui qui supplée Condé malade, tient dans ses mains le fil si frêle des dernières négociations. L'intérêt personnel semblait garantir sa fidélité ; mais il eût manqué aux habitudes de toute sa vie s'il eût négligé de prendre ses précautions de divers côtés : il entretenait avec Mazarin, par l'intermédiaire de Fabert, des relations dont le mystère fut dévoilé par une main perfide¹. Certaines lettres furent saisies sur un messager de l'abbé Fouquet, qui se laissa prendre à point nommé, et le même hasard fit parvenir les dépêches au chevet du prince alité, comme Chavigny venait

Mort
de Chavigny
(11 octobre).
Condé sort
de Paris (13).

1. Mémoire du 31 août. — Mazarin à Basile Fouquet, à son frère Nicolas, procureur général, 5, 6 septembre.

lui rendre visite. Condé se dresse sur son séant, et l'œil hagard, la voix tremblante, profère un torrent d'injures. Chavigny se retire accablé; le frisson le prit, il se mit au lit et ne se releva plus. M. le Prince quitta sa chambre pour porter ou plutôt recevoir le pardon; le mourant avait perdu connaissance; l'instinct moqueur étouffa l'émotion, le respect de l'agonie : « Il est laid en diable », murmura Condé en grimaçant. C'était le 11 octobre. Le 13, M. le Prince put monter à cheval, et passa les barrières, qui pour longtemps se fermèrent sur lui.

Le Roi à Paris
(21 octobre).
Les Princes
déclarés
criminels de
lèse-majesté
(13 novembre).

Le 19 octobre, les chefs de la milice parisienne revinrent de Saint-Germain, précédant le Roi, qui entra le 21 dans sa bonne ville, acclamé par une foule immense. Mademoiselle partit fièrement pour son manoir de Saint-Fargeau; son père s'en fut à Blois cacher sa honte et préparer sa confession générale. Ordre de sortir de Paris fut donné à Beaufort, La Rochefoucauld, Rohan, aux présidents Viole et Perrault, ainsi qu'à quatorze conseillers ou gentilshommes qui avaient pris une part active aux troubles¹. Il n'y eut pas d'autres représailles immédiates.

1. Le séjour de Paris fut aussi interdit « aux femmes, enfants et domestiques de ceux qui sont présentement dans les troupes des Princes ».

Le 22, le Roi, séant en son lit de justice, en la grand'chambre du Palais, devant tout son parlement réuni, faisait enregistrer l'édit « portant amnistie générale de tout ce qui s'est fait à l'occasion des mouvemens passez jusques à présent ». Sa Majesté déclarait recevoir ses cousins les princes de Condé et de Conti, sa cousine la duchesse de Longueville en ses bonnes grâces, « le tout à la condition qu'ils poseront les armes de bonne foy, trois jours après la publication des présentes..., que le prince de Condé nous enverra aussy dans le même temps un acte signé de luy, portant renonciation pure et simple à toutes ligue, associations et autres choses qu'il peut avoir faites contre nostre service, nommément aux traités qu'il a faits avec les Espagnols, etc. » — Cette partie de la déclaration était de pure forme. On savait Condé parti sans espoir de retour. Il était déjà loin et guerroyait sur les bords de l'Aisne. Le 13 novembre, les Princes, n'ayant pas accepté l'amnistie dans les délais, furent déclarés criminels de lèse-majesté.

CHAPITRE VI

LA LUTTE AVEC TURENNE. FRONTIÈRES DE FRANCE.

1652-1653.

M. le Prince en Champagne; manœuvres et succès (octobre-novembre 1652). — Mal soutenu, il est repoussé par Turenne. Fin de la campagne (janvier 1653). — M. le Prince forcé de prendre ses quartiers hors de France. Le cardinal de Retz arrêté. Mazarin rentre à Paris (6 février). — Condé, malade, recule de Stenay à Namur (mars), négocie avec les gouverneurs des places frontières. — Plan de Condé pour une campagne offensive. — Retards. Le comte de Fuensaldaña et M. de Lorraine. — M. le Prince à Saint-Hubert (4 juillet). Turenne prend Rethel (8). — L'armée alliée atteint la Somme (29 juillet), s'arrête à Roye. Turenne à Noyon. — Il manœuvre. Condé le surprend au Mont-Saint-Quentin, n'est pas soutenu. — Fuensaldaña refuse d'engager le combat et de faire le siège de Guise. — Condé prend Rocroy (4 octobre), et ne peut secourir Sainte-Menehould. — Montal. Sa glorieuse défense. Il sort de Sainte-Menehould le 27 novembre. Saint-Etienne livre Linchamp et Château-Regnault. — La querelle des quartiers d'hiver. M. le Prince et M. de Lorraine. Le gouvernement des Pays-Bas et les neutres. — Relations de M. le Prince avec le gouvernement de Madrid. Le comte de Fiesque. Cruels embarras.

M. le Prince
en Champagne;
manœuvres

Lancé sur une pente fatale, voici Condé qui dérive vers des horizons inconnus. Ce n'est plus

le rebelle, l'insurgé soutenant une cause injuste, quelque fondés que puissent être ses griefs, mais luttant avec des armes françaises sur le sol de la patrie; c'est un soldat d'aventure, qui n'a plus de foyers, qui n'appartient plus à la France; les récits des compagnons de Tilly, de Wallenstein et du roi Gustave revivent dans sa mémoire; il revient aux rêves de sa jeunesse; rappelons-nous les confidences qu'à vingt ans il faisait à Lenet sur la terrasse de Dijon. Son cœur ulcéré a soif de vengeance; enflammée par la fièvre, l'imagination du héros égaré entrevoit la fortune grandiose des capitaines qui se taillent une souveraineté sur les frontières des vieux États.

et succès
(octobre - novembre 1652).

Déjà il est à l'œuvre. En sortant de Paris, il côtoie l'armée de Turenne, établie près de Senlis (octobre 1652); laissant les cavaliers du Roi sacquer le parc de Chantilly, tuer les cerfs et les oiseaux rares de la volière, il marche droit aux frontières de Champagne.

L'effectif de sa petite armée ne dépasse guère trois mille hommes. A force d'industrie, grâce aux contingents attirés, retenus, remplacés, il trouve moyen de mettre presque toujours en ligne de douze à quinze mille hommes pour manœuvrer, faire des sièges. Turenne ne l'a pas suivi : le maréchal doit veiller à la sûreté du Roi, qui

vient de rentrer dans Paris. Mazarin reste sous le canon de Sedan ; d'Aumont est retenu en Picardie, La Ferté en Lorraine. Condé met le temps à profit : c'est un torrent de surprises, de villes gagnées, de quartiers enlevés. Puis Charles IV, toujours mobile et jaloux, se sépare ; Gaston a conclu son traité avec la cour et rappelle ses troupes ; Turenne se rapproche, fait sa jonction avec Mazarin, d'Aumont, La Ferté.

M. le Prince est un moment réduit à sa poignée d'hommes. Il se dérobe, recule, va chercher ici les Lorrains, là quelques détachements de Wallons, et reparait plus fort que jamais ; l'armée du Roi, impuissante, ne peut interrompre le cours de ses succès : en moins de deux mois, Condé s'était emparé des places importantes de Rethel, Sainte-Menehould¹, Bar-le-Duc, Mouzon et de plusieurs autres moindres, Château-Porcien, Ligny, Void, Commercy, Saint-Mihiel. Il avait aussi complété l'occupation des villes de son domaine, Clermont en Argonne, Damvilliers, muni sa forteresse de Stenay. Cet ensemble de conquêtes donnait à M. le Prince, sur le flanc des armées royales, une large base d'opérations, appuyée par une de ses extrémités aux provinces

1. Capitulation de Rethel, 1^{er} novembre, de Sainte-Menehould, 13 novembre (originaux A. C.).

espagnoles, en équerre avec celle de ses alliés. Là, sans se confondre avec eux, sans sortir du territoire français, il allait établir ses quartiers d'hiver au milieu de ce réseau de places pour prendre l'offensive au printemps. Mais il a trop présumé de ses forces, compté sur une assistance qui fait défaut. Comblé d'honneurs, nommé généralissime par le roi catholique (25 novembre 1652), il ne peut se faire obéir; les hommes et l'argent lui manquent.

Le gouvernement des Pays-Bas était peu disposé à se laisser détourner de l'entreprise qu'il poursuivait avec succès dans la Flandre maritime, pour assurer à M. le Prince de nouvelles conquêtes en Champagne. Aux termes du traité du 6 novembre 1651, les villes reprises sur le littoral restaient aux Espagnols, tandis que les villes conquises sur l'ancien territoire français appartenaient à M. le Prince. Il n'entrait pas dans les vues du cabinet de Madrid de grandir Condé outre mesure, surtout de multiplier entre ses mains les gages à négocier, les places qu'il pouvait d'un jour à l'autre offrir au Roi son souverain, achetant ainsi son retour en grâce par une restitution opportune. Le concours accordé à M. le Prince fut donc toujours précaire, intermittent. A chaque instant il se retrouvait seul.

Mal soutenu,
Condé
est repoussé par
Turenne.
Fin
de la campagne
(janvier 1653)

Sortant du rôle d'observation qui lui était d'abord imposé, Turenne devient pressant, agressif, manœuvre, force M. le Prince à reculer, prend des places à sa barbe. A la fin de l'année, Condé avait perdu Bar-le-Duc (17 décembre), ne conservant en Champagne que Rethel, Mouzon et Sainte-Menehould. Menacé, maltraité sur la Marne et la Meuse, il veut changer son front de bataille, pousse sa droite dans la vallée de l'Oise. Ce mouvement le rapproche de ses alliés; quelques troupes espagnoles se trouvent à sa portée; grâce à un concours momentané, il s'empare de Ver vins (19 janvier 1653); mais il en est délogé dix jours plus tard (28 janvier).

Ce fut la fin de cette laborieuse campagne qui durait depuis seize mois; s'ouvrant sur les bords de la Charente et de la Garonne, continuée dans le val de la Loire, sous les murs de Paris, puis entre Meuse et Marne, elle s'achève près des sources de l'Oise; — campagne décousue, heurtée, dont nous avons suivi les phases et marqué les caractères: ces accès de torpeur succédant à des prodiges d'activité; la lucidité des conceptions stratégiques les plus précises subitement et complètement obscurcie par d'inextricables intrigues; les illusions, les fautes, les égarements du chef de parti paralysant la vertu du capitaine,

qui se retrouve tout entier dans l'action avec les ressources inépuisables de sa dextérité tactique et le don d'élever la valeur des soldats à la hauteur de son courage; aussi facile à jouer, à endormir dans les négociations que prompt à surprendre les ennemis sur le champ de bataille; prolongeant une lutte inégale par des coups audacieux suivis d'un succès éphémère, et ne se relevant de la défaite que pour succomber après la victoire.

Mazarin triomphait; vivant au milieu des troupes, faisant mouvoir les armées, tranchant du général en chef, il dirigeait en personne l'ensemble et parfois le détail des opérations. A l'entendre, les dernières étaient son œuvre; c'est à peine si le nom de Turenne est prononcé dans cette partie de la correspondance du cardinal. Les *Mémoires* du maréchal et ceux du duc d'York modifient l'impression qu'on reçoit de la lecture de ces lettres et rendent aux généraux la part qui leur appartient dans l'exécution. Il n'en est pas moins vrai que le cardinal avait dû imprimer lui-même la suprême impulsion, et suppléer, par son ardeur, à la froideur qu'il reprochait aux hommes de guerre.

Rappelé à la cour par un arrêt du conseil d'en haut, qui annulait tous les arrêts du parlement, — nouveauté qui semblait consommer l'abaissement du pouvoir judiciaire, mais le temps de la résis-

M. le Prince
forcé de prendre
ses quartiers
hors de France.
Le cardinal
de Retz arrêté.
Mazarin
rentre à Paris
(6 février).

tance était passé comme celui des usurpations, — Mazarin recevait de toutes parts des offres de service et surtout force dénonciations : Hocquincourt, de Picardie, Arpajon, de Paris, se distinguaient parmi les plus empressés ; bien peu sûrs, ils avaient beaucoup à se faire pardonner, encore plus à cacher. Le ministre accueillait tout, recommandait la vigilance, n'épargnait ni les promesses ni les menaces, s'annonçait, préparait le dénouement, mais ne voulait l'accomplir qu'après avoir fait disparaître de Paris le seul rival qui pût encore troubler la sécurité de son omnipotence, et forcé M. le Prince à prendre ses quartiers hors de France.

Cette dispute des quartiers d'hiver avait prolongé la lutte, entassé les ruines en Champagne et en Picardie, chaque parti s'appliquant à tout détruire aux lieux où l'adversaire pouvait trouver un gîte, des ressources, une position stratégique. Dans cette rivalité cruelle, la palme appartient à M. le Prince. Ses moindres billets d'alors témoignent d'un extrême acharnement : il brûlait sans merci les postes qu'il lui fallait abandonner, ne parlait que d'assouvir sa vengeance, et s'animait surtout contre les Parisiens, attribuant ses revers à « l'inconstance du badaud ¹ ».

1. Lettre de l'abbé Viole, 20 octobre 1652. B. N.

Enfin, le 19 décembre 1652, le cardinal de Retz fut logé au Bois de Vincennes; la réaction n'avait plus rien à redouter; la célèbre « Déclaration d'octobre ¹ », faible et dernière garantie de la liberté individuelle, était révoquée au mois de janvier 1653. Personne ne souffla mot; le silence était complet; l'exil décimait le parlement; établi à la Bastille, l'abbé Foucquet en remplissait les cachots. Tous les amis de Condé sont cachés ou en fuite; lui-même s'éloigne, conduit en Luxembourg ses troupes, si peu nombreuses qu'il n'eut guère de peine à les loger.

Rien ne retenait plus Mazarin à l'armée. Tout était prêt à Paris pour son retour : il y rentra le 6 février.

Le même jour ², M. le Prince s'établissait à Stenay, à la tête de ses cantonnements, à portée des places qui lui restaient en Champagne. La position stratégique est bonne, la citadelle vaste et solide, la place suffisamment fortifiée. Aujourd'hui dépouillée de ses murailles, Stenay conserve encore la forme et l'aspect d'une ville de guerre avec ses maisons entassées et ses larges couloirs. Resserrée entre la Meuse et les collines qui la

Condé, malade, reculo de Stenay à Namur (mars), négocie avec les gouverneurs des places frontières.

1. 1648. Voir t. V, p. 301.

2. Ou à peu près. Une des lettres de Condé est datée de Stenay, 5 février.

dominant, elle est enveloppée d'une ceinture de forêts. Cette froide résidence d'hiver, ce mélancolique séjour convenait bien à un malade qui avait surtout besoin de repos. Les eaux de Spa, dont Condé fit largement usage, calmèrent les feux de la fièvre et le soulagèrent des premières atteintes du mal qui avait enlevé son père¹. A peu près rétabli par deux mois de soins, il ne put profiter de ce retour de santé pour marcher en avant, et dut reculer encore, consommer le sacrifice, franchir la frontière.

Stenay, c'était la France! En portant son quartier général à Namur (mars 1653), Condé passait sur la terre étrangère; mais comment laisser plus longtemps ses troupes sans direction! elles avaient beaucoup souffert en Luxembourg, et venaient d'obtenir à grand'peine de meilleurs cantonnements en Hainaut. Lui seul pouvait les réorganiser, remplacer les officiers qui le quittaient, employer les nouveaux venus, renforcer les vieux corps, encadrer les levées qu'on lui amenait d'Allemagne ou d'Irlande en exécution de traités conclus avec divers colonels ou aventu-

1. « Je suis ravi d'avoir appris que V. A. a heureusement fait ses deux pierres et qu'elle se résout aux eaux de Spa, qui sont assurément excellentes. » (Lenet à M. le Prince, Bordeaux, 15 mai 1653, et *passim*. B. N.)

riers¹. Il avait aussi à suivre d'autres négociations plus délicates.

Si l'on excepte Mondejeu d'Arras, très sûr, quoique brutal et pillard, Broglio de La Bassée, avant tout dévoué au cardinal, et l'incorruptible Fabert de Sedan, la plupart des gouverneurs des villes frontières s'étaient plus ou moins mis aux enchères. Entre le roi de France et le roi d'Espagne, aucun ou presque aucun n'aurait hésité; mais entre Mazarin et Condé, certaines consciences assez larges se trouvaient plus à l'aise, les règles du devoir semblaient moins absolues. Les uns discutaient avec quelque effronterie le prix auquel ils pourraient livrer leurs places : c'était le cas d'Hocquincourt à Péronne, de Saint-Etienne à Linchamp, de Manicamp à la Fère, et même du duc de Chaulnes à Amiens. D'autres accordaient, moyennant finances, certaines facilités d'approvisionnement, de recrutement : ainsi faisaient Noirmoutier au Mont-Olympe, Lameth à Mézières, s'engageant à observer une sorte de neutralité, à entretenir des rapports de bon voisinage, au grand profit « des sujets du roi », déclarait-on naïvement des deux parts, malgré la vive opposition des

1. Colonels Simon de Bolsey, Dillon, S^{rs} Hiller, de Pretorius, etc. — A. C. mars à juillet 1653.

ministres de l'archiduc¹. Toutes ces négociations étaient ouvertes; de leur succès pouvait dépendre la direction à donner aux opérations, qu'il importait de régler et de commencer au plus tôt. Pour hâter ce moment, M. le Prince, malgré une rechute assez grave, se rendit à Bruxelles (20 avril) avec son plan bien préparé, espérant terminer en quelques jours. Voici ce qu'il proposait :

Plan de Condé
pour
une campagne
offensive.

Prendre l'offensive partout; les ordres sont donnés en Guyenne; tout est prêt en Hainaut. De ce côté, au nord, si les préparatifs des alliés, Espagnols et Lorrains, sont aussi avancés, on doit pénétrer en France par deux lignes d'invasion, l'Aisne et l'Oise, afin de diviser l'attention et les forces de l'ennemi, sauver les conquêtes récentes, en ajouter d'autres chemin faisant, mais sans s'y attarder et réunir toutes les forces alliées vers Saint-Quentin. — Cette jonction accomplie, l'objet était de profiter des difficultés financières de la France et de l'éparpillement de ses forces pour s'ouvrir le chemin de Paris en passant sur le corps de Turenne, et dicter la paix à Mazarin.

Que serait cette paix? Comment Condé pourrait-

1. Fuensaldaña à Lenet; Tournay, 49 novembre 1653. A. C.
— « Mémoire de Monsieur l'archiduc touchant le traité de Rocroy avec Charleville », s. d. A. C.

il concilier ses obligations envers ses alliés et son retour au devoir de prince du sang de France? c'est ce que l'aveuglement de sa passion ne lui permettait pas d'examiner. En ce moment il ne poursuit que la défaite et le châtement de ses ennemis; il prémunit ses amis, ses partisans contre une crédulité que souvent il partage au fond du cœur : « Il n'y a pas d'apparence de traiter présentement, le cardinal continuant à vivre avec ses fourberies accoutumées, comme je l'ay découvert encore tout nouvellement par les propositions qu'il m'a fait faire et qui sont toutes pleines d'artifices... Une fois pour toutes, ostés cette pensée de paix de vostre esprit, et songés fortement à la guerre¹. »

Le plan de M. le Prince, approuvé par l'archiduc et par M. de Lorraine, fut accueilli avec une telle faveur que l'exécution semblait devoir suivre presque aussitôt. On parlait d'entrer en campagne aux premiers beaux jours, vers le milieu de mai; puis le « rendez-vous d'armée » fut reporté au 15 juin². A la fin de ce mois, rien n'était encore réglé : comme l'année précédente, l'ardeur de Condé se heurtait aux lenteurs calculées du comte de Fuensaldaña, aux roueries de M. de Lorraine.

Retards.
Le comte
de Fuensaldaña
et
M. de Lorraine.

1. M. le Prince à Lenet, 19 mars 1653. B. N.

2. M. le Prince à Lenet, 7 juin. B. N.

Don Luis Perez de Vivero, comte de Fuensaldaña¹, « gouverneur général des armes », avait la probité, le caractère, la tête claire, une grande puissance de travail. Administrateur militaire de premier ordre, habile à créer des ressources, à les ménager, à réparer les pertes, à rétablir les troupes, il manquait d'inspiration, de flamme, se montrait hésitant dans l'action (nous l'avons vu à Lens), et cette disposition naturelle était fortifiée par son attachement à la politique traditionnelle de l'Espagne, dont il était l'interprète fidèle et tenace. Il vient de servir son roi fort heureusement, ayant en quelques mois reconquis Gravelines, Mardiek, Dunkerque qui vaut une province. Il a su intervenir habilement dans les affaires de France, se montrer et se retirer à propos; sa ferme intention est de continuer le jeu qui réussit depuis un an, ne se souciant guère de faciliter les conquêtes personnelles de Condé, de le rendre trop indépendant. Encore moins voudrait-il voir M. le Prince en mesure d'imposer à Mazarin, par des actions éclatantes, une paix prématurée et qui pourrait ravir au roi catholique une partie des avantages assurés, semblait-il, par la continuation de la guerre. Avec une apparence d'empressement

1. Voir t. IV, p. 52, et t. V, p. 491, 220, 244.

à se conformer aux vues de M. le Prince, il sait faire surgir les obstacles. Le ton est déférent, respectueux; c'est celui d'un lieutenant soumis aux ordres du généralissime investi par le roi catholique; en fait, la résistance du ministre espagnol aux visées du prince français est imperturbable. « Le seigneur prince se sert, pour courir, des chevaux qu'on lui prête ¹, écrivait-il en Espagne; il faut le monter avec prudence. »

Ces manœuvres n'échappent pas au regard pénétrant de Condé; mais il lui convient de se montrer conciliant; il discute avec bonne grâce, tout heureux de se sentir maître de son humeur. « En l'estat où je suis, je me trouve fort bien d'en user comme je fais, et je trouve mon compte de traicter les Espagnols avec douceur ². » Cette douceur ne lui réussit pas mieux que son emportement habituel, qui d'ailleurs ne tardera pas à reprendre le dessus. — Un jour, Fuensaldaña est retenu par des affaires urgentes; le lendemain, il tombe malade; dès qu'il se rétablit, c'est au tour de l'archiduc d'avoir la migraine ou la colique. La correspondance est volumineuse, diffuse; toutes

1. *El señor principe de Conde corre sobre cavallos prestados* (Mémoires de Choisy). — C'est notre proverbe : un cheval d'ami et des éperons à soi.

2. M. le Prince à Lenet, 49 mars. B. N.

les lettres sont dilatoires, se terminent par le même refrain : « Il faut bien considérer ce qu'il y aura à faire » ; ou bien encore : « L'ennemi assiègera-t-il ou n'assiègera-t-il pas Rethel?... — Sachons d'abord ce que fera M. de Turenne, puis nous prendrons un parti. » Et M. de Lorraine fait chorus. Quand celui-ci se dérobe, il fournit par son absence de nouveaux arguments : « Je n'ay nulles nouvelles de M. de Lorraine ; je l'attends en vain. » — Et l'heure passe, les occasions s'envolent, et nous allons voir avorter cette campagne entreprise avec de puissants moyens, conduite par un chef à l'âme de feu, au cerveau fécond, mais dont le génie est paralysé, annulé par l'organisation du commandement. Hâtons-nous de le dire, Turenne aura sa large part dans le résultat.

M. le Prince
à Saint-Hubert
(4 juillet).
Turenne prend
Rethel (8).

Le 4 juillet, M. le Prince réunissait ses troupes à Saint-Hubert, en pleine forêt des Ardennes, tout prêt à tourner Sedan, pour passer la Meuse à Mouzon ou à Stenay, déboucher par Rethel dans la vallée de l'Aisne et donner la main à ses alliés sur les bords de l'Oise. Mais Turenne avait mis à profit le temps perdu par d'autres. Rassemblant brusquement les quartiers de sa petite armée, il n'hésita pas à découvrir la grande voie pénétrante d'invasion, assuré que les lenteurs de l'état-major espagnol lui permettraient de revenir à temps pour

la fermer ou la défendre. Le 5 juillet, il était devant Rethel; Persan, qui, à peine sorti de Montrond après une belle défense, s'était jeté dans la petite place champenoise, dut la rendre au bout de trois jours en sauvant la garnison. L'arrivée de cet excellent officier et d'une poignée de bons soldats diminua les regrets que causait à Condé la perte de Rethel, perte moins sensible d'ailleurs qu'on ne pourrait le croire; car il avait d'autres vues en tête : c'était surtout Sainte-Menehould et Clermont qu'il tenait à conserver pour rester maître des défilés de l'Argonne. Rethel ne lui était plus d'un grand secours; Persan et son régiment valaient mieux qu'une place inutile.

Assuré que Turenne ne menaçait pas Sainte-Menehould, il changea de direction, gagna Givet, puis Maubeuge, marchant un peu à tâtons, à la recherche de ses alliés. La jonction se fit à la Capelle, et, le 29 juillet, les cinq corps de l'armée alliée, commandés par Condé, Clinchamp, Garcies, Fuensaldaña et le chevalier de Guise (Lorrains), campaient entre Fonsomme et Saint-Quentin, tout le long de la rivière de Somme, qui les séparait de l'armée de France campée à Ribemont¹. M. le Prince était radieux et s'étonnait qu'on eût choisi

L'armée alliée
atteint la Somme
(29 juillet),
s'arrête à Roye.
Turenne
à Noyon.

1. Il y a 13 kilomètres de Ribemont à la rive droite de la Somme au-dessus de Fonsomme.

ce moment pour amener Louis XIV au milieu de ses troupes : « Nous sommes là plus de trente mille hommes, et ils en ont au plus dix-huit mille, écrivait-il à Lenet ⁴. Jugés de ce que nous pouvons faire si tout le monde veut faire son devoir. Nous pouvons prendre en six jours la meilleure ville de la frontière de France, et puis aller à Paris demander la paix les forces en main. » Et le voilà galopant à l'avant-garde avec ses cheveu-légers. Il rencontre un parti de douze cents chevaux sorti en reconnaissance de Saint-Quentin et le refoule avec grande perte dans la place. Sa joie fut vive quand il sut que la troupe culbutée était commandée par un des officiers qui venaient de le quitter, le comte de Grandpré; mais il fallut bien vite en rabattre.

Aucune des espérances données par certains gouverneurs ne se réalise. Pas un mot, pas un signe ne vient ni de Péronne ni de la Fère; Mazarin avait couvert les enchères; premier mécompte! Cependant l'armée alliée a traversé le réseau des places françaises, franchi la Somme; déjà elle est à Roye, sur la grande route royale, à quatre étapes de Paris, et à une petite marche de l'armée de Turenne, qui descend l'Oise jusqu'à Noyon. Le

4. Par la main du secrétaire Caillet; camp de Lesdins, près Saint-Quentin, 29 juillet. B. N.

maréchal essayera-t-il de disputer le passage de cette rivière? C'est tout ce que Condé désire; encore une fois il croit toucher au but.

La première vertu d'un chef de guerre est de juger sainement les aptitudes de l'armée qu'il commande, son fort et son faible, de pénétrer, deviner le tempérament de l'adversaire, d'en tenir compte toujours. L'oubli de cette règle essentielle a perdu de grands capitaines; l'application à l'observer a pu élever au premier rang des hommes qui semblaient destinés à rester au second plan. Turenne possédait cette rare partie; il en donne la preuve.

Un grand convoi chargé de vivres et de munitions, attendu par les Espagnols, était sorti de Cambrai. Hardiment, le maréchal quitte sa position de flanc sans se soucier de découvrir Paris, se fiant au conseil des alliés, dont les hésitations serviront son dessein : il pique droit au nord pour disperser ou refouler le convoi. La discussion s'ouvre au quartier général de Roye. Condé veut continuer la marche sur Paris; c'est le convoi qu'il faut sauver, répond Fuensaldaña; il insiste, l'emporte, et l'armée repasse la Somme. Le convoi était déjà rentré à Cambrai; Turenne avait atteint son but. Mais à la guerre les caprices de la fortune jouent plus d'un tour aux mieux avisés; la judicieuse inspiration de Turenne faillit lui

Turenne
manœuvre.
Condé le surprend
au Mont-
Saint-Quentin,
Il n'est pas
soutenu.

devenir fatale. Comme le maréchal, revenant de son expédition et se croyant loin de l'ennemi, s'arrêtait au Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, sans se mettre sur ses gardes, M. le Prince débouchait en face avec sa cavalerie. Un coup d'œil lui suffit; il demande de l'infanterie pour commencer l'attaque. Turenne avoue dans ses *Mémoires* que « l'armée du Roy courait grand danger ». Le pressant message de Condé n'émeut pas Fuensaldaña : les troupes sont fatiguées ; il a du monde en arrière ; attendons à demain.

Fuensaldaña
refuse d'engager
le combat
et de faire le siège
de Guise.

Le lendemain, Turenne était retranché. Bien que la position du maréchal soit bonne, Condé croit encore l'attaque possible ; pas de rivière à franchir ; pas de pente inaccessible ; le terrain offre des facilités pour les mouvements tournants, et la supériorité numérique est si grande ! Mais Fuensaldaña ne veut ni engager une action générale, ni pénétrer plus avant en France : le convoi refoulé dans Cambrai lui fait défaut, il craint de manquer de vivres et de munitions. Navré, Condé réclame une entreprise qui occupe l'ennemi, l'empêche de songer aux places de Champagne, et il propose l'attaque de Guise : enlever cette place, où Bridieu s'est immortalisé trois ans plus tôt par sa défense, serait d'un grand effet. M. le Prince se charge du siège s'il est soutenu ; le concours des Lorrains lui est

promis, et il envoie aussitôt reconnaître la place. Au moment de marcher, les Lorrains ne viennent pas au rendez-vous : le chevalier de Guise, qui les commande et qui a les véritables instructions de Charles IV, s'excuse d'attaquer une ville qui donne son nom à une branche de la maison de Lorraine. Nouvel échange de messages, récriminations. Turenne se hâte de secourir la place menacée ; puis il reprend possession de la route de Paris et s'établit près de Ham. L'armée alliée, remontant lentement vers le nord, s'arrête quelques jours à Vermand¹, à l'intersection des deux grandes voies romaines, dont l'une va vers Amiens et la mer, tandis que l'autre s'enfonce par Bavay dans les Pays-Bas.

La France était sauvée d'un péril réel. En l'état de son âme, Condé n'était sensible qu'au triste dénouement de la campagne, et dans son dépit il adressa au roi catholique un long et véhément réquisitoire contre Fuensaldaña². Entre ces deux hommes dont les rapports étaient si mal définis, les vues contradictoires, l'un froid

Condé prend Rocroy (4 octobre), et ne peut secourir Sainte-Menehould.

1. Tout près de Caulaincourt, à quatre lieues au nord de Ham.

2. La pièce est adressée au comte de Fiesque, ambassadeur de M. le Prince à Madrid, 23 août 1653, de Vermand. (*British Museum*, copie en espagnol.)

et cassant, l'autre fougueux et emporté, tous deux opiniâtres, la lutte prenait chaque jour un caractère plus aigu ; aussi les relations courtoises des premiers jours s'étaient-elles fort altérées. Cependant ils tombèrent d'accord que, pour clore les opérations, M. le Prince attaquerait Rocroy. Entrepris avec des moyens insuffisants, le siège de cette petite place dura vingt jours. M. le Prince y entra au commencement d'octobre avec ses troupes ruinées¹ ; nulle ressource pour les rétablir ; lui-même de nouveau dévoré par la fièvre et se sentant impuissant à secourir Sainte-Menehould, qu'on savait menacée. En vain écrivait-il lettres sur lettres pour réclamer des chevaux d'artillerie — il n'avait plus de quoi atteler deux pièces — et combler d'autres lacunes essentielles ; rien n'arrivait. Les Lorrains devaient avancer pour le soutenir ; mais Ligniville, qui avait repris le commandement, déclara qu'il ne pouvait bouger sans un ordre de M. de Lorraine ; et qui savait où rencontrer M. de Lorraine ! Fuensaldaña, satisfait à son point de vue des résultats de la campagne, se tenait fort en arrière², bien résolu à n'engager les

1. Rocroy capitula le 30 septembre ; M. le Prince y entra le 4 octobre.

2. Fuensaldaña avait passé le mois d'octobre aux environs de Maubeuge. Lorsque Turenne attaqua Sainte-Menehould, le

troupes sous ses ordres que pour la défense des places qui appartenaient à son souverain. « On peut compter Sainte-Menehould pour perdue à plaisir, n'y ayant rien de si facile que de la secourir », écrivait amèrement M. le Prince à Lenet le 30 octobre ¹.

L'événement justifia ses prévisions. Turenne, qui avait déjà enlevé Mouzon à la barbe des alliés pendant le siège de Rocroy, laissa les uns et les autres se séparer, s'attendre, se morfondre, et fit attaquer Sainte-Menehould. Le siège, conduit par trois lieutenants-généraux, était couvert par deux maréchaux de France, Turenne et La Ferté. Mazarin avait voulu donner une grande solennité à l'opération : le jeune Roi y assistait; on pensait que sa présence en imposerait aux assiégés. Mais la place était entre les mains d'un homme qui ne se laissait pas facilement déconcerter, un « fidèle » de Condé que nous n'avons pas encore eu occasion de nommer.

De haute taille, calme, intrépide, modeste, Charles de Montsaulnin, comte de Montal ², fut

général espagnol avait reculé jusqu'à Tournay, et, malgré les instances de Condé, il mettait ses troupes en quartiers.

1. B. N.

2. D'une famille distinguée du Berry qui est encore aujourd'hui dignement représentée dans notre parlement et qui n'en était pas à sa première illustration guerrière, Montal — Condé

Montal.
Sa glorieuse
défense.
Il sort de Sainte-
Menehould
le 27 novembre.
Fin
de la campagne
de 1653.

admis à dix-huit ans comme enseigne au régiment d'Anguien, et débuta par six rudes campagnes en Roussillon et Catalogne (1638 à 1643). Il était à Fribourg; sa conduite à Nordlingue lui valut le brevet de major du régiment. Depuis, dans la bonne et la mauvaise fortune, on le retrouve partout à côté de M. le Prince, jusqu'à Seneffe. Remis à la paix des Pyrénées lieutenant-colonel de Condé-infanterie, il conquit laborieusement par ses exploits le brevet de maréchal-de-camp et celui de lieutenant-général; c'est lui qui par une inspiration brillante sauvera la journée à Steinkerque. Criblé de blessures, avec un œil crevé, il commandait encore des troupes et prenait des places ¹ à soixante-quinze ans, et mourut sous le harnais l'année suivante, sans avoir reçu le bâton que la voix de l'armée lui décernait. Louis XIV ne sut pas oublier le jour où Montal répondait à coups de canon aux sommations royales, et cependant il avait dit : « Je voudrais voir Vauban attaquer une

disait toujours Le Montal — prenait son titre d'une baronnie en Bourgogne, portée en mariage par Gabrielle de Rabutin, cousine de Bussy, à Adrien de Montsaulin. De ce mariage était issu notre Montal, qui avait deux frères : Gilles de Montsaulin, capitaine au régiment d'Anguien, tué à Nordlingue en 1643, et François, capitaine au régiment de Condé, tué en Flandre.

1. Dixmude en 1695.

place, et Montal la défendrait... Mais non ! ils y périraient tous les deux. » — Qu'ajouterons-nous à un tel éloge ? — Dès 1653, sa résistance pendant un mois dans une méchante place, sans secours, avec une faible garnison, lui fit un nom. La cour avait, par moments, désespéré du succès : il fallut appeler le maréchal du Plessis pour en finir ; le moindre mouvement de M. de Lorraine ou de Fuensaldaña aurait tout changé. Le 27 novembre, Montal sortit de Sainte-Menehould, et conduisit ses troupes à Rocroy, entre autres le « vieux Condé-infanterie », qui tout entier l'avait suivi. M. le Prince reçut son lieutenant à bras ouverts et lui donna aussitôt le gouvernement de Rocroy. Il s'efforçait alors de munir cette place, centre important de communications, et il venait d'en doubler la valeur par l'acquisition de deux petites forteresses voisines, Linchamp et Château-Regnault, qui tenaient les passages de la Meuse et de la Semoy.

De tous les gouverneurs de frontière qui avaient lié partie avec Condé, le commandant héréditaire de ces deux châteaux avait seul conclu, et les livra¹ moyennant finances, savoir : « 10,000 écus

1. M. le Prince fut mis en possession le 30 novembre 1653. (Acte de cession, signé de Saint-Etienne. Ordre de M. le Prince au président Viole, 30 novembre. A. C.) — Condé

brabans », un petit lot de diamants ¹ et une liasse de billets portant la signature de Condé, qui n'avait pas grande valeur sur le marché ²; mais le vendeur retrouva son compte dans d'autres affaires, missions, levées de troupes. C'était ce même Saint-Estienne que nous avons vu, en 1644, sortir assez piteusement d'une mauvaise affaire par le crédit du duc d'Anguien ³. Abandonné de son protecteur, il put rentrer en grâce à la faveur des troubles et sut se rendre utile sans regagner la confiance ni mériter l'estime : un de ces négociateurs employés dans les affaires véreuses, parce qu'ils sont commodes à désavouer.

La querelle
des
quartiers d'hiver.
M. le Prince
et M. de Lorraine.

Dès que les affaires de Rocroy et de Château-Regnault furent réglées tant bien que mal, Condé quitta ce pays perdu, agreste, et revint à Namur,

confia Linchamp à Nicolas de Gaureaux, s^r du Mont, qui garda la place jusqu'à la paix des Pyrénées. Du Mont avait défendu Saumur en 1650 (voir p. 16). Sa fille épousa un frère de Bossuet, Antoine.

1. « Une boîte à portrait de 24 diamants à facettes pesant une once, onze esterlins et 27 grains; un pendant d'oreille pesant neuf esterlins et quinze grains; le tout dans une boîte de sapin enveloppée d'une toile et cachetée des armes du président Viole. » (Reçu de M. de Saint-Estienne, Bruxelles, 5 décembre 1653. A. C.)

2. Ces billets, successivement protestés, étaient encore entre les mains de Saint-Estienne le 21 novembre 1658. (État remis par lui. A. C.)

3. Voir t. IV, p. 287 et suivantes.

partout suivi de mille soucis. Rien ne lui cause plus d'irritation et de tracas que la querelle sans cesse renaissante des quartiers d'hiver ; il faut les disputer maintenant, non plus à l'ennemi par le fer et le feu comme l'année précédente, mais presque aussi violemment aux peuples ou aux alliés. Grossie par les levées, par tout ce qui sort des places perdues, de la Guyenne ou de Bellegarde, amalgame de mercenaires de tous pays, l'armée devient chaque jour plus difficile à loger. La situation de l'archiduc et de ses ministres ne laisse pas d'être embarrassante. Ne pouvant se passer des bandes rassemblées par deux princes sans terres, le vice-roi assigne à chacun un coin du domaine royal, et leur donne à dévorer un certain nombre de villes et de cantons. Survient-il entre ceux-ci quelque débat, quelque contestation de limites, c'est par d'étranges représailles qu'ils vident leur différend : « Si M. de Lorraine fait piller des lieux de mon district, j'en feray faire de mesme dans le sien », écrivait Condé¹. Lui aussi tranchait du souverain, ne voulant le céder en rien à Charles IV, et, comme celui-ci, traitant de puissance à puissance avec le gouvernement des Pays-Bas. Il avait accredité auprès de l'archiduc un

Le
gouvernement
des Pays-Bas
et les neutres.

1. A Lenet; Namur, 8 février 1634. B. N.

diplomate de profession, jadis résident de France à Munster, le marquis de Saint-Romain, galant homme, qui transmettait les demandes, les réponses, et défendait les intérêts de son mandant avec plus d'application que d'autorité. Quand Lenet revint de Bordeaux, Saint-Romain s'empressa de lui céder la place et se retira, emportant l'estime de Condé et sans rompre avec lui¹. Lenet avait plus d'ardeur et plus de souplesse, une grande habitude des Espagnols; il priait, menaçait. L'archiduc, affligé, cherchait un terme de conciliation; mais, ajoutait-il, « la mauvaise conduite que tiennent les troupes de M. le Prince est insupportable aux peuples, qui prendront les armes plutôt que de les recevoir en quartiers² ». Et quelle conduite pouvaient tenir ces hommes à qui l'on refusait tout, solde, vivres, abris! — Fuensaldaña le prenait sur un autre ton; des deux parts on « s'échauffait » assez vite, puis de guerre lasse on transigeait : le comte en écrirait aux gouverneurs de province; il en référerait à don Luis

1. Il ne put obtenir l'autorisation de retourner en France que deux ans plus tard (août 1655). Rentré en grâce, Saint-Romain (Melchior de Harod de Senevas, marquis de) fut chargé de missions importantes, ambassade en Portugal, etc., et mourut octogénaire en 1674.

2. Lenet à M. le Prince; Valenciennes, 24 novembre 1653.
B. N.

de Haro; mais avant que la réponse revînt de Madrid, les soldats de M. le Prince auraient le temps de mourir de faim! « Sans quartiers, je seray sans troupes, écrivait M. le Prince le 30 octobre 1653; estant sans troupes, je seray hors d'estat de pouvoir servir les Espagnols; d'ailleurs le traité les oblige. Au besoin, qu'ils m'en fassent donner par le prince de Liège. »

L'Empereur fermait les yeux; on se passait du consentement du prince-évêque¹; son territoire, celui de la princesse de Phalsbourg², étaient envahis, leurs sujets mis à contribution, pillés. Ceux-ci essayaient-ils de résister, de s'armer, ils étaient « taillés en pièces », et sur ce point M. de Lorraine était prêt à renchérir sur M. le Prince³. D'interminables négociations étaient engagées; si par hasard elles aboutissaient, c'était toujours au profit des princes et de leurs ministres, sans diminuer les charges et les gémissements des peuples.

Le premier ministre de Philippe IV ne savait à qui entendre. Fuensaldaña écrivait que les exigences, les prétentions de Condé perdaient la cause

Relations
de M. le Prince
avec
le gouvernement
de Madrid.

1. Maximilien de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liège, mort en 1688.

2. Henriette de Lorraine. — Voir sa lettre à M. le Prince, Bonn, 29 octobre 1655. A. C.

3. Le duc de Lorraine à M. le Prince, 4 janvier 1654. A. C.

Le comte de
Fiesque.
Cruels embarras.

de l'Espagne ; ses arguments étaient si pressants que don Luis de Haro fut sur le point « de retirer M. le Prince de Flandre », et le dit en ces termes au représentant officiel du prince ¹, qui tomba des nues ; car lui-même venait présenter une sorte d'ultimatum et s'apprêtait à exiger le rappel de Fuensaldaña. « Cet homme perd toutes les affaires, disait la dépêche de M. le Prince ; il n'y a pas moyen que je continue plus longtemps à vivre de la sorte ². » Les deux antagonistes ne se parlaient plus : « Il y a quinze jours que M. le Prince a la fièvre, écrivait Lenet ³, et le comte de Fuensaldagne, qui loge à sa porte, ne l'a pas encore visité. » — « Il vit avec moi dans la dernière incivilité ⁴. » — Le différend qui avait si vivement éclaté pendant la période active de la campagne s'aggravait tous les jours.

La façon d'agir de M. le Prince, son style, la forme de ses communications ne laissaient pas de surprendre et de troubler un peu ceux qui avaient mission de s'adresser en son nom aux dignitaires

1. Le comte de Fiesque à M. le Prince, 25 février 1634. — Le même à don Cristoval, secrétaire de don Luis, 2 mars 1634. A. C.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 8 avril 1633. Nombreuses dépêches et minutes. A. C.

3. Au comte de Fiesque, le 6 octobre 1633. B. N.

4. M. le Prince au même, 17 avril 1634. A. C.

formalistes de la cour d'Espagne : « Ses lettres ressemblent à des ordres de guerre », écrit Saint-Agoulin. — « C'est ainsi qu'il en use d'ordinaire, même avec femme, frère ou sœur », répond aussitôt Lenet ¹. — A ce moment, Saint-Agoulin, gentilhomme entendu et modeste ², qui avait assez longtemps fait tout seul les affaires de M. le Prince à Madrid, était passé au second plan, relégué depuis plus d'une année aux fonctions de secrétaire par l'arrivée d'un personnage titré, qui avait pris le rang d'ambassadeur. Le comte de Fiesque était de

4. 26 juin 1653. B. N.

2. Gilbert de Chauvigny-Blot, S^r de Saint-Agoulin. Il mourut à son poste, à Madrid, le 25 juin 1655. Sa succession fut briguée par La Peyrère, un rêveur désœuvré qui s'était attaché à M. le Prince et dont nous reparlerons; elle échut à Mazerolles, un des messagers les plus actifs et les plus sûrs de Condé, qui se trouvait en mission à Madrid. Voici en quels termes il accueillit l'ordre d'y rester auprès de Fiesque : « Ma résignation aux volontés de S. A. me fait trouver de la douceur aux choses les plus amères » (à M. le Prince); « ce ne m'est pas une petite mortification, à l'âge où je suis, de me voir ériger en solliciteur de M. le comte de Fiesque » (à Caillet, 28 août 1655. A. C.).

Pour témoigner son empressement, Mazerolles commença par aller prendre les eaux à Saragosse. Il parvint à se faire relever de ces fonctions. Nous le retrouvons, en 1658, accrédité par M. le Prince auprès de la diète de Francfort; à ce moment on espérait que l'élection de l'Empereur serait suivie de la prompte conclusion de la paix. — Mazerolles avait des neveux de son nom, qui, souvent aussi, voyageaient pour le service de M. le Prince.

grande naissance, « avec de l'honneur, de l'esprit¹ », de bons services de guerre, ami des lettres et protecteur de Segrais. Marié à une des femmes galantes les plus décriées de la cour², il avait voulu échapper au ridicule en se retirant à Caen, d'où son dévouement à Condé le fit sortir pendant les troubles. « Il n'y a pas un meilleur homme au monde ny plus affectionné au service de Vostre Altesse » ; mais il eut le malheur de « s'abandonner tellement à l'amour pour un objet indigne d'un pareil sentiment, qu'il finit par en perdre le sens³ », mena la vie la plus étrange et tomba dans un discrédit com-

1. M. le Prince à Lenet, 49 mars 1653. B. N.

2. Gilonne d'Harcourt, veuve du marquis de Piennes, mariée en 1646 au comte de Fiesque, — une des « maréchales de camp » de Mademoiselle, qui la congédia en 1657, la jugeant « imprudente et peu affectionnée ». M. le Prince trouvait bon qu'elle profitât de l'occasion pour « rester à la cour et s'y faire appuyer de quelque personne de crédit, comme l'abbé Foucquet, afin d'empêcher qu'on inquiète le comte dans son bien ou dans sa famille » (Condé à Fiesque, 31 mars 1657, A. C.); mais le mari n'était pas de cet avis : « Je supplie V. A. de considérer que si ma femme demeure à Paris, elle fera cent impertinences, et qu'elle sera beaucoup mieux dans une de ses maisons. » (Fiesque à M. le Prince, 23 mai.)

Sur la comtesse de Fiesque, voir *l'Histoire amoureuse des Gaules*, les recueils de chansons et les mémoires du temps. Elle mourut en 1699, à quatre-vingts ans.

3. Lenet à M. le Prince, Barrière à Caillet, avril-octobre 1658. A. C.

plet'. — Fiesque n'en est pas là encore ; mais voici les embarras de sa mission, déjà fort difficile, gravement compliqués par les messages assez déplaisants qu'il est chargé de transmettre. Condé menaçait de tout quitter et demandait ses passeports, un jour pour la Hollande, d'autres fois pour Rome ou Venise². Aucun mystère dans ces démarches ; c'était la fable de Bruxelles et l'écho en parvenait à Paris. Mazarin ne faisait pas grand fondement sur ces rumeurs : « Le dit prince seroit bien embarrassé si les Espagnols le prenoient au mot dans les menaces qu'il fait pour quitter leur party³. » La perspicacité du cardinal n'était pas en défaut : Condé était rivé aux Espagnols. Ses querelles avec le gouverneur général des armes lui causaient de violents accès de colère, parfois des rechutes de fièvre ; mais c'est à peine si ces incidents peuvent compter dans l'abîme de maux où il s'est plongé. Tout croulait au Midi comme au Nord ; tout retombait sur lui.

4. Charles-Léon, comte de Fiesque, mourut à son poste, à Madrid, en 1638. Sur sa mission et ses aventures, voir Documents et pièces.

2. Minutes de lettres à Fiesque, 31 janvier, 22 avril 1634, etc. A. C.

3. Mazarin à Fabert, 20 décembre 1633.

CHAPITRE VII

SOUSSION DE BORDEAUX.

1652-1653.

Le prince de Conti rejeté dans Bordeaux (mars 1652). Comment Marchin commande l'armée des Princes. Balthazar. — Lenet aux affaires. Watteville. — Le vice-amiral de France du Daugnon et la flotte de la Charente. Il se vend à Mazarin (27 février 1653). — Le comte d'Harcourt a disparu et fait la partie belle à Marchin. Organisation du gouvernement de Bordeaux. — Le prince de Conti et M^{me} de Longueville. Désaccord avec Marchin et Lenet. — Madame la Princesse; sa soumission et son courage. Naissance d'un fils qui vécut sept mois. — Domination de l'« Ormée » soutenue par M. le Prince. — Complots pour remettre Bordeaux au Roi. Le père Berthod et le père Ithier. Courage du trésorier Filhot. — Blocus de Bordeaux. Cabale. Aymar de Chouppes. — Soumission de Bordeaux. Entrée des ducs de Vendôme et de Candale (3 août 1653).

Le prince
de Conti rejeté
dans Bordeaux
(mars 1652).
Comment
Marchin
commande
l'armée des
Princes.
Balthazar.

En disparaissant pour s'engager dans la plus périlleuse des aventures, Condé semblait avoir emporté avec lui les dernières espérances de sa cause en Guyenne. Comme il sortait d'Agen (24 mars 1652), le comte d'Harcourt y entra (27 mars), chassant devant lui le prince de Conti, qu'il pousse l'épée dans les reins jusqu'aux portes

de Bordeaux, toutes prêtes à s'ouvrir, croyait-on, au général victorieux. Mais la direction des affaires militaires du parti est restée aux mains d'un homme de guerre consommé, muni d'instructions précises et capable de les remplir. Ralliant vivement les troupes des Princes, Marchin fait échec à l'armée royale, l'inquiète, la harcèle, arrête le premier essor du comte d'Harcourt. De loin, Condé suit son lieutenant, le soutient, le dirige, sans entraver sa liberté d'action; pendant seize mois, Marchin saura faire durer la lutte, et l'échec final ne sera pas son fait. Toute sa correspondance est marquée au coin du bon sens, et d'un tour original, mettant à nu l'incurable faiblesse de la situation, perdue par les conflits d'autorité, la pénurie financière : « Nous serons chassés comme des péteux d'église, si l'on ne se met en estat de dire nos raisons; et comment le faire sans argent¹! » Son commandement était rude, et on l'accusait, à tort, d'avoir, par sa dureté, provoqué quelques tentatives de soulèvement militaire : les favoris ne comptent pas pour lui; la faiblesse du prince de Conti, ses tolérances pour les protégés le désolent, et il n'admet pas que les officiers quittent leur corps pour aller s'amuser

1. Marchin à Lenet; Bergerac, 31 août 1632. B. N.

à Bordeaux : « M. le prince de Conti ne devoit point souffrir que chacun s'esloigne de cette sorte de son devoir ¹. » Sa jalousie, facilement éveillée, s'offusque d'entendre vanter les exploits du colonel Balthazar, qui semble échapper à son autorité : « M. le Prince a prins une méthode d'escrire à Balthazar, parlant de moy, à quoy je ne m'attendois point. Je croyois qu'il feroit la distinction de l'un et de l'autre, et seray bien aise qu'il sçache que cette comparaison m'est odieuse ². » Balthazar était l'idéal du partisan; ses coups de main jetaient le désarroi dans les troupes royales, et la surprise infligée à Montausier ³ est le plus brillant incident de cette guerre. Condé, qui l'a vu à l'œuvre, voudrait le conserver, cherche à l'encourager sans froisser Marchin ⁴, persiste jusqu'au jour où il faut reconnaître que la méfiance de Marchin n'était pas en défaut : Balthazar n'attendit pas que la paix fût signée pour prendre

1. A Lenet. B. N.

2. Marchin à Lenet, 18 août 1652. B. N.

3. A Montanceix en Périgord, le 17 juin 1652. Sur Balthazar, ses services en Catalogne et sa vie, voir t. V, p. 159.

4. « Faites tous vos efforts pour qu'il (Balthazar) ne vende pas son régiment et pour que M. de Marchin se raccommode avec luy. — C'est un homme de service que j'aime et à qui j'ay obligation. » (M. le Prince à Lenet, 7 octobre 1652, 28 juin 1653. B. N.)

l'amnistie; dès qu'il eut encaissé une obligation de 12,000 écus que Lenet lui remit au nom de Condé, il fit son accommodement et passa de l'autre côté¹.

La lutte ne pouvait se prolonger indéfiniment : donner du temps à M. le Prince pour négocier la paix, c'est tout ce qu'il était permis d'espérer; Marchin ne se faisait aucune illusion et ne cessait de conseiller à Condé « de se remettre bien avec la cour ». Pour lui, son rêve est d'avoir les coudées franches : « Je seray, Dieu aidant, encore une fois général seul² ». Voilà le cri du cœur. Avec cela des mouvements de tendresse : « Assurez Madame la Princesse et mon petit duc de mon obéissance³. » En somme, il ne se laissait pas abattre et soutint la partie jusqu'au bout.

Près de Marchin nous retrouvons Lenet, qui le complétait bien; à eux deux ils formaient le ministère en Guyenne, habituellement d'accord, ne se portant pas ombrage. Le contraste est frappant entre les deux hommes. Lenet a toujours la même puissance de travail, l'esprit prompt et juste, l'al-

Lenet aux
affaires.
Watteville.

1. Ce traité assurait à Balthazar les gouvernements de Tartas et de Roquefort avec promesse du commandement de la cavalerie en Catalogne.

2. A Lenet, 20 août 1632. B. N.

3. *Ibid.*

lure galante, charmant les dames par ses distributions de gants d'Espagne, qui lui arrivent plus facilement que les doublons. Parfois léger, brouillon même à certaines heures, il sait prendre un parti et en surveiller l'exécution ; c'est un agent précieux, parfaitement entendu en affaires, trop complètement peut-être, au dire de ses ennemis et de ses rivaux, qui l'accusent de ne pas oublier ses bénéfices, et ne lui pardonnent pas de savoir défendre la caisse du parti, si pauvrement garnie qu'elle soit, contre les assauts des besogneux. Marchin aurait voulu trouver son collègue moins parcimonieux ; si parfois quelque dénié survient entre les deux ministres, il est certain que la question d'argent est au fond, bien qu'il leur convienne de s'en prendre aux intrigues de Watteville : « Enfin, Monsieur¹, vous avez fait la chose du monde que j'appréhendois le plus, qui est de me brouiller avec M. de Marchin, le meilleur amy que j'aye au monde. Nous n'agirons plus, s'il vous plaist, comme amis ; je ne suis pas vostre dupe, encore que j'aye souvent fait semblant de l'estre. » La brouillerie ne dura guère entre le magistrat bourguignon et le soldat liégeois ; mais elle était irrémédiable entre le premier et le gentil-

1. Lenet à Watteville, 2 novembre 1632. B. N.

homme comtois qui représentait le roi catholique. — Disposant des vaisseaux et des soldats espagnols, avant tout préoccupé de servir la politique de son souverain, Watteville avait en Guyenne la même situation que Fuensaldaña aux Pays-Bas, et se trouvait exposé aux mêmes attaques, aux mêmes reproches, qu'il méritait peut-être par certains traits de son caractère : « Il n'y a jamais eu plus grand effronteur; sans luy, nous aurions Blaye, et les vaisseaux ennemis ne se fussent jamais rassemblés. Il a perdu toutes nos affaires, et nous a pris 300,000 escus de nostre argent¹. »

Le grief le plus sérieux invoqué contre Watteville était sa persistance à changer la destination des subsides envoyés de Madrid, arrêtant ces derniers au passage pour les affecter à diverses dépenses, au mépris des plus formels engagements. On considérait ce manque de foi comme la cause déterminante de la défection de du Daugnon.

Nous avons déjà parlé de cet étrange personnage, qui avait si lestement mis à la voile pour soustraire son escadre au canon le jour où fut frappé l'amiral de Brézé². Précurseur des flibus-

Le vice-amiral de France du Daugnon et la flotte de la Charente. Il se vend à Mazarin (27 février 1653).

1. Lenet à M. le Prince, 4^{er} mai 1653. A. C.

2. Le 14 juin 1646. Voir t. V, p. 110, note 1, et plus haut, p. 18, 101 et *passim*.

tiers, il vit aujourd'hui en son réduit de Brouage, gardé par ses dogues et ses forbans, prêt à lancer ses navires sur toute proie à sa portée, ou à les louer au plus offrant, exerçant au loin sur terre et sur mer une rude tyrannie, très haï, encore plus redouté, toujours à vendre, quoique toujours acheté.

Lié par un traité¹ avec Condé, il cherchait depuis longtemps à en conclure un plus lucratif avec Mazarin. Le fourbe était bien connu, bien jugé; mais il importait de lui ôter tout prétexte de trahison. Cet armement réputé si parfait et qui semble se dérober aux regards, voilé par un rideau d'écueils et de brouillards, exerce le prestige du mystère; sa valeur réelle est justement appréciée par Condé. M. le Prince considère que l'escadre embossée derrière l'île d'Oléron est le salut de la flotte espagnole engagée dans la Gironde, la sauve du blocus et peut-être de la destruction². D'autre part, les Anglais ont l'œil sur la Charente, guettent les vaisseaux qu'elle cache dans ses marais. Guidés, inspirés par leur maître, les agents de Condé à Londres tirent habilement parti de la proximité des lieux pour

1. Du 22 septembre 1651.

2. Cette thèse est très fortement développée dans la lettre de Condé à Lenet du 19 août 1652. B. N.

évoquer le passé, faire revivre les souvenirs de la Rochelle et des guerres de religion. Rajeunissant de vieilles chimères, ils annoncent déjà la jonction de Blake, l'amiral anglais, avec le vice-amiral de France, le soulèvement général des huguenots, et ils laissent entrevoir la république protestante fondée, à bref délai, dans l'ouest de la France, sous l'égide de l'Angleterre puritaine, par l'épée du Grand Condé¹.

On voit quel prix s'attachait à la flotte de du Daugnon, quel rôle elle pouvait jouer dans les négociations et dans la guerre. Aussi M. le Prince, pénétré de l'importance capitale de cette affaire, ne cesse d'expédier à Brouage des lettres presque suppliantes pour se faire pardonner le retard des subsides², et il insiste auprès de Lenet pour qu'ample satisfaction soit donnée à cet insatiable allié : « Demandés à ma femme toutes ses pierreries, mesme le présent du roy d'Espagne; priés aussi ma sœur de me prester les siennes;

1. « Vous me mandés que la cabale des huguenots va droit à la respublique; cela n'est pas si mauvais. Il est certain qu'elle ne pourra jamais arriver à ses fins; mais, conservant toujours cette pensée de respublique, elle empeschera les autres de songer à l'amnistie et demander la paix. » (M. le Prince à Lenet, 10 mars 1653. B. N. — Voir aussi toute la correspondance de Barrière. A. C.)

2. 3 décembre 1652, etc.

engagés, vendés tout, jusqu'à mes terres, faisant plus d'estât de ses gouvernements que de tout mon bien ¹. »

Rien n'y fit. L'argent ne vint pas; les huguenots se tinrent cois; le pavillon anglais ne parut nulle part. Du Daugnon, qui ne se payait que d'espèces sonnantes et de récompenses effectives, conclut son traité avec la cour le 27 février 1653, vendant au Roi vaisseaux et forteresse. Un an plus tard, sous le nom de maréchal Foucaut, il prenait séance au parlement pour signer la condamnation de Condé. — Sa défection fit évanouir le dernier espoir de tirer quelque secours d'Angleterre, de débloquer la Gironde; coup irrémédiable porté à la cause des Princes en Guyenne, contre-partie écrasante d'un incident qui avait, quelques mois plus tôt, jeté le trouble dans les opérations des troupes royales.

Le comte d'Harcourt a disparu et fait la partie belle à Marchin. Organisation du gouvernement de Bordeaux.

Le comte d'Harcourt disparut subitement (10 août 1652), au moment où sa victoire semblait certaine. Saisi de la manie de la souveraineté, et parodiant l'aventureux voyage de M. le Prince, il traversa la France sous un déguisement et gagna Brisach, dont l'entrée lui était assurée par une série d'intrigues, et où il

1. M. le Prince à Lenet, 5 février 1653. B. N.

comptait fonder une principauté indépendante. L'armée du Roi resta plus de deux mois sans chef, le duc de Candale n'en ayant pris le commandement qu'à la fin d'octobre. Cet interrègne ouvrait à Marchin une carrière de succès; il y entra brillamment, mais ne put soutenir son effort, arrêté, accablé par l'état anarchique de Bordeaux : — désordre universel, dans la rue, dans les conseils, rivalités en haut, violences en bas, perfidie générale, complots, conflits sanglants, régime trop connu de confusion et de terreur, qui tient les bourses fermées, les caisses vides, épouvante les alliés, épuise les ressources, absorbe tout secours d'hommes ou d'argent, jette enfin l'armée extérieure, l'armée réelle, dans le marasme et la décomposition.

Le maniement des troupes et des finances appartenait aux deux ministres que nous avons nommés, Marchin et Lenet; leur compétence n'était pas contestable; peut-être manquaient-ils d'ampleur et de poids pour traiter, soit avec les grands corps constitués, églises, parlements, corps de ville, soit avec la noblesse, les grands seigneurs, l'étranger. Aussi M. le Prince avait-il organisé avec force précautions, au-dessus de ces deux délégués effectifs, une représentation du souverain. La combinaison qu'il adopta semblait devoir lier fortement

son frère et sa sœur à ses intérêts, couper court à toute tentative d'accommodement séparé, enfin frapper les esprits, en montrant à la France, à l'Europe, la maison de Bourbon unie contre Mazarin. Les pouvoirs déjà donnés au prince de Conti furent étendus : il se trouva investi d'une véritable vice-royauté qu'il partageait avec M^{ms} de Longueville, comme on voit dans les médailles de Rome ou de Byzance l'image des impératrices associée à celle des Césars. Le nom de Madame la Princesse, trop cher au peuple de Bordeaux pour être laissé à l'écart, fut maintenu à côté des deux autres. Le président Viole resta ministre sans portefeuille, dirions-nous aujourd'hui⁴.

Le prince
de Conti et
M^{ms} de Longue-
ville.
Désaccord avec
Marchin et
Lenet.

Condé se flattait d'avoir réussi à prévenir, tout au moins à limiter les rivalités ; il comptait sur la diversité des vues, sur le choc des ambitions pour établir une sorte de balance de forces et assurer un libre champ aux véritables dépositaires de sa pensée ; mais la machine était bien compliquée. Ces gouvernements équilibrés, pourvus de soupapes et de contrepoids, ne fonctionnent pas aisément : improvisés, ils se détraquent assez vite ; on en fit l'épreuve en Guyenne.

4. Il demeura peu de temps à Bordeaux et rejoignit M. le Prince à Paris au mois de juin 1652.

« Je vous ay laissé une entière disposition de toutes choses au delà de la Loire », écrivait Condé à son frère¹. Celui-ci a pris au pied de la lettre ces paroles officielles, qui ne sont pas exactement confirmées par la correspondance; mais avec de l'esprit, du savoir et du courage, il n'est pas en mesure de soutenir effectivement le rôle dont il n'a en quelque sorte que revêtu le costume. Mobile, capricieux, livré aux favoris et bientôt aux favorites, ayant le goût du plaisir, même de la débauche, avec des accès de dévotion qui le saisissent au retour de ses visites aux dames, il ne se mêle des affaires que pour les confondre. Le séjour de Bordeaux lui plaît plus que celui du camp; mais ses vellétés guerrières gênent fort Marchin; nulle fermeté, nulle suite dans le commandement²; son principal souci étant de paraître voler de ses propres ailes, il voudrait échapper à la direction de Lenet et s'affranchir du sentiment qui l'a jusqu'à ce jour retenu dans la dépendance de sa sœur.

Impérieuse, passionnée, M^{me} de Longueville

1. 16 février 1653. B. N.

2. Entre autres lettres de Condé, citons celle du 30 septembre 1652, où il gourmandait doucement son frère sur « son peu d'application », lui recommandant « de se résoudre à un peu plus de fermeté ».

supportait impatiemment l'alluré émancipée de son jeune frère, jugeait sévèrement sa conduite, méprisait son entourage. C'était le moment de sa rupture avec La Rochefoucauld; les mouvements divers qui agitent ce cœur déchiré et qui doivent aboutir à la plus austère des pénitences, n'ont pas encore pris la forme de la résignation chrétienne et se traduisent aujourd'hui par un redoublement d'arrogance et d'amertume. La rupture fut bientôt complète. Chassé par le prince de Conti, il suffit à Sarasin, pour se rétablir en faveur, « de cesser de visiter M^{me} de Longueville et de pester contre elle¹ ». Les intrigants ont beau jeu. Condé s'afflige de cet antagonisme, multiplie ses lettres, ses conseils. Les amis interviennent; Saint-Romain, au moment de se retirer, s'efforce d'une façon touchante de pacifier le diffé-

1. Lenet à M. le Prince, 4^{er} mai 1653. A. C. — Ajoutons que Sarasin ne se rendit pas moins agréable à son maître « en lui ménageant l'intrigue avec la petite M^{me} de Calvimont » (*Ibid.*). Cette maîtresse, bientôt affichée par le prince de Conti — avec un certain scandale, car il n'avait pas encore rompu le lien qui l'unissait à l'Église, — n'était pas par elle-même une influence bien redoutable, à en juger par l'impression que, dans une première entrevue, elle laissait à l'indulgent abbé de Cosnac : « Elle dit d'abord trois ou quatre choses qui me firent douter laquelle des deux étoit la plus surprenante, ou sa beauté ou sa sottise » (*Mémoires de Cosnac*); mais elle était avide et faisait commerce de sa protection.

rënd qui s'envenime de plus en plus. Vers la fin tout s'apaise : le frère et la sœur se rapprochent dans une haine commune contre Marchin et Lenet, « qui perdent nos affaires, Balthazar peut le prouver » ; et pour montrer combien il est d'accord avec M^{me} de Longueville, Conti ajoute : « C'est de sa ruelle que je vous écris ; elle auroit signé la lettre si elle ne venoit d'estre saignée des deux bras à cause de sa fiebvre ¹. »

Étrangère à ces querelles, toute à ses devoirs de mère, au fils qu'elle élevait et à l'enfant qu'elle portait dans son sein, docile avant tout aux ordres de son mari, Madame la Princesse suivait invariablement les avis de Lenet ; son dévouement passif ne cherchant pas l'appui de sa popularité réelle, rien ne troublait son application à conduire à bon terme une grossesse laborieuse. Le 19 septembre 1652, elle donna le jour à un fils, qui fut tenu sur les fonts par les jurats de Bordeaux et reçut le nom de la ville, comme il avait été fait à Paris, au temps de la Ligue, pour le fils du Balafré, et en pleine Fronde pour le petit comte de Saint-Paul². Le baptême fut différé jusqu'au

Madame
la Princesse ;
sa soumission et
son courage.
Naissance
d'un fils qui vécut
sept mois.

1. Le prince de Conti à M. le Prince, s. d. A. C.

2. François-Alexandre-Paris de Lorraine, né posthume, chevalier de Malte, mort en 1614. — Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville, tué en 1672.

10 février 1653; la duchesse de Longueville était marraine. Le parlement ne parut pas à la cérémonie, dont « les honneurs ne furent pas disputés à M. de Marchin¹ ». M. le Prince décida que le nouveau-né prendrait le titre de duc de Bourbon, bien que son père eût renoncé à obtenir ce duché par échange avec celui d'Albret, « mais parce que c'était le nom de la maison ». Cette prise de possession d'un titre, sans la sanction du Roi, était une véritable usurpation, qui aurait pu avoir des suites assez sérieuses; mais Louis-Bordeaux de Bourbon ne vécut pas sept mois². La mère semblait destinée à suivre bientôt son enfant; un moment on désespéra de son rétablissement. Au milieu de ses souffrances, de sa douleur, elle voulait donner à son mari une dernière marque de son amour, le désigner par testament pour seul héritier si elle venait à disparaître avec ses deux fils³. Elle se remit lentement; sa santé resta chancelante; les épreuves de tout genre lui avaient laissé une sorte

1. M. le Prince à Lenet, 4^{er} mars. B. N.

2. Il mourut le 11 avril 1653. — Les négociations entamées pour l'échange du duché d'Albret furent reprises plus tard, et leur conclusion donna aux Condé ce qui restait du duché de Bourbon, — le peu que le Roi voulut en donner, — assez du moins pour reconstituer la duché-pairie, et le vieux titre de la race appartint à la maison de Condé; il disparut avec elle.

3. Lenet à M. le Prince, 28 octobre, 2 décembre 1652. B. N.

d'affaiblissement général dont les suites ne laissaient pas de causer beaucoup de soucis. Sa maison était fort en désordre; M. le Prince dut intervenir, exiger des réformes, envoyer des instructions directes à la dame d'honneur, M^{me} de Tourville, en écrire à Lenet. Il fallut chasser diverses personnes, entre autres un gentilhomme appelé Blinvilliers, accusé de conspiration, et que Madame la Princesse avait d'abord assez vivement défendu. Toutes ces mesures se prennent avec un caractère d'urgence, restent enveloppées d'un mystère qui donne à penser. Le ton de la correspondance se modifie légèrement : une ombre de mécontentement refroidit la tendresse dont l'émotion se traduisait dans les lettres précédentes; on voit se froncer le sourcil de Condé et poindre un nuage qui grossira plus tard. — Vaillante cependant, Claire-Clémence ne craignait pas d'affronter le tumulte de la rue, s'y faisait porter aux jours d'émeute. Dans une bagarre, un homme fut tué à côté de sa chaise.

La ville n'était pas moins agitée que le conseil; les divisions y prenaient un caractère plus aigu; deux camps sont bien formés; chaque parti est retranché et sous les armes : l'« Ormée » près des grands arbres de son faubourg; le parlement et les jurats, la « Fronde », dans le quartier opulent du « Chapeau rouge ». On vit se succéder les

Domination
de l'« Ormée »,
soutenue par
M. le Prince.

rencontres, les « journées », comme on disait à Paris il y a cent ans ; un vrai combat se prépare. Attaquée par la Fronde, l'Ormée repousse l'agression, s'empare de l'Hôtel de Ville, canonne les barricades et la citadelle des bourgeois. Le Chapeau rouge capitule. — L'Ormée domine, proscriit, impose des taxes, et pendant un an fait la loi au gouvernement décousu que nous avons décrit. Le prince de Conti hésite, essaye de résister, cède, change au gré des influences qu'il subit, et par ses flottements froisse tout le monde, irrite sa sœur, contrarie son frère, qui a peine à dissimuler son mécontentement ; car Condé ne varie pas : en politique comme à la guerre, il ne songe qu'à la victoire, et poursuit le succès par tous les moyens, sans scrupules. Il correspond directement avec Villars, le chef de l'Ormée, l'engage à se modérer, le sermonne, mais avec une sorte de tendresse, loue son zèle, et signe « votre meilleur amy ». On lui reprochait de sacrifier le parlement : « J'aime mieux me conserver Bordeaux sans parlement, répondait-il¹, que le parlement sans Bordeaux. Bastissés tousjours sur ce fondement... Si les mazarins continuent à s'opiniâtrer, il faut les abandonner à mes amis plustost que de vouloir heurter

1. A. Lenet, 12 septembre 1652. B. N. *Manuscrits* 10060, fol. 100.

l'Ormée pour satisfaire aux mouvemens des mal-intentionnés. — Appuyés toujours le party le plus fort », dit-il ailleurs ¹, et il conseille de réserver les « sévérités » pour les frondeurs, qui veulent transporter le parlement à Agen. M. le Prince ne voyait qu'un côté de cette triste médaille, et son jugement était en défaut. « L'anarchie augmente, nous ne vivons que par miracle », écrivait Lenet à Saint-Agoulin ². Et voici que les conspirations viennent encore enflammer les fureurs populaires.

Un capucin auvergnat arrivait modestement à Bordeaux au mois de décembre 1652 pour prêcher l'Avent et s'occuper des affaires de son ordre. Le secret de cette mission évangélique fut bientôt révélé au prince de Conti : le père Berthod, aumônier ordinaire du Roi, venait d'être un des agents les plus actifs de la soumission de Paris, et il était envoyé à Bordeaux pour y jouer le même rôle. On le surveilla d'abord avec mollesse, Conti ayant déjà quelque velléité de se ménager des intermédiaires avec la cour ; mais le plan du révérend père était si vaste, ses démarches si hardies qu'il ne fut plus possible de fermer les yeux. L'Ormée s'enflamma, dicta sa volonté, prit les armes. Tous

Complots
pour remettre
Bordeaux au Roi.
Le père Berthod
et le père Ithier.
Courage du
trésorier Filhot.

1. A Lenet, 10 mars 1653. B. N.

2. 24 décembre 1652. B. N.

les religieux furent chassés de la ville ; il y eut de nombreuses arrestations, des curés frappés et blessés, des sacristies saccagées. Berthod put s'échapper. La fureur populaire retomba sur celui qui l'avait secondé, le père Ithier, gardien des Cordeliers de Bordeaux, « homme d'esprit, de savoir et de mérite, estimé de Leurs Altesses », et ami intime de Lenet¹. Il fut saisi, livré à une commission militaire. Marchin, qui la présidait, traita l'accusé fort rudement en paroles, mais lui sauva la vie en le condamnant à l'amende honorable et à la prison perpétuelle, malgré les clameurs des Ormistes, qui ne se méprenaient pas sur le vrai caractère de la sentence². Les complots se multipliaient. Diverses tentatives de soulèvement militaire furent réprimées par la fermeté de Marchin ; mais dans la ville on prenait courage.

Jacques Filhot, ancien officier et trésorier de France à Montauban, fut arrêté au moment où il allait ouvrir une des portes au duc de Candale. Conduit devant Duretête, il fut soumis à la question la plus cruelle, et la supporta avec un admirable

1. Lenet à M. le Prince, 24 mars 1653. A. C.

2. En effet, le père Ithier sortit au bout de trois mois de son *in pace*, fut nommé à l'évêché de Glandèves et mourut en 1674.

courage, sans dénoncer un seul de ses nombreux complices⁴.

Du Daugnon venait de consommer sa trahison; l'inaction de la flotte espagnole et la faiblesse de don Osorio avaient livré Bourg et ouvert la Gironde aux navires du Roi; toutes les positions un moment reconquises sur la haute Dordogne, dans la vallée de la Garonne, du côté des Pyrénées, Sarlat, le Mas-d'Agen, Mont-de-Marsan, ont été successivement perdues. Les ducs de Vendôme et de Candale, combinant leurs opérations, rejettent l'armée des Princes dans Bordeaux, dont le blocus est resserré. Cependant les régiments que Marchin a ralliés dans les faubourgs sont solides et fidèles, la ville est bien approvisionnée, le peuple en armes, organisé, très animé, d'autant plus attaché à M. le Prince que le retour du duc de Candale a ravivé la vieille haine contre le nom de d'Épernon. La résistance pouvait donc se prolonger; peut-être même serait-on en mesure de suivre les instructions envoyées de Namur et de reprendre l'offensive; encore le 15 mai (1653),

Blocus
de Bordeaux.
Cabale.
Aymar
de Chouppes

4. Fillot guérit de ses blessures, fut nommé trésorier de France à Bordeaux, anobli et pensionné. En 1660, Louis XIV voulut le voir : « Eh bien, monsieur de Fillot, martyr de mon État, comment vous portez-vous de vos blessures ? » — A la même époque, Condé lui écrivit pour exprimer ses regrets et son admiration.

Lenet l'espère et l'annonce à M. le Prince. C'est d'en haut que partit le signal de la dissolution finale.

Rappelons-nous cet officier d'artillerie qui, par une nuit sombre et pluvieuse, devant Fribourg, conduisait le duc d'Anguien au milieu des ouvrages abandonnés par l'ennemi ¹. Ce fut l'agent le plus actif de la dissolution du parti de M. le Prince en Guyenne. Retiré dans son pays, Aymar de Chouppes avait, depuis le commencement des troubles, varié souvent et avec adresse, se faisant congédier en temps opportun, passant d'un camp dans l'autre sans trahison formelle, et cependant assez mal récompensé de ses migrations. M. le Prince, arrivant outre-Loire, eut quelque satisfaction à voir cet ancien compagnon d'armes revenir vers lui, car il le savait bon officier, Poitevin, huguenot d'origine, très utile à employer; mais dès que Chouppes ne fut plus contenu par la présence de Condé, son caractère inquiet et jaloux reprit le dessus. Il avait espéré partager le commandement avec Marchin, sinon le supplanter; voyant celui-ci seul investi et bien ancré, il se dégage des affaires militaires, se donne au prince de Conti, devient un agent diplomatique, obtient une mission en Es-

1. Voir t. IV, p. 276.

pagne, d'où il rapporte des instructions directes et quelque argent. Sur ce point d'appui, il monte la cabale contre Lenet et Marchin, enrégimente tous les courtisans, les confidents, Matha, Auteuil, Sarasin, et « jusqu'au bon comte de Maure ¹. Jamais on ne vit cabale si obstinée. Nos petites finances seront vite épuisées et peut-être on tombera tout d'un coup. Ces gens là n'en seroient pas fâchés, croyant qu'en fondant la cloche ils trouveroient leur compte ². »

Lenet disait vrai : on voulait « fondre la cloche », c'est-à-dire livrer Bordeaux et accepter l'amnistic. Le prince de Conti était à la tête du mouvement et entraînait sa sœur, qui, mécontente de Lenet, mais incapable d'une bassesse, s'aperçut trop tard qu'on la rendait infidèle à Condé. C'est la fin. Le 20 juillet, les couleurs de l'insurrection, le drapeau rouge, disparaissaient, et le drapeau blanc flottait à tous les clochers. Écoutons encore Lenet ³ : « Le prince de Conti sort de la Bourse, où dans une assemblée tumultueuse il a passé à dire que la paix estoit dès à présent conclue. On va donner les ostages... Je ne puis vous dire quelle obligation vous avez à Bordeaux, qui a souffert toutes les

Soumission de
Bordeaux.
Entrée des ducs
de Vendôme
et de Candale
(3 août 1653).

1. Lenet à M. le Prince, 4^{er} mai 1653. A. C.

2. Lenet et Marchin à M. le Prince, 8 mai 1653. A. C.

3. Lenet à M. le Prince, 29 juillet 1653. A. C.

ruines imaginables et en est venu au dernier morceau de pain pour vostre service, et combien je blasme les Espagnols, dont la flotte rôde encore vers la tour de Cordouan, sans avancer ni se poster. »

Le 3 août 1653, les ducs de Vendôme et de Candale entraient dans Bordeaux soumis et vide de troupes. Plus de trace de l'Ornée. Duretête paya pour tous et fut roué, trois misérables pendus. Ainsi finit la guerre de Guyenne et s'évanouirent les dernières illusions de M. le Prince sur l'assistance ou la diversion qu'il pouvait attendre du Midi.

CHAPITRE VIII

LA VIE ET LES AFFAIRES HORS DE FRANCE. LA CONDAMNATION.

1653-1657.

Suite de la capitulation de Bordeaux. Ce qui advint des troupes, de M^{me} de Longueville et du prince de Conti. — Marchin passe en Flandre, devient *l'alter ego* de Condé. — Lenet. Madame la Princesse à Valenciennes et à Malines. Les visites de son époux. — M. le Prince et Mademoiselle. Naissance de M^{lle} de Bourbon. — Condé dirige l'éducation de son fils. M. le Duc à Namur et aux Jésuites d'Anvers. — Embarras financiers. Luxe et misère. — M. le Prince à Bruxelles. Empressement de la noblesse. Les dames. Le portrait de Téniers. — Popularité de Condé. La bourgeoisie et les gens de guerre espagnols. — Les généraux et les gentilshommes de M. le Prince. Guitaut, Coligny-Saligny, Boutteville. Rivalités. Nouveaux départs. — Rares défections. M. et M^{me} Deshoulières. Vincuil. La Roque. La Marcousse. — Les amis de M. le Prince à Bruxelles et à la Haye. Condé et le maréchal de Gramont. Entrevue avec Montbas. — La liberté d'esprit des grands hommes de guerre. Lectures et goûts de Condé : les lettres, les arts et la philosophie. Les genets d'Espagne. — L'expédition des affaires. Viole et Lenet. Le premier secrétaire Jacques Caillet; sa famille. — Les agents de Condé. Princes recruteurs et autres. — Barrière et sa mission en Angleterre, 1652. Premiers succès. Rapports avec Cromwell. — Hauts et bas. Lutte avec les agents de Mazarin. — L'Angleterre s'allie à la France. Ruine et emprisonnement de Barrière. — Ébauche de négociations avec la Suisse et Malte. — Mission de Saller à Rome. Le cardinal de Retz. On veut exclure

Condé de la paix générale. Projets de médiation. — La reine de Suède; ses sentiments pour Condé. Son voyage aux Pays-Bas (septembre 1654). Questions d'étiquette. — Projet de confier le gouvernement des Pays-Bas à la reine; opposition de Condé. Christine ne voit pas M. le Prince et continue de l'admirer. — Recherche des agents de Condé en France. Marigny, Vineuil, Gourville. — Arrestation de Fouquet de Croissy. Le parlement retient la cause. — Les prisonniers de guerre : Coligny, Guyonnet. Douceur sur leur situation; négociations. Les otages; Girardin. — Arrestation de Bertaut à Paris (31 mai 1653) et de Lebrun à Rocroy (septembre). — L'abbé Fouquet fait arrêter Ricous, serviteur de M. le Prince. Bertaut et Ricous jugés sommairement et exécutés (11 octobre). — M^{me} de Châtillon et Condé. — Détente. Échange des prisonniers de guerre. — Procès de M. le Prince. L'instruction. — Premier arrêt (19 janvier 1654). Sommations faites à Péronne. — Le prince de Condé condamné à mort (27 mars). Mariage de son frère. L'opinion.

Suite
de la capitulation
de Bordeaux.
Ce qui advint
des troupes,
de M^{me} de Lon-
gueville
et du prince
de Conti.

Suivons les premiers pas de ceux qui, étrangers à la province, à ses aspirations, et n'y servant que la cause, les plans de Condé, viennent d'être dispersés par la capitulation de Bordeaux.

D'abord les troupes. L'engagement qui, selon les idées du temps et la tradition romaine, liait certains corps de troupes à la personne de M. le Prince, fut respecté¹. Le régiment d'Anguien, les gardes, gendarmes et cheveau-légers de Condé, divers détachements disséminés en Guyenne² reçu-

1. Ainsi fut fait à Montrond, à Bar-le-Duc, etc.

2. Entre autres les détachements de « Condé » et de « Montmorency », qui, ayant essayé, après la prise de Bordeaux, de fermer Périgueux aux troupes royales, furent désarmés par le peuple, et autorisés à rejoindre en Flandre la « portion principale ». Tous les autres corps dits de la maison

rent « étape et route » pour la Flandre. Sans être inquiétés, officiers et soldats rejoignirent le prince auquel ils avaient promis fidélité.

Autorisée à « se rendre dans une de ses maisons », M^{me} de Longueville s'arrêtait à Moulins, au couvent de la Visitation, où sa tante de Montmorency, Marie-Félice des Ursins, jadis la *Sylvie* de Théophile, aujourd'hui sœur Marie-Henriette, priaît depuis vingt ans, et sous le cilice et la bure pleurait le décapité de Toulouse, le héros de Veillane et de l'île de Ré. Ayant puisé dans ses entretiens avec cette sainte la force d'accomplir le sacrifice de son orgueil, elle s'inclina devant son mari; M. de Longueville adoucit l'épreuve : « Il m'a reçue avec des joies infinies. Je ne demande plus rien à Dieu que la paix. ¹ » A ce jour commence cette vie de recueillement et de pénitence, pratiquée avec une suite, une fermeté qui soutiendra les plus cruelles douleurs. Si un lien rattache encore au monde cette âme forte et toute en Dieu, c'est le désir ardent de faciliter à un glorieux frère le retour au devoir, c'est la volonté de rétablir

de Condé étaient déjà auprès de M. le Prince. Quant aux régiments levés dans les provinces ou amenés de Catalogne, ils furent licenciés; quelques-uns, celui de Balthazar par exemple, rentrèrent au service du Roi.

1. M^{me} de Longueville à Lenet; Acquigny près Louviers, 3 décembre 1654. B. N.

entre le cadet et l'aîné la concorde qu'au temps de ses égarements Anne-Geneviève se reproche d'avoir troublée.

Ce frère cadet était encore loin du repentir. Tout à la joie de se sentir libre, tout au feu de son ambition, Armand de Bourbon se rend, avec sa cour, à sa maison de Pézenas, où il eut la bonne chance de protéger les débuts de Molière, sans se douter qu'un jour sa dévotion ranimée condamnerait, en termes sévères, le théâtre et les comédiens. Bientôt il se défait de ses maîtresses et de ses abbayes, aspire, avec moins de fierté que d'ardeur, à obtenir la main d'une des fameuses nièces, n'importe laquelle, « c'est le cardinal que j'épouse ». Une alliance avec la maison royale, quel triomphe éclatant pour le fils de Pietro di Mazzara ! Aussi s'empressa-t-il de rompre un engagement déjà conclu : la fiancée promise au charmant duc de Candale¹ fut donnée à un prince contrefait et malsain. Avec le visage et les vertus d'un ange, belle, douce, pieuse et charitable, Anne Martinozzi se montra digne de l'honneur d'un si haut rang, qu'elle paya au prix de sa santé ruinée². Ce mariage valut au prince de Conti l'emploi de général d'armée, le

1. Sur le duc de Candale, voir t. V, p. 513.

2. Mariée le 22 février 1654, elle mourut en 1672, laissant deux fils.

commandement en Catalogne, puis en Italie. Il ne s'en tint pas là. On le vit solliciter une part dans la dépouille de son frère : établi à l'hôtel de Condé, il se fit attribuer la charge de grand-maître de France, ainsi que la jouissance des terres de Châteaubriant et de Saint-Maur.

Faut-il, pour juger ces démarches et cette prise de possession provisoire, s'attacher seulement aux apparences ? Sous ce masque de rapacité cynique, ne doit-on pas chercher un respectable sentiment de famille, une arrière-pensée de conservation et de restitution éventuelle ? La réserve observée par M. le Prince, la modération inusitée de son langage fortifient cette impression. Certains passages de la correspondance semblent exprimer, en termes voilés, sinon une approbation formelle, au moins un consentement tacite. L'intervention persévérante et affectueuse de M^{mo} de Longueville ne rencontra pas d'obstacle insurmontable et fut couronnée de succès : le prince de Conti fit les premiers pas ; à propos d'un deuil de famille, des lettres d'un tour très noble et d'un sentiment élevé furent échangées entre les deux frères encore séparés¹, prélude de la réconciliation qui devait suivre la paix des Pyrénées.

1. M. le Prince à M^{me} de Longueville ; Tournay, 4 octobre 1658. — Le prince de Conti à M^{mo} de Longueville, Paris,

Marchin passe
en Flandre,
devient l'alter ego
de Condé.

Exclu de l'amnistie, qu'il n'aurait pas acceptée, Marchin avait d'abord paru décidé à ne plus servir et parlait de se retirer dans son pays natal. On lui donna passeport pour Liège; mais il se ravisa promptement et alla s'offrir aux ministres du roi catholique, réclamant de gros arriérés de solde et un commandement de « général seul », prêt à conduire des levées en Catalogne ou des vaisseaux devant la Charente. Tout échoua : après quelques passes d'armes avec Fiesque et Mazerolles et une promenade maritime autour de l'île de Ré, Marchin gagna Londres, où il ne réussit pas mieux à se faire agréer au service d'Angleterre. Force lui fut de s'en aller assez penaud en Flandre et de reprendre sa place auprès de Condé, qui avait ses raisons pour recevoir l'enfant prodigue à bras ouverts.

Clinchamp venait d'être brusquement enlevé par une courte maladie ¹. Depuis le jour où ce capitaine d'aventure amenait en Gâtinais un contingent d'Allemands et d'Espagnols, il avait gagné la confiance de M. le Prince, qui se reposa sur lui pour bien des détails d'exécution; c'était son meilleur officier de troupes. Aussi appliqué,

17 octobre 1658; lettre envoyée par la duchesse à M. le Prince le 23 octobre. — A. C.

1. 23 août 1653.

aussi vigilant que celui qui vient de disparaître, Marchin a plus d'envergure et d'autorité; son arrivée ne pouvait être plus opportune. Le voilà donc comme jadis aux côtés et sous la main de Condé.

Auprès d'un chef de ce caractère, les vellétés d'indépendance ne sont pas de mise; mais loin de lui on se soulage, et l'écho des propos tenus dans les villes d'eaux, sur les promenades, arrive jusqu'au cabinet de Mazarin. A Aix-la-Chapelle, en 1655, devant le cercle des baigneurs, Marchin et Coligny (un autre ambitieux déçu, jaloux et froissé) ne cachaient pas leur lassitude, leur mécontentement, et « la disposition où ils sont de rompre avec M. le Prince ¹ ». En attendant que cette occasion se présente, ils ne bronchent jamais sous les yeux du chef et lui obéissent sans hésiter, souvent même avec entrain. Pendant quatre ans, Marchin va suppléer M. le Prince dans le commandement en chef; c'est lui qui conduit l'infanterie, dirige le combat aux jours d'action générale, l'*alter ego* de Condé.

Frappé de la même exclusion que Marchin, et lié plus étroitement encore à la fortune de Condé, Lenet quitte Bordeaux avec Madame la Princesse et

Lenet. Madame
la Princesse
à Valenciennes et
à Malines.
Les visites de
son époux.

1. Chanut à Mazarin; la Haye, 14 octobre 1655. B. N.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5301 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700

RESEARCH INTERESTS
The research interests of the laboratory are in the synthesis and properties of novel materials, particularly those with potential applications in catalysis and materials science. The laboratory is currently engaged in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability. The laboratory is also interested in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability.

RESEARCH INTERESTS
The research interests of the laboratory are in the synthesis and properties of novel materials, particularly those with potential applications in catalysis and materials science. The laboratory is currently engaged in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability. The laboratory is also interested in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability.

RESEARCH INTERESTS
The research interests of the laboratory are in the synthesis and properties of novel materials, particularly those with potential applications in catalysis and materials science. The laboratory is currently engaged in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability. The laboratory is also interested in the synthesis of new materials with unique properties, and the study of their catalytic activity and stability.

monte, sans hésitation, sur le même navire à Lesparre, le 2 août 1653¹.

Claire-Clémence reçut aux Pays-Bas le traitement d'une reine et la plus large hospitalité. Un des principaux personnages de la cour de l'archiduc, le comte de La Motterie², l'attendait à Dunkerque, où elle débarqua le 26 août. Partout l'ordre était donné de la loger avec magnificence, et de pourvoir, sans compter, à sa dépense et à celle de son train. Accompagnée de son fils, elle s'achemina lentement par Nieupoort, Bruges, Gand, Audenarde, jusqu'à Valenciennes, où elle établit sa résidence³; lourde charge pour la ville, bientôt accrue par l'arrivée de M^{me} de Marchin et d'une suite nombreuse. Impossible cependant d'être plus gracieux que l'archiduc : par ses ordres, une troupe de comédiens partit de Bruxelles « avec chariots et escorte » pour donner à Valenciennes, devant l'illustre exilée, une série de représentations, toujours aux frais de l'échevinage, qui dut faire construire un théâtre à cette occasion.

Les prévenances du vice-roi offraient un contraste frappant avec l'apparente froideur de M. le

1. Lenet à don Luis de Haro; à bord de l'*Amiral*, 6 août 1653. A. C.

2. Voir t. V, p. 100, note 1.

3. 18 septembre.

Prince. Après tant d'épreuves, l'épouse courageuse et dévouée qui, sans cesse malade, venait de perdre un enfant et que la fortune semblait conduire dans les bras de son mari, dut attendre pendant huit mois une simple visite. Elle vit Marchin emmener sa femme¹; elle vit partir ce fils, qui jamais encore ne l'avait quittée : Lenet, au retour d'une mission, lui enleva le duc d'Anguien pour le conduire à son père². M. le Prince, au milieu de ses affaires, ne trouvait pas le temps d'apporter une parole de consolation et de tendresse. Enfin, le 30 juin 1654, Claire-Clémence fut appelée à Mons, où son mari arrivait d'autre part; ils passèrent la soirée ensemble dans une chambre d'auberge, et le lendemain chacun partit de son côté, l'un s'en allant à Bruxelles et à l'armée, l'autre retournant à Valenciennes.

Comment expliquer la bizarrerie de ces rapports, le mystère de cette entrevue si longtemps attendue? Faut-il y voir une indifférence inexplicable et poussée jusqu'au mépris? un témoignage cruel de mécontentement pour quelque cause inconnue? Ne peut-on pas croire qu'en se tenant loin de sa femme, M. le Prince voulait faciliter le succès de

1. Janvier 1654.

2. 43 octobre 1653.

certaine négociation engagée en dehors de lui, mais avec son aveu facile?

C'était en effet le moment où Madame la Princesse adressait une requête ¹ au parlement de Paris, réclamant la mainlevée de ses biens et demandant à rentrer en France. La position était délicate : il importait à Condé de bien marquer la séparation, d'éviter tout ce qui pouvait présenter une apparence de concert ². Mais la lettre au parlement ne fut pas ouverte; renvoyée au Roi, elle resta sans réponse. Les rapports entre les deux époux devinrent convenables; puis la guerre les rapprocha. Ramené à Valenciennes par des événements dont nous parlerons plus loin, et couvrant la retraite de l'armée d'Espagne, Condé se trouva retenu une quinzaine de jours auprès de sa femme ³. L'ennemi se montrait; le baron de Roisin réclamait sa maison, prêtée pour quelques jours qui devenaient des mois; la ville, n'ayant reçu aucun secours de l'archiduc, menacée peut-être d'un siège, refusait de faire de nouveaux sacrifices pour l'entretien d'une princesse étrangère; il fallut chercher gîte ailleurs. Le choix tomba sur Malines, cité paisible, assez ecclésiastique, à l'abri des coups de l'ennemi. Là,

1. Datée de Valenciennes, 20 février 1654. A. C.

2. M. le Prince à Viole et Lenet, 22 janvier 1654. B. N.

3. Du 26 août au 12 septembre 1654.

nulle assistance pécuniaire à espérer sur place¹; rien que de rares et maigres subsides envoyés par M. le Prince; diamants et pierreries avaient disparu depuis longtemps; force fut de réduire le train, de vendre successivement chevaux, carrosses et jusqu'aux « habits »; parfois le pain manquait, le maître d'hôtel ne trouvant plus crédit chez les plus humbles fournisseurs.

Madame la Princesse vécut ainsi péniblement plusieurs années, bien seule, avec deux ou trois dames et quelques serviteurs de plus en plus mécontents et difficiles à retenir²; faisant de loin en loin quelque courte absence en des occasions solennelles, voyant rarement son fils, mais recevant de son mari des visites un peu plus fréquentes et assez intimes pour lui laisser un gage vivant de cette tendresse inégale.

La nouvelle d'une grossesse aussi peu attendue causa un certain émoi dans l'entourage de M. le Prince; l'écho de cette surprise retentit assez loin pour mettre fin à des rumeurs qui circulaient depuis longtemps et que chaque indisposition de

M. le Prince
et Mademoiselle.
Naissance
de
M^{lle} de Bourbon.

1. Madame la Princesse à Lenet, s. d. (décembre 1634).
B. N.

2. A Valenciennes, les serviteurs de Madame la Princesse avaient été accusés devant le magistrat de vouloir livrer aux Français les portes de la ville.

Madame la Princesse faisait revivre. On tenait Claire-Clémence pour perdue. Certains propos de son médecin étaient répétés, commentés, et les nouvellistes remariaient déjà M. le Prince. Les uns parlaient de la fille de M^{me} de Cantecroix, qui aurait apporté en dot les millions et les troupes de M. de Lorraine¹. D'autres nommaient Mademoiselle et ceux-là n'étaient peut-être pas loin de la vérité.

Depuis la rencontre du faubourg Saint-Antoine, Mademoiselle s'associait à la gloire de Condé; le héros auquel elle croyait, non sans quelque fondement, avoir sauvé la vie et l'honneur, tenait depuis ce jour une grande place dans sa pensée. Quand il dut s'éloigner de Paris, elle le fit suivre par ses troupes, gendarmes, régiment d'Holac, etc., repoussa toutes les avances de la cour, et de sa retraite restait en rapports suivis avec le proscrit; les messagers allaient et venaient entre Namur ou Bruxelles et le château de Saint-Fargeau. Les lettres étaient intimes, presque tendres. Monsieur s'en émut, prit sa grosse voix, questionna sa fille, la menaça de sa colère et d'une opposition absolue. D'un ton dégagé, Mademoiselle fit une réponse dilatoire; elle savait ce que pesaient les résolutions de son père. Condé songeait-il sérieusement

1. L'archevêque d'Embrun à Mazarin, 16 juillet 1653. A. E.

à Mademoiselle, ou voulait-il le laisser croire? Quant à celle-ci, il est certain qu'elle n'était pas éloignée de cette pensée d'union. Soudain la scène change : Mademoiselle prête l'oreille aux ouvertures de la cour, elle veut que le colonel Holac ramène son régiment de Belgique; le ton des lettres n'est plus le même; aux épanchements de l'amitié succèdent quelques récriminations. Il n'y a pas rupture, mais on peut suivre les progrès du refroidissement et leur concordance avec certaines nouvelles qui arrivent de Flandre : Madame de Condé semble revenir à la vie, elle est grosse, elle accouche.

Née le 12 novembre 1656, la jeune princesse n'avait pas neuf mois que M^{me} de Fontevault lui offrit sa succession : Jeanne-Baptiste de Bourbon¹ tenait à ce que sa crosse et sa mitre restassent dans la maison. Condé remercia l'abbesse de ses bonnes intentions, mais suggéra qu'il serait préférable d'attendre des temps meilleurs; il lui semblait prématuré de se prononcer sur la vocation religieuse de sa fille². Après de ce berceau, la mère put oublier le chagrin que lui causait l'éloignement du duc d'Anguien.

1. Fille naturelle de Henri IV, née en 1608.

2. M. le Prince au comte d'Auteuil; 10 août 1657. A. C. — M^{lle} de Bourbon mourut le 28 septembre 1660.

Condé dirige
l'éducation
de son fils.
M. le Duc
à Namur et aux
Jésuites d'Anvers.

Condé voulait que son fils fût élevé comme il l'avait été lui-même, virilement, et qu'il reçût la même instruction solide, complète et variée; fidèle à la tradition paternelle, il a recours aux procédés jadis employés par le prince Henri II. A Bordeaux déjà, il envoyait des instructions dans ce sens: acceptant avec empressement une vague ouverture de Marchin, il l'avait prié de suppléer à l'insuffisance du gouverneur d'Auteuil, d'avoir l'œil sur M. le Duc, et par ses visites, ses récits, ses conseils, de préparer de bonne heure l'enfant au glorieux métier des armes¹. Il se rappelait le profit qu'à Dijon, dans sa jeunesse, il avait tiré de l'entretien du colonel liégeois. Marchin avait pris du goût pour « son petit duc »; l'enfant montrait d'heureuses dispositions, inspirait des sympathies. La capitulation de Bordeaux rompit ces liens éphémères. Condé résolut de prendre en mains l'éducation de son fils, et d'abord de l'isoler du gynécée. Peut-être faut-il voir dans ce parti bien arrêté un des motifs qui le retinrent loin de sa femme; lui seul pouvait aplanir les obstacles inséparables de la vie de l'exilé. Impossible d'assurer à cet enfant de dix ans la fixité du séjour, le calme, la retraite que sa propre

1. Marchin et Lenet à M. le Prince, 8 mai 1653. A. C.

enfance avait trouvés dans les murs de Montrond. Plus de toit ! l'auberge, des ressources incertaines ; Tout est fragile, précaire, difficile, jusqu'au choix des maîtres qu'il faut chercher à l'étranger ou recruter dans le cercle chaque jour plus étroit des compagnons d'exil !

A peine débarqué, M. le Duc fut conduit à son père, qu'il rejoignit à Rocroy. Bientôt l'enfant fut établi à Namur. Condé y résidait parfois auprès de lui, ou lui faisait de fréquentes visites, ne relâchant jamais sa surveillance, même quand la guerre ou les affaires le tenaient au loin. Henri-Jules -- on l'appelait alors Henri-Louis pour ne pas prononcer un nom abhorré -- Henri-Jules, malgré ses travers, garda de cette vigilance, de ces soins, un souvenir reconnaissant ; il professa toujours pour son père la plus vive tendresse et un dévouement absolu.

La maison, qui était montée à Bordeaux sur le pied de cinquante personnes et dix-huit chevaux, fut réduite au strict nécessaire, encore fort lourd. Un prétexte honorable permit d'éloigner le gouverneur ; superfluité encombrante dans l'éducation, d'Auteuil devint à Paris un correspondant clairvoyant, un agent utile et sûr. L'écuyer La Fontaine, « homme fidèle, de bonnes mœurs et assidu au possible, ancien page du duc de Mont-

morency ¹ », eut la charge de l'enfant, qui n'était ni grand, ni beau, mais robuste.

De bonne heure il montait vigoureusement le cheval que Barrière lui avait envoyé d'Angleterre². Le « maintien » ne fut pas plus négligé que l'équitation, et M^{me} de Longueville se chargea de fournir le « maître à danser³ ». Deux précepteurs jésuites, hommes de mérite, les pères La Falmère et Berger, enseignaient les lettres latines, la géographie, l'histoire, les mathématiques, et ne quittaient pas leur élève, qui sut profiter de leur enseignement. Dans la limite que comportaient les circonstances, rien ne fut négligé pour cultiver son esprit. Il était en rapports avec les hommes distingués de l'entourage paternel. Marigny, plus fait pour inspirer le goût du style poli que pour donner des leçons de morale, lui écrivait fréquemment en prose ou en vers, et n'a pas dédaigné de garder les réponses, dix lettres⁴, revues peut-être par les précepteurs, car le tour en est un peu cherché.

Les Jésuites avaient un collège à Anvers ; M. le Duc y acheva son éducation, comme son père

1. *Mémoires* de Lenet.

2. M. le Duc à Marigny, 7 octobre 1653. A. C.

3. M. le Prince à M. d'Auteuil, 6 janvier 1657. A. C.

4. Datées du 13 septembre 1653 au 3 février 1658. A. C.

avait fait au collège Sainte-Marie de Bourges. Il venait d'avoir quinze ans, lorsqu'il soutint publiquement ses thèses avec une fermeté et une maturité de jugement que des spectateurs bienveillants jugèrent au-dessus de son âge (1658). En couronnant le jeune vainqueur, le révérend président, habile, comme tous ceux de son ordre, à manier l'antithèse dans une latinité élégante et facile, profita de la présence de Condé pour risquer une comparaison un peu subtile entre la « poussière académique » dont le fils vient de se couvrir au combat de la thèse, et « cette autre poussière martiale » que le père soulève par les plaines en défendant les libertés de la Belgique¹.

Les dithyrambes du recteur ne faisaient guère illusion, et cette poussière allégorique ne pouvait voiler un désastre trop réel. Au milieu de toutes ces ruines, M. le Duc terminait de bonnes études; les maîtres ne lui ont jamais fait défaut. Il manquait parfois de vêtements, presque de nourriture; mais l'écuyer, les précepteurs, le cheval de

1. « ... hoc addito voto ut qua felicitate in academico pulvere suas theses propugnauerat filius, eadem in altero pulvere martiali serenissimus parens propugnaret, ac tueretur Belgii nostri urbes. » (Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*. 4659.)

selle; les livres, les fleurets, le maître à danser furent toujours respectés; Condé ne permit jamais d'y toucher, même au plus fort de ses embarras financiers. Et Dieu sait si ces embarras étaient grands!

Embarras
financiers.
Luxe et misère.

Misère! ruine! banqueroute! tel est le refrain de mainte lettre adressée par M. le Prince à Fiesque, à Viole, à Lenet, ou par Lenet lui-même à Saint-Agoulin et autres. Certes on ne saurait accuser le roi catholique d'avoir volontairement manqué à sa parole; mais il ne se montrait pas exact à remplir ses engagements. Souvent son trésor est vide; il faut attendre les galions d'Amérique. La flotte des Indes arrive; elle apporte l'abondance; les fameuses « mésades¹ » ne vont-elles pas être enfin distribuées? Non; les places, la solde, le recrutement passent avant tout; ce qui reste est absorbé par l'arriéré, aussitôt dépensé, prodigué. Encore était-il souvent difficile de mettre l'argent à couvert de certaines prétentions. Marchin et même Lenet écrivaient en Espagne pour obtenir une sorte de saisie-arrêt sur les fonds destinés à Condé et se faire envoyer directement le montant de leurs créances: « Leurs prétentions sont trop fortes; les autres sont bien plus en

1. *Mesada*, mois, le traitement du mois.

nécessité qu'eux¹. » Condé se défendait de son mieux, ne réussissait pas toujours : à Stenay il essayait de battre monnaie « au coin du Roy² » ; vaine tentative. Aucune réserve ; quand il y a retard ou déficit, comment s'en tirer ? Comment faire marcher trois maisons, celle de Madame la Princesse à Malines, de M. le Duc à Namur, de M. le Prince à Bruxelles ? Vite, il faut congédier les bouches inutiles, « car je ne suis pas en estat de donner de l'argent à mes domestiques³ ». Mais ces malheureux qui ont tout quitté pour suivre leur maître, où les envoyer ? Le licenciement reste sur le papier. Et M. le Prince de courir à Anvers, le grand marché d'argent ; les caisses sont fermées, les traites protestées, patagons et florins se cachent ; quelquefois les lettres de change sont mauvaises⁴, et le spectre de la banqueroute apparaît⁵.

Cela explique bien des contrastes.

Voici Madame la Princesse sans feu à Malines ; l'hôtesse fait mettre en prison le maître d'hôtel

1. M. le Prince à Fiesque, 9 juin 1653. A. C. — On voit poindre le conflit qui s'élèvera plus tard entre Condé et Lenet.

2. M. le Prince à Lenet ; 19 mars 1653. B. N.

3. M. le Prince à Lenet et à Viole, 31 janvier 1654. B. N.

4. « La lettre de change de 45,000 écus, envoyée de Madrid à Madame la Princesse, est mauvaise. » (M. le Prince à Fiesque, 9 mai 1654. A. C., etc.)

5. « Je me vois à la veille de faire une banqueroute générale. » (M. le Prince à Fiesque, 16 juin 1653. A. C.)

qui ne la paye pas. Le train de guerre de M. le Prince a disparu; lui-même vit au cabaret, se cache pour échapper aux reproches, aux lamentations de ses officiers, de ses serviteurs, qui meurent de faim. La Fontaine ne sait comment nourrir M. le Duc¹. « Enfin, monsieur, écrit Condé au premier ministre don Luis de Haro, je supplie V. E. de considérer que sans de prompts assistances d'argent il ne me sera pas possible de continuer mes services au Roy avec honneur ny utilité... Je la supplie de me mander ce que S. M. C. veut que je devienne; car tant que je n'auray point d'argent, que mes troupes seront sans recrues et sans remontes, mes officiers-généraux sans un sol, mes places desgarnies, tous mes amis dans la misère, moy, ma femme et mon fils dans une continuelle gueuserie, je ne sçay pas moy-mesme en

1. « Tout l'équipage de M. le Prince se vend pour payer sa despence... M. le Duc est à Namur, sans nourriture et sans habits... Madame la Princesse, après le reste de ses bagues, a vendu son carosse, ses chevaux et ses habits. » (Lenet à Saint-Agoulin; Bruxelles, 44 juin 1654. B. N.) — « Je doute si j'oseray rentrer dans Bruxelles, à cause de la multitude des créanciers que j'y ay de toutes façons... Ma femme et mon fils s'accoustument à vivre de l'air. » (M. le Prince à Fiesque; Mons, 30 novembre 1655. A. C.) — « Je suis résolu de me mettre dans le cabaret et de congédier le peu de gens qui me restent. » (Le même au même; Bruxelles, 45 janvier 1656. A. C.)

quoy je puis estre propre au service de S. M. dans un estat comme celui-là¹ ».

La veille ou le lendemain du jour où partaient cette lettre et vingt autres identiques, l'équipage de Condé est au complet; on le voit apparaître aux cérémonies avec une brillante suite de carrosses; il donne des repas, voire des bals, car il a fait venir ses violons et les a vêtus de neuf²; il est vrai qu'aux moments difficiles les violons prendront la pique ou le mousquet et s'en iront dans les régiments.

C'est qu'il y a un rang à soutenir; c'est qu'il faut étaler le luxe au milieu de la misère pour répondre dignement au grand accueil que Condé reçoit de toute la Belgique, fidèle aux nobles traditions d'hospitalité qui se sont conservées jusqu'à nos jours.

Dès sa première visite à Bruxelles, presque au moment où il venait de toucher le sol des Pays-Bas, « tout le beau monde était accouru » pour le rencontrer à une grande fête que lui donnait l'archiduc³. Il y eut d'abord quelque hésitation parmi les dames qui donnaient le ton, titrées « princesses ou grandes d'Espagne », fort entichées

M. le Prince
à Bruxelles.
Empressement de
la noblesse.
Les dames.
Le portrait de
Téniérs.

1. 13 janvier 1656. *Minute* A. C.

2. M. le Prince à Viole et Lenet, 27 janvier 1654. B. N.

3. Caillet à Lenet, 10 mai 1653. B. N.

de leur rang et ne sachant comment serait réglée l'éternelle question des préséances; mais Condé, glissant adroitement sur les points délicats, se tira d'affaire par son urbanité et sa bonne grâce. Implacable dans sa fierté vis-à-vis des personnes royales ou de maisons souveraines, des ministres et hauts fonctionnaires, il faisait bon marché de l'étiquette avec les autres, avec les dames surtout, habituées à un tout autre accueil par les infants ou archiducs à l'allure gourmée, et si souvent froissées par les bouffonnes impertinences de M. de Lorraine. L'empressement fut très grand; on se disputait l'honneur de le recevoir; on courait chez lui dès que sa porte était ouverte, surtout s'il donnait à danser au coup d'archet de ses violons français¹. Le moment étant venu de rentrer en campagne, on lui fit promettre de revenir l'année suivante. En effet, au mois de février 1654, une fois son fils bien établi à Namur et l'épineuse question des quartiers d'hiver réglée tant bien que mal, il vint fixer son domicile à Bruxelles, et continua d'y résider autant que le permettaient ses devoirs de général et de père, la fièvre, qui reparait toujours, la gravelle qui se montre quelquefois, menaçant de tourner à la goutte, et surtout les

1. Guitaut à Lenet, 21 juin 1653. B. N.

cruels embarras d'argent. Toujours fort recherché, il pouvait à peine suffire aux invitations dont on l'accablait, « festins, banquets, comédies ¹ ». Les dames se sentaient sous le charme de sa tournure élégante et martiale, de son esprit étincelant, de sa gloire; il en avait distingué particulièrement quelques-unes; mais l'entraînement était général : « Toutes en ce pays, nous aimons si parfaitement Vostre Altesse ²... » et bien qu'il fût loin d'avoir une beauté régulière, elles se disputaient son portrait ³. On s'adressa d'abord à Juste, qui, l'ayant déjà exécuté plusieurs fois ⁴, vint le recommencer à Bruxelles. Puis ce fut le tour du peintre des *Kermesses* et de la *Danse au cabaret*, transformé par la volonté de l'archiduc en peintre d'actions et de visages héroïques. Avec un pinceau précieux et une touche exquise de finesse, Téniers a fixé sur le cuivre ces traits séduisants dans leur étran-

1. Fuensaldaña à Lenet, 21 février 1637. B. N.

2. La comtesse de Vils à M. le Prince; Bruxelles, 48 janvier 1635. A. C.

3. « C'est à qui de nous aura l'avantage de dire : j'ay l'honneur d'avoir son portrait bien fait. J'escris à M^{me} de Lincourt que j'envie son bonheur, et la prie de m'envoyer un portrait de V. A. » (*Ibid.*)

4. Entre autres en 1646 (Madame la Princesse à Tourville, 23 mai. A. C.). Juste van Egmont, né à Anvers en 1602, mort en 1679. C'était le peintre à la mode. Il avait fait aussi le portrait de Marie de Gonzague.

geté; les contours semblent plus anguleux, l'œil paraît agrandi, le regard plus perçant encore, au milieu de ce visage pâli, amaigri, allongé par la fièvre, toujours encadré par une abondante et soyeuse chevelure au ton châtain doré¹.

Popularité de
Condé.
La bourgeoisie et
les gens de
guerre espagnols.

Ce n'était pas seulement au « beau monde », à la haute société qu'il savait plaire. Dans les villes qui ne sont pas écrasées par le poids des logements et de « l'ustensile² » et qui échappent aux ravages des troupes, sa popularité est générale et s'étend, à Bruxelles par exemple, jusqu'à l'hôtel de ville, au centre du commerce et de l'industrie, aussi bien que dans les quartiers aristocratiques de la rue aux Laines et de la ville haute. En quittant les salons de l'archiduc ou de la noblesse, après avoir assisté aux solennités de la Toison d'or, pris part aux chasses de la forêt de Soignes³, il se mêlait volontiers aux réunions de cette bourgeoisie active, dont l'organisation avait résisté, en se modifiant, aux assauts de la tyrannie.

1. C'est le portrait reproduit en tête de ce volume. Il a été gravé par Lisebetten; estampe rare. David Téniers faisait aussi pour les vice-rois des tableaux de batailles. Voir le *Secours de Valenciennes* au musée d'Anvers.

2. Denrées et objets à fournir par ceux qui avaient des soldats à loger.

3. Voir les *Relations véritables des Pays-Bas*, Bruxelles, 40 mars 1657.

On sait quelle a été, quelle est encore la vitalité, la puissance des institutions communales dans les Flandres et dans tous les Pays-Bas, combien sont profondes leurs racines, vigoureux leurs rejets, qu'aucune compression n'a pu étouffer. Mais après la séparation des provinces du Nord et les événements qui s'y rattachent, ces institutions changèrent de caractère au sud du Wahal, dans la région qui restait catholique et royale, et cette transformation se reflétait dans les fêtes et les réunions.

Les *Gilden*, dont M. le Prince acceptait les diplômes et même les honneurs¹, n'avaient pas l'allure indépendante des confréries d'arquebusiers et des gardes civiques dont Hals et Van der Helst ont reproduit les joyeuses réunions : ces hommes replets, au teint coloré, vêtus de buffle et de velours, bouclés dans leurs cuirasses damasquinées, s'enveloppant dans les replis de leurs étendards aux couleurs éclatantes pour vider à longs traits leurs grands verres. Oublions les incomparables tableaux qui couvrent les murailles des musées d'Amsterdam et de Haarlem. Il faut nous figurer Condé suivant une de ces processions que le froid pinceau d'Alsloot a fait défiler devant nos

1. Il accepta le bâton de prévôt de la Confrérie de Saint-Antoine.

yeux¹ : au milieu des armes qui étincellent, des dames aux brillants atours, des chevaux magnifiquement harnachés, les moines étalent leurs robes sombres, et les croix, les bannières d'église sont à peine voilées par la fumée des mousquets qu'on décharge.

Condé s'accommodait de ces traditions complexes, se prêtant volontiers aux usages du pays, et tous, nobles, peuple, bourgeois, lui savaient gré de sa cordialité. En somme, bien qu'en lutte perpétuelle avec Fuensaldaña, et quoiqu'il se plaignît du « peu de considération » que parfois on faisait de lui à la cour², sa situation personnelle était très forte aux Pays-Bas. Quelques démêlés des gentilshommes français avec le guet, des querelles de laquais, et même les clameurs excitées par la licence des soldats, ne portaient aucune atteinte au « grand crédit qu'il avait³ » parmi les Belges et même parmi les gens de guerre espagnols. « Le prince de Condé court la même fortune que M. de

1. Voir au musée de Bruxelles le *Tir du Grand Serment*, la *Procession des Pucelles du Sablon*, etc.

2. « L'archiduc va au devant du duc François, un cadet de Lorraine, jusqu'à trois lieues; et pour moy il ne bougera pas de son appartement. » (M. le Prince à Fiesque, 9 mai 1654. A. C.)

3. Chanut, ambassadeur de France près les États-Généraux, au secrétaire d'État Brienne; 4 mars 1655. B. N.

Lorraine », disait un des principaux du gouvernement de la Haye en apprenant l'arrestation de Charles IV¹. — « On n'oserait, tant il est aimé de nos soldats », répondit l'ambassadeur d'Espagne, don Esteban de Gamarra². Les meilleurs officiers au service du roi catholique, Garcies, le prince de Ligne, le comte de Hennin, lui étaient absolument dévoués, et il inspirait une telle confiance aux vieux soldats des *tercios*, qu'il leur plaisait d'être conduits par les jeunes Français formés à l'école du vainqueur de Rocroy³.

Ce ne sont pas les hommes capables de commander, les généraux, qui font défaut dans la petite armée de Condé, et toujours il peut « prêter » à ses alliés, moins bien partagés, des officiers d'élite. Sans doute les rangs de ses compagnons se sont éclaircis, s'éclaircissent chaque jour; nous avons nommé les absents de la première heure, et ceux qui successivement s'éloignent, écoutant les calculs de l'ambition ou obéissant au sentiment du devoir, ceux-ci, comme Tavannes, pour se retirer en leurs

Les généraux
et les
gentilshommes
de M. le Prince.
Guitaut.
Coligny-Saligny.
Boutteville.
Rivalités.
Nouveaux
départs.

1. Sur l'arrestation du duc de Lorraine, voir plus loin, p. 394.

2. Dépêche de Chanut déjà citée. — « Vous estes aimé des Espagnols à un point qui n'est pas croyable », écrivait aussi Fiesque, de Madrid, à M. le Prince (13 mai 1634. A. C.).

3. « Tous les jours le comte de Fuensaldague m'emprunte de mes officiers généraux pour commander leurs troupes. » (M. le Prince à Fiesque, 21 juillet 1633. A. C.)

maisons, ceux-là pour reprendre du service ou se rapprocher de la cour ; l'excès de la misère pousse à bout les Duras ¹ ; une querelle force Baas à partir ² ; mais nombreux encore ceux qui restent et qui ont déjà paru ou paraîtront bientôt devant le lecteur.

La maison de M. le Prince était dirigée par Guitaut, qui remplissait alors les fonctions de

4. « Je me voy dans une misère telle qu'elle me fait desjà perdre deux des principaux officiers de mon armée, qui sont MM. de Duras. » (M. le Prince à Fiesque, 23 mars 1656. A. C.) — Huguenots, neveux de Turenne, sous lequel ils servirent jusqu'à 1648, et convertis en même temps que lui, les deux frères de Durfort suivirent M. le Prince et se retirèrent dignement au bout de cinq ans. Tous deux maréchaux de France, et morts plus qu'octogénaires. — Duras, « le meilleur officier de cavalerie qu'ait eu le Roi » (Saint-Simon), le plus bel et le meilleur homme de cheval qu'il y eut en France, devint, par alliance, cousin du Grand Condé, et refusa d'assister à ses funérailles, pour protester contre la réclusion de Madame la Princesse à Châteauroux. — Quintin, plus connu sous le nom de Lorges, qu'il illustra par ses services, sa droiture et la probité de sa vie. Sa belle retraite d'Altenheim (1675) arracha ces paroles au Grand Condé : « J'ose avouer quelques actions ; mais je dis avec vérité que j'en donnerois plusieurs de celles-là et avoir fait celle que le comte de Lorges vient de faire. » Beau-père de Saint-Simon.

2. A la suite d'un duel avec Guitaut (Viole et Lenet à M. le Prince, 8 février 1654. B. N.), Jean de Baas, dont nous avons déjà parlé, se croyant en disgrâce, et malgré l'ordre formel de M. le Prince (lettre à Lenet, 20 mars), passa en Angleterre pour rejoindre son frère aîné, le baron de Baas, que Mazarin venait d'y envoyer. — (Sur les Baas, voir plus haut, p. 42.)

premier gentilhomme. Habituellement retenu auprès de la personne, il remettait, durant de rares absences, l'exercice de sa charge à Coligny-Saligny, considérable par la naissance et les services, mais sombre, jaloux, infatué de lui-même. Maintes fois Condé fit violence à sa propre humeur pour calmer cet ombrageux serviteur, sans arriver à s'emparer de ce cœur insaisissable; Coligny restait amer, déclamant partout contre son prince, mais retenu par l'honneur, et « résolu à ne pas le quitter tant qu'il sera malheureux¹ ». Il tint parole, refusa, à la veille de la paix, les offres brillantes de Mazarin, et attendit la conclusion du traité des Pyrénées pour devenir l'ennemi mortel de Condé. En ce moment, il voit des rivaux partout, veut se battre avec Rochefort, accuse Guitaut de lui ravir la confiance du maître, et Boutteville de lui dérober les emplois militaires.

De tout cet état-major, c'est Boutteville qui grandit le plus vite; on compte déjà ses succès, et la défense de Bellegarde lui a fait grand honneur. C'est l'homme des reconnaissances, des partis, des coups de main. Encore éloigné par son âge du rang que lui assigne la supériorité de son intelligence secondée par le plus audacieux courage, il

1. *Mémoires* de Choisy.

est déjà assez haut placé dans la confiance de son général et dans l'estime de l'armée pour donner de l'ombrage à Marchin. Au fond de son cœur le rude soldat liégeois ne pardonne pas à M. le Prince l'élévation rapide de François de Montmorency, qui a le tort d'être le cousin, l'ami, l'élève du commandant en chef, et ce froissement avive les plaies d'amour-propre que nous avons déjà mises à nu. Ces rivalités sont de tous les temps, et en tout temps aussi elles ont été particulièrement ardentes dans les groupes d'émigrés ou même de mécontents. Elles compliquaient les embarras de M. le Prince; mais, en somme, il n'avait pas à se plaindre de ses amis; surtout il avait soin de ne pas décourager par d'inutiles reproches des hommes de valeur qu'un lien si frêle et purement moral retenait auprès de lui.

Rares défections.
M. et M^{me} Des-
houlières.
Vineuil.
La Roque.
La Marcousse.

Tous sans doute n'étaient pas officiers d'expérience ou vierges de peccadilles; le dévouement au prince proscrit avait fourni, pour sortir de France, un prétexte commode à maint duelliste, joueur, courtisan déclassé, comme ce chevalier de Manicamp, l'ami du comte de Guiche, qui n'est pas trop bien traité par Bussy. Mais tous supportaient fièrement de cruelles épreuves. Il y eut quelques tentatives, facilement étouffées, de soulever les troupes. Celle du major de place de Rocroy,

Deshoulières, serait probablement ignorée s'il n'avait attiré le courroux de M. le Prince sur sa femme, « la belle Antoinette », la « Calliope française », qui chanta bergers et moutons ; enfermée au château de Vilvorde comme complice de son mari¹, elle eut grand'peine à en sortir.

Nous l'avons déjà dit, Condé, souvent indulgent, beaucoup plus que ses allures et même ses actes ne le feraient croire, était sans pitié pour l'ombre de la trahison. Voici deux hommes qui ont été attachés à sa personne et fort avant dans sa confiance, le bel esprit Vineuil² et le capitaine des gardes La Roque³. Il les chasse avec mépris, les poursuit

4. Guillaume de La Fou de Boisguérin, s^r des Houlières, capitaine dans le « petit Condé » et major de place à Rocroy. Il avait épousé en 1651 Antoinette du Ligier de La Garde. En 1656, Montal eut vent des menées de des Houlières. « C'est sa femme qui conduit tout », écrivait-il à Condé le 14 décembre. Arrêté le 24, le major de place fut envoyé le 27 à Bruxelles sous bonne escorte ; il tenta de s'empoisonner et dut être porté en brancard au château de Vilvorde, où sa femme le rejoignit au mois de février 1657. Fort mal gardés, ils s'évadèrent le 31 août 1657 et purent gagner la France. — Voir L. Galesloot : *Madame Deshoulières emprisonnée au château de Vilvorde*. (Bruxelles. 1866.) — M^{me} Deshoulières mourut en 1694, un an après son mari.

2. « Pour Vineuil, c'est un coquin dont je ne veux pas ouyr parler. » (M. le Prince au comte d'Auteuil, 7 août 1657. A. C.) — Sur Vineuil, voir t. V, p. 293, et plus loin son arrestation.

3. Jean de La Roque avait signé pour Condé le traité de Maubeuge (26 octobre 1651). Nous ignorons la cause de sa

de sa haine, les traque partout. Il y a là sans doute quelque secret livré, quelque ami vendu ; mais le voile qui couvre le mystère n'a pas été levé, Condé s'étant toujours refusé à donner aucune explication. Nous ne voyons qu'un seul traître bien avéré, bien affiché ; c'est « le coquin, qui, estant de grand'garde, passe à l'ennemi avec tout son régiment ¹ ».

Les amis
de M. le Prince
à Bruxelles
et à la Haye.
Condé
et le maréchal
de Gramont.
Entrevue
avec Montbas.

Dans ce groupe d'hommes conduits sur la terre d'exil par des motifs si divers, la fidélité était la règle, la déloyauté l'exception. Presque tous jeunes, actifs, intelligents, on les voit, pendant la suspension des opérations militaires, entourer leur

disgrâce. Forcé au mois d'octobre 1653 de « remettre sa charge à S. A., qu'elle a reçue de bon cœur » (lettre de Lenet, 6 octobre 1653), et invité à quitter les Pays-Bas, il y était encore au mois de janvier suivant : « Je n'entends point de raillerie là dessus, écrivait Condé à Lenet ; faites le pousser jusques hors du pays et faites le arrester pour le faire sortir. » (8 janvier 1654. B. N.) — Il fut remplacé comme capitaine des gardes par le lieutenant de Roches (Guy de Barbançois) que nous avons déjà vu à Lens, et qui conserva la charge jusqu'à sa mort (1682).

1. Condé à Lenet, 15 septembre 1653. B. N. — Le chevalier de La Marcousse (Pierre de Chissé) commandait le régiment de Saint-Aunais en Catalogne en 1645, et reçut en 1652 le brevet de maréchal-de-camp. Il suivit Balthazar à Bordeaux, où son régiment fut licencié par une clause spéciale du traité de juillet 1653. Il rejoignit Condé en Flandre, et prit le commandement d'un nouveau régiment, avec lequel il passa à l'ennemi au mois de septembre 1653.

général à Bruxelles, fiers de se montrer auprès de lui. Ceux qui ont plus de ressources et de loisirs poussent jusqu'en Hollande, comptant bien retrouver en pays neutre quelques vieux camarades moins engagés ou même attachés au parti contraire. A la Haye, leur centre est la maison du prince de Tarente, trop pauvre pour continuer la guerre à ses dépens, trop fier pour la faire aux frais d'autrui, et attendant chez ses parents par alliance le moment où il pourra se retirer dignement dans ses terres¹.

Là, Chanut, notre ambassadeur, aperçut Chastellux², La Suze³ retour de Belfort, Persan et autres,

1. Son grand-père, Claude de La Trémoille, avait épousé Charlotte-Brabantine de Nassau, fille du stathouder Guillaume II. Sa mère était elle-même fille d'Élisabeth de Nassau, mariée au duc de Bouillon. Il était donc chez lui à la Haye. Son fils fut tenu sur les fonts par les États-Généraux et reçut les noms de Charles-Belgique-Hollande (18 juillet 1655). Autorisé à rentrer en France dès le mois de juin 1654, Henry-Charles de La Trémoille ne profita de la permission que dix-huit mois plus tard. Il resta en relations avec Condé et repoussa les avances de Mazarin, qui se vengea en le faisant enfermer dans la citadelle d'Amiens, puis interner à Auxerre. En 1662, Tarente reprit du service en Hollande, puis se retira dans ses terres. Mort en 1672, après s'être converti au catholicisme. Il a laissé des *Mémoires*.

2. Un des vieux amis de Dijon, César-Philippe de Chastellux, frère puîné de celui qui fut tué à Nordlingue; ancien officier des gendarmes de Condé et maréchal-de-camp.

3. Gaspard de Champagne, comte de La Suze, d'une famille

mêlés parmi les « mazarins », parlant librement du bon temps dont tous espéraient le retour. M. le Prince était au courant de ces entretiens, les approuvait ; lui-même ne craignait pas de rencontrer d'anciens amis, adversaires du jour. Plusieurs fois, quand les armées se rapprochaient, il essaya de se ménager une entrevue avec le maréchal de Gramont, notamment en 1655. Cette date a son intérêt ; car elle suit d'assez près celle du grand procès, où le maréchal n'avait pas cru pouvoir se dispenser de siéger. L'accent ému des quelques phrases qu'on va lire prouve que Condé savait oublier : « Je ne puis m'accoutumer à vous faire la guerre, car enfin je ne dois ny ne veux estre vostre ennemy, et ne seray jamais autre que le meilleur amy et le meilleur serviteur que vous ayez au monde ¹ ». Mais Gramont, passablement timoré,

alliée à la maison de Condé. Il s'était « fort bien défendu dans Belfort » (M. le Prince à Lenet, 47 février 1654. B. N.). — Son père commandait à Montbéliard vers 1637 (voir t. III, p. 263). — Il était séparé de sa femme, Henriette de Coligny, sœur de Gaspard tué en 1649. Fort belle et non moins galante, la comtesse de La Suze a laissé un volume de lettres et quelques poésies. Elle se fit catholique, afin, disait la reine Christine, de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre ; La Suze était huguenot. Nous avons d'elle un charmant portrait par Mignard.

1. Du camp de Vadancourt (près Guise), 4^{er} juillet 1655. B. N.

tout Gascon qu'il était, se déroba toujours¹, non sans embarras, avec force excuses, prenant le ton badin qui lui était habituel, et qu'il accentuait alors pour ne pas « prester à la raillerie s'il paraissoit aussy dévot qu'il estoit devenu² » ; mêlant « la douleur de son cœur » à une méfiance à peine voilée. Surtout il eut soin de prendre ses précautions avec la cour, et avertit le premier président : « J'ay toujours mandé à M. le Prince qu'une entrevue dans la conjoncture présente seroit un grand contretemps. ³ »

Un autre frère d'armes, plus obscur, se montra moins prudent : appelé à Bruxelles par quelques affaires, M. de Montbas aperçut M. le Prince à la comédie, et, l'ayant salué, s'entretint avec lui. D'abord surpris de lui trouver « l'œil vif et sain », malgré la persévérance de la fièvre double tierce, il fut surtout frappé de la fermeté d'âme de son interlocuteur, de son calme et de son impartialité : pas un mot amer ; au contraire, beaucoup d'indulgence pour ceux qui le quittent, presque une apologie de leur conduite ; le « sentiment très net de

1. Gramont à M. le Prince; Saint-Quentin, 2, 5 juillet 1655. A. C.

2. Crofts à la reine de Pologne, 20 décembre 1652. A. C.

3. Gramont au premier président de Bellièvre, 18 juillet 1655. A. C.

son état, le plus malheureux où la fortune le pouvoit mettre »; mais nulle désespérance : « Je ne suis pas vieil; un homme de ma condition qui n'est pas un coquin peut revenir de bien loin. — Tout cela fut dit d'un esprit fort serein. ¹ »

La liberté d'esprit
des
grands hommes
de guerre
Lectures et goûts
de Condé :
les lettres,
les arts
et la philosophie.
Les
genets d'Espagne.

La sérénité, la liberté d'esprit au milieu des épreuves, des plus poignantes émotions, des revers, c'est, à tous les âges, le trait saillant des grands hommes de guerre. César lisait Homère pendant le siège d'Alésia. Napoléon emportait en Russie une bibliothèque de campagne, tous nos classiques. Frédéric, abandonné par la fortune, passait les nuits, après une défaite, à remanier des hémistiches dans une ode de J.-B. Rousseau. Condé, devant Lérida, expliquait à ses compagnons les *Commentaires* de César; à Namur, presque cerné par l'armée du roi très-chrétien, sans argent, à la veille d'être sans soldats, menacé de l'échafaud ou de la proscription perpétuelle, il relisait ses auteurs latins favoris, recommandant qu'on n'oubliât pas de lui envoyer le second tome de Tite-Live, car il allait achever le premier ². Et il se désolait quand ses fournisseurs de livres lui manquaient de parole ³.

1. Chanut à Mazarin; la Haye, 30 avril 1654. B. N. — Montbas avait aussitôt raconté la conversation à l'ambassadeur de France en Hollande.

2. M. le Prince à Lenet; Namur, 8 février 1654. B. N.

3. « Je croy que je ne recevray jamais les livres que vous

La vue des chefs-d'œuvre réunis dans les églises ou dans les galeries des grandes familles¹ développait chez lui le sentiment de l'art ; il se prit à examiner les toiles des maîtres, recherchant les beaux tableaux comme s'il pouvait les acheter un jour, et en effet il les acheta².

Il subissait la séduction de l'esprit, allant même jusqu'à goûter les saillies du fou L'Angéli, qui eut les honneurs d'une mention de Boileau³. C'est par la grâce et la promptitude de l'intelligence que Marigny s'était accredité et se maintenait en faveur. Tout en recherchant les distractions d'une conversation légère, Condé ne reculait pas devant les discussions philosophiques ; les problèmes les plus

m'avez promis de m'envoyer. » (A Lenet, 27 janvier 1654. B. N.)

4. Il avait remarqué chez la princesse de Barbançon deux Van Dyck de premier ordre, le portrait de la princesse elle-même et celui du comte Henri de Berghes. Offerts ou achetés plus tard, les deux tableaux étaient à Chantilly en 1709 (*Inventaire* dressé en cette année, le plus ancien de nos archives). Ils y sont encore.

2. En voici la preuve. Le 30 juillet 1666, Condé ordonne de payer au s^r de La Tour, qui avait été son trésorier de 1653 à 1659, la somme de 3,517 livres « que je luy dois pour reste de sa subsistance de Flandre et paiement de *tableaux* que j'ay eus de luy dans ce temps-là » (A. C.).

3. *Satire I.* — C'était un valet d'écurie qui avait suivi M. le Prince en Flandre. Il sut divertir son maître, qui fit de lui son fou et le donna au Roi à son retour. L'Angéli mourut riche. Marigny disait : « De tous nous autres fous qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que L'Angeli qui ait fait fortune. »

abstraits de la métaphysique ou de la théodicée étaient un jeu pour lui. Aujourd'hui il discute avec La Peyrère les systèmes bizarres de ce rêveur polythéiste⁴, comme plus tard, blessé, malade en Hollande, il voudra entendre Spinoza, dissertar avec lui.

A suivre dans ses mouvements et dans ses recherches cet esprit toujours alerte, — à voir ce brillant cavalier, si leste, si galant, si assidu

4. Grand ami de Bourdelot et à peu près de la même école, Isaac de La Peyrère, qui se donnait pour un gentilhomme huguenot, — gascon, cela ne fait pas de doute, — « hantait chez M. le Prince » dès 1643 (Gui-Patin) et finit par s'y établir. Très remuant, ayant la dénonciation facile, il se fit donner plusieurs missions pendant les troubles et cherchait à perdre tous ceux dont il convoitait les emplois, Fiesque, Mazerolles, Saint-Agoulin et autres. Il a imprimé plusieurs ouvrages; d'autres figurent en manuscrit dans nos archives. En posant la théorie de l'homme préadamite, il souleva une discussion qui a rempli plusieurs volumes. Il écrivit aussi un traité sur le rappel des Juifs, ce qui le fit soupçonner d'être judaïsant et attira l'attention de l'Inquisition. Enfermé dans la citadelle d'Anvers, il n'en sortit qu'en se faisant catholique et par la protection de M. le Prince, qui écrivit à son sujet deux lettres au Pape (B. N.). Né en 1594, La Peyrère mourut en 1677, retiré chez les Pères de l'Oratoire, à Notre-Dame des Vertus. On lui a fait cette épithaphe :

La Peyrère ici gist, ce bon Israélite,
 Huguenot, catholique, enfin préadamite.
 Quatre religions lui plurent à la fois,
 Et son indifférence était si peu commune,
 Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
 Le bonhomme partit et n'en choisit pas une.

auprès des dames, aimant la comédie, le bal, la chasse, maniant fièrement ces « genets » d'Espagne qu'il se faisait expédier de Saint-Sébastien¹, recherchant les hommes de lettres ou de sciences, curieux d'œuvres d'art, gai, de belle humeur, — comment soupçonner que ce même homme doit bien souvent cacher sa misère à Malines ou à Namur, luttant contre la fièvre ou la gravelle, dévoré de soucis, frappé par les souffrances morales plus encore que par la douleur physique, poursuivi par le cauchemar de la banqueroute et les cruels soucis du général sans cesse entravé dans ses plans, écrasé sous le poids des affaires, du travail qui l'attend partout et qu'il mène de front avec la guerre comme avec le plaisir ! Car c'est sur lui que tout retombe, si grands que soient le zèle et le dévouement qu'il rencontre autour de lui.

1. A l'origine, *ginete* en espagnol signifiait un cavalier armé à la légère; mais par dérivation « genet » se disait en français de certains chevaux espagnols souples, maniables et bien proportionnés. Le genet d'Espagne était alors en grande réputation, considéré comme très supérieur au lourd cheval flamand. Condé voulait se remonter en Espagne; on y choisissait pour lui de beaux chevaux de guerre qu'on embarquait à Saint-Sébastien pour Ostende (Caillet à son fils, 19 septembre 1654. B. N.). A leur arrivée ces chevaux étaient mis en dressage à l'académie, chez Savin [M. le Prince à Lenet, 3 juin 1655. B. N.).

L'expédition des
affaires.
Viole et Lenet.
Le premier
secrétaire
Jacques Caillot;
sa famille.

Lorsque Condé était à Namur ou avec ses troupes, Viole et Lenet, accrédités auprès du gouvernement de l'archiduc aux lieu et place de Saint-Romain, négociaient, agissaient à Bruxelles au nom de M. le Prince, comme faisait Fiesque à Madrid avec l'assistance de Saint-Agoulin ou de Mazerolles. Établie en apparence pour ménager la susceptibilité de deux hommes considérables et qui avaient rendu de grands services, cette association avait encore un objet moins connu. M. le Prince appréciait le savoir-faire, l'activité, l'intelligence et le jugement de Lenet. Moins perspicace, un peu brouillon, Viole inspirait plus de confiance; son dévouement semblait plus désintéressé; le lecteur a déjà pu remarquer que Lenet n'oubliait pas ses intérêts, sa position personnelle; quelques doutes planaient sur sa franchise. M. le Prince tirait bon parti de cette combinaison, dont le seul inconvénient était de lui imposer un surcroît de correspondance et de travail; mais il ne craignait pas la peine et faisait face à cet ensemble si compliqué d'affaires avec une activité, une méthode et une application remarquables; tous les fils restaient dans ses mains; il lisait tout; aucune question ne demeurait sans réponse; aucune instruction n'était omise; rien ne lui échappait.

La correspondance, déjà volumineuse, quoique

nous n'en possédions qu'une partie¹, est bien son œuvre; les minutes sont de sa main ou écrites sous sa dictée, et chargées, comme les copies, de corrections autographes. On devait lui écrire « sur du grand papier, avec des marges raisonnables, de façon qu'il pût inscrire ses réponses² ». Volontiers il développait les motifs de ses résolutions, recherchant et indiquant avec beaucoup de clarté les causes des erreurs ou des mécomptes. Sur les affaires de guerre, les moindres comme les grandes, et pour tout ce qui regarde les troupes, les places, son sens militaire n'est jamais en défaut et sa vigilance infatigable n'admet aucun relâchement.

Tout était expédié par les soins et le plus souvent par la plume du plus laborieux, du plus fidèle, du plus discret des serviteurs, le « premier secrétaire et intendant des finances de S. A. S.³ », Jacques Caillet. Il avait été à bonne école : ancien commis du président Perrault, son entrée dans la maison remontait au temps du prince

1. Papiers de Condé à Chantilly et papiers de Lenet à la Bibliothèque Nationale.

2. M. le Prince à Viole et Lenet, 13 janvier 1651. B. N.

3. C'est à ce titre qu'il figure, à la date de 1660, dans le registre du personnel de la maison de Condé, conservé aux Archives Nationales, et postérieurement dans les registres et comptes à Chantilly.

Henri II. On peut dire qu'il fut l'ombre du Grand Condé : initié à ses plus secrètes pensées, associé à sa vie entière jusqu'au jour de la mort, sans bruit, sans prétentions, invariable dans ses habitudes de travail opiniâtre, se contentant d'obtenir pour ses nombreux parents de modestes emplois, et pour lui-même d'ajouter à son nom le titre du petit fief de Chamlot. Les Caillet étaient une tribu : Pierre, Antoine, Quentin¹, etc. ; il y en avait

1. On peut constater dans les papiers de Condé l'existence de sept Caillet, attachés à divers titres au service de M. le Prince, oncle, frères, fils, cousins du premier secrétaire Jacques Caillet de Chamlot, qui était, sinon l'aîné, au moins le chef de la famille ; maintenu en fonctions jusqu'à la mort du Grand Condé, il mourut en 1697. Son prédécesseur était Girard, que nous avons vu accompagner le duc d'Anguien dans ses premières campagnes ; éloigné du service actif par l'âge et les infirmités, Girard avait pris sa retraite en 1651.

Les frères étaient : Pierre Caillet, l'aîné, prêtre du diocèse de Châlons, un des premiers théologiens de France, et le cadet, Quentin, qui devint secrétaire du duc d'Anguien.

Cousins germains : 1^o Pierre, intendant à Rocroy en 1654 ; chargé de missions en Espagne (1658), en Pologne (1660 à 1663), il prend le titre de Denonville ; il achète la terre de Theil en 1666, et signe tantôt Caillet-Denonville, tantôt Caillet de Theil ; conseiller au parlement de Metz en 1665, puis au parlement de Paris en 1668 ; — 2^o « Caillet le capitaine », en garnison à Rocroy dans les troupes de M. le Prince ; en 1665 il sert en Pologne ; nous le trouvons pour la dernière fois, en 1668, chez son frère, à Theil, « où il ne sait que faire de son épée ».

Leur père, Antoine Caillet, oncle de Chamlot, appelé habituellement « Caillet l'oncle », remplaça son fils Pierre comme

dans l'église, dans l'armée, dans la magistrature, celui-ci chanoine, celui-là capitaine d'infanterie, un autre conseiller, tous plus ou moins attachés à la fortune de Condé. Trois ou quatre frères ou fils assistaient le « premier secrétaire », qui, outre ses commis, avait à sa disposition chevaux et valets pour le service des estafettes¹.

Ce bureau si simplement organisé, mais dirigé par M. le Prince, animé de son souffle, n'avait pas que des questions de guerre ou de trésorerie à résoudre. En dehors des affaires militaires, financières ou personnelles, que de correspondances à suivre! Que de négociations à conduire, souvent contradictoires! Quelle foule d'agents à diriger, à entretenir, sans argent, avec des promesses! Gentilshommes ou soi-disant tels, de rangs divers, et souvent d'origine douteuse, quelques-uns fort honnêtes, d'autres plus ou moins déclassés, disséminés hors de leur pays par les accidents, les scan-

Les agents
de Condé.
Princes
recruteurs et
autres.

intendant de Rocroy lorsque celui-ci fut envoyé en Espagne en 1638; il garda ensuite le titre d'intendant et resta jusqu'à sa mort au service de M. le Prince.

Un fils de Jacques Caillet était en 1634 à Madrid auprès du comte de Fiesque. Un cousin d'autre nom, Pierre Gratian, portait à Bruxelles le titre de « conseiller et secrétaire ordinaire », ainsi que Dominique Chauveau, que nous retrouverons plus tard en compagnie de Gourville.

1. A Bruxelles, en 1634, il entretenait dix-huit chevaux et dix valets. (Caillet à son fils, 49 septembre 1634. B. N.)

dales, les malheurs de la vie privée, les démêlés avec la justice. On en rencontrait dans mainte capitale, recruteurs, diplomates, cherchant pour M. le Prince ici des alliés, là des soldats, ou s'efforçant de créer des embarras aux représentants de la France.

Recruteurs, tous l'étaient plus ou moins; c'était même la grande affaire : regarnir les rangs de ces régiments venus de France et qui n'eurent bientôt plus que leurs cadres. Mais les racoleurs expédiés par M. le Prince ne suffisaient pas à la besogne; il en trouvait de plus puissants en Allemagne et de la plus haute volée; nous ne nommerons que ceux qui appartenaient aux maisons souveraines : Christian, duc de Mecklembourg¹; Jean-Adolf, duc de Holstein²; Ulrich, duc de Wurtemberg, celui-là conduisant lui-même et très bien les troupes qu'il avait levées, visant même plus loin — sur un bruit que Jean-Casimir était mourant, il voulait assurer à M. le Prince la couronne de Pologne, il devançait les temps³; — les comtes de Hohenlohe, quatre à cinq pour le moins⁴; on les

1. A M. le Prince, 23 août 1655. A. C.

2. Au même, Pleen, 10 mars 1655. A. C.

3. Le duc de Wurtemberg à Caillet; Stuttgart, 8 janvier 1655. A. C.

4. Au dire de Mazerolles; lettre à M. le Prince, 19 mai 1658. A. C.

appelait MM. d'Holac. Plusieurs servaient; l'un d'eux commandait les troupes de Mademoiselle, qui avaient suivi Condé aux Pays-Bas; quand les dispositions de cette princesse changèrent, Jules de Hohenlohe essaya de ramener sa petite bande en France; mais M. le Prince coupa court, garda les soldats et mit le chef en prison¹. Il connaissait la difficulté de retenir tous ces mercenaires, de prévenir leurs complots, leurs coalitions; il les soumettait à une discipline rigoureuse, et nous pourrions citer maint exemple de sa vigilance et de sa sévérité².

1. Octobre 1636. — Jules de Hohenlohe mourut l'année suivante, et Condé donna son régiment à son frère Henri.

2. Arrestation du colonel Stelmacher, etc. — La reine Christine ayant offert de mettre des troupes à la disposition du roi catholique, M. le Prince fit ressortir quel danger présenterait l'entrée des Suédois aux Pays-Bas au moment des grands succès du roi de Suède en Pologne; puis, examinant le cas où la reine Christine ferait ses levées en Allemagne, et se rappelant l'histoire des Weymariens, il continuait : « Si S. M. C. veut employer de l'argent en des levées d'Allemands, il vaut beaucoup mieux qu'Elle le donne pour fortifier les vieilles troupes, comme celles de M. le duc de Virtemberg, les Lorrains et les miennes, qui se feront à moins de frais et luy rendront beaucoup plus de services qu'Elle n'en tireroit de tout ce fatras de levées que la reine de Suède pourroit faire. Outre cela, il faut considérer l'incommodité qu'il y a pour un païs d'avoir ainsy un corps d'estrangers, tesmoing le corps de M. d'Erlach (Weymariens) en France, où on n'a point eu de cesse qu'on ne s'en soit deffait, et dont il ne reste plus en France que quelques corps particuliers de régiments qu'on

O'Meara, Géraldin et autres rassemblaient les Anglais et surtout les Irlandais, épaves des guerres civiles. Eux aussi donneront bien de l'embarras à Barrière, dont nous allons raconter la mission et les épreuves.

Barrière
et sa mission en
Angleterre
(1652).
Premiers succès.
Rapports
avec Cromwell.

Dès le mois de mars 1652, nous trouvons à Londres Henri de Taillefer, sieur de Barrière, accrédité auprès du Parlement de la république d'Angleterre par lettre signée Louis de Bourbon et adressée à Cromwell¹. D'une bonne famille du Midi, proche parent des Chabot, Barrière figure un moment parmi les volontaires qui entouraient le duc d'Anguien et joue un rôle dans l'aventure de Tanerède; puis on perd sa trace² jusqu'au jour où les pouvoirs de M. le Prince vont le chercher de l'autre côté de la Manche pour le tirer de l'obscurité et de la misère. Il fut d'abord adjoint au marquis de Cugnac, petit-fils du maréchal de La Force, qui n'avait pas de caractère officiel et ne tarda pas à rentrer en France. Mazerolles passa

y souffre encore, mais non pas en nombre plus considérable, à cause de l'embarras et de la peine qu'on en avoit. » (A Fiesque, 5 novembre 1633. A. C.)

1. Barrière à M. le Prince; Londres, 13 avril 1652. A. C.

2. Il paraît cependant avoir obtenu une commission de maréchal-de-camp au milieu des agitations de 1649 et rejoint M^{me} de Longueville à Stenay en 1650. — Sur Barrière, voir t. IV, p. 47, note.

plusieurs fois la mer, allant et venant, chargé d'instructions, jamais d'argent. Marchin et Lenet parurent aussi un moment à Londres, l'un avec des visées toutes personnelles, l'autre voulant prendre langue, sans donner aucun secours à Barrière, qui porta seul le poids de la responsabilité diplomatique et surtout financière.

Les républicains d'Angleterre voyaient avec une certaine jalousie l'hospitalité accordée par la cour de France aux fils de Charles 1^{er}. Condé se trouvant aux prises avec l'armée qui comptait le duc d'York parmi ses officiers généraux, et la fortune semblant lui sourire, les dispositions du gouvernement de Whitehall ne pouvaient qu'être favorables à M. le Prince et à son envoyé. Aussi ce dernier rencontra-t-il quelque facilité pour lever des gens de guerre; il eut accès au conseil d'État, voire des entrevues avec le « général »; et quand Cromwell put donner une formule à sa puissance, l'orner d'un titre régulier et sonore, Barrière fit ressortir l'importance de ce changement : « M. le protecteur a maintenant l'autorité du Roy et mesme plus grande, puisqu'il aura une armée entretenue de vingt mille hommes de pied et dix mille de cheval, avec quoy un homme peut maintenir son autorité¹. »

1. A Lenet, 2 janvier 1654. B. N.

Condé se laissa convaincre et s'empessa d'adresser une chaude lettre de félicitations « à Son Altesse le Protecteur de la république d'Angleterre ». Cromwell ne voulut pas être en reste de compliments : « Je tiens M. le Prince, disait-il un jour, pour le plus grand capitaine, non seulement de nostre âge, mais qui aye esté depuis longtemps » ; puis reprenant son ton puritain : « Ah ! s'il y avoit moyen qu'il se fist de nostre religion, ce seroit le plus grand bien qui pourroit arriver à nos églises¹. »

Les églises ! Prétexte, manœuvre, ou conviction, le souci de secourir les « églises », d'assister les huguenots, que l'on croit ou que l'on feint de croire en armes, se fait jour, reparait sous diverses formes dans les entretiens du Protecteur, dans les réponses de « ces messieurs du parlement ». C'est pour faire triompher la Réforme qu'on pourrait tendre la main à l'Espagne, qu'on laisse même espérer un concours actif, flotte, armée² !

Si vagues qu'ils fussent, les encouragements ne tardèrent pas à devenir de plus en plus rares.

Hauts et bas.
Lutte
avec les agents
de Mazarin.

1. Barrière à M. le Prince, 23 décembre 1654. A. C.

2. « Le Protecteur a fait dire à l'ambassadeur d'Espagne qu'il avoit résolu d'employer contre la France 30 navires de guerre, 42,000 hommes de pied, 6,000 de cheval, et un esquipage d'artillerie. » (Barrière à M. le Prince, 43 mai 1654. A. C.)

Protecteur et ministres n'accordaient ces semblants d'assurances que pour attirer dans leur caisse les doublons d'Espagne, se mettre en mesure de profiter de quelque accident et surtout amener Mazarin à concéder tout ce qu'on attendait de lui. L'envoyé du cardinal s'entendait répéter, en termes presque identiques, ce qui avait été dit à don Alonzo de Cardenas ou à l'agent du prince de Condé. Cela variait selon les nouvelles ou les rumeurs. Survient-il quelque incident heureux pour la cause de M. le Prince, comme lorsque les délégués bordelais vinrent proposer d'ouvrir la Gironde aux flottes et au commerce anglais¹, Barrière est accueilli, presque choyé; mais le plus souvent il se morfond dans les antichambres, d'où il sort éconduit pour courir à l'autre bout de Londres et tâcher de tirer quelques livres sterling des marchands de la Cité. On ne saurait se figurer tout ce que produisit le cerveau de cet ingénieux Gascon, par quels contes, par quelles fables il parvint à se faire avancer de l'argent sur des garanties imaginaires ou sut arrêter au passage quelques parcelles de l'or qui

4. Au mois d'avril 1653, la ville de Bordeaux expédia en Angleterre trois députés, les bourgeois Blarut et Dézert, et le s^r de Trancars, conseiller au parlement. Nous les trouvons à Madrid l'année suivante. Trancars entra au service de M. le Prince, et succéda à Guyonnet en 1653 comme surintendant de la justice militaire. Voir plus loin, p. 378.

arrivait d'Espagne. Il lui fallait faire des levées, vivre, soutenir la lutte contre M. de Bordeaux ¹, qui négociait officiellement au nom de la France, et contre les agents plus ou moins occultes de Mazarin. La partie était surtout difficile à jouer quand il se trouvait aux prises avec un Gascon encore plus madré que lui, l'aîné des frères Batz ². Tout ce monde avait la bourse pleine, et lui pas une obole! Du traitement fictif qui lui avait été accordé, à peine avait-il pu toucher quelques miettes depuis longtemps dévorées. Les dettes l'écrasent; plus ombre de crédit; poursuites incessantes.

Cependant il se maintint assez longtemps en

1. Conseiller d'État et intendant de Picardie, expédié à Londres en décembre 1652 avec les pouvoirs du Roi, Antoine de Bordeaux eut bientôt le rang d'ambassadeur et resta en Angleterre jusqu'à la paix des Pyrénées. Chancelier de la reine Anne d'Autriche en 1660, il mourut le 7 septembre de la même année.

2. Barrière à M. le Prince, 12 avril 1654, et *passim*. A. C. — Sur les Batz, voir plus haut, p. 12. — Paul Batz, dit le baron de Castelmoré et plus souvent appelé le baron de Baas, eut quelque temps le titre de « commissaire adjoint à l'ambassadeur du Roi pour la négociation de la paix »; mais sa mission officielle fut brusquement interrompue : accusé de complicité avec le colonel Girard et autres conspirateurs royalistes, il fut interrogé par Cromwell lui-même et expulsé d'Angleterre au mois de juin 1654. Y revint-il officieusement? Fut-il suppléé, comme on le croit, par son frère d'Artagnan, si entendu aux déguisements? C'est ce que nous n'avons pu vérifier.

équilibre, se laissant parfois aller à l'espoir, mais sans beaucoup d'illusions ; lorsqu'on s'inquiéta d'un retour offensif du parlement contre Cromwell, il écrivait ¹ : « Le parlement ne sauroit nous estre moins favorable que le Protecteur, qui nous a si vilainement fourbés dans toutes nos négociations. » Et quand on lui parlait des sympathies anglaises pour l'Espagne : « Tout le conseil est porté contre l'Espagne, répondait-il, toute l'Angleterre désirant avec passion qu'on attaque les Indes ². »

Enfin la victoire semble infidèle à Condé ; il ne dispose plus de Bordeaux, ni des vaisseaux de du Daugnon ; les huguenots ne bougent pas ; l'or d'Espagne n'est pas venu à temps. — Mazarin a chassé les Stuarts, promet Dunkerque, laisse aux Anglais le champ libre en Amérique. — Cromwell se décide, conclut le traité avec la France ³ ; le duc d'York et quelques Irlandais passent au service d'Espagne, faible compensation du concours que nous verrons donner à l'armée française par les

L'Angleterre
s'allie
à la France.
Ruine et
emprisonnement
de Barrière.

1. A M. le Prince, 18 septembre 1654. A. C.

2. Les Indes occidentales, c'est-à-dire l'Amérique. — Barrière à M. le Prince, 1^{er} juin 1654. A. C.

3. Le traité de paix, commerce et navigation entre la couronne de France et la république d'Angleterre fut signé le 24 octobre 1655. Au mois de novembre 1655, l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne. Le traité d'alliance entre la France et l'Angleterre fut conclu le 24 mars 1657.

« Côtes de fer » (*Ironsides*) d'Edgehill et de Worcester.

Ce fut le coup de grâce pour Barrière. L'orage qui grondait depuis longtemps éclate : le voilà en prison à la requête de ses créanciers ¹ ; à grand-peine on l'en fait sortir. Un moment il eut un regain d'influence, fut chargé des affaires d'Espagne à Londres quand l'ambassadeur fut rappelé. Condé s'empessa de mettre en lumière la situation de son agent, de faire valoir les services que l'on en pouvait attendre : « M. le Protecteur voit Barrière de fort bon œil, luy fait toutes sortes de bons traitements et semble vouloir renouer avec l'Espagne par mon entremise et par celle de Barrière ². » Mais Cromwell ne « renoua » pas ; les « bons traitements » s'évanouirent, et Barrière retourna en prison. Vainement M. le Prince, moins que jamais en mesure de l'assister d'argent, cherchait à l'aider de sa plume et de sa parole, priait, sollicitait, s'adressait à Fuensaldaña, à Cardenas, écrivait à Madrid en termes pressants ³ pour qu'on accordât quelques secours à ce « pauvre garçon ; ils le feront

1. John et Edward Bushell, *merchants*, novembre 1654. A. C.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 5 novembre 1655. A. C.

3. M. le Prince au comte de Fiesque, janvier, février 1656, et *passim*. A. C.

pourrir en prison¹ ». Ainsi finit la mission de Barrière et la négociation de Condé avec Cromwell.

En changeant les proportions, les noms de lieux ou de personnes, on trouvera dans le récit qui précède le tableau des vicissitudes qui attendaient la plupart des agents diplomatiques de M. le Prince. La négociation confiée à Barrière était la plus délicate de toutes et même la plus importante², si l'on excepte la mission que les représentants de Condé avaient à remplir auprès du gouvernement espagnol. Ici la situation est toute différente : M. le Prince est à la solde du roi catholique ; son ambassadeur à Madrid est surtout un fondé de pouvoirs ; aussi les noms de Fiesque et de Saint-Agoulin, leurs faits et gestes, ont-ils figuré dans le récit des événements de guerre, leurs démarches se trouvant comme enchevêtrées dans les opérations militaires.

Hors de Londres et de Madrid, nulle négociation suivie et serrée ; quelques messages, des lettres

1. 4^{er} avril 1636. A. C. — Barrière sortit de prison trois mois plus tard et se retira en Hollande. En 1637, il obtint de Condé la permission d'aller solliciter à Madrid le paiement de ce qui lui était dû. Il y resta jusqu'à la paix, puis se retira chez lui.

2. Nous sommes d'ailleurs plus particulièrement éclairés sur cette ambassade et sur celle de Fiesque, la correspondance de ces deux agents ayant été conservée.

Ébauche
de négociations
avec la Suisse
et Malte.

échangées. De bonne heure, Condé avait fait une tentative auprès des treize Cantons suisses¹; mais la fidélité traditionnelle des confédérés, leur respect pour les traités qui les liaient au « grand et bon ami » le roi de France, ne laissaient au prince séparé de sa patrie aucun espoir de réussir de ce côté.

Des offres lui étaient venues de Malte. Le grand-prieur de Navarre, aspirant à la succession du grand-maître Jean-Paul Lascaris, alors au plus mal, avait fait espérer le concours des chevaliers et de leurs galères². L'affaire n'alla pas plus loin. Ce qui se passait à Rome était plus sérieux.

MM. les Princes avaient été représentés plusieurs années auprès du Saint-Siège par Mathieu de Montreuil, abbé à la façon de Marigny, poète à la mode, honoré d'un sarcasme de Boileau³, et « un des plus jolis garçons qu'on pût voir⁴ ». Mais cet élégant ambassadeur avait rejoint Condé

Mission de
Saller à Rome.
Le cardinal
de Retz.
On veut exclure
Condé
de la paix
générale.
Projets
de médiation.

1. M. le Prince aux treize Cantons suisses, 24 juillet 1632; envoi de M. de Girolles. (*Minute A. C.*)

2. Le grand-prieur de Navarre, J.-D. Martin de Redin, à M. le Prince; Malte, 30 juin 1655. A. C. — Il fut élu grand-maître deux ans après, à la mort de Jean-Paul Lascaris.

3. On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

Sur Montreuil, voir plus haut, p. 53.

4. *Mémoires* de Retz.

en Flandre lorsque le pape Innocent X (Panfilii) fut remplacé par Alexandre VII (Chigi), janvier 1655. « Les Espagnols sont très resjouis d'avoir le pape qu'ils ont, écrivait Fiesque le 15 mai. Il importe que V. A. ait des intelligences directes avec le pape sans l'intermédiaire des Espagnols. » M. le Prince fit aussitôt partir Saller, « brave et honnête garçon ¹ », de peu d'étoffe, mais suffisant à occuper le poste jusqu'au jour où il faudrait envoyer « une personne de considération », comme le président Viols. — « Surtout, recommandait Condé, qu'on ait soin de me prévenir s'il s'avance quelque chose en la paix ². » C'était là le point essentiel. Le père commun de tous les fidèles pouvait toujours intervenir comme un missionnaire de paix et de concorde; il importait d'avoir accès auprès de lui.

Dans toutes les négociations entreprises pour ménager à M. le Prince un accommodement avec la cour de France, dans celles même qui encore aujourd'hui se prolongeaient avec plus ou moins de suite et de mystère, on s'était toujours heurté à deux obstacles insurmontables : la volonté du Roi et de la Reine, la fourberie de Mazarin d'une

1. *Mémoires* de Mademoiselle.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 9 juin, 14 juillet 1655.
A. C.

part, et de l'autre les engagements pris avec l'Espagne. Condé ne voulait pas décourager ses amis ; mais une expérience déjà longue l'avait amené à reconnaître qu'il lui était à peu près impossible de conclure un arrangement personnel sans accepter des conditions humiliantes ou sans perdre son renom de loyauté. Seule, la paix générale pouvait le tirer honorablement de l'impasse. Tout espoir serait perdu si cette paix se faisait sans lui, en dehors de lui, contre lui ; c'est le coup que ses adversaires cherchaient toujours à lui porter, c'est à le parer qu'il devait s'appliquer sans relâche. Pour gagner cette suprême bataille, il fallait se tenir au courant, guetter le moment critique. Tel était le but des voyages de Marigny en Italie, en Allemagne, des missions de Saint-Etienne ou de Mazerolles auprès de l'Empereur et des électeurs au moment où la diète se réunissait ¹.

Cet objet essentiel devait fixer l'attention constante de Fiesque à Madrid, de Saller à Rome. Ce dernier avait été un moment inquiété, menacé par l'ambassadeur de France, et obligé de se retirer à Naples, ce qui mit M. le Prince en grand émoi² ; mais le Pape intervint. L'envoyé de Condé revint à Rome, et sa modestie seule l'empêcha de prendre

1. 1654, 1657.

2. M. le Prince au comte de Fiesque, 14 juillet 1655. A. C.

« le caractère des ministres des princes souverains, que le pape lui donnait¹ ». En somme, il put remplir sa mission, assisté au besoin par le cardinal de Retz, qui, devenu à son tour un des hôtes de la ville éternelle², faisait aujourd'hui profession de dévouement à M. le Prince et entretenait avec lui des rapports intimes. Au mois de janvier 1656, Saller crut pouvoir donner quelque lueur d'espoir, et Condé insista auprès de Fiesque pour qu'on se prêtât à Madrid aux vues du Saint-Père³. Il était alors préoccupé de la tournure que pourraient prendre les négociations, et entrevoyait un péril dont il s'exagérait peut-être la gravité.

Mazarin venait d'échanger quelques communications avec Fuensaldaña; don Luis de Haro ne l'avait pas caché à Fiesque, rapportant même ce propos du cardinal : « La paix serait faite en

1. Marigny à M. le Prince; Rome, 3 mars 1657. A. C.

2. Évadé le 8 août 1654 du château de Nantes, le cardinal de Retz, archevêque de Paris depuis le 21 mars, put gagner Belle-Isle, d'où il écrit à Watteville le 4 septembre pour témoigner « de sa sincérité et de sa passion d'acquérir les bonnes grâces de M. le Prince » (A. C.). Débarqué à Saint-Sébastien le 12 septembre, il s'empressa d'exprimer à don Luis de Haro « son désir de s'unir avec M. le Prince », s'embarqua à Vinaroz et arriva en Italie le 3 novembre. Il entra en relations avec Condé par l'intermédiaire du duc de Noirmoutier en France et de Marigny en Italie.

3. M. le Prince au comte de Fiesque, 15 janvier 1656. A. C.

vingt-quatre heures si M. le comte de Fuensaldaña se voulait aboucher avec moi. » C'est tout ce que Condé craignait, ne doutant pas que dans ce cas ses intérêts et ceux de ses amis ne fussent absolument sacrifiés, car il en était alors au point le plus aigu de sa querelle avec le comte. Aussi demandait-il qu'une déclaration publique du roi catholique rendit impossible toute combinaison qui servirait la haine de Mazarin contre lui; l'Europe devait être informée que la paix ne se ferait pas sans que M. le Prince y fût compris. Cette déclaration ne fut pas jugée nécessaire; les passeports ne furent pas donnés à Fuensaldaña, mais à don Gaspar Bonifaz ¹, et Condé se trouva rassuré.

Sans doute Mazarin avait grand intérêt à séparer M. le Prince du roi catholique, et il excellait à semer ainsi la division, à faire toucher du doigt les avantages que chaque partie pouvait recueillir en désertant son alliée. Mais parmi tant de démarches qui se croisaient, parfois un peu louches, sous le coup de récriminations souvent amères, il faut reconnaître que les deux parties contractantes observèrent leur parole avec une exacte probité, apportant une véritable recherche de délicatesse à se garder contre tout semblant de défection.

1. M. le Prince au comte de Fiesque, 19 février 1636. A. C.

Les passeports remis à Bonifaz ne lui furent pas de grand usage, et Saller ne parvint pas à faire accepter au Saint-Père le rôle de souverain arbitre qu'on lui destinait. Cette médiation active ainsi délaissée par le pape, une femme, une reine, aujourd'hui sans États, aurait été toute prête à l'exercer avec ses allures fantasques, altières, et tout d'abord avec une partialité hautement avouée pour M. le Prince.

La fille du grand Gustave, Christine, reine de Suède, croyant sentir son cœur agité de mouvements héroïques comme par une sorte d'hérédité, avait été de bonne heure frappée d'admiration pour les actions du duc d'Anguien. « Quelle envie je lui porte ! Je ne serai point contente que je ne me sois trouvée à une bataille ! » Et elle félicitait en termes enthousiastes le capitaine qui venait de venger dans les plaines de Nördlingen l'affront reçu jadis par les armes de Suède¹. A deux reprises, elle avait essayé d'intervenir en sa faveur dans les agitations de la France². Mais elle descend du trône (juin 1654), et son premier soin est d'écrire à Condé pour lui démontrer la grandeur de cette résolution.

La reine de Suède ; ses sentiments pour Condé. Son voyage aux Pays-Bas (septembre 1654). Questions d'étiquette.

1. Arckenholtz, *Mémoires concernant Christine, reine de Suède*, I, 85. — La réponse de Condé est fort belle. (*Ibid.*)

2. Notamment en 1650. Voir ci-dessus, p. 51.

M. le Prince ne se laissa pas convaincre ; il fut surtout frappé des circonstances bizarres qui accompagnèrent l'abdication et le voyage de la reine. A peine la sait-il à Bruxelles qu'il exprime « sa curiosité de voir cette dame qui abandonnait si facilement la couronne, pour laquelle nous autres nous combattons, après laquelle nous courons toute notre vie sans pouvoir l'atteindre ». Cette curiosité était réciproque. Christine accourait aux Pays-Bas, « disant à tout le monde qu'elle souhaitait passionnément de voir le prince de Condé ».

Celui-ci était au milieu de son armée, lorsqu'il fut informé du désir de la reine (septembre 1654). « Si l'honneur m'avoit permis d'aller la voir avant que mes troupes fussent en quartiers, j'y aurois couru à toute bride ¹. » Mais quand l'accomplissement de ses devoirs militaires lui eut rendu sa liberté de mouvements, il crut devoir prendre certaines précautions, s'attendant à un changement d'humeur, à quelque surprise désagréable, car il savait la reine circonvenue par ses ennemis : — d'abord ce protégé de Bourdelot, qui, débarrassé de son bonnet de médecin et de sa fêrule de précepteur, était devenu le factotum de la cour de Stockholm. Pour les Suédois, Bourdelot est le

1. M. le Prince au comte de Fiesque, s. d. — B. N.

mauvais génie de Christine; il lui apprend à jurer, l'a rendue athée, pis que cela, la pousse à se faire catholique! sa transformation est complète : — ce ne sera pas la dernière — on le soupçonne d'être déjà, et il sera bientôt publiquement, « mazarin » enragé. — Puis don Antonio Pimentel, tout récemment résident d'Espagne à Stockholm, aujourd'hui attaché à la personne de la reine, qu'il gouverne absolument¹; le rang d'ambassadeur, auquel il prétend, ne lui est guère reconnu que par ceux qui ont besoin de lui; créature du comte de Fuensaldaña, il est, à ce titre, considéré par Condé comme un adversaire déclaré.

Viole fut envoyé à Anvers pour sonder le terrain. « Viendra-t-il ce soir? » demanda brusquement la reine en voyant le président entrer. — « Il meurt d'impatience d'avoir l'honneur de voir Votre Majesté; mais les mauvais chemins, et la nécessité de s'habiller de noir, la cour étant en deuil, lui ont causé quelque retard; il arrivera demain sans faute. » Puis il fallut s'expliquer sur le point délicat : « M. le Prince croit avoir toutes sortes de raisons de prétendre un traitement pareil à celui qu'on rend à M. l'archiduc. — Le comte de

1. *Mémoires* de Woerden. — Don Antonio Alonzo Pimentel de Herrera y Quinones, comte de Benavente, mêlé à toutes les négociations de France, mort en 1674.

Fuensaldaña m'a dit que dans le règlement fait par S. M. Cath. il y avait quelque différence. » Et il fut impossible de sortir de là.

« Ce n'est pas comme M. l'archiduc, c'est comme l'Empereur et le Roi que je voudrais recevoir M. le Prince, disait encore la reine; mais je suis obligée à des ponctualités bien contraires à mon humeur. » — Et Viole de répartir : « Toutes ces cérémonies déplaisent fort à M. le Prince; mais ce sont des manières reçues dans le monde, dont on ne peut se dispenser. Après la première audience, M. le Prince espère de la bonté de S. M. qu'Elle voudra bien vivre avec lui en toute liberté. »

Viole ne put rien obtenir. Lenet fit plusieurs voyages, non moins infructueux. La reine s'animait de plus en plus, prodiguant les blasphèmes, *par la tête Dieu! par la mort Dieu!* et le reste. Quant à Condé, il apportait dans le différend beaucoup de bonne humeur et même de gaieté; sans se faire annoncer, il vint à Anvers et profita d'un moment où « la chambre » était pleine de courtisans pour s'y glisser. Christine le distingua « dans la presse de toute sa suite », marcha droit sur lui; il s'inclina profondément et sortit. La reine parut touchée du procédé : « Guitaut vint me dire de sa part qu'elle estoit au désespoir que je n'eusse pas subject de me louer d'elle, qu'elle s'infor-

meroît et me feroit le traitement qui m'estoit deu, me demandant pardon de ne l'avoir pas fait plus tost. » Mais voici que M. le Prince apprend à quoi se borne la concession annoncée : la reine consent « à le recevoir comme le prince François de Lorraine, c'est-à-dire à peu près comme M. le duc d'Aerschot ou M. de Castelmoré » (un des Baas). — Quel comble d'honneur ! Cette reine dépouillée de ses États prétend mettre le premier prince du sang de France sur le même rang qu'un cadet de Lorraine !

Ce fut la conclusion : « Je suis bien avec tout le monde à Bruxelles, écrivait Christine à son amie, la belle baronne Sparre (1655) ¹, excepté avec le prince de Condé, que je ne vois qu'à la comédie ou au cours. » — De son côté, Condé avait vivement ressenti le procédé de la reine, et quand le bruit se répandit que cette princesse allait être appelée au gouvernement des Pays-Bas, il fit une déclaration très nette : « Si la reine de Suède doit gouverner ce pays cy, je n'y pourray rester ; il faudra que je prenne party ailleurs ². »

Projet de confier le gouvernement des Pays-Bas à la reine ; opposition de Condé. Christine ne voit pas M. le Prince et continue de l'admirer.

1. Ebba Sparre, mariée au comte Jacques Casimir de la Gardie.

2. M. le Prince à Fiesque, 21 juillet 1655. A. C. — Selon M. le Prince, c'était Fuensaldaña qui poussait la reine Christine pour gouverner sous son nom, avec Pimentel comme mestre-de-

Au fond, Condé avait cru à un coup monté par Fuensaldaña et son compère Pimentel pour le rabaisser, l'humilier et le pousser à bout¹. Il tenait saint Louis et Robert le Fort pour d'aussi bons ancêtres que Rodolphe de Habsbourg; ruiné, proscrit, il rejetait plus que jamais la prétendue supériorité des archiducs sur les princes du sang royal de France. Ce n'est pas un puéril orgueil, mais un juste sentiment de fierté de race, de fierté nationale qui l'inspirait dans toutes ces querelles de préséance. C'est le même sentiment qui le décidait, presque enfant, à braver la foudre plutôt que de céder le pas au cardinal de Lyon, frère du tout-puissant Richelieu, — plus tard, au plus fort de ses nécessités, à tenir tête à M. de Lorraine, — aujourd'hui à faire respecter ses prérogatives par le roi d'Espagne et ses ministres : « Ajustez cela, écrivait-il un jour à Fiesque² à propos de je ne sais quelle contestation, ajustez cela comme vous le jugerez à propos pour la satisfaction de S. M.

camp-général, et pour barrer la route à don Juan d'Autriche, au cas où l'archiduc serait appelé ailleurs. A ce propos, le comte de Fiesque eut avec don Luis de Haro un entretien qui n'était pas de nature à rassurer Condé. (Fiesque à M. le Prince, 28 septembre 1655. A. C.)

1. « C'est le comte de Fuensaldagne qui m'a valu toutes les mortifications que j'ay eues de la reine de Suède. » (M. le Prince à Fiesque; 21 juillet 1655. A. C.)

2. 21 juillet 1656. A. C.

Cath. et de don Luis de Haro, mais de telle sorte que je maintienne la dignité de mon rang, et que je ne fasse rien qui soit contre mon honneur ni au-dessous de ma naissance. »

La reine Christine ne s'y méprit pas. Quinze ans plus tard, elle écrivait : « Ce prince a la tête remplie de la vaste idée de l'autorité royale de France¹. » Son admiration pour Condé survécut aux querelles d'étiquette; les témoignages en sont nombreux. Écoutons le jugement qu'elle prononce au plus fort de leur contestation pour le trône de Pologne (1669) : « La fortune dispense les couronnes comme il plaît au hasard. Si la justice en était la dispensatrice, cette couronne appartiendrait au prince de Condé, qui est de tous les prétendants le plus digne de la posséder. » Et au milieu d'imprécations contre les Français au moment de la guerre de Hollande (1672), apprenant que Condé était grièvement blessé, elle s'écrie : « Cet accident est plus important pour les Hollandais qu'une victoire complète. J'estime la personne de M. le Prince plus que toutes les forces de la France ! » Enfin, lorsqu'elle apprit la mort de ce héros, elle écrivait à M^{lle} de Scudéry : « Comment avez-vous pu laisser mourir M. le Prince sans

1. Instruction donnée par la reine de Suède, 1668. *Apud* Arckenholtz, III, 344.

parler de lui en prose ou en vers ! Quelle perte pour la France ! Quelle perte pour le siècle, dont ce grand homme était un des plus beaux ornements ! »

Recherche des
agents de Condé
en France.
Marigny. Vineuil.
Gourville.

Mazarin ne paraissait pas croire à la sincérité du désaccord qui avait éclaté aux Pays-Bas entre Condé et la reine de Suède¹ ; il rattachait cet incident à un ordre particulier de trames et de manœuvres qu'il imputait à son adversaire et dont sa haine croyait retrouver partout les symptômes alarmants. Les négociations conduites ou encouragées par Condé n'avaient pas toutes pour but de lui procurer des ressources pour la guerre ou d'avancer la conclusion de la paix générale. Il en était d'autres, non moins sérieuses, entamées en dehors de lui, mais non à son insu, approuvées même sous certaines réserves, et qui tendaient à faciliter son retour en France, son accommodement, sa soumission plutôt, avec quelques ménagements pour sa fierté. Mazarin ne s'y prêtait guère : il considérait, tout au moins affectait de considérer Condé comme beaucoup moins dangereux aux Pays-Bas qu'en France, où, « par son humeur inquiète et turbulente, il nous fera en six mois plus de mal qu'il n'en fera en six ans au service du roi d'Espagne² ».

1. Billet sans adresse. 1655. B. N.

2. Mazarin à M. d'Avaugour, 11 décembre 1654.

Cette opinion de Mazarin, très arrêtée, tout au moins très affichée, explique l'âpreté avec laquelle il poursuivit et fit poursuivre ceux qui, à l'intérieur, s'occupaient des intérêts de Condé. Essayant de jouer au Richelieu, il voudrait frapper de terreur quiconque pense encore à M. le Prince, et il cherche des exemples à faire.

Tout d'abord¹ son choix se fixa sur Marigny, dont il redoutait la finesse, l'intrigue, les relations : « Profitez de la conjoncture pour châtier ce drôle rigoureusement; et si l'amnistie vous gêne, guettez l'occasion qui ne peut manquer; il ne donnera que trop de matière. » Ainsi « recommandé », étroitement surveillé, le poète satirique put se dérober quelque temps aux recherches; puis, le péril augmentant, il gagna Bruxelles et reprit son métier de voyageur au service de M. le Prince, consacrant à l'éducation littéraire du duc d'Anguien les loisirs que ses missions lui laissaient.

Également signalé par la police de Mazarin, Vineuil fut moins heureux. Arrêté en Champagne, il resta plus d'un an à la Bastille, et courait chance de n'en pas sortir vivant, lorsque M^{me} de Châtillon lui ouvrit les portes. Alla-t-il jusqu'à rendre à

1. Avant même de rentrer à Paris (lettre écrite de Sedan le 20 octobre 1652).

l'abbé Foucquet, par l'intermédiaire de la belle duchesse, quelque service qui ne fut pas du goût de M. le Prince? Il est certain que Condé ne voulut pas le tolérer en Flandre, et, à tort ou à raison, dénonça partout la conduite de « ce coquin ».

Gourville aussi avait été fort avant dans la confiance de M. le Prince et fut un moment en péril. Moins lettré que les précédents, et beaucoup meilleur homme d'affaires, il sut se rendre utile ailleurs, et, se consacrant aux intérêts de son ancien maître, le duc de La Rochefoucauld, il fit si bien que, sans trahison, il gagna les bonnes grâces de Mazarin.

Arrestation de
Foucquet
de Croissy.
Le parlement
retient la cause.

Les arrestations se multipliaient; mais on n'enfermait que des misérables et des inconnus, modestes serviteurs des princes, commis, valets de pied, vivandiers, dénoncés pour avoir remis des lettres, porté un message, ou bien d'obscures victimes des rancunes amoureuses de l'abbé Foucquet, comme ce joli petit abbé Cambiac, si souvent nommé par Bussy. Les hommes de marque étaient en fuite, ou s'abritaient les uns de l'amnistie, les autres de divers traités.

Enfin un des magistrats « relégués » par la déclaration royale d'octobre 1652 est arrêté en rupture de ban par le chevalier du guet (12 mars 1653). C'était un conseiller au parlement de Paris, fort

connu, mêlé depuis plusieurs années à toutes les négociations, même à celle de Munster, à tous les accommodements, celui de Turenne en 1651 par exemple, à toutes les intrigues des deux frondes. Intermédiaire habituel de la Palatine, Fouquet de Croissy, se croyant couvert par l'assentiment tacite du cardinal, était revenu à Paris sans trop de mystère; mais le moment était mal choisi : on cherchait un complot; des lettres compromettantes avaient été saisies. Croissy fut logé au Bois de Vincennes, et le Roi avait nommé quatre commissaires pour travailler à l'instruction de son procès, lorsque le premier président de Bellièvre intervint : « Cette forme de nommer des commissaires avait paru extraordinaire et sans exemple ¹ » ; la cause fut renvoyée au parlement. C'était un coup perdu. Qu'attendre d'une procédure dont la lenteur normale allait être volontairement prolongée ?

Ainsi les prisonniers d'État manquent ou échappent. Il y avait bien les prisonniers de guerre; on en ramassait tous les jours. Voilà des Français, des rebelles; de ce chef ne pouvait-on les atteindre ? La matière était délicate.

Les prisonniers de guerre; Coligny, Guyonnet. Doute sur leur situation; négociations. Les otages; Girardin.

Était-il loisible de pendre ou décapiter des

1. *Mémoires* d'Omer Talon.

hommes auxquels on avait reconnu la qualité de belligérants? Cela s'était vu au cours de la guerre civile, en Guyenne, Saintonge ou ailleurs, quand il fallait dissiper, épouvanter des bandes de paysans. Et encore que de récriminations, que de représailles après ces exécutions sommaires! Mais ici on est en face de généraux, d'officiers, de soldats. Presque tous sont couverts par des capitulations, appartiennent à des troupes qu'on a vues marcher en corps à travers toute la France, conduites jusqu'à la frontière par des trompettes à la livrée du Roi. Quelle était la durée, la limite de la sûreté donnée par ces traités partiels? Les avis étaient partagés. Ceux qui n'étaient pas formellement compris dans ces conventions pouvaient-ils en réclamer le bénéfice, alors qu'ils continuaient de porter les armes contre le Roi malgré les édits? Quelle était leur situation, celle de Coligny par exemple, qui venait d'être pris dans le château de Couvin (avril 1653)? On le retenait en prison, on refusait de l'échanger, lui et d'autres désarmés sur le champ de bataille. Il y avait aussi des cas complexes : Guyonnet, conseiller au parlement de Bordeaux, homme de parti, très ardent, avait rejoint M. le Prince, qui lui avait confié les fonctions de surintendant de la justice militaire. Il est blessé et pris en combattant. Est-ce un pri-

sonnier de guerre? Sa vie était en grand péril¹.

Toujours fidèle et dévoué à ses amis, M. le Prince ne perdit jamais de vue ceux qui tombaient dans les mains de ses adversaires; il les suivait avec sa ténacité habituelle, négociant, menaçant, frappant à toutes les portes, annonçant des représailles, se nantissant de gages. A tout prix, il voulait sauver ceux qui s'étaient battus pour lui.

Les officiers du Roi faits prisonniers par ses troupes étaient mis en lieu sûr, et il tâchait de s'en faire céder par les Espagnols, grossissant par tous les moyens, sans scrupule, le nombre des otages dont il pouvait disposer. Un de ses partis alla enlever jusqu'aux portes de Paris, à Saint-Cloud, un financier, le s^r Girardin, qui fut aussitôt conduit à la citadelle d'Anvers; on comptait bien tirer de lui la rançon de cinq à six officiers².

1. Nous plaçons ici cet incident pour compléter le tableau. Guyonnet fut pris au mois de juin 1635, s'échappa et mourut peu après. (Talon à Caillet, 18 juin 1635. M. le Prince à Fiesque, 26 juillet. A. C.)

2. Girardin mourut avant de « s'être mis à la raison » (M. le Prince au comte d'Auteuil, 23 août 1637. A. C.), et sa mort coûta la vie au hardi partisan qui l'avait enlevé. Pris à son tour dans une escarmouche, Barbesières (Geoffroy de La Roche-Chemerault, maréchal-de-camp) fut aussitôt mis en jugement pour ce fait de rapt, et condamné à mort sur le réquisitoire du procureur général, Nicolas Fouquet. M. le Prince avait multiplié les démarches pour sauver la vie de « ce pauvre garçon », et s'indigna qu'on eût « coupé le col à un officier

Les bureaux des secrétaires d'État, le parquet du procureur général, étaient encombrés de ces affaires, qui n'avançaient pas plus que le procès Croissy, lorsque les limiers de l'abbé Foucquet mirent la main sur un magistrat de rang inférieur, mais plus redoutable que le bruyant conseiller.

Arrestation de
Bortaut à Paris
(31 mai 1653)
et de Lebrun à
Rocroy
(septembre).

Christophe Bertaut, maître des eaux et forêts en Bourgogne, consacrait son activité, sa fortune, assez considérable, au service du gouverneur de la province, dont il était connu depuis longtemps. Le voilà en relations avec M^{me} de Châtillon, et par contre-coup signalé à l'abbé Foucquet. Vaguement accusé, ou seulement soupçonné de complot, il fut arrêté le 31 mai 1653 et mis au secret; peut-être était-il déjà oublié lorsqu'une lettre indignée du duc de Noirmoutier parvint à Paris

pris à costé de moy les armes à la main » (nombreuses lettres, mai-octobre 1637. A. E. — B. N. — A. C.). Il faut reconnaître que Barbesières n'était pas un simple prisonnier de guerre.

Autre fait du même ordre, quoique également postérieur. Un conseiller au parlement, Vallée de Chenailles, accusé de complot avec un capitaine d'infanterie pour livrer Saint-Quentin à Condé, s'en tira avec une sentence de bannissement. C'était le rachat d'un sieur de La Roque-Saint-Chamarant, que M. le Prince détenait à Linchamp, et auquel il avait promis, « sans nulle différence, le traitement qui seroit fait au s^r Chenailles ». (M. le Prince à Du Mont, 4 février 1637. B. N.)

et souleva une vive émotion. Condé venait de communiquer au gouverneur de Charleville¹ l'interrogatoire d'un nommé Lebrun, arrêté le 13 septembre à Rocroy, au moment où il allait entreprendre contre la vie de M. le Prince. Ce Lebrun, qui s'était adjoint un certain baron de Veillac, s'était présenté chez Condé comme un officier retiré, tout prêt à se faire courtier d'embauchage; il donnait une liste d'anciens camarades dont il avait parole. Ses offres furent accueillies; voyage, échange de lettres²; mais, au retour, son attitude éveilla les soupçons. Saisi et questionné, il déclara qu'il s'était offert à Basile Foucquet pour tuer M. le Prince, que l'abbé l'avait conduit à Mazarin, que le cardinal, écartant l'idée d'un simple assassinat, lui avait promis une magnifique récompense s'il réussissait à dresser une embuscade et à prendre Condé mort ou vif³. Avons-nous besoin d'ajouter que le procès-verbal de cet interrogatoire ne fut pas tenu secret? c'est la pièce dont le duc de Noirmoutier avait reçu copie. Bien d'autres en eurent connaissance.

1. Le duc de Noirmoutier à M. le Prince; Charleville, 16 septembre 1653. A. C.

2. Lebrun à M. le Prince, mai 1653. A. C. — M. le Prince à Lebrun, 22 mai 1653. B. N.

- 3. Interrogatoire de Lebrun, publié à la suite des *Mémoires* de Lenet, édition Michaud.

